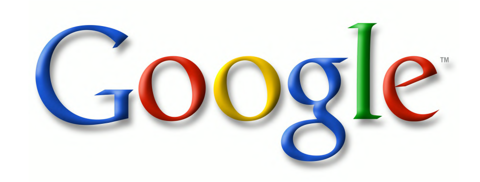




Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France
Société nationale des antiquaires de France


STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1902



PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1902.

MM. Ch. RAVAISSON-MOLLIEN,	Président.
Th. HOMOLLE,	Premier Vice-Président.
Le comte P. DURRIEU,	Deuxième Vice-Président.
R. CAGNAT,	Secrétaire.
G. LAFAYE,	Secrétaire adjoint.
M. PROU,	Trésorier.
A. BLANCHET,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. E. MICHON.
A. DE BARTHÉLEMY.
A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
L'abbé H. THÉDENAT.
H. OMONT.

Membres de la Commission de publication des METTENSIA.

MM. A. DE BARTHÉLEMY.
H. OMONT.
M. COLLIGNON.
A. BLANCHET.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. É. Molinier.
M. Collignon.
E. Babelon.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 8 Avril 1902.

MM.

1. Barthélemy (Anatole de), ☼, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (9 mai 1842-7 juin 1882).
2. Delisle (Léopold), G. O. ☼, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), rue des Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855-2 décembre 1885).
3. Passy (Louis), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue Taitbout, 81 (7 août 1861-6 janvier 1886).
4. Perrot (Georges), C. ☼, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, directeur de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868-3 décembre 1890).
5. Bertrand (Alexandre), O. ☼, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, président honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue Chalgrin, 4, et au château de Saint-Germain-en-Laye (7 août 1861-6 avril 1892).

MM.

6. WESCHER (Carle), ✻, ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (3 juin 1868-6 avril 1892).

7. HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue Washington, 16 (5 janvier 1876-5 janvier 1898).

8. HEUZEY (Léon), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales et de la céramique antique au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Bosquet, 16 *ter* (1er mai 1867-3 mai 1899).

9. SAGLIO (Edmond), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue du Sommerard, 24 (3 novembre 1875-2 mai 1900).

10. LONGNON (Auguste), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876-2 mai 1900).

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 8 Avril 1902.

MM.

1. Helbig (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, villa Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
2. Hirschfeld (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenbourg, près Berlin, Carmerstrasse, 8 (10 janvier 1893).
3. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
4. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome (7 juin 1893).
5. Sickel (le chevalier Theodor von), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Vienne, président de l'Institut autrichien de Rome, à Rome, Via della Croce, 74 (6 février 1895).
6. Benndorf (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Vienne, à Vienne, Pelikangasse, 18 (16 juin 1897).
7. Albe (la duchesse de Berwick et d'), à Madrid, Palacio de Liria (1er février 1899).
8. Ferrero (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences et professeur à l'Université de Turin, à Turin (8 avril 1891-1er février 1899).
9. . . . .
10. . . . .

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 8 Avril 1902.

MM.

1. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✵, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).
2. Rey (le baron Emmanuel), ✵, rue du Dôme, 3 (5 février 1862).
3. Guiffrey (Jules), O. ✵, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue des Gobelins, 42 (7 février 1877).
4. Schlumberger (Gustave), ✵, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue d'Antin, 37 (7 février 1877).
5. Gaidoz (Henri), ✵, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).
6. Müntz (Eugène), ✵, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la bibliothèque et des collections de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).
7. Mowat (Robert), O. ✵, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).
8. Corroyer (Édouard), O. ✵, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

MM.

9. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des Chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

10. Duchesne (Mgr Louis), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Vaugirard, 71 *bis*, et à Rome, au Palais Farnèse (3 décembre 1879).

11. Boislisle (Arthur de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).

12. Arbois de Jubainville (Henry d'), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

13. Robert (Ulysse), ✻, inspecteur général des bibliothèques et des archives, à Saint-Mandé, avenue Quihou, 30 (5 avril 1882).

14. Rougé (le vicomte Jacques de), au château de Bois-Dauphin, par Précigné (Sarthe) (5 juillet 1882).

15. Thédenat (l'abbé Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), supérieur de la Maison d'études de l'Oratoire, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, quai des Célestins, 4 (8 novembre 1882).

16. Bapst (Germain), ✻, rue de Miromesnil, 17 (4 février 1885).

17. Molinier (Émile), O. ✻, ancien conservateur au Musée du Louvre, rue Spontini, 16 (4 février 1885).

MM.

18. Collignon (Maxime), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886).

19. Babelon (Ernest), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886).

20. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Vital, 39 (12 janvier 1887).

21. Homolle (Théophile), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française d'Athènes, rue de Commaille, 2, et à Athènes, à l'École française (4 mai 1887).

22. Durrieu (le comte Paul), conservateur honoraire au Musée du Louvre, rue Cortambert, 11 (7 mars 1888).

23. Bouchot (Henri), ✻, conservateur adjoint du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

24. Omont (Henri), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 17 (9 janvier 1889).

25. Baye (le baron J. de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

26. Delaborde (le comte H.-François), sous-chef de section aux Archives nationales, rue de Phalsbourg, 14 (4 février 1891).

27. Martha (Jules), ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

MM.

28. Prou (Maurice), professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue des Martyrs, 51 (6 mai 1891).

29. Cagnat (René), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue Stanislas, 10 (6 janvier 1892).

30. La Noë (le général de), C. ✻, conservateur du Musée historique de l'armée, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 43 (1er juin 1892).

31. Beurlier (l'abbé Émile), curé de Notre-Dame d'Auteuil, rue Corot, 4 (7 mars 1894).

32. Michon (Étienne), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Barbet-de-Jouy, 26 (9 janvier 1895).

33. Lafaye (Georges), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Michel, 105 (9 janvier 1895).

34. Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, boulevard Péreire, 164 (11 décembre 1895).

35. Valois (Noël), archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, 13 (9 décembre 1896).

36. Girard (Paul), ✻, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Cherche-Midi, 55 (9 décembre 1896).

37. Lefèvre-Pontalis (Eugène), archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Phalsbourg, 13 (13 janvier 1897).

38. La Tour (Henri de), conservateur adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, avenue de Villars, 2 *bis* (2 juin 1897).

MM.

39. Hauvette (Amédée), maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Racine, 28 (2 février 1898).

40. Enlart (Camille), sous-bibliothécaire à l'École des Beaux-Arts, rue du Cherche-Midi, 14 (3 mai 1899).

41. Martin (Henry), conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (5 juillet 1899).

42. Tardif (Joseph), docteur en droit, rue du Cherche-Midi, 28 (5 juillet 1899).

43. Monceaux (Paul), professeur au lycée Henri IV, rue de Tournon, 12 (13 juin 1900).

44. Stein (Henri), archiviste aux Archives nationales, rue Gay-Lussac, 38 (13 juin 1900).

45. Clément Pallu de Lessert (A.), docteur en droit, rue de Tournon, 17 (9 janvier 1901).

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 8 Avril 1902.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

Marchand (l'abbé Frédéric), à Bourg, boulevard Victor-Hugo, 22 (3 juillet 1889).

Aisne.

Pilloy (Jules), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin (13 février 1884).

Vauvillé (Octave), à Pommiers, par Soissons, et à Paris, rue Christiani, 17 (2 mars 1887).

Souchon (Joseph), archiviste du département de l'Aisne, à Laon (4 mars 1891).

Allier.

Male (Émile), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, à Commentry, et à Paris, rue de Navarre, 11 (3 juillet 1895).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Alpes (Basses-).

MM.

Ripert-Monclar (le marquis de), C. ✻, ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez, et à Paris, rue de l'Arcade, 18 (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Manteyer (Georges de), au château de Manteyer, et à Paris, rue de Fleurus, 3 (7 juin 1899).

La Mazelière (le marquis de), à Embrun, et à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 40 (7 juin 1900).

Alpes-Maritimes.

Essling (le prince d'), ✻, à Nice, et à Paris, rue Jean Goujon, 8 (15 décembre 1886).

Ardèche.

Vallentin (Roger), receveur des domaines, à Saint-Péray (4 juin 1890).

Ardennes.

Piette (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

Vincent (le docteur Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Liebbe (Elias), au château de Trugny, par Rethel, et à Paris, rue Pergolèse, 48 (14 septembre 1898).

Dieudonné (Adolphe), archiviste paléographe, sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Carignan, et à Paris, boulevard de Clichy, 41 (1er février 1899).

Aube.

Babeau (Albert), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes, et à Paris, boulevard Haussmann, 133 (3 juillet 1878).

MM.

LE CLERT (Louis), conservateur du Musée archéologique de Troyes, à Troyes, rue Saint-Martin, 2 (4 mars 1891).

LA BOULLAYE (Ernest ARBELTIER DE), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

Aude.

AMARDEL (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

Aveyron.

VIALETTES (l'abbé Ludovic), chanoine de la cathédrale de Rodez, à Rodez, rue Victor-Hugo, 15 (6 mai 1891).

Bouches-du-Rhône.

BLANCARD (Louis), ☼, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département des Bouches-du-Rhône, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

CHAMPOISEAU (Charles), O. ☼, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre plénipotentiaire en retraite, villa La Victoire, à la Croix-Rouge, près Marseille (9 novembre 1892).

CLERC (Michel), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée d'archéologie de Marseille, à Marseille, château Borély (7 décembre 1898).

GÉRIN-RICARD (Henry DE), secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Marseille, à Marseille, cours Deviller, 23 (5 février 1902).

Calvados.

BEAUCOURT (Gaston DU FRESNE, marquis DE), au château de Morainville, par Blangy, et à Paris, rue de Babylone, 53 (1er mars 1865).

TRAVERS (Émile), archiviste paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18, et à Paris, rue Paul-Louis-Courier, 13 (7 mars 1877).

MM.

Rainaud (Armand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen (27 février 1889).

Besnier (Maurice), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, rue des Carmes, 44 (7 mars 1900).

Cantal.

Rochemonteix (Adolphe de Chalvet de), à Cheylade, par Murat (12 juillet 1899).

Grand (Roger), archiviste du département du Cantal, à Aurillac (5 juin 1901).

Charente.

Chauvet (Gustave), ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (Henri de), ancien vice-président du tribunal de Limoges, au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Delamain (Philippe), à Jarnac (28 janvier 1891).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de La Rochelle, à La Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Charles), conservateur du Musée de peinture et de numismatique de Saintes, à Saintes (4 mai 1887).

Noguès (l'abbé Jules L.-M.), curé de Dampierre-sur-Boutonne (9 novembre 1887).

Beaucorps (le baron Adalbert de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Baras (Albert), ☼, à Saintes, cours Lemercier, 48 (8 février 1888).

Cher.

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

MM.

Des Méloizes (le marquis Albert), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Corrèze.

Rupin (Ernest), ✻, président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Corse.

Bonaparte (le prince Roland), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

Côte-d'Or.

Arbaumont (Jules d'), ancien président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières, près Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), ancien magistrat, à Beaune, rue du Change, 3 (10 janvier 1866).

Beauvois (Eugène), à Corberon (28 juin 1871).

Montille (Léonce de), ✻, président de la Société d'histoire de Beaune, à Beaune, rue Maufoux, 40 (7 avril 1880).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Millon (Henry), conseiller à la cour d'appel de Dijon, à Dijon, boulevard Sévigné, 4 (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé Louis), curé doyen de Sombernon (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé Paul), agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

Potey (Georges), à Minot, par Aignay-le-Duc (28 janvier 1891).

Daguin (Fernand), ✻, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

Corot (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

MM.

Rey (Ferdinand), à Dijon, rue Legouy-Gerland, 5 (4 mai 1898).

Jobard (Paul), imprimeur, à Dijon (1er juin 1898).

Poinssot (Louis), à Dijon, et à Paris, rue Nicole, 7 (1er mars 1899).

Côtes-du-Nord.

Rhôné (Arthur), à Kéravel-en-Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

Creuse.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Fayolle (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à la Roche-Chalais (23 février 1898).

Doubs.

Gauthier (Jules), ✻, archiviste du département du Doubs, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (Clément), conservateur honoraire de la bibliothèque de Montbéliard, à Montbéliard (7 mars 1883).

Perrin (l'abbé Élie), professeur au grand séminaire de Besançon, à Besançon (11 janvier 1893).

Drôme.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge honoraire, à Montélimar (9 décembre 1874)

La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre Charron, 67 (11 mai 1881).

Eure.

MM.

Regnier (Louis), à Évreux, rue Chartraine, 59 (6 mars 1890).

Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).

Coutil (Léon), président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (6 mars 1895).

Join-Lambert (Arthur), conseiller général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou (7 avril 1897).

Eure-et-Loir.

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 (4 mai 1892).

Clerval (l'abbé Alexandre), supérieur de la maîtrise de la cathédrale de Chartres, à Chartres (1er février 1893).

Daupeley (Gustave), imprimeur, à Nogent-le-Rotrou (20 avril 1898).

Finistère.

Tholin (Georges), ✱, archiviste honoraire du département de Lot-et-Garonne, villa Kerlia, à Concarneau (5 mars 1873).

Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✱, au château de la Porte-Neuve, par Riec, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Du Chatellier (Paul), au château de Kernus, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue Jacob, 23 (4 février 1891).

Rousset (Louis), membre correspondant de l'Académie de Nîmes, à Uzès (6 mai 1891).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✱, secrétaire perpétuel de l'Académie de Toulouse, à Toulouse, rue Riquet, 1 (16 janvier 1867).

MM.

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31, et à Paris, rue des Chartreux, 6 (9 février 1881).

Pasquier (Félix), archiviste du département de la Haute-Garonne, à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, 6 (2 novembre 1887).

Batiffol (Mgr Pierre), recteur de l'Institut catholique de Toulouse, à Toulouse, rue de la Fonderie, 31 (11 janvier 1888).

Barrière-Flavy (Casimir), au château de Puydaniel, par Auterive (2 décembre 1891).

Gers.

Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Lauzun (Philippe), à Valence-sur-Baïse (26 juillet 1899).

Gironde.

Jullian (Camille), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, à Bordeaux, cours de Tournon, 1 (10 janvier 1894).

Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (5 juin 1895).

Paris (Pierre), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, directeur de l'École municipale des Beaux-Arts, à Bordeaux, rue Méry, 26 (23 février 1898).

Braquehaye (Charles), ancien président de la Société archéologique de Bordeaux, à Bordeaux, place Rohan, 6 (6 avril 1898).

Brutails (Auguste), archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau (20 avril 1898).

Amtmann (Théodore), archiviste et bibliothécaire de la Société archéologique de la Gironde, à Bordeaux, rue Doidy, 26 (26 avril 1898).

MM.

Lanore (Maurice), à Bordeaux, rue des Réservoirs, 19 (4 avril 1900).

Meller (Pierre), vice-président de la Société archéologique de Bordeaux, à Bordeaux, cours du Jardin public, 37 (5 mars 1902).

Hérault.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Noguier (Louis), avocat, à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Berthelé (Joseph), archiviste du département de l'Hérault, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

Pélissier (Léon-G.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, villa Léris, boulevard J.-J. Rousseau (1er juillet 1891).

Vitalis (Alexandre), à Lodève, place Alsace-Lorraine (3 mars 1897).

Joubin (André), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, avenue du Stand, 10 (6 mars 1901).

Ille-et-Vilaine.

Joüon des Longrais (Frédéric), à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Bossard (l'abbé Pierre), à Bruz (10 janvier 1900).

Indre.

Creusot (F.), à Châteauroux, rue de la Châtre, 128 (7 mars 1900).

Indre-et-Loire.

Delaville-Le Roulx (Joseph), docteur ès lettres, archiviste paléographe, à Monts, et à Paris, rue de Monceau, 52 (5 février 1879).

Beaumont (le comte Charles de), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, boulevard des Invalides, 12 (24 juillet 1894).

Isère.

MM.

Reymond (Marcel), à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

Fournier (Paul), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

Delachenal (Roland), à Crémieu, et à Paris, rue de Babylone, 4 (5 juin 1895).

Chapot (Victor), docteur en droit, à Grenoble, et à Paris, rue Vauquelin, 15 (27 janvier 1897).

Bizot (Ernest), conservateur du Musée et de la bibliothèque de Vienne, à Vienne, rue Donna, 1 (6 novembre 1900).

Jura.

Chatel (Eugène), ✻, archiviste honoraire du département du Calvados, à Voiteur, et à Paris, rue Vavin, 5 (4 février 1863).

Guichard (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

Brune (l'abbé Paul), curé de Beaume-les-Messieurs, par Voiteur (6 mars 1889).

Loir-et-Cher.

Storelli (André), à la Gourre, à Blois (3 juillet 1878).

Loire.

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

Brassart (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

Thiollier (Félix), ✻, à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Déchelette (Joseph), conservateur du Musée de Roanne, à Roanne (15 novembre 1893).

Saint-Pulgent (A. de), à Montbrison (12 décembre 1900).

Loire-Inférieure.

MM.

Kerviler (René Pocard-), ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Granges de Surgères (le marquis de), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

Quilgars (Henry), à Guérande (23 février 1898).

Loiret.

Casati (Charles), ✻, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Javelière, par Boiscommun (5 mars 1873).

Couret (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans, rue du Devidet, 6, et à Paris, rue Vaneau, 81 (7 novembre 1877).

Dumuÿs (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Lozère.

Germer-Durand (François), architecte du département de la Lozère, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Durand-Gréville (Émile-Alix), à Angers, chemin de la Barre, et à Paris, rue de Grenelle, 174 (3 février 1892).

Castellane (le comte Henri de), vice-président de la Société française de numismatique, à Parnay, par Noyant, et à Paris, rue de Villersexel, 5 (4 mai 1898).

Marne.

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims, rue de la Grue, 12 (9 janvier 1867).

Morel (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims, rue de Sedan, 3 (1er juillet 1874).

Lucot (chanoine Paul), archiprêtre de la cathédrale de Châlons, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

MM.

Demaison (Louis), archiviste de la ville de Reims, à Reims, rue Nicolas-Perseval, 21 (20 juillet 1881).

Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims, bibliothécaire de la ville de Reims, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat (Alexandre), attaché au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, par Épernay, et à Paris, rue de Mézières, 6 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé Aristide), curé de Saint-Gond, par Sézanne (12 juin 1889).

Gosset (Alphonse), architecte, à Reims, rue des Templiers, 19 (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

Roserot (Alphonse), ancien archiviste du département de la Haute-Marne, à Chaumont, et à Paris, rue de Varenne, 35 (3 juillet 1889).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres, à Langres (4 décembre 1889).

Gillet (Horace), à Joinville (30 juillet 1890).

Marcel (le chanoine Louis), supérieur du petit séminaire de Langres, à Langres (6 juillet 1892).

Mayenne.

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), consul honoraire d'Espagne, à Nancy, rue Saint-Dizier, 9 (10 juin 1861).

Cournault (Charles), ☼, conservateur honoraire du Musée lorrain, à Malzéville (9 février 1870).

Germain (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

MM.

Des Robert (Ferdinand), à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Vienne (Maurice Mathieu de), ✻, colonel, directeur de l'artillerie, à Toul (5 février 1890).

Vernet (Gustave), à Toul, et à Paris, avenue de Suffren, 28 (24 juillet 1895).

Perdrizet (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, à Nancy, rue Granville, 20 (6 mars 1901).

Meuse.

Jacob (Alfred), conservateur du Musée de Bar-le-Duc, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

Boyé (Marius), ✻, capitaine au 2e régiment de chasseurs, à Pontivy (11 mai 1887).

L'Estourbeillon (le marquis de), député, à Vannes, place de l'Évêché, 5 (14 décembre 1887).

Aveneau de la Grancière, à Vannes, rue Pasteur, 19 (5 février (1902).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

Gauthier (Gaston), instituteur, à Champvert, par Decize, (1er mars 1893).

Sarriau (Henri), à Donzy, et à Paris, rue Treilhard, 4 (1er juillet 1896).

Mirot (Léon), archiviste aux Archives nationales, à Clamecy, et à Paris, rue Denfert-Rochereau, 23 (1er mars 1899).

Saint-Venant (Julien de), ✻, inspecteur des éaux et forêts, conservateur du Musée lapidaire de Nevers, à Nevers (3 janvier 1900).

MM.

Faulquier (Bernard), archiviste paléographe, au château de Montjoux, par Saint-Honoré, et à Paris, rue de Villersexel, 2 (7 novembre 1900).

Nord.

Rigaux (Henry), à Lille, rue du Chaufour, 14 (4 février 1874).

Quarré-Reybourbon (Louis), à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), ✻, archiviste du département du Nord, à Lille (12 décembre 1883).

Carton (le docteur Louis), ✻, médecin-major du 19e régiment de chasseurs, à Lille, rue Voltaire, 33 (3 février 1892).

Maurice (Jules), à Douai, rue des Blancs-Mouchons, 39, et à Paris, rue Washington, 33 (9 janvier 1895).

Hénault (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville de Valenciennes, à Valenciennes (11 décembre 1895).

Serbat (Louis), archiviste-paléographe, à Valenciennes, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 138 (9 janvier 1901).

Swarte (Victor de), ✻, trésorier-payeur général du département du Nord, à Lille (5 juin 1901).

Du Teil (le baron Joseph), à Saint-Momelin, par Watten, et à Paris, rue Pierre-Charron, 22 (5 juin 1901).

Oise.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, boulevard de Courcelles, 112 (13 décembre 1876).

Luçay (le comte Hélion de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy, et à Paris, rue de Varenne, 90 (3 juillet 1878).

MM.

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Müller (l'abbé Eugène), curé de Saint-Leu-d'Esserent (25 juillet 1888).

Douais (Mgr Célestin), évêque de Beauvais (3 avril 1889).

Valton (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard, et à Paris, rue Nicolo, 51 (15 juin 1889).

Marsaux (le chanoine Léopold), à Beauvais, rue des Jacobins, 68 (2 avril 1890).

Bordeaux (Paul), à Méru, rue Nationale, 72, et à Neuilly-sur-Seine, rue Charles-Laffitte, 97 (3 février 1892).

Bonnault d'Houët (le baron Xavier de), archiviste paléographe, à Compiègne (14 avril 1897).

Kergorlay (le comte Florian de), ✻, au château de Fosseuse, par Méru, et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 1 (6 février 1901).

Orne.

Duval (Louis), archiviste du département de l'Orne, à Alençon (18 février 1868).

Duruflé (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers, et à Paris, rue de la Victoire, 47 (10 février 1886).

Godet (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Boutry (Léon), à Alençon, rue du Château, 33 (7 février 1900).

Pas-de-Calais.

Monnecove (Félix Le Sergeant de), ✻, ancien député, à Saint-Omer, et à Paris, rue Saint-Florentin, 4 (4 mars 1874).

Pagart d'Hermansart (Émile), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Omer (13 février 1884).

Vaillant (Victor-J.), à Boulogne-sur-Mer, rue Tour-Notre-Dame, 12 (3 juillet 1889).

MM.

Loisne (le comte Auguste Menche de), au château de Beaulieu, par Saint-Venant, et à Paris, rue de Varenne, 51 (25 mars 1896).

Lhomel (le comte Georges de), à Montreuil-sur-Mer, et à Paris, rue Marbeuf, 27 (7 décembre 1898).

Puy-de-Dôme.

Audollent (Auguste), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont-Ferrand, à Chamalière, près Clermont-Ferrand, rue de Beaulieu, 3 (5 mars 1890).

Pyrénées (Basses-).

Croizier (le marquis de), ☼, membre du Conseil supérieur des colonies, au château de Jouandin, à Bayonne, côte Saint-Étienne (9 novembre 1892).

Planté (Adrien), ancien député, président de la Société des lettres, sciences et arts de Pau, à Orthez (5 février 1896).

Lemaire (Arthur), à Saint-Jean-de-Luz, et à Paris, rue de Rome, 35 (3 février 1897).

Guilhou (Ernest), au château de Laclau, par le Boucau (12 juillet 1899).

Zeiller (Jacques), agrégé de l'Université, à Jurançon, près Pau, et à Paris, rue du Vieux-Colombier, 8 (1er mai 1901).

Pyrénées (Hautes-).

Frossard (le pasteur Charles), à Bagnères-de-Bigorre, et à Paris, rue Ballu, 14 (6 juin 1883).

Pyrénées-Orientales.

Carsalade du Pont (Mgr Jules de), évêque de Perpignan (10 juillet 1889).

Rhône.

Morin-Pons (Henry), à Lyon, quai Saint-Clair, 15 (4 janvier 1865).

MM.

Giraud (Jean-Baptiste), conservateur du Musée archéologique de la ville de Lyon, à Lyon, rue Saint-Dominique, 15 (7 avril 1880).

Vachez (Antoine), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, place Saint-Jean, 2 (9 novembre 1887).

Condamin (le chanoine James), professeur aux Facultés libres, à Lyon, rue du Peyrat, 4 (2 avril 1890).

Buche (Joseph), professeur au lycée de Lyon (Saint-Rambert), à Lyon, rue Pierre Corneille, 5 (25 janvier 1899).

Saône-et-Loire.

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Deseilligny (Jules Pierrot-), à Autun, et à Paris, avenue Henri-Martin, 47 (14 décembre 1887).

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par Tuffé (17 juillet 1895).

Seine.

Bayet (Charles), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'enseignement primaire, à Paris, rue Gay-Lussac, 24 (2 juillet 1879).

Weiss (André), ✱, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (Gustave), ✱, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, chargé de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, rue d'Alésia, 72 (11 juin 1884).

Espérandieu (le capitaine Émile), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), attaché à la direction de la ***Revue du cercle militaire***, à Vanves, route de Clamart, 59 (29 juillet 1885).

MM.

Ruelle (Ch.-Émile), ✻, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, place du Panthéon, 6 (9 novembre 1887).

Mazerolle (Fernand), archiviste de la Monnaie, à Paris, rue Singer, 2 (16 novembre 1887).

Bouillet (l'abbé Auguste), à Paris, rue Corot, 4 (12 juin 1889).

Villenoisy (François de), attaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

Toutain (Jules), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, chargé de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, à Paris, rue de l'Université, 74 (2 décembre 1891).

Leprieur (Paul), conservateur adjoint du département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Castanier (Prosper), à Choisy-le-Roi (24 janvier 1894).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, à Alfortville, rue de l'Union, 10 (24 janvier 1894).

Eude (Émile), ingénieur architecte, à Paris, avenue d'Orléans, 8 (3 juillet 1895).

Trawinski (Florentin), chef du secrétariat des Musées nationaux, à Paris, au Musée du Louvre (8 juillet 1896).

Capitan (le docteur Louis), professeur à l'École d'anthropologie, à Paris, rue des Ursulines, 5 (6 janvier 1897).

Fougères (Gustave), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à Paris, rue d'Ulm, 6 (23 février 1898).

Expert (Henry), à Paris, boulevard Saint-Michel, 105 (1er juin 1898).

Vitry (Paul), attaché au département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École nationale des Arts décoratifs, à Paris, avenue Daumesnil, 52 (7 décembre 1898).

MM.

SELLIER (Charles), à Paris, rue Saint-Louis-en-l'Isle, 5 (4 avril 1900).

GUIMET (Émile), directeur du Musée Guimet, à Paris, avenue d'Antin, 49 (4 avril 1900).

GUSMAN (Pierre), artiste peintre, à Paris, boulevard Edgar Quinet, 22 (6 mars 1901).

KŒCHLIN (Raymond) à Paris, quai de Béthune, 32 (4 décembre 1901).

LACOMBE (Paul), à Paris, rue de Moscou, 5 (5 mars 1902).

Seine-Inférieure.

BEAUREPAIRE (Charles DE ROBILLARD DE), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département de la Seine-Inférieure, à Rouen (6 avril 1870).

ALLARD (Paul), ancien magistrat, à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

LE BRETON (Gaston), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

KERMAINGANT (Pierre-Paul LAFFLEUR DE), ✻, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102 (3 janvier 1883).

PRÉVOST (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre (6 juin 1888).

FOVILLE (Jean DE), attaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Rouen, et à Paris, rue du Regard, 5 (9 janvier 1901).

COSTA DE BEAUREGARD (le comte Olivier), au château de Sainte-Foy, par Longueville (3 avril 1901).

VESLY (Léon DE), architecte, professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, à Rouen (5 mars 1902).

Seine-et-Marne.

BORDES (l'abbé Jean-Marie), censeur du collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

MM.

Héron de Villefosse (Étienne), ✻, à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

Chantecler (Charles), agriculteur, à Limoges-Fourches, par Moissy-Cramayel (12 juillet 1899).

Ridder (André de), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, au Mée, et à Paris, avenue du Coq, 7 (8 mai 1901).

Gassies (Georges), professeur au collège de Meaux, vice-président de la Société historique et littéraire de la Brie, à Meaux, rue du Collège, 15 (5 février 1902).

Seine-et-Oise.

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, avenue de l'Opéra, 6 (10 décembre 1873).

Fourdrignier (Édouard), à Sèvres, Grande-Rue, 112 (4 juin 1879).

Caron (Émile), ✻, aux Camaldules, par Yerres, et à Paris, boulevard Haussmann, 36 (6 avril 1881).

Letaille (Joseph), à Bellevue, et à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

Thélier (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

Martin-Sabon (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

Marchéville (Marcel de), ✻, président de la Société française de numismatique, à Saint-Germain-en-Laye, et à Paris, boulevard Haussmann, 138 (7 février 1894).

Marquet de Vasselot (Jean-J.), attaché au Musée de Versailles, à Bellevue, Grande-Rue, 12 (9 janvier 1895).

Maignan (Albert), O. ✻, artiste peintre, à Saint-Prix, et à Paris, rue La Bruyère, 1 (6 mars 1895).

Dumoulin (Maurice), aux Mureaux, route d'Ecquevilly, 59 (11 décembre 1895).

Legrand (Maxime), à Étampes (10 janvier 1900).

Rey (Auguste), à Saint-Prix, et à Paris, rue Sainte-Cécile, 8 (4 avril 1900).

MM.

Dufour (A.), bibliothécaire de la ville de Corbeil, à Corbeil (6 juin 1900).

Guiffrey (Jean), attaché au département des peintures et dessins du Musée du Louvre, à Saint-Cyr, villa Saint-Jean, et à Paris, avenue des Gobelins, 42 (6 février 1901).

Sèvres (Deux-).

Piet-Lataudrie (Charles), à Niort, et à Paris, avenue de Messine, 14 (2 décembre 1885).

Somme.

Janvier (Auguste), à Amiens, boulevard du Mail, 73 (5 décembre 1877).

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Guerlin (Robert), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Saint-Louis, 30 (3 février 1892).

Macqueron (Henri), à Abbeville (7 novembre 1900).

Boulanger (C.), ✻, à Péronne (9 janvier 1901).

Tarn-et-Garonne.

Bruston (Charles), ✻, doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37 (7 mars 1894).

Vendée.

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

MM.

FARCINET (Charles), O. ✻, ancien chef du personnel au ministère de l'Intérieur, à la Roche-sur-Yon, et à Paris, rue de la Néva, 3 (7 décembre 1892).

Vienne.

LA CROIX (le R. P. Camille DE), ✻, conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

COMBES (Camille), avocat, au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes, et à Paris, rue Vignon, 21 (9 novembre 1887).

GINOT (Émile), bibliothécaire archiviste de la ville de Poitiers, à Poitiers, rue de la Tranchée, 16 (3 janvier 1900).

MARAIS (le lieutenant-colonel L.), directeur de l'École d'artillerie, à Poitiers (5 mars 1902).

Vienne (Haute-).

FAGE (René), avocat, à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Yonne.

JULLIOT (Gustave), conservateur du Musée archéologique de Sens, à Sens (7 février 1872).

PETIT (Ernest), ✻, conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par l'Isle-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

ROY (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château du Chesnoy, par Sens, et à Paris, rue de Bellechasse, 31 (2 décembre 1891).

LUCAS (Charles), architecte, à Champigny-sur-Yonne, et à Paris, rue de Dunkerque, 23 (2 juin 1897).

Algérie et Tunisie.

BLANC (Édouard), à Tunis, et à Paris, rue de Varenne, 52 (6 mars 1890).

MM.

Gauckler (Paul), ✳, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Tunis, rue des Selliers, 66 (11 janvier 1893).

L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), à Sfax (11 janvier 1893).

Anselme de Puisaye (le marquis Jules d'), à Tunis, Sidi el Benna, 32 (10 avril 1895).

Delattre (Le R. P. Alfred-Louis), ✳, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), chapelain de Saint-Louis, à Carthage (11 décembre 1895).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue de l'Assomption, 66 (5 décembre 1877).

Sorlin-Dorigny (Albert), à Constantinople, rue Asmali-Mesdjid, 17, Péra, et à Fontenay-aux-Roses, avenue de la Demi-Lune, 7 (1er juin 1881).

Saige (Gustave), ✳, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais de Monaco, à Monaco (1er mars 1882).

Laigue (Louis de), ✳, consul général de France à Trieste (Autriche-Hongrie) (5 décembre 1883).

La Martinière (Henri-P. de), ✳, consul général, secrétaire à la légation de France au Maroc, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Tanger, et à Paris, rue de Saint-Pétersbourg, 28 (19 juin 1889).

Fleury (le comte Louis de), à la Kempa, par Lomzo, gouvernement de Grodno (Russie) (5 mars 1890).

Durighello (Ange), à Beyrouth (Syrie) (10 janvier 1894).

MM.

Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), de l'ordre des Frères Prêcheurs, au couvent de Saint-Étienne, à Jérusalem (6 mars 1895).

Germer-Durand (le R. P. Joseph), prieur des Assomptionnistes, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Séjourné (le R. P. Paul M.), de l'ordre des Frères Prêcheurs, prieur du couvent de Saint-Étienne, supérieur de l'École biblique, à Jérusalem, (11 décembre 1895).

Morin (le R. dom Germain), de l'ordre des Bénédictins, à l'abbaye de Maredsous (Belgique) (13 mai 1896).

Rouvier (le docteur Jules), professeur à la Faculté de médecine de Beyrouth, à Beyrouth (Syrie) (28 juillet 1897).

Gaudin (Paul), directeur de la Compagnie des chemins de fer de Smyrne-Cassaba, à Smyrne (12 juillet 1899).

Degrand (A.), consul de France à Philippopoli (Bulgarie) (7 novembre 1900).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), à Berlin, S. W., Yorkstrasse, 14 (1er décembre 1886).

Helbig (Wolfgang), voir p. 9.

Hirschfeld (Otto), voir p. 9.

Plath (le Dr Konrad), à Berlin, S. W., Anhaltstrasse, 7 (5 juin 1895).

Autriche-Hongrie.

Sickel (le chevalier Th. von), voir p. 9.

Benndorf (Otto), voir p. 9.

Belgique.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

MM.

Dognée (Eugène-M.-O.), ✱, à Liège, place des Carmes, 20 (6 juin 1867).

Helbig (Jules), directeur de la ***Revue de l'Art chrétien***, à Liège, rue de Joie, 16 (2 mai 1883).

Cloquet (Louis), professeur à l'Université, à Gand, rue Saint-Pierre, 2 (3 décembre 1884).

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Witte (Alphonse de), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 49 (3 avril 1889).

Soil (Eugène), membre de la Commission royale des monuments, juge au tribunal civil, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

Destrée (Joseph), conservateur du Musée des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles (20 avril 1898).

Donnet (Fernand), secrétaire de l'Académie royale d'archéologie, à Anvers, rue du Transvaal, 53 ((4 avril 1900).

Danemark.

Schmidt (le professeur Valdemar), ✱, à Copenhague, Musées royaux, Prindsens Palais (3 juin 1868).

Olrik (le Dr Hans), inspecteur général des écoles du Danemark, directeur de l'École normale supérieure, à Copenhague, Gothersgade, 175 (6 février 1895).

Espagne.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Soriano y Tomba (Ramón de), à Barcelone, Petritxol, 3 (19 novembre 1879).

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal de Séville, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de la même ville, à Séville, Gravina, 27 (6 avril 1898).

Albe (la duchesse de Berwick et d'), voir p. 9.

Grande-Bretagne et Irlande.

MM.

Lewis (Bunnell), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Cork (Irlande), Queen's College (7 mars 1883).

Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), aide de camp de S. M. le Roi, à Londres, Green Street, 40, Park Lane, et au château de Wildeck, Argovie (Suisse) (10 décembre 1884).

Evans (Arthur-John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum à Oxford, à Youlbury, près Abingdon (8 avril 1891).

Headlam (le Rev. Arthur-C.), à Welwyn, Herts (5 février 1896).

Thompson (H.-Yates), à Londres W., Portman Square, 19 (3 janvier 1900).

Seltman (E. J.), à Kinghoe, Great Berkhamsted, Herts (3 juillet 1901).

Grèce.

Carapanos (Constantin), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), ancien ministre, à Athènes (10 avril 1878).

Italie.

Ferrero (Ermanno), voir p. 9.

Lovatelli (la comtesse), voir p. 9.

Norvège.

Unger (Charles-Richard), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Russie.

Ouvaroff (la comtesse), voir p. 9.

MM.

BOBRINSKOY (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), ✻, président de la Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

Suisse.

FAZY (Henry), professeur d'histoire à l'Université, à Genève, boulevard Helvétique, 24 (4 février 1863).

GEYMÜLLER (le baron Henry DE), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Baden-Baden (Allemagne), Louisenstrasse, 3 (6 février 1884).

BRIQUET (Charles-Moïse), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

NAËF (Albert), architecte, à Corseaux-sur-Vevey (Vaud) (16 novembre 1892).

MOULIN (Franki), à Toulon (Var), boulevard de Strasbourg, 42 (3 avril 1901).

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

ET ÉTRANGERS

Au 8 Avril 1902.

MM.

ALBE (la duchesse DE BERWICK ET D'), Espagne.
ALLARD (Paul), Seine-Inférieure.
AMARDEL (Gabriel), Aude.
AMTMANN (Théodore), Gironde.
ANSELME DE PUISAYE (le marquis Jules D'), Tunisie.
ARBAUMONT (Jules D'), Côte-d'Or.
ARNAULDET (Pierre), Seine.
AUBERTIN (Charles), Côte-d'Or.
AUDOLLENT (Auguste), Puy-de-Dôme.
AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, Morbihan.

BABEAU (Albert), Aube.
BARAS (Albert), Charente-Inférieure.
BARRIÈRE-FLAVY (Casimir), Haute-Garonne.
BATIFFOL (Mgr Pierre), Haute-Garonne.
BAYET (Charles), Seine.
BEAUCORPS (le baron Adalbert DE), Charente-Inférieure.
BEAUCOURT (le marquis DE), Calvados.
BEAUMONT (le comte Charles DE), Indre-et-Loire.
BEAUREPAIRE (Charles DE ROBILLARD DE), Seine-Inférieure.
BEAUVOIS (Eugène), Côte-d'Or.
BENNDORF (Otto), Autriche.
BERTHELÉ (Joseph), Hérault.
BERTRAND DE BROUSSILLON (Arthur), Sarthe.

MM.

Besnier (Maurice), Calvados.
Bizot (Ernest), Isère.
Blanc (Édouard), Tunisie.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Bloch (Gustave), Seine.
Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), Russie.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonnault (le baron de), Oise.
Bordeaux (Paul), Oise.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Bossard (l'abbé), Ille-et-Vilaine.
Bouillet (l'abbé), Seine.
Boulanger (C.), Somme.
Boutry (Léon), Orne.
Boyé (Marius), Morbihan.
Braquehaye (Charles), Gironde.
Brassart (Éleuthère), Loire.
Brémond d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brune (l'abbé Paul), Jura.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Brutails (Auguste), Gironde.
Buche (Joseph), Rhône.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), Oise.
Capitan (le docteur Louis), Seine.
Carapanos (Constantin), Grèce.
Caron (Emile), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (Mgr Jules de), Pyrénées-Orientales.
Carton (le docteur Louis), Nord.
Casati (Charles), Loiret.
Castanier (Prosper), Seine.
Castellane (le comte Henri de), Maine-et-Loire.
Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Cessac (le comte Jean de), Creuse.
Champoiseau (Charles), Bouches-du-Rhône.

MM.

Chantecler (Charles), Seine-et-Marne.
Chapot (Victor), Isère.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chatel (Eugène), Jura.
Chauvet (Gustave), Charente.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clerc (Michel), Bouches-du-Rhône.
Clerval (l'abbé), Eure-et-Loir.
Cloquet (Louis), Belgique.
Combes (Camille), Vienne.
Condamin (le chanoine James), Rhône.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Costa de Beauregard (le comte Olivier), Seine-Inférieure.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Coutil (Léon), Eure.
Creusot (F.), Indre.
Croizier (le marquis de), Basses-Pyrénées.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Dangibeaud (Charles), Charente-Inférieure.
Daupeley (Gustave), Eure-et-Loir.
Déchelette (Joseph), Loire.
Degrand (A.), Bulgarie.
Delachenal (Roland), Isère.
Delamain (Philippe), Charente.
Delaville-Le Roulx (Joseph), Indre-et-Loire.
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), Tunisie.
Demaison (Louis), Marne.
Deseilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Des Méloizes (le marquis Albert), Cher.
Des Robert (Ferdinand), Meurthe-et-Moselle.
Destrée (Joseph), Belgique.
Dieudonné (Adolphe), Ardennes.

MM.

Dognée (Eugène), Belgique.
Donnet (Fernand), Belgique.
Douais (Mgr Célestin), Oise.
Du Chatellier (Paul), Finistère.
Dufour (A.), Seine-et-Oise.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Du Lac (Jules), Oise.
Dumoulin (Maurice), Seine-et-Oise.
Dumuÿs (Léon), Loiret.
Durand-Gréville (Émile-Alix), Maine-et-Loire.
Durighello (Ange), Turquie d'Asie.
Duruflé (Gustave), Orne.
Du Teil (le baron Joseph), Nord.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (Clément), Doubs.

Engel (Arthur), Suisse.
Espérandieu (le capitaine Émile), Seine.
Essling (le prince d'), Alpes-Maritimes.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.
Expert (Henry), Seine.

Fage (René), Haute-Vienne.
Farcinet (Charles), Vendée.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Faulquier (Bernard), Nièvre.
Fayolle (le marquis Gérard de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Ferrero (Ermanno), Italie.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte Louis de), Russie.
Fougères (Gustave), Seine.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Fournier (Paul), Isère.
Foville (Jean de), Seine-Inférieure.

MM.

Frossard (Charles), Hautes-Pyrénées.

Gassier (Georges), Seine-et-Marne.
Gauckler (Paul), Tunisie.
Gaudin (Paul), Turquie d'Asie.
Gauthier (Gaston), Nièvre.
Gauthier (Jules), Doubs.
Gérin-Ricard (Henry de), Bouches-du-Rhône.
Germain (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Germer-Durand (le R. P. Joseph), Turquie d'Asie.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Geymüller (le baron Henry de), Suisse.
Gillet (Horace), Haute-Marne.
Ginot (Émile), Vienne.
Giraud (Jean-Baptiste), Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godet (l'abbé Henri), Orne.
Gonnard (Henri), Loire.
Gosset (Alphonse), Marne.
Goy (Pierre de), Cher.
Grand (Roger), Cantal.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé Alphonse), Jura.
Guiffrey (Jean), Seine-et-Oise.
Guilhou (Ernest), Basses-Pyrénées.
Guimet (Émile), Seine.
Gusman (Pierre), Seine.
Guyencourt (Robert de), Somme.

Headlam (le Rev. Arthur-C.), Grande-Bretagne.
Helbig (Jules), Belgique.
Helbig (Wolfgang), Allemagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.

MM.

Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Janvier (Auguste), Somme.
Jobard (Paul), Côte-d'Or.
Join-Lambert (Arthur), Eure.
Joubin (André), Hérault.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.
Jullian (Camille), Gironde.
Julliot (Gustave), Yonne.

Kergorlay (le comte Florian de), Oise.
Kermaingant (P. Laffleur de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.
Kœchlin (Raymond), Seine.

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), Gers.
Lacombe (Paul), Seine.
La Croix (le R. P. Camille de), Vienne.
Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), Turquie d'Asie.
Laigue (Louis de), Autriche-Hongrie.
La Martinière (Henri de), Maroc.
La Mazelière (le marquis de), Hautes-Alpes.
Lanore (Maurice), Gironde.
La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), Drôme.
Lauzun (Philippe), Gers.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Le Clert (Louis), Aube.
Legrand (Maxime), Seine-et-Oise.
Lejay (l'abbé Paul), Côte-d'Or.
Lemaire (Arthur), Basses-Pyrénées.
Leprieur (Paul), Seine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), Tunisie.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.

MM.

Lewis (Bunnell), Irlande.
Lhomel (le comte Georges de), Pas-de-Calais.
Liebbe (Elias), Ardennes.
Loisne (le comte Auguste Menche de), Pas-de-Calais.
Louis-Lucas (Paul), Côte-d'Or.
Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), Italie.
Lucas (Charles), Yonne.
Luçay (le comte Hélion de), Oise.
Lucot (le chanoine Paul), Marne.

Macqueron (Henri), Somme.
Maignan (Albert), Seine-et-Oise.
Male (Émile), Allier.
Manteyer (Georges de), Hautes-Alpes.
Marais (le lieutenant-colonel L.), Vienne.
Marcel (le chanoine Louis), Haute-Marne.
Marchand (l'abbé Frédéric), Ain.
Marchéville (Marcel de), Seine-et-Oise.
Mareuse (Edgar), Gironde.
Marignan (Albert), Gard.
Marquet de Vasselot (Jean-J.), Seine-et-Oise.
Marsaux (le chanoine Léopold), Oise.
Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Maurice (Jules), Nord.
Mazerolle (Fernand), Seine.
Meller (Pierre), Gironde.
Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), Sarthe.
Millard (l'abbé Aristide), Marne.
Millon (Henry), Côte-d'Or.
Mirot (Léon), Nièvre.
Monnecove (Félix Le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (Henri de), Charente.
Montille (Léonce de), Côte-d'Or.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé Louis), Côte-d'Or.
Morin (dom Germain), Belgique.

MM.

Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Moulin (Franki), Suisse.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Noguès (l'abbé Jules L.-M.), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.

Olrik (le Dr Hans), Danemark.
Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagart d'Hermansart (Émile), Pas-de-Calais.
Paris (Pierre), Gironde.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Pélissier (Léon), Hérault.
Perdrizet (Paul), Meurthe-et-Moselle.
Perrin (l'abbé Élie), Doubs.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), Allemagne.
Piet-Lataudrie (Charles), Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Ardennes.
Pilloy (Jules), Aisne.
Planté (Adrien), Basses-Pyrénées.
Plath (le Dr Konrad), Allemagne.
Poinssot (Louis), Côte-d'Or.
Porée (le chanoine Adolphe), Eure.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Poujol de Fréchencourt (Fernand), Somme.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.

Quarré-Reybourbon (Louis), Nord.
Quilgars (Henry), Loire-Inférieure.

Rainaud (Armand), Calvados.
Regnier (Louis), Eure.

MM.

Rey (Auguste), Seine-et-Oise.
Rey (Ferdinand), Côte-d'Or.
Reymond (Marcel), Isère.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ridder (André de), Seine-et-Marne.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), Grande-Bretagne.
Rochemonteix (Adolphe de), Cantal.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Roserot (Alphonse), Haute-Marne.
Rousset (Louis), Gard.
Rouvier (le docteur Jules), Syrie.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.

Saige (Gustave), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Saint-Pulgent (A. de), Loire.
Saint-Venant (Julien de), Nièvre.
Sarriau (Henri), Nièvre.
Schmidt (le professeur Valdemar), Danemark.
Séjourné (le R. P. Paul-M.), Turquie d'Asie.
Sellier (Charles), Seine.
Seltman (E. J.), Angleterre.
Serbat (Louis), Nord.
Sickel (le chevalier Theodor von), Autriche.
Soil (Eugène), Belgique.
Soriano y Tomba (Ramón de), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Turquie.
Souchon (Joseph), Aisne.
Storelli (André), Loir-et-Cher.
Swarte (Victor de), Nord.

Tausserat (Alexandre), Marne.

MM.

THÉLIER (Ernest), Seine-et-Oise.
THIOLLIER (Félix), Loire.
THOLIN (Georges), Finistère.
THOMPSON (H.-Yates), Grande-Bretagne.
TOUTAIN (Jules), Seine.
TRAVERS (Émile), Calvados.
TRAWINSKI (Florentin), Seine.

UNGER (Charles-Richard), Norvège.

VACHEZ (Antoine), Rhône.
VAILLANT (Victor), Pas-de-Calais.
VALLENTIN (Ludovic), Drôme.
VALLENTIN (Roger), Ardèche.
VALLETTE (René), Vendée.
VALTON (Prosper), Oise.
VAN DER STRATEN-PONTHOZ (le comte François), Belgique.
VAUVILLÉ (Octave), Aisne.
VERNET (Gustave), Meurthe-et-Moselle.
VESLY (Léon DE), Seine-Inférieure.
VIALETTES (le chanoine Ludovic), Aveyron.
VIENNE (Maurice MATHIEU DE), Meurthe-et-Moselle.
VILLENOISY (François DE), Seine.
VINCENT (le docteur Henri), Ardennes.
VITALIS (Alexandre), Hérault.
VITRY (Paul), Seine.

WEISS (André), Seine.
WITTE (Alphonse DE), Belgique.

ZEILLER (Jacques), Basses-Pyrénées.

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

AIN, *Bourg*, Société d'émulation.
AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation de l'Allier.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
AVEYRON, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
BELFORT (Territoire de). Société belfortaine d'émulation.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.
CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.
— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

CHER, *Bourges*. Société historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.
CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
— — Académie de Dijon.
— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.
CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.
CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.
DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— *Montbéliard*. Société d'émulation.
DRÔME, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.
— *Romans*. Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
— *Châteaudun*. Société dunoise.
GARD, *Nîmes*. Académie de Nîmes.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.
GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de la Gironde.
— — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.
HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.
ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.
INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique de Touraine.
ISÈRE, *Grenoble*. Académie delphinale.
— — Société de statistique, des sciences naturelles et arts du département.
LANDES, *Dax*. Société de Borda.
LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.
LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.
LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.
LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.
LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.
MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.
MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.
— *Reims*. Académie de Reims.
MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.
MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.
MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.
NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.
OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.
— *Compiègne*. Société historique.
PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
— *Tarare*. Société scientifique et littéraire.
SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
SAVOIE, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société florimontane.
SEINE, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
— — Société d'anthropologie.
SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société historique et archéologique du Gâtinais.
SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— — Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de statistique.
SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie d'Amiens.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
TARN-ET-GARONNE, *Montauban*. Société archéologique.
VAR, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
— — Académie du Var.
VAUCLUSE, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
VENDÉE, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
YONNE, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.
ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Bône*. Académie d'Hippône.
— *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.

Sociétés étrangères.

ALLEMAGNE. *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.

ALLEMAGNE. *Iéna.* Verein für thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Trèves.* Gesellschaft für nützliche Forschungen.
— *Wiesbaden.* Verein für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.

ALSACE-LORRAINE. *Colmar.* Société d'histoire naturelle.
— *Metz.* Académie de Metz.
— *Mulhouse.* Société industrielle.
— *Strasbourg.* Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

AUTRICHE-HONGRIE. *Agram.* Société archéologique.
— *Buda-Pest.* Az archæologiai bizottság (Société archéologique de Hongrie).
— *Cracovie.* Académie des sciences (Commission d'histoire de l'art).
— *Graz.* Historischer Verein für Steiermark.
— *Knin.* Société archéologique.
— *Prague.* Société archéologique de la Bohême.
— *Spalato.* Rédaction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Vienne.* Akademischer Verein deutscher Historiker.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.
— — K. Central-Commission für Kunst und historische Denkmäler.
— — Œsterreichisches archaeologisches Institut.

BELGIQUE. *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Société d'archéologie.
— — Société des Bollandistes.

BELGIQUE. *Bruxelles.* Société royale de numismatique.
— *Gand.* Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
— — Cercle historique et archéologique.
— *Liège.* Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur.* Société archéologique.
DANEMARK. *Copenhague.* Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).
— *Odensee.* Fyens Stifts litterære Selskab (Société littéraire de Fionie).
ÉGYPTE. *Le Caire.* Comité de conservation des monuments de l'art arabe.
ESPAGNE. *Madrid.* Académie royale de l'Histoire.
— — Sociedad española de excursiones.
— — Revista de archivos bebliotecas y museos.
ÉTATS-UNIS. *Baltimore.* Johns Hopkins University.
— *Boston.* American Antiquarian Society.
— *Cambridge.* Archæological Institute of America.
— *Chicago.* Académie des sciences.
— *Philadelphie.* American philosophical Society.
— *Topeka.* Kansas State historical Society.
— *Urbana.* Ohio historical and philosophical Society.
— *Washington.* Bureau of Ethnology.
— — Smithsonian Institution.
GRANDE-BRETAGNE. *Londres.* Society of Antiquaries of London.
— — Society of Biblical Archæology.
— *Cambridge.* Cambridge Antiquarian Society.
— *Edimbourg.* Royal Society of Edinburgh.
— — Society of Antiquaries of Scotland.
— *Jersey.* Société jersiaise.

ITALIE. *Rome.* Reale Accademia dei Lincei.
— *Rome.* Istituto archeologico.
— *Bologne.* Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.
— *Foligno.* Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.
— *Milan.* Società storica lombarda.
— *Modène.* Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.
— *Turin.* Reale Accademia delle scienze.
LUXEMBOURG. *Luxembourg.* Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.
NOUVELLE-ÉCOSSE. *Halifax.* Nova-Scotian Institute of science.
PAYS-BAS. *Leeuwarden.* Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkunde (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).
PORTUGAL. *Lisbonne.* Museu ethnographico portuguès.
RUSSIE. *Saint-Pétersbourg.* Commission impériale archéologique.
— *Ékaterinebourg.* Société ouralienne des amis des sciences.
— *Helsingfors.* Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks (Société archéologique finlandaise).
— *Moscou.* Société impériale archéologique.
SUÈDE. *Stockholm.* Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).
SUISSE. *Bâle.* Historische und antiquarische Gesellschaft.
— *Genève.* Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne.* Société d'histoire de la Suisse romande.
— *Lucerne.* Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.
— *Zürich.* Antiquarische Gesellschaft.
— — Musée national suisse.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

MAXIMIN DELOCHE

Membre honoraire de la Société nationale des Antiquaires de France

(1817-1900)

Par M. Paul MONCEAUX, membre résidant.

(Lecture faite à la séance du 19 février 1902.)

Messieurs,

J'ai peu connu M. Deloche, et seulement dans ses dernières années. Cependant, un jour, j'eus avec lui une longue conversation, qui dura bien deux heures; c'est-à-dire que je l'écoutai pendant deux heures. Il voulait sans doute me confesser; c'est lui qui se confessa. Je ne me doutais guère alors, — et il se doutait encore moins, — que j'aurais à écrire sur lui une notice. C'est donc bien sans le vouloir que nous y avons collaboré.

I.

C'était par une matinée d'hiver, grise et brumeuse; M. Deloche était souffrant, et donc, par exception, d'assez méchante humeur. Nous nous regardions d'un œil curieux, lui sous ses paupières à demi baissées, moi sous mon lorgnon. Jusque-là, je l'avais seulement entrevu dans quelques séances de l'Académie; pour la première fois, je pouvais l'observer de près. Je voyais un petit homme sec, tout vêtu de noir, encore vert, mais grelottant, rhumatisant, un peu hautain

sous sa calotte de velours. A vrai dire, nous nous sentions d'abord presque étrangers l'un à l'autre. Je n'étais pas du Limousin, et je ne m'étais jamais aventuré chez les Mérovingiens. J'avais bien feuilleté quelques ouvrages ou articles de M. Deloche, mais je ne connaissais réellement que ses mémoires sur les anneaux; et l'on ne peut toujours parler des anneaux, même antiques.

On se rabattit sur le temps; comme j'arrivais de Grèce et d'Afrique, j'évoquai d'un mot le soleil d'Athènes et de Carthage. Aussitôt la température s'éleva de plusieurs degrés. Je vis mon interlocuteur se redresser, ses yeux pétiller sous ses paupières tout à coup relevées, et un sourire éclaira sa physionomie. La communication venait de s'établir. Debout devant sa cheminée, M. Deloche me conta quelques souvenirs d'Algérie, du temps où il y était fonctionnaire et où il y avait senti, disait-il, s'éveiller sa vocation d'archéologue. Puis il me ramena en Grèce, c'est-à-dire à la musique.

Dès lors, il ne fut plus question que de musique. Je dus raconter tout ce que je savais sur les notations musicales récemment trouvées à Delphes, sur les derniers travaux des hellénistes musicographes. Ensuite, je n'eus plus qu'à écouter. M. Deloche s'animait de plus en plus, il élevait le ton, gesticulait, grandissait, rajeunissait sous mes yeux. D'une parole enthousiaste, avec une verve presque gasconne, il m'exposait ses idées sur la musique ancienne ou la musique moderne. Et je m'étonnais un peu de voir apparaître un apôtre des belles harmonies dans ce minutieux archéologue et ce sévère historien de la vie provinciale.

J'eus bientôt la clef de l'énigme. Maintenant, M. Deloche me parlait de lui-même, de sa vocation manquée. Il était né musicien, et, dès l'enfance, avait rêvé du Conservatoire. La vie en avait décidé autrement. Il avait trouvé sa voie d'un autre côté; mais, à quatre-vingts ans, il ne pouvait se pardonner d'avoir été infidèle à la musique. — Je n'essayai point de le consoler ni de l'absoudre. Mais, rien qu'en l'écoutant, j'avais conquis ses bonnes grâces. Et, quand je le quittai, c'est en l'honneur de la musique qu'il me serra chaudement la main.

Depuis, en étudiant son œuvre pour cette notice, j'ai pu constater qu'il n'avait pas été si infidèle à son art de prédilection. Pendant les premières années de sa carrière administrative, il a été plus qu'un amateur; et, longtemps, ses seules publications furent des compositions musicales. Ce goût et cette aptitude étaient, chez lui, presque héréditaires. Son père, qui avait la passion de la guitare et qui avait étudié la technique de son art, lui enseigna dès l'enfance les principes de la composition. Un de ses cousins, qui porte le même nom, mais sous le pseudonyme de *Campocasso,* a dirigé l'Opéra-Populaire. De 1839 à 1846, votre futur confrère profitait des loisirs que lui laissaient ses fonctions au ministère des Travaux publics pour fréquenter assidûment les concerts et les théâtres. Il devint critique musical, se lia avec Ambroise Thomas et Gounod. Il publia, en 1844, une *Notice musicale sur Renaud de Vilback,* où il proclamait son admiration pour Mozart, pour Rossini, et sa prédilection pour l'orgue.

En même temps qu'il suivait le mouvement musical, il y contribuait pour son compte. Pendant quelques années, il fut un des jeunes compositeurs à la mode. Il écrivit la musique de nombreuses romances et ballades d'allure romantique, des mélodies, des chansonnettes, même une féerie. Plusieurs de ces morceaux ont été réunis dans son Album de 1843. Quelques-uns ont eu l'honneur d'une réimpression : ils ont été insérés bien plus tard, en 1868, dans la collection intitulée : *La Muse des cafés-concerts.*

Ce dévot de la musique faillit en être le martyr. C'est que le triomphateur des cafés-concerts et des salons était aussi un fonctionnaire. Les administrations n'aiment guère qu'on ait du talent, ni surtout qu'on le montre hors de chez elles. Les bureaux enviaient les succès profanes de M. Deloche. Un de ses chefs, qui, sans doute, ne goûtait pas sa musique, le prenait souvent à partie et lui reprochait aigrement de ne point se consacrer tout entier à ses fonctions. Vous savez, Messieurs, que la patience était la moindre vertu de votre confrère. Bref, c'est beaucoup à cause de ces tracasseries qu'il donna sa démission et partit pour l'Algérie. — Mais

voyez le singulier enchaînement des choses humaines. M. Deloche s'éloigna de Paris pour ne pas renoncer à la musique; or, c'est depuis ce coup de tête musical qu'il cessa de composer, ou, du moins, de publier ses compositions. Cette rupture de 1846 devait le rattacher plus étroitement à l'administration et, indirectement, le tourner vers les études historiques. On peut dire, sans paradoxe aucun, que le dévouement à la musique a fait de lui un archéologue.

Ne croyez pas, d'ailleurs, qu'il ait jamais renié son art favori. Certains artistes ont pour leur dieu une adoration si jalouse qu'ils interdisent aux profanes l'accès de leurs autels et se refusent à laisser voir leurs œuvres. M. Deloche ne poussait pas si loin cet exclusivisme. Il cessa de publier; mais, jusqu'à la fin de sa vie, il continua de composer pour son entourage intime comme pour lui-même. Il aimait surtout à recueillir, adapter et chanter, en s'accompagnant au piano, les mélodies populaires du Limousin. C'était encore une façon de compléter ses travaux historiques, d'éclairer le passé de son pays natal. On raconte même qu'il eut pour une de ces chansons populaires une haute ambition. C'était en 1867. Ambroise Thomas achevait son *Hamlet* et cherchait pour son quatrième acte une mélodie que devait chanter Ophélie. M. Deloche lui proposa *La tant belle Lisette*, légende limousine. Et, jusqu'au dernier moment, l'on put croire que la limousine l'emporterait sur la norvégienne.

Messieurs, c'est peut-être assez parler musique. M. Deloche ne m'en aurait pas voulu, j'en suis sûr, d'avoir rappelé d'abord ses goûts et ses succès d'artiste. Mais, après tout, ce n'est pas comme musicien qu'il fut élu jadis membre de la Société des Antiquaires de France. Ce n'est pas non plus comme fonctionnaire. Et, pourtant, il est nécessaire encore de le suivre un peu dans sa carrière administrative avant d'étudier l'archéologue et l'historien. Dans ces domaines si divers, je m'excuse d'avance si, pour cause d'incompétence, j'évite parfois de toucher au vif des questions[1].

1. J'adresse ici tous mes remerciements à notre confrère M. Stein, qui a eu l'obligeance de mettre à ma disposition sa très complète

II.

On aurait bien étonné M. Deloche si on lui avait fait observer qu'après tout il n'était qu'à moitié Limousin. Il aurait été forcé pourtant de s'incliner devant les faits. Sans doute, il était né au *pays*, et il était déjà du *pays* par sa mère, qui était fille du conventionnel Lanot. Mais son père était Champenois, et ce détail ne surprendra pas ceux qui se rappellent la bonhomie narquoise de votre confrère. Deloche le père était originaire de Charleville ; il avait pris part aux campagnes de l'Empire et s'était trouvé en 1812 au passage de la Bérésina. Rentré en France, on l'avait envoyé comme garde d'artillerie à la manufacture d'armes de Tulle. Il s'était fixé dans cette ville et y avait épousé en secondes noces Mlle Lanot. Il était logé à la manufacture, un ancien couvent des Récollets, qui avait été ensuite une prison et qui est aujourd'hui une caserne. C'est là que naquit Maximin Deloche, le 27 octobre 1817. Il avait un frère, son aîné de deux ans, Gustave Deloche, qui fut préfet, puis directeur des asiles du Vésinet et de Vincennes. La famille appartenait à la bonne bourgeoisie locale. Elle avait aussi des goûts artistes et des relations dans le monde parisien; elle était apparentée aux peintres de la dynastie des Leloir et à Henri Meilhac, l'auteur dramatique.

Maximin Deloche fit de bonnes études au collège de Tulle. D'après le témoignage de ses camarades, c'était un brillant élève, intelligent, ordonné, très laborieux. Il avait déjà la curiosité d'esprit, une grande ardeur au travail et des aptitudes très variées. Comme on l'avait apprécié jadis dans son

Bibliographie de M. Maximin Deloche, et à M. Derenbourg, membre de l'Institut, qui, chargé lui-même d'un travail analogue sur son prédécesseur à l'Académie des Inscriptions, a bien voulu me communiquer les bonnes feuilles, puis le tirage à part, de sa *Notice sur la vie et les travaux de M. Maximin Deloche* (lue à l'Institut dans la séance du 29 novembre 1901). Dans cette savante et intéressante *Notice*, j'ai trouvé bien des renseignements, dont j'ai fait mon profit, notamment sur la carrière administrative de M. Deloche.

vieux collège, il en conserva toujours un souvenir attendri. Bien longtemps après, en 1893, dans une lettre qui fut lue à un banquet de l'association des anciens élèves de Tulle, il écrivait : « Le collège est mieux qu'une hôtellerie de passage ou qu'un manège organisé pour l'entraînement des esprits ; c'est une autre patrie, la patrie intellectuelle[1]. »

Une fois bachelier, à dix-sept ans, Maximin Deloche partit pour Toulouse, où il fit son droit. Il soutint sa thèse de licence dans l'été de 1836. L'année suivante, sa famille l'envoya à Bordeaux, auprès d'un de ses parents, M. Lacoste, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre, et ami de Dufaure. Le jeune licencié entra dans une étude d'avoué, et se fit inscrire en même temps au barreau comme avocat stagiaire. C'est là que la fortune vint le surprendre deux ans plus tard. Un jour, M. Dufaure vint plaider à Bordeaux. L'avocat de la partie adverse se trouvant malade, Maximin Deloche le remplaça au pied-levé; et il se tira si habilement d'affaire que son adversaire en fut frappé. Dufaure ne devait pas oublier le neveu de son ami Lacoste, ce jeune stagiaire qui parlait si bien. Nommé ministre des Travaux publics quelque temps après, dans le cabinet Soult (mai 1839), il fit venir de Bordeaux son protégé, et le fit entrer comme rédacteur dans ses bureaux, à la direction des Mines (octobre 1839). — Premier exemple de ces caprices de fortune qui devaient mettre tant d'imprévu dans la carrière de M. Deloche : il devient Parisien à la suite d'un incident qui semblait devoir le fixer à Bordeaux, et il entre aux Travaux publics pour un succès d'avocat.

Dans ce bureau de ministère, son avenir semblait tout tracé d'avance; il n'avait qu'à se laisser porter tout doucement, de degré en degré, jusqu'à l'un des sommets plus ou moins élevés de la hiérarchie administrative. En effet, il était déjà sous-chef en février 1844. Mais Dufaure avait

1. *Lettre* de M. Deloche à M. Émile Fage, écrite à la fin de 1893 et lue au banquet de l'Association des anciens élèves du collège et lycée de Tulle le 4 janvier 1894; citée par M. Derenbourg, *Notice*, p. 7.

compté sans la musique, et aussi sans la nostalgie du soleil, sans l'appel des lointains horizons. Je ne sais si le soleil de Tulle est beaucoup plus brillant que celui de Paris. Toujours est-il qu'en 1844, dans sa *Notice sur Renaud de Vilback*, M. Deloche lançait l'anathème contre « l'éternel brouillard » où se mouvaient les ombres parisiennes. Séduction des pays ensoleillés et des mystères de l'Afrique, fidélité à son art, querelles avec des chefs ennemis de sa musique, peut-être impatience d'un plus haut grade, tout cela remua si bien l'âme de M. Deloche que, le 8 mai 1846, il donna sa démission.

Il est vrai que, depuis le 5 mai, il avait monté d'un grade, en Algérie. On réorganisait alors, une fois de plus, notre belle colonie d'Afrique, dont le grand, peut-être l'unique, malheur est d'avoir été trop souvent réorganisée. On venait de créer à Alger une nouvelle direction des Travaux publics; et, le 5 mai 1846, M. Deloche avait été nommé chef du bureau des Ponts et Chaussées et des Mines. On ne sait ce qu'en pensa au ministère ce terrible chef, qui n'aimait pas la musique.

La carrière algérienne de M. Deloche n'a pas été bien longue : quatre ans au plus. Mais elle a été accidentée, comme toute l'existence de l'Algérie à cette époque. Le chef du bureau des Ponts et Chaussées et des Mines avait à peine eu le temps de s'installer dans Alger et de regarder par ses fenêtres, quand il apprit la suppression de son emploi, à la suite d'un nouveau remaniement. Il fut donc transféré à Constantine, comme chef du bureau des Travaux publics, de l'Agriculture et de la Colonisation. Il commençait à s'orienter dans les rues de Constantine, quand on le délégua à Bône, avec un titre de sous-directeur et des fonctions assez vagues. Il se demandait encore de quoi il était chargé, quand on le rappela à Constantine, pour y remplir le rôle de secrétaire général à la Direction des Affaires civiles. C'était le 26 mai 1848. Le 9 décembre de la même année, il devint conseiller de Direction. Le 8 février 1849, on le nomma conseiller de préfecture, faisant fonction de secrétaire général à la préfecture. Enfin, le 25 juin 1850, on voulut l'envoyer à Oran

comme secrétaire général de la préfecture. — D'ailleurs, il ne paraît pas avoir pris possession de ce dernier poste; et, de fait, après cette course folle de fonctions en fonctions, il devait se demander avec inquiétude si les affaires coloniales étaient dirigées par des fous.

En dehors de ces oscillations involontaires d'une carrière très mouvementée, nous ne savons presque rien sur le séjour de M. Deloche en Afrique. Le seul incident caractéristique vous a été naguère conté, ici même, par un de nos anciens présidents[1]. Il s'agit du fameux duel, né sans doute d'une de ces querelles, si fréquentes alors de l'autre côté de la Méditerranée, entre militaires et civils. Certain jour, à Constantine, votre aimable et bouillant confrère avait croisé le fer avec un officier des tirailleurs indigènes; et cet officier était l'un des héros futurs des guerres d'Algérie, de Crimée, d'Italie, le vaillant et malheureux chef de nos campagnes de l'Est : c'était Bourbaki.

A propos de la carrière algérienne de M. Deloche, se pose un petit problème psychologique. L'Afrique, vous le savez, et vous en trouvez la preuve vivante parmi vos confrères, l'Afrique est un des pays privilégiés de l'archéologie. On y rencontre partout des ruines; et, dans ces vastes solitudes, par le contraste même avec le présent ou avec un passé récent, ces ruines éveillent vite les imaginations. On sait quels précieux auxiliaires trouvent nos savants dans nos administrateurs et dans nos officiers de l'armée d'Afrique. La plupart de ces officiers ou de ces fonctionnaires arrivent, là-bas, très ignorants en la science des antiquités. Beaucoup même affectent au début un dédain, qu'ils croient de bon ton, pour cette science des cailloux et des petits pots. Au bout de quelques mois, ils sont conquis par les ruines, comme par le charme du pays. D'eux-mêmes, ils se font les pionniers, et très désintéressés, de l'archéologie. On est donc amené à se demander dans quelle mesure l'Afrique put contribuer à éveiller, chez M. Deloche, la vocation d'antiquaire.

1. *Discours* de M. Collignon, président sortant, à la séance du 9 janvier 1901 (*Bull. de la Société des Antiquaires de France*, 1901, p. 60 et suiv.).

Une chose est certaine : à notre connaissance, il n'a rien publié, rien écrit sur les antiquités africaines. Mais une autre chose est plus certaine encore : il a répété très souvent, il m'a dit à moi-même, que l'Afrique lui avait donné conscience de sa destinée d'archéologue.

On a parfois prétendu le contraire. C'est, dit-on, par une sorte d'illusion d'optique que M. Deloche croyait dans ses dernières années devoir quelque chose à l'Afrique; involontairement, il transposait dans son passé, dans sa jeunesse, les goûts de son âge mûr. — Il est pourtant difficile de rejeter là-dessus le témoignage formel du principal intéressé, et d'un homme qui avait bonne mémoire. D'autant mieux que son témoignage s'accorde ici avec les vraisemblances, et aussi avec un fait incontesté : c'est au lendemain du retour d'Afrique que s'ouvre la carrière de l'archéologue. En partant pour Alger, il n'était qu'un fonctionnaire féru de musique; en revenant de Constantine ou d'Oran, il commence à recueillir les matériaux de ses travaux d'histoire.

Tout au plus peut-on accorder que M. Deloche, vers la fin de sa vie, exagérait un peu le rôle de l'Afrique dans la formation de son esprit. Mais vous avez vu qu'il avait traversé le Tell dans tous les sens, et cela en un temps où l'on voyageait à petites journées; il n'a pu le faire sans apercevoir bien des ruines. Dès lors, il dut s'intéresser aux choses du passé. Faute de loisirs et de préparation, il n'écrivit rien. Mais un sourd travail se faisait en lui, d'où allait sortir l'archéologue. Cette curieuse évolution, plus ou moins consciente, avait commencé en Afrique; il suffit, pour la précipiter, d'un séjour au pays natal.

D'Algérie, en effet, M. Deloche était revenu droit en Limousin, vers le milieu de l'année 1850. Pour la seconde fois, il avait volontairement brisé sa carrière administrative. Cela, je crois, pour plusieurs raisons. D'abord, son duel, comme autrefois sa musique, avait dû scandaliser ses chefs et amener un échange d'explications aigres-douces; d'où probablement son transfert de Constantine à Oran, par décision officielle du 25 juin 1850. Mais, de plus, et depuis longtemps, il devait être las de cette vie nomade, à laquelle on

l'avait condamné, et qui, au fond, était peu dans ses goûts. Enfin, et surtout, il voyait sa santé sérieusement compromise; il souffrait de maux d'estomac, et il avait été atteint de ces terribles fièvres paludéennes qui étaient si fréquentes alors, et qui sont si rares aujourd'hui dans notre grande colonie d'Afrique. Il paraît être revenu en France avec un congé de santé, et ne s'être fait rayer que plus tard des cadres coloniaux.

Il s'était fixé à Tulle, et, pendant près de trois ans, il ne sortit guère du Limousin. Il s'y soignait dans l'air natal, par ordonnance des médecins; et il était censé s'y reposer. Mais les natures énergiques ne se reposent vraiment qu'en changeant de travail. Après ses dix ans d'absence, M. Deloche revoyait le Limousin avec d'autres yeux. Sans l'aimer davantage, il s'apercevait qu'il l'aimait mieux, avec l'esprit comme avec le cœur. Il sentit naître en lui la curiosité du passé; il voulut prolonger et justifier dans le lointain des siècles le culte de sa petite patrie. Il occupa donc ses loisirs en étudiant de près l'histoire locale. Il visita les monuments, et commença son éducation d'archéologue. Il ne publia rien encore; mais déjà il réunissait les matériaux de ses travaux futurs.

Il faut vivre cependant, et l'archéologie est un médiocre gagne-pain. Dans l'été de 1853, M. Deloche vit sa santé bien rétablie, et il recommença à regarder du côté de Paris, même du côté de ce ministère qu'il avait jadis si lestement quitté. Il savait bien que, d'abord, l'on ferait grise mine à l'enfant prodigue; mais il espérait forcer ensuite les plus récalcitrants à compter avec lui. Il se résigna donc à rentrer par la plus petite porte. Lui qui avait été sous-chef à Paris et qui avait occupé de hautes situations en Algérie, il accepta un poste de simple rédacteur au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, à la division des Mines (1er août 1853). On lui faisait expier durement son double crime administratif, ses deux démissions.

On doit reconnaître d'ailleurs, en toute justice, que l'administration ne lui tint pas longtemps rigueur. Six mois après, le 1er décembre 1853, il redevenait sous-chef au

deuxième bureau des Chemins de fer. Dès lors, sa carrière administrative s'est poursuivie régulièrement, rapide et brillante. Elle ne présente plus rien qui mérite de nous arrêter, et il suffira d'en marquer brièvement les étapes : chef de bureau à la division des Chemins de fer (1er juillet 1854), puis à la division du Personnel (1er juillet 1861); chef de la division du Secrétariat et du Personnel au nouveau ministère de l'Agriculture et du Commerce (28 juillet 1869); directeur de la Comptabilité centrale et de la Statistique (1er juin 1875). Le seul fait à noter ici, c'est la souplesse des talents administratifs de M. Deloche, cette variété d'aptitudes qui lui permet de passer des Mines aux Chemins de fer, des Chemins de fer à l'Agriculture et au Commerce, puis à la Comptabilité et à la Statistique. Partout ses services étaient appréciés, comme le prouvent ses promotions régulières dans la Légion d'honneur : chevalier en 1857, officier en 1873, commandeur en 1880.

Cette dernière promotion avait précédé de quelques jours un événement grave dans la vie de M. Deloche : le 28 février 1880, il fut admis à la retraite, sur sa demande, et nommé directeur honoraire. Une nuit, disait-il, il avait pris froid en sortant d'une soirée chez Gambetta, au Palais-Bourbon; d'où ce rhumatisme au genou droit, qui détermina une légère claudication. Il en prit vaillamment son parti et ne laissa pas s'assombrir sa belle humeur. Mais il crut que l'heure de la retraite avait sonné pour le fonctionnaire. Le compositeur mondain de 1840, le duelliste de Constantine, ne pouvait songer à rentrer en scène; mais le savant allait avoir son tour et régner sans partage. M. Deloche comprenait la retraite à la façon des Bénédictins. Comme eux, aussi, il voulut mettre une barrière entre le monde et lui. Il se fixa d'abord à Vincennes, puis à Saint-Maurice, où il était voisin de son frère Gustave Deloche, directeur de l'Asile. Mais, sans doute, il trouva que les bibliothèques et l'Institut étaient bien loin. En 1891, il revint à Paris, dans ce modeste appartement de la rue Herschell, où nous l'avons connu. Il y travailla jusqu'au dernier jour; on le voyait si actif, si vivant, si plein d'entrain qu'on le félicitait de sa

seconde jeunesse. Pourtant, il était sujet à des refroidissements, dont le dernier détermina une pneumonie mortelle. On apprit brusquement qu'il avait succombé, le 10 février 1900.

III.

En même temps qu'il poursuivait sa carrière administrative, M. Deloche inaugurait sa carrière d'érudit. Il s'engagea tard dans cette voie, mais il regagna vite le temps perdu. Le 20 novembre 1855, il communiquait son premier mémoire à notre Société, dont il fut élu membre résidant le 16 avril 1856, et dont il devait devenir membre honoraire en 1879. Puis, coup sur coup, il remportait une série de succès dans les concours de l'Académie des Inscriptions : en 1856, une troisième médaille, et, en 1857, la première médaille au concours des Antiquités de la France; en 1860 et en 1861, le second prix Gobert; en 1865, le prix de numismatique ancienne. C'étaient autant d'étapes vers l'Institut; il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions le 22 décembre 1871.

Cette carrière de savant présente un trait original. L'érudition n'a été longtemps, pour M. Deloche, qu'une distraction un peu sévère à d'autres besognes encore plus austères, ou un hommage rétrospectif au pays natal. Cet infatigable érudit n'a presque rien de l'érudit de profession. Il n'a traversé aucune de nos grandes Écoles; il a fait lui-même, comme il a pu, assez tard, son éducation scientifique; il a été poussé peu à peu vers l'archéologie par une vocation imprévue, née elle-même d'un souvenir attendri de sa petite patrie. Pendant la période la plus active de sa vie, il n'a pu se vouer complètement à la science. C'est seulement vers l'heure de la retraite qu'il a pu commencer à mener cette existence de savant qui était si conforme à ses goûts. Jusque-là, malgré ses succès scientifiques, il avait été surtout un parfait fonctionnaire, en coquetterie réglée avec l'érudition.

Au premier rang de ses travaux, l'on doit placer ses innombrables études sur l'histoire locale du Limousin; car c'est là le point de départ, et le centre de gravité, de toute son œuvre. Ces études sur le Limousin s'échelonnent à

toutes les étapes de sa carrière scientifique, depuis ses premiers débuts, en 1855, jusqu'aux derniers mois de sa vie, en 1899. Elles remplissent les revues locales de la Corrèze, les revues savantes de Paris, les recueils de l'Académie des Inscriptions. Le monde, pour M. Deloche, tournait autour du Limousin, et le Limousin autour de Tulle. Même quand il s'attaquait à quelque problème d'ordre plus général, il avait encore son idée de derrière la tête; il voulait éclairer quelque point de son histoire locale.

Sa première publication littéraire est une brochure de combat, une apologie qui a tout le mordant d'un pamphlet. Un téméraire, un sacrilège avait osé toucher à Étienne Baluze, une des gloires de Tulle. Aussitôt M. Deloche releva le gant, comme jadis à Constantine. Dans des pages éloquentes, où se mêlent les raisons solides, les véhémentes apostrophes et les paroles enflammées, il vengea son compatriote. Je ne suis pas sûr que tous nos confrères soient disposés à contresigner toutes les conclusions de l'avocat; mais les mânes de Baluze durent être contents.

Ce pamphlet date de 1855[1]. Presque en même temps, l'auteur terminait un travail très différent, la première de ses études historiques, ce mémoire sur *Les Lemovices de l'Armorique,* dont nos prédécesseurs aux Antiquaires ont eu la primeur[2]. En 1859, il donnait, dans la collection des *Documents inédits,* le premier de ses grands ouvrages, celui qui fonda sa réputation, le *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu en Limousin* : riche collection de chartes et de documents divers, qui va du IXe siècle au commencement du XIIIe[3]. On lit avec

1. La brochure est datée de 1856, mais l'article avait paru l'année précédente dans une revue limousine. Cf. Deloche, *Étienne Baluze, sa vie et ses œuvres.* Paris, 1856 (extrait du *Bull. de la Soc. arch. du Limousin.* Limoges, 1855).

2. *Les Lemovices de l'Armorique mentionnés par César,* mémoire lu aux Antiquaires dans la séance du 20 novembre 1855. — Cf. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. XXIII (1857), p. 46-108.

3. *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu en Limousin.* Paris, Imprimerie impériale, 1859, in-4° de CCIX-388 p. et carte, dans les *Documents inédits.*

intérêt la longue *Introduction*, de plus de deux cents pages, qui précède le recueil de textes. L'auteur y étudie en détail l'histoire du monastère et de la ville de Beaulieu, les offices monastiques et séculiers, la justice locale, l'état de la propriété, les redevances, les mesures, la topographie du *Pagus Lemovicinus* et du *Pagus Caturcinus*. Dans ce cadre d'histoire locale, M. Deloche pouvait croire qu'il apportait une importante contribution à l'histoire générale. Il attendait des remerciements, et peut-être des compliments; on le provoqua en champ clos.

A peine le *Cartulaire* avait-il paru, que la critique partit en guerre. Et l'on doit avouer que l'ouvrage avait au moins un point faible. Par une sorte de fatalité, une partie des documents étaient déjà imprimés, quand l'auteur avait connu l'existence du manuscrit original; il avait dû se contenter, jusque-là, de copies assez médiocres. Il ne put sans doute obtenir qu'on recommençât la composition; il compléta seulement le commentaire critique. D'où ce résultat paradoxal : au début du recueil, les erreurs et les interpolations de la copie s'étalaient dans le texte, l'original était découpé en variantes et relégué dans les notes. Ce n'était peut-être pas la faute de l'auteur; mais, évidemment, la critique avait beau jeu. L'attaque fut vive, et aussi la riposte. Avec sa vaillance habituelle, M. Deloche tint tête à ses adversaires. Il para tous les coups, et put croire qu'il avait le dernier mot[1]. Au milieu de toutes ces bagarres, l'Académie des Inscriptions lui accorda plus que des circonstances atténuantes; elle parut lui donner raison, en couronnant par deux fois son livre.

La meilleure réponse de M. Deloche fut un ouvrage considérable, dont il avait déjà fait connaître des fragments dans les congrès et les concours, et qu'il publia de 1861 à 1864

1. *Réponse aux observations de M. Alfred Jacobs sur le Cartulaire de Beaulieu*, dans le *Bull. de la Soc. de géographie de Paris*, 1860, p. 61-84. — *Des divisions territoriales du Quercy aux IXe, X^e^ et XIe siècles, à propos d'observations sur le Cartulaire de Beaulieu*. Paris, 1861 (extrait des *Nouvelles Annales des Voyages*, juin 1861).

dans un des recueils académiques : ses *Études sur la géographie historique de la Gaule et spécialement sur les divisions territoriales du Limousin au Moyen âge*[1]. C'était le résultat des recherches qu'il poursuivait depuis dix ans et plus, depuis son retour d'Algérie, sur la topographie du Limousin. Ici encore, l'auteur n'a point échappé à la critique ; on a contesté plusieurs de ses conclusions sur les limites des *pagi*, sur l'identification des noms de lieux. Les recherches de ce genre ont pris un caractère de précision plus rigoureuse sous l'impulsion de maîtres éminents, dont quelques-uns comptent parmi nos confrères. Mais on ne doit pas oublier que M. Deloche a été l'un des premiers à poser nettement ces questions ; il a eu le sort des initiateurs, que l'on dépasse après avoir suivi leurs traces. Lui-même, d'ailleurs, a profité des progrès de la science. Trente-cinq ans plus tard, il a complété ou rectifié ses travaux de début dans quelques-uns de ses derniers mémoires, sur les *Archiprêtrés de l'ancien diocèse de Limoges*[2] ou sur les *Pagi et vicairies du Limousin*[3].

Autant qu'aux institutions et à la topographie de son pays natal, il s'intéressait aux mœurs, aux pratiques, aux superstitions. Nous l'avons déjà vu recueillir les chansons populaires. Mentionnons encore, en ce domaine, son très curieux mémoire sur *La procession dite de la Lunade et les feux de la Saint-Jean à Tulle en Bas-Limousin*[4]. Dans les bizarres cérémonies d'une fête populaire toute moderne, il montre la persistance de vieilles coutumes païennes.

L'étude des sources de l'histoire locale amena de bonne heure M. Deloche aux recherches de numismatique. Il com-

1. Paris, Imprimerie impériale, 1861-1864, in-4° de 541 p. et deux cartes. — Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions, Antiquités de la France*, t. IV.

2. *Les Archiprêtrés de l'ancien diocèse de Limoges, depuis le XIIe siècle jusqu'en* 1790, dans le *Bull. de la Soc. des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, 1898.

3. *Pagi et vicairies du Limousin aux IXe, X^e et XIe siècles*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXVI, 2e partie, 1899.

4. *Ibid.*, t. XXXII, 2e partie, 1891, p. 143-199.

mença par recueillir, classer, comparer, interpréter les vieilles monnaies frappées en Limousin; ces comparaisons mêmes l'entraînèrent peu à peu à pousser des pointes dans tout le vaste domaine de la numismatique mérovingienne. Pendant plus de quarante ans, de 1857 à 1898, il n'a guère cessé de publier des articles ou des mémoires plus développés sur ces questions délicates. Beaucoup de ces études sont encore dispersées dans la *Revue de numismatique*, la *Revue archéologique*, les revues locales du Limousin, les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* ou autres recueils savants. Mais les plus importantes ont été réunies dans deux volumes publiés à trente ans d'intervalle, la *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*[1] et les *Études de numismatique mérovingienne*[2].

Je n'ai jamais touché à la numismatique mérovingienne. Je n'aurais donc pas l'impertinence de prétendre apprécier moi-même la valeur des travaux de M. Deloche en ce domaine. Mais j'ai la bonne fortune de trouver ici un guide très sûr chez un de nos confrères, M. Prou, qui, dans un travail approfondi sur les monnaies mérovingiennes, a souvent rencontré en chemin les mémoires de son devancier. Je me contenterai donc de l'appeler en témoignage.

Notons d'abord quelques points où les conclusions de M. Deloche semblent prêter à la critique. On sait que Théodebert fut le premier des rois francs à remplacer sur les monnaies d'or le nom de l'empereur par le sien. Ces monnaies de Théodebert, par la beauté du style qui contraste heureusement avec la barbarie ordinaire des espèces franques, ont frappé tous les numismates, qui en ont signalé le caractère byzantin ou italien. On s'accorde à penser que ces pièces ont été frappées après l'expédition de Théodebert en Italie, c'est-à-dire après 539[3]. Suivant M. Deloche, elles

1. *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*. Paris, 1863, in-8° de 224 p., avec 8 pl.

2. *Études de numismatique mérovingienne*. Paris, 1890, in-8° de 268 p.

3. Prou, *Introduction au Catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*. Paris, 1892, p. XXXII.

auraient été émises en Austrasie[1]. On a démontré, semble-t-il, que la plupart de ces monnaies sont d'origine italienne[2].

Autre hypothèse contestable. A la suite de plusieurs savants, M. Deloche voulait rattacher le monnayage provençal, qui présente l'effigie de l'empereur Maurice Tibère, à une prétendue tentative de restauration du pouvoir impérial en Gaule; cette tentative aurait coïncidé avec l'expédition de Gondovald, un soi-disant fils de Clotaire Ier, qui, d'abord exilé de Gaule et réfugié à Constantinople, était venu réclamer, les armes à la main, sa part dans la succession de Clotaire[3]. On a montré, dans une discussion très serrée, l'invraisemblance de cette hypothèse[4].

On pourrait multiplier les exemples. Ainsi, sur un *triens* de Blond en Limousin se trouve la légende *Sci Mar*. M. Deloche lit *S(an)c(t)i Mar(tini)* et attribue cette pièce à l'église Saint-Martin de Blond, d'où l'on devrait conclure que cette petite église a frappé monnaie[5]. On a fait observer que cette supposition est quelque peu aventureuse; la légende se rapporte bien plutôt à une grande église comme Saint-Martin de Tours[6].

De tout cela, les profanes concluront naturellement qu'on ne doit point se confier sans réserve à la fougue numismatique de M. Deloche. Mais il est juste de reconnaître que, sur plusieurs points, son imagination l'a bien servi. Par exemple, il a été le premier à interpréter nettement, et à rat-

1. Deloche, *De la fabrication des monnaies dans l'Austrasie proprement dite sous le règne de Théodebert Ier*, dans la *Revue de numismatique*, 1889, p. 90. — Cf. *Ibid.*, 1886, p. 372; *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXII, 1re partie, 1886, p. 425; 2e partie, 1888, p. 93; *Études de numismatique mérovingienne*. Paris, 1890.

2. Cf. Prou, *Introd.*, p. XXXIII.

3. Deloche, *Le monnayage en Gaule au nom de l'empereur Maurice Tibère; ses rapports avec l'expédition du prétendant Gondovald en* 583-585, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXX, 2e partie, p. 379-395, 439-464.

4. Cf. Prou, *Introd.*, p. XXIV-XXVII.

5. Deloche, *Revue de numismatique*, 1862, p. 250.

6. Cf. Prou, *Introd.*, p. LXXXII.

tacher à la formule *De selequas,* les chiffres XXI et VII gravés au revers de pièces d'or qui portent l'effigie de Maurice Tibère ou de Justin II[1]. Pour tout dire, en numismatique comme en histoire, M. Deloche a été surtout un novateur, avec les mérites et les défauts des novateurs. Il a beaucoup contribué à attirer l'attention sur les monnaies mérovingiennes, qui nous révèlent tant de faits historiques; il a réussi à préciser la valeur de plusieurs de ces monnaies; il a insisté sur la nécessité de distinguer le style des différentes régions, et il a montré que les détails de l'effigie, forme de la croix, disposition des grènetis et autres ornements, pouvaient fournir d'utiles indications pour la classification des monnaies du VIIe siècle. C'est précisément parce que son action a été féconde qu'il prête le flanc à une critique mieux armée.

En 1860, en un temps où il semblait ne penser qu'au Limousin et aux monnaies mérovingiennes, il publia un livre, qui fit du bruit, sur le *Principe des nationalités*[2]. Au Limousin, il annexait peu à peu toute la France et une partie de l'Europe. Dans ce livre, il se faisait l'apôtre de l'unité italienne et de l'unité allemande, en réclamant pour la France, du droit de l'histoire et de la géographie, la rive gauche du Rhin. Il s'enthousiasmait de l'utopie généreuse qui a tant fait déraisonner nos pères, et dont saigne encore la patrie.

A l'occasion, il étendait ses recherches sur tout le domaine de l'histoire de France. En 1877, dans la *Revue des Deux-Mondes,* il engageait une discussion avec M. Albert Réville sur le rôle du druidisme et l'armée gauloise à la bataille d'Alésia[3]. Quatre ans plus tôt, il avait donné son curieux mémoire sur *La trustis et l'antrustion royal sous les deux pre-*

1. Deloche, *Explication d'une formule inscrite sur plusieurs monnaies mérovingiennes,* dans la *Revue archéologique,* nouv. série, t. XL, 1880, p. 171. — Cf. Prou, *Introd.*, p. XXIV et LXIV.

2. Deloche, *Du principe des nationalités.* Paris, 1860, 172 p.

3. *Lettre sur le druidisme. — L'armée gauloise à la bataille d'Alésia*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, t. CCXXXVIII, 1877, p. 241.

mières races[1], où il étudiait le compagnonnage guerrier des rois francs. En 1891, il publia un savant travail sur *Le jour civil et les modes de computation des délais légaux en Gaule et en France depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*[2]; en 1892, une monographie sur *Saint-Remy de Provence au Moyen âge*[3]. Rien de ce qui touchait à l'histoire de la France ne le laissait indifférent. Comme fonctionnaire, il prit part à divers travaux de statistique et collabora très activement à l'*Annuaire statistique de la France*[4]. Il rédigea, en 1878, un *Projet de programme d'une statistique internationale des beaux-arts*. Il demanda la création d'une École nationale de géographie, et fut un des défenseurs les plus obstinés, les plus éloquents, des arènes de la rue Monge.

Enfin, les Ligures, par le fait seul qu'ils avaient jadis occupé une partie de notre sol, trouvèrent en M. Deloche un de leurs plus ardents champions. Il voyait en eux, comme dans les Celtes ou les Mérovingiens, de vieux compatriotes; et des compatriotes malheureux. Vous vous rappelez ces controverses, qui firent du bruit dans le monde savant. Chacun des camps avait pour chef l'un de nos confrères. On soutenait, d'une part, que les Ligures avaient été confinés dans le sud-est de la Gaule, et, d'autre part, que ces mêmes Ligures, avant les Celtes, avaient couvert la Gaule, une partie de l'Italie et de l'Espagne. Sans hésiter, M. Deloche donna « la plus complète adhésion » au système de M. d'Arbois de Jubainville. A l'appui de cette théorie, il cita des noms de lieux ligures qu'il avait relevés à son tour sur la rive droite du Rhône et au sud de la Garonne, c'est-à-dire en plein domaine des Ibères, puis dans les bassins de la Dordogne, de la Charente, de la Vienne, de la Loire, de la Seine, de la Meuse. Et il conclut que, dans la plus grande partie de la France, « l'ethnique des Ligures apparaît, avec

1. Paris, Imprimerie nationale, 1873, in-8° de 397 p.

2. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXII, 2e partie, 1891, p. 319.

3. *Ibid.*, t. XXXIV, 1re partie, 1892, p. 53.

4. Cf. les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales*, t. CIII, p. 172, 755; CIV, p. 855; CXI, p. 188.

quelques variantes, dans la toponymie, et particulièrement dans les noms des cours d'eau des montagnes et des forêts[1]. »

Mais le domaine favori de M. Deloche pendant le dernier tiers de sa vie scientifique, un domaine restreint sans doute, mais d'autant plus cher qu'il l'avait presque découvert lui-même et qu'il l'exploitait assidûment, ce sont les collections d'anneaux. De 1884 à 1896, on a vu paraître dans la *Revue archéologique,* presque dans chaque fascicule, avec une régularité de chronomètre, ses *Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne*. Le *quelques* est modeste et convenait, tout au plus, au premier article. En réalité, l'auteur a réuni, décrit et classé une extraordinaire variété d'anneaux. Il a montré l'intérêt de ces petits objets qu'on dédaignait avant lui. Et, chose assez rare dans son œuvre, de ses menues recherches d'archéologue, il a su tirer de l'histoire.

Un de ses plus intéressants mémoires est celui qu'il publia en 1896 sous ce titre : *Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge*[2]. Rien qu'avec ses anneaux, il nous explique et, si j'ose dire, nous fait toucher du doigt les principales transformations politiques du monde romain pendant plus de mille ans. Au début, jusqu'à la fin du ve siècle avant notre ère, l'anneau de fer, seul usité, était une distinction individuelle, une sorte de décoration, conférée par l'autorité souveraine pour faits de guerre. Aux ve et ive siècles av. J.-C., les sénateurs envoyés en ambassade reçurent à ce titre un anneau d'or; les autres sénateurs n'avaient droit qu'à la bague de fer. Dans le cours du iiie siècle, la noblesse sénatoriale, puis tous les sénateurs, certains prêtres et officiers supérieurs, conquirent le privilège de l'anneau d'or. Depuis la deuxième guerre punique, les chevaliers *equo publico* furent assimilés, sur ce point, aux sénateurs. Depuis le consulat de César, ce

1. *Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée la Gaule*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions,* t. XXXVI, 1re partie, 1897, p. 211-224.
2. *Ibid.*, t. XXXV, 2e partie, 1896, p. 169 et suiv.

fut le tour des tribuns de cohortes, des préfets de cavalerie, des centurions primipilaires, des médecins. En l'année 23 de notre ère, une loi accorda l'anneau d'or à tous les gradés de la milice; les simples soldats eurent le même privilège depuis Septime Sévère. Au IIIe siècle, tous les hommes de naissance libre furent autorisés à porter la bague d'or; on réserva l'argent aux affranchis; seuls, les esclaves durent se contenter du fer.

Vous le voyez, Messieurs, c'est une véritable histoire de la société romaine par les anneaux, dont la matière et l'usage se transforment avec le progrès du luxe et du nivellement des classes. M. Deloche poursuit ses curieuses constatations jusque dans les premiers siècles du moyen âge. Puis il passe en revue toutes les catégories d'anneaux : bagues des femmes, bagues de fiançailles et de mariage; anneaux des prêtres païens, des évêques chrétiens, des abbés ou abbesses, des simples religieuses; anneaux sigillaires, etc. Rien ne montre mieux que ce mémoire tout ce qu'un historien avisé peut tirer des plus modestes recherches archéologiques.

C'est encore avec ses anneaux que M. Deloche a scellé son testament scientifique. Son dernier ouvrage, et l'un des plus considérables, est une *Étude historique et archéologique sur les anneaux sigillaires et autres des premiers siècles du moyen âge*[1]. Il y a réuni, mais remaniés et complétés sur bien des points, ses articles de la *Revue archéologique*. Il y décrit, y commente, et presque toujours y met sous nos yeux, 315 anneaux qui portent des inscriptions ou des monogrammes, et souvent des figures. Il les a classés, autant que possible, dans l'ordre géographique, par provinces et par villes. C'est un véritable *Corpus*, d'autant plus précieux qu'il est précédé d'une longue et savante *Introduction* où l'auteur étudie le classement géographique, les diverses périodes, la matière et la forme, les procédés de fabrication, l'ornementation, la paléographie des inscriptions, les légendes et les monogrammes, l'emploi des anneaux d'après le rang, la profession ou la destination. Comme l'a dit un de nos confrères, qui

1. Paris, 1900, in-8° de LXV-397 p.



est un maître en ces études, c'est « un véritable traité sur les procédés de fabrication, sur la paléographie des légendes et la méthode la moins incertaine de déchiffrer les monogrammes[1]. »

Ainsi que l'indiquait discrètement M. de Barthélemy, on peut contester, et l'on a contesté, certaines des conclusions de l'ouvrage, notamment la lecture de divers monogrammes. Mais, ici encore, nous rappellerons que M. Deloche, dans ce petit domaine, a fait œuvre d'initiateur. Il a apporté l'idée, le cadre et les règles. Son livre est de ceux qui sont destinés à être complétés, corrigés, refondus, mais qui marquent une date, un point de départ.

Telle est cette carrière de savant, si bien remplie et si féconde. Chaque étape en a été marquée par de vaillantes tentatives et par des succès, mais aussi par des orages. La plupart des grandes publications de M. Deloche, et beaucoup de ses mémoires, ont donné matière à d'assez vives critiques. Et, presque toujours, ces critiques sont venues de l'École des Chartes. Ce n'était point un hasard, Messieurs, et, encore moins, un parti pris. Vous connaissez tous la raison de ce malentendu persistant, qui n'altérait en rien, d'ailleurs, une estime réciproque. M. Deloche avait plusieurs des dons essentiels de l'érudit : la curiosité, l'ardeur au travail, le goût du détail minutieux, toutes les ressources d'un esprit chercheur et ingénieux. Il lui manquait peut-être ce qui, dans certaines conditions, s'acquiert le plus aisément, ce que les circonstances l'avaient empêché d'acquérir complètement : l'éducation technique, la rigueur de la méthode.

Dans l'érudition comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, il y a une bonne part de *métier*. Le métier d'érudit s'apprend assez vite et bien dans nos laboratoires de hautes études, et surtout, pour le moyen âge, dans cette admirable École des Chartes qui, par son enseignement, fait surtout de méthode et de probité critique, a exercé une action si puissante, directe ou indirecte, sur tout le domaine des sciences histo-

1. *Discours* prononcé par M. de Barthélemy, président de l'Académie des Inscriptions. — *Funérailles de M. Deloche,* p. 4-5.

riques. M. Deloche n'était d'aucune École. C'était, dans toute la force du terme, un indépendant. Il s'était fait lui-même, par sa volonté; d'où, peut-être, la hardiesse de ses entreprises et de ses conjectures souvent heureuses. Il a été, sur plusieurs points, un initiateur. Mais la hardiesse a ses dangers, comme l'indépendance. Avant de se lancer dans l'inconnu, M. Deloche négligeait parfois de bien jalonner sa route ou plutôt de consolider ses jalons. Ceux qui le suivaient, tout en admirant sa belle audace et en profitant de ses découvertes, ne pouvaient s'empêcher de lui faire observer que ses jalons s'espaçaient trop ou déjà branlaient au vent. Tout le monde, au fond, avait raison; la critique, en contrôlant les hypothèses, en maintenant les droits et la nécessité de la méthode; M. Deloche, en violentant un peu la méthode pour courir plus vite, à ses risques et périls, vers de nouveaux horizons. Avec lui, la science regagnait largement d'un côté ce qu'elle perdait de l'autre.

IV.

Il me reste à vous dire quelques mots de l'homme, du confrère, de l'académicien. Ici, je n'ai eu qu'à recueillir les témoignages, et ils sont unanimes. Pour M. de Barthélemy, M. Deloche « représentait le véritable sage[1]. » Pour M. Derenbourg, c'était un « homme de cœur foncièrement bon[2]. » Pour M. Edmond Perrier, il avait « la science si rare de toutes les délicatesses et de toutes les formes du dévouement[3]. » Cet homme énergique, de volonté si ferme, était très bon, très droit, accueillant et bienveillant pour tous. Dévoué aux siens, cela va sans dire, et patriote : en 1870, tout en remplissant ses fonctions au ministère, il avait tenu à revêtir, malgré ses cinquante-trois ans, l'uniforme de garde national. Mais, de plus, il était compatissant pour les

1. *Discours* de M. de Barthélemy. — *Funérailles de M. Deloche*, p. 2.
2. Derenbourg, *Notice*, p. 30.
3. *Discours* de M. Edmond Perrier. — *Funérailles de M. Deloche*, p. 17.

humbles, prêt à secourir toutes les détresses, à ouvrir sa bourse comme à donner un conseil. Plusieurs de ses bonnes actions n'ont été connues qu'après sa mort, par des indiscrétions d'amis fidèles.

De goûts modestes, il ne vivait que pour le devoir et pour l'étude. Ame ardente, il garda jusqu'au bout l'enthousiasme de la jeunesse : s'enflammant pour une idée, mettant son cœur jusque dans son érudition, passionné pour tout ce qui lui semblait beau et grand, presque un *homme sensible* à la mode du XVIII[e] siècle. Il tenait beaucoup à ses idées, et nul ne songeait à le lui reprocher. Il était prêt à la bataille : pour défendre Baluze ou ses propres ouvrages, il ne reculait pas plus devant une guerre de plume qu'autrefois devant un duel. Mais, avant tout, il voulait persuader. A moins qu'on ne l'eût poussé à bout, il était fort courtois dans la discussion. Rien de raide dans sa fermeté, qui s'enveloppait volontiers d'une bonhomie un peu railleuse. Il aimait à causer encore plus qu'à discuter; il savait se détendre et rire.

Le portrait ne serait pas complet, si nous n'ajoutions qu'il était à Paris l'un des plus chauds patrons des Limousins. Ce n'est pas assez dire : c'était un Limousin de Paris ou un Parisien de Tulle, en Bas-Limousin. Vous avez vu quelle place prépondérante le pays natal tient dans son œuvre : c'est l'amour du clocher qui a fait de lui un historien et un archéologue. Il fut toujours en étroites relations avec les savants et les lettrés de là-bas, et il continua de collaborer aux revues locales. Il fut le premier président de la *Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze,* fondée à Tulle en 1878, et, depuis 1880, il en resta le président d'honneur. Ne pouvant revoir le Limousin aussi souvent qu'il l'eût voulu, il avait imaginé de transporter le Limousin à Paris. En 1870, pendant le siège, il avait été l'un des principaux fondateurs de l'*Association corrézienne,* une société de secours, qu'il dirigea pendant dix ans et dont il fut jusqu'à sa mort le président honoraire. Quand essaima dans Paris la *Ruche corrézienne,* ce groupe littéraire se plaça naturellement sous le même patronage. M. Deloche aima toujours à fredonner ou à chanter pour ses amis les chansons populaires du pays; déjà malade,

il s'enfermait tout un après-midi avec un musicien de là-bas et se réchauffait aux refrains des vieilles légendes limousines.

La solidité du lien qui unissait le savant à sa petite patrie est rendue sensible dans cette belle page du discours que prononça sur la tombe de M. Deloche un de ses plus distingués compatriotes : « C'est le pays natal qui vient, en ce moment, saluer celui qui fut l'un des plus nobles et des plus chers de ses enfants. La Corrèze, dont vous avez chanté les capricieuses collines et les discrètes vallées; Tulle, l'antique ville monastique, dont vous avez si filialement scruté et raconté l'histoire; le quai Baluze, où s'élèvent presque côte à côte, encadrant celle de votre savant précurseur, Étienne Baluze, votre maison de famille rajeunie et la mienne : pour la première fois, cher et vénéré maître, ces noms n'auront pas le pouvoir magique de faire battre plus vite votre cœur et d'amener sur votre doux et fin visage ce rayonnement que connaissent bien tous ceux qui les prononçaient devant vous. Vous aviez l'inestimable don de faire aimer ce que vous aimiez vous-même, et, sur votre trace, une pléiade nombreuse de jeunes Limousins, qui vous pleurent, s'était élancée, ardente à exhumer et à sertir dans l'histoire tout ce que recélaient de trésors aussi bien les archives officielles que les archives privées. Cartulaires, livres de raison, contrats de mariage ou de vente, tous nos vieux parchemins, tous nos vieux bijoux de famille animèrent les débats de deux actives sociétés savantes, suffirent à alimenter deux superbes recueils, et vinrent nous révéler les moindres détails de la vie naïve de nos rustiques ancêtres. Tous, à votre exemple, nous nous sommes pris d'un culte passionné pour ceux d'où nous sommes sortis, pour toutes les choses qu'ils ont créées à leur usage et dont nous sommes les pieux héritiers, pour ces sites pittoresques, à la fois rudes et charmeurs, qui imprégnaient toute leur existence d'une paisible et poétique mélancolie. Nous avons reparlé leur langue qui se mourait, cette langue toute remplie de caresses des Bertrand de Born, des Ventadour et des Uiscels; nous l'avons ressuscitée et

fêtée dans des jeux littéraires, où votre nom planait comme celui d'un bienfaisant patron; nous avons rechanté leurs lais simples et touchants, et nous avons retrouvé, toute vibrante en nous, leur âme, faite de tendresse et de bonté, leur âme, la vôtre peinte par vous-même lorsque vous écriviez ces couplets, que répètent encore le soir, vers la Saint-Jean, tout autour de votre vieux Tulle, les échos du Puy-Pinson, du Puy-des-Échelles et de ce Puy-Saint-Clair où dorment nos aïeux :

« Sur ma pauvre montagne
En pays limousin,
J'ai le ciel pour voisin
Et Jeanne pour compagne.

Quand les champs brilleront,
Au loin, de fleurs sans nombre,
A peine, ici, dans l'ombre
Quelques fleurs s'ouvriront.

Ma montagne est déserte,
Mais, en la traversant,
A tout pauvre passant
Notre porte est ouverte.

Si nous n'avons point d'or
Quand nous faisons l'aumône,
Le peu que Jeanne donne
Dieu le change en trésor[1]. »

Il paraît que ces vers ne sont pas de M. Deloche[2], et c'est dommage; mais la musique est bien de lui, et aussi le sentiment, puisque M. Edmond Perrier lui attribuait les vers.

Mais revenons aux Antiquaires. M. Deloche appartenait à notre Société depuis quarante-quatre ans. Seuls, nos anciens auraient pu vous dire ce qu'il y fut jadis. Je constate seule-

1. *Discours* de M. Edmond Perrier. — *Funérailles de M. Deloche*, p. 11-13.
2. Cf. Derenbourg, *Notice*, p. 10.

ment qu'il a donné dans nos *Mémoires* ses deux monographies sur *La forêt royale de Ligurium* et sur *Les Lemovices de l'Armorique*[1]. Depuis cette époque lointaine, je relève seulement quelques notes de lui dans le *Bulletin,* et encore bien anciennes[2]. Il ne se montrait plus guère qu'aux jours d'élection. En vérité, Messieurs, M. Deloche vous délaissait un peu. Son excuse, c'est qu'il était le doyen de vos membres honoraires, et que depuis longtemps il n'était plus ingambe. Comme plusieurs de nos confrères, peut-être, il rêvait d'un ascenseur qui l'aurait amené tout doucement, de plain-pied, devant la salle de nos séances.

Une autre excuse pour lui, c'est qu'il rencontrait chaque semaine beaucoup d'entre vous à l'Institut. Il eût fallu quelque cataclysme, — et encore? — pour que M. Deloche manquât sa séance du vendredi.

Il a aimé l'Académie des Inscriptions autant que le Limousin, et il a été l'académicien modèle.

Non seulement il réservait ses plus importants travaux pour le recueil des *Mémoires,* dont il a été jusqu'au dernier moment la Providence; mais encore, dans presque toutes les séances, il payait sans compter de sa personne. Pendant vingt ans et plus, il fut le financier de l'Académie[3], le défenseur des traditions, le champion du règlement, l'avocat général des comités secrets, la terreur des présidents. Avocat d'autant plus redoutable qu'il avait presque toujours raison, et que ses réquisitoires, développés à grands coups d'arguments et de gestes, s'enveloppaient de courtoisie et de bonhomie souriante. Lors des élections, il était toujours aux premiers rangs pour la discussion des titres. Quelques jours avant sa fin, il était à l'Académie, et sa parole vibrante y retentissait encore dans le comité qui jugeait les candidats

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXIII, p. 46-108; XXIV, p. 273-296.

2. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1860, p. 154; 1863, p. 69.

3. M. Deloche a même été pendant longtemps secrétaire de la Commission centrale de l'Institut.

à la succession de Giry. Il avait conservé toute sa mémoire, toute la vigueur de son esprit et toute sa verve. A l'Académie comme ici, l'on apprit avec une douloureuse surprise la brusque disparition d'un confrère qui laissait à tous le souvenir d'un aimable et galant homme, d'un infatigable travailleur, d'un savant distingué.

BIBLIOGRAPHIE DES OEUVRES

DE MAXIMIN DELOCHE

Membre honoraire de la Société nationale des Antiquaires de France

Par M. Henri Stein, membre résidant.

1844.

1. — Notice musicale sur Renaud de Wilback. Paris, impr. Schneider et Langrand, 1844, in-8° de 15 p.

1856.

2. — Étienne Baluze, sa vie et ses œuvres. Limoges, impr. Chapoulaud ; Paris, Didron, 1856, in-8° de 16 p.

1857.

3. — Les Lemovices de l'Armorique (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* XXIII, p. 46 à 108 et pl.).

4. — Descriptions des monnaies mérovingiennes du Limousin [voir en 1863].

1859.

5. — Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu en Limousin. Paris, Impr. impériale, 1859, in-4° de [iv]-ccix-388 p. et carte (*Collection des documents inédits*).

6. — De la forêt royale de Ligurium mentionnée dans le capitulaire de Kiersi. Paris, impr. Lahure, 1859, in-8° de 24 p. et pl. (extr. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* XXIV, p. 273 à 296 et pl.).

7. — Numismatique mérovingienne (*Congrès scientifique de France,* 26e session à Limoges, 1859, t. II, p. 305-308).

8. — De l'existence en Gaule, au temps de la conquête, de deux peuples lémoviques (*Congrès scientifique de France,* 26e session à Limoges, 1859, t. II, p. 397-404).

9. — Géographie historique du Limousin et ses subdivisions (*Congrès scientifique de France,* 26e session à Limoges, 1859, t. II, p. 405-424).

1860.

10. — Du principe des nationalités. Paris, Guillaumin, 1860, in-8o de VIII-166 p.

11. — Réponse aux observations de M. Alf. Jacobs sur le cartulaire de Beaulieu (*Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 4e série, XX, p. 61-84).

12. — Sens du nom de lieu Pierrefitte (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1860, p. 154).

1861.

13. — Des divisions territoriales du Quercy aux IXe, Xe et XIe siècles, à propos d'observations sur le cartulaire de Beaulieu. Paris, Bertrand, 1861, in-8o de 56 p. (extr. des *Nouvelles annales des voyages,* juin 1861).

14. — Gheel ou une colonie d'aliénés. Tulle, impr. Detournelle, 1861, in-8o de 9 p. (extr. de la *Revue du Limousin*).

15. — Études sur la géographie historique de la Gaule [voir en 1864].

1862-1863.

16. — Description des monnaies mérovingiennes du Limousin. Paris, Rollin et Feuardent, 1863, in-8o de 224 p., avec 8 pl.

(Ce volume est un tirage à part d'articles successivement publiés dans la *Revue française de numismatique,* 1857, p. 415-440 (pl. XIII-XV); 1858, p. 58-70, 319-330, 393-409 (pl. II-III); 1859, p. 158-185; 1860, p. 295-310; 1861, p. 30-44, 290-307, 348-362; 1862, p. 235-274 et 432-459 (pl. XVII).)

17. — Tiers de sol mérovingien de « Carofum » attribué à Charroux (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1863, p. 69).

(Publié aussi dans la *Revue française de numismatique*, 1863, p. 19-21, avec fig.)

1864.

18. — Études sur la géographie historique de la Gaule et spécialement sur les divisions territoriales du Limousin au moyen âge. Paris, Impr. impériale, 1861-1864, in-4° de 541 p., avec 2 cartes (extr. des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Antiquités de la France, IV, 1re partie, p. 260-478, et 2e partie, p. 107-428).

19. — Table des noms de lieux et de personnages inscrits sur les monnaies mérovingiennes du Limousin (*Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, XIV, p. 60-64).

1868.

20. — Tiers de sou mérovingien inédit frappé à Compreignac (*Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, XVIII, p. 131-132).

1872.

21. — Du nom de Houilles, commune du canton d'Argenteuil (*Revue archéologique*, nouvelle série, XXIV, p. 74-79).

(Le fait dériver de *oviles* = brebis.)

1873.

22. — La trustis et l'antrustion royal sous les deux premières races. Paris, Impr. nationale, 1873, in-8° de 397 p.

(Voir le compte-rendu de J. T[ardif] dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1874, p. 159-166.)

1877.

23. — Le druidisme et l'armée gauloise à la bataille d'Alesia (*Revue des Deux-Mondes*, t. CCXXXVIII, p. 241 et suiv.).

1878.

24. — De l'association sur un sou d'or mérovingien du nom gallo-romain et du nom plus récent d'une ville gauloise; observations sur le changement de noms de villes dans la Gaule du IIIe au VIIe siècle (*Revue archéologique,* nouvelle série, XXXVI, p. 244-255).

(A propos d'un sou d'or trouvé à Merton (comté de Surrey, Angleterre) portant la légende « Lemmovix Agustoredo » et acheté par le Cabinet de France. — Voir le n° 27.)

25. — Commission permanente du Congrès international de statistique, session de 1878; De la méthode à suivre pour le classement des diverses statistiques dans un travail statistique d'ensemble. Paris, Impr. nationale, 1878, in-4° de 13 p.

26. — Commission permanente du Congrès international de statistique, session de 1878; Projet de programme d'une statistique internationale des beaux-arts. Paris, Impr. nationale, 1878, in-4° de 13 p.

1879.

27. — Dissertation sur une médaille d'or mérovingienne portant à la fois le nom gallo-romain et le nom plus récent d'une ville gauloise. Observations sur le changement de noms de ville dans la Gaule du IIIe au VIIe siècle. Paris, Impr. nationale, 1879, in-4° de 16 p. (extr. des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* XXIX, 2e partie, p. 331-346 et fig.).

1880.

28. — Anneau-cachet d'or mérovingien orné au chaton d'une cornaline gravée antique (*Revue archéologique,* nouvelle série, XL, p. 19-26, avec fig.).

(Notice lue à l'Académie des inscriptions le 16 avril 1880. — Il s'agit d'un cachet trouvé à Saint-Chamant (Corrèze) vers 1862. Voir au n° 34.)

29. — Note au sujet de trois monnaies mérovingiennes portant au revers dans le champ les lettres EC (*Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* 4e série, VIII, 1880, p. 268-275).

30. — Explication d'une formule [DESELEGAS] inscrite sur plusieurs monnaies mérovingiennes (*Revue archéologique,* nouvelle série, XL, p. 171-176).

(Notice lue à l'Académie le 11 juin 1880 (*Comptes-rendus,* 4e série, VIII, p. 168-174). Un tirage à part existe : Paris, Didier, 1881, in-8°.)

31. — Monnaie mérovingienne en or trouvée aux environs de Brive (*Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze,* II, p. 571-574 et 805-808, avec fig.).

(Voir une discussion à ce sujet avec Léon Lacroix dans le même *Bulletin*, III, p. 161-168.)

1881.

32. — Registres des actes des notaires de Tulle aux xve et xvie siècles (*Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze,* III, p. 30-65).

(Projet de publication qui n'eut pas de suite.)

33. — Monnaie mérovingienne trouvée à Mayenne-Corrèze (*Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze,* III, p. 337-342, avec fig.).

34. — Dissertation sur un anneau-cachet d'or mérovingien orné au chaton d'une cornaline gravée antique (*Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze,* III, p. 395-407, avec fig.).

(Nouvelle rédaction de la notice classée sous le n° 28.)

1882.

35. — Renseignements archéologiques sur la transformation du C guttural du latin en une sifflante (*Revue archéologique,* nouvelle série, XLIV, p. 301-315, avec fig.).

(Étude de numismatique lue à l'Académie des inscriptions

les 31 mars et 14 avril 1882, et publiée aussi : *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXX, 2e partie, p. 359-377.)

36. — Monnaies mérovingiennes, à propos de trouvailles locales (*Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, IV, p. 193-204 et 661-670, avec fig.).

1883.

37. — Le monnayage en Gaule au nom de l'empereur Maurice Tibère; ses rapports avec l'expédition du prétendant Gondowald en 583-585 (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXX, 2e partie, p. 379-395).

(Le même volume contient une discussion très détaillée de P.-Ch. Robert, qui y a inséré (p. 397-438) sur la question un mémoire important, suivi d'un second article, n° 38, de M. Deloche répondant à son contradicteur.)

38. — Deuxième mémoire sur le monnayage en Gaule au nom de l'empereur Maurice Tibère (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXX, 2e partie, p. 439-464).

39. — Monnaies mérovingiennes, à propos de trouvailles locales (*Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, V, p. 381-388, avec fig.).

40. — Monnaies mérovingiennes inédites. I [Tiers de sou d'Angoulême] (*Revue française de numismatique*, 1883, p. 414-420 et 2 fig.).

41. — Question de conservation des arènes de la rue Monge (*Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 4e série, XI, p. 200-203).

42. — Cachet en or à double inscription de l'époque mérovingienne (*Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 4e série, XI, p. 421-427).

1884.

43. — Deux monnaies antiques, l'une celtibérienne, l'autre néo-punique, trouvées en Bas-Limousin (*Bulletin de la*

Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, VI, p. 13-20, avec fig.).

44. — Monnaies mérovingiennes, à propos de trouvailles locales (*Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, VI, p. 297-304, avec fig.).

45. — Monnaies mérovingiennes inédites. II-III [Triens de Moutiers en Tarentaise] (*Revue française de numismatique*, 1884, p. 67-78 et 2 fig.).

46. — Monnaies mérovingiennes inédites. IV-V [Monnaies attribuées à Thiviers et à Nontron] (*Revue française de numismatique*, 1884, p. 303-307 et 2 fig.).

47. — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. I (*Revue archéologique*, nouvelle série, III, p. 141-146, et IV, p. 1-6, 193-196, 257-259).

48. — Plan d'une école nationale de géographie, d'après Ludovic Drapeyron (*Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 4e série, XII, p. 337-339).

1885.

49. — Monnaies mérovingiennes inédites. VI [Triens attribués à Sacierges] (*Revue française de numismatique*, 1885, p. 49-55 et 2 fig.).

50. — Monnaies mérovingiennes inédites. VII [Sur la légende « Kamelaco »] (*Revue française de numismatique*, 1885, p. 165-167 et fig.).

51. — Monnaies mérovingiennes inédites. VIII-IX [Monnaies de Reims et de Châlons-sur-Marne] (*Revue française de numismatique*, 1885, p. 401-427 et 8 fig.).

52. — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. II (*Revue archéologique*, nouvelle série, V, p. 168-169 et 348-349; VI, p. 42-47, 129-132 et 321-323).

53. — Description d'un poids de l'époque carolingienne; ses rapports avec l'ancienne livre romaine (*Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 4e série, XIII, p. 54-59).

1886.

54. — Des monnaies d'or au nom du roi Théodebert Ier (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* XXXII, 1re partie, p. 425-439). Tirage à part : Paris, Impr. nationale, 1886, in-4° de 19 p.

(Voir un mémoire complémentaire sous le n° 61.)

55. — Monnaies mérovingiennes inédites. X [Sou d'or de Théodebert Ier attribué à Bonn] (*Revue française de numismatique,* 1886, p. 27-32 et fig.).

56. — Monnaies mérovingiennes inédites. XI. Considérations générales sur les monnaies d'or du roi Théodebert Ier; des causes de leur abondance, de leur titre élevé et de la substitution sur ces monnaies de la légende royale à la légende impériale (*Revue française de numismatique,* 1886, p. 372-386).

57. — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. III (*Revue archéologique,* nouvelle série, VII, p. 20-21, 216-223 et 341-345; VIII, p. 40-44, 137-143 et 313-318).

58. — Les travaux de déblaiement des arènes de Lutèce (*Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* 4e série, XIV, p. 159).

1887.

59. — Monnaies mérovingiennes inédites. XII [Tiers de sou d'or à la légende « Vico sancti Remi » ou « Remidi »] (*Revue française de numismatique,* nouvelle série, V, p. 119-175).

60. — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. IV (*Revue archéologique,* nouvelle série, IX, p. 47-53, 180-190 et 286-290; X, p. 42-46 et 295-299).

1888.

61. — Réponse de M. Deloche aux observations présentées par M. P.-Ch. Robert sur son second mémoire concernant

les monnaies frappées au nom de Théodebert Ier, roi d'Austrasie (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* XXXII, 2e partie, p. 93-117).

62. — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. V (*Revue archéologique,* nouvelle série, XI, p. 23-28 et 296-302; XII, p. 175-183).

1889.

63. — Observations de M. Deloche sur la communication de M. Levasseur relative à la densité de la population et au nombre moyen des enfants dans la Gaule au ixe siècle d'après le polyptique de l'abbé Irminon (*Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 4e série, XVI, p. 429-438). Tirage à part : Paris, 1886, in-4° de 11 p.

64. — Étude sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. VI (*Revue archéologique,* nouvelle série, XIII, p. 38-49 et 308-316; XIV, p. 1-15 et 309-321).

1890.

65. — Études de numismatique mérovingienne. Monnaies inédites; attributions géographiques; système monétaire de Théodebert Ier; monnayage au nom de Maurice Tibère; explication d'une formule; médaille de Dagobert Ier. Paris, Rollin et Feuardent, 1890, in-8° de iv-268 p. (extr. de la *Revue numismatique,* 3e série ; des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* t. XXIX et XXX, et de la *Revue archéologique,* 2e série, t. XL).

66. — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. VII (*Revue archéologique,* nouvelle série, XV, p. 1-7, 177-186 et 321-333; XVI, p. 365-389).

67. — La procession dite de la Lunade et les feux de la Saint-Jean à Tulle en Bas-Limousin (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* XXXII, 2e partie, p. 143-199). Tirage à part : Paris, Impr. nationale, 1890, in-4° de 62 p.

(En appendice, plusieurs études dont voici les titres : 1° De l'idée qui, chez les anciens peuples, a présidé à la célébration

du solstice d'été; 2° Des critiques élevées contre l'authenticité de certaines parties de la vie de saint Éloi, écrite par saint Ouen; 3° Distinction nécessaire entre le « nodfyr » et les feux de joie sacrilèges appelés « nied fyr »; 4° Sur l'usage de porter au Tour de la Lunade à Tulle, et à la fête de saint Jean, dans tous les pays où elle est célébrée, des couronnes, chaperons et ceintures de fleurs et d'herbes médicinales; 5° De certaines coutumes païennes observées dans les funérailles ou à la suite des funérailles au moyen âge.)

1891.

68. — Le jour civil et les modes de computation des délais légaux en Gaule et en France depuis l'antiquité jusqu'à nos jours (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* XXXII, 2e partie, p. 319-382). Tirage à part : Paris, Impr. nationale, 1891, in-4° de 73 p.

69. — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. VIII (*Revue archéologique,* nouvelle série, XVII, p. 277-288; XVIII, p. 11-18 et 273-279).

1892.

70. — Saint-Remy de Provence au moyen âge (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* XXXIV, 1re partie, p. 53-143). Tirage à part : Paris, Impr. nationale, 1892, in-4° de 95 p.

(Étude historique provoquée par une question de numismatique.)

71. — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. IX (*Revue archéologique,* nouvelle série, XIX, p. 45-54 et 169-185; XX, p. 1-17 et 153-169).

72. — Note relative à un anneau sigillé trouvé dans une sépulture masculine à Wittislingen en Bavière (*Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* 4e série, XIX, p. 266).

1893.

73. — De la signification des mots « Pax » et « Honor » sur les monnaies béarnaises et du S barré sur des jetons de

souverains du Béarn (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* XXXIV, 2e partie, p. 179-196). Tirage à part : Paris, Klincksieck, 1893, in-4° de 20 p.

74. — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. X (*Revue archéologique*, nouvelle série, XXI, p. 137-156 et 265-282; XXII, p. 129-134).

1894.

75. — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. XI (*Revue archéologique,* nouvelle série, XXIV, p. 130-151; XXV, p. 1-7).

1895.

76. — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. XII (*Revue archéologique,* nouvelle série, XXVII, p. 1-6).

1896.

77. — Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles au moyen âge (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* XXXV, 2e partie). Tirage à part : Paris, Klincksieck, 1896, in-4° de 116 p.

78. — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne. XIII (*Revue archéologique,* nouvelle série, XXVIII, p. 273-288).

1897.

79. — Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée la Gaule (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* XXXVI, 1re partie, p. 211-224). Tirage à part : Paris, Klincksieck, 1897, in-4° de 18 p.

80. — Les Ligures en Gaule (*Revue celtique,* XVIII, p. 365-373).

(Extrait du précédent travail.)

1898.

81. — Les archiprêtrés de l'ancien diocèse de Limoges depuis le XIIe siècle jusqu'en 1790 (*Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, XX, p. 397-431 et 444-461). Tirage à part : Tulle, impr. Crauffon, 1898, in-8° de 52 p.

82. — Tiers de sou mérovingien faussement attribué à Jupille, province de Liège (*Revue belge de numismatique*, 1898, p. 130-134 et fig.).

(L'auteur le localiserait plus volontiers dans le sud-ouest de la Gaule.)

1899.

83. — Pagi et vicairies du Limousin aux IXe, Xe et XIe siècles (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXXVI, 2e partie, p. 31-94). Tirage à part : Paris, Klincksieck, 1899, in-4° de 68 p.

(Travail accompagné d'une carte du *pagus Lemovicinus*.)

84. — A propos des archiprêtrés de l'ancien diocèse de Limoges ; lettre à l'abbé Arbellot (*Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, XXI, p. 237-240).

(A propos d'un compte-rendu de son précédent travail, n° 81, dans la *Semaine religieuse du diocèse de Limoges;* quelques rectifications.)

PUBLICATIONS MUSICALES.

85. — La jeune quêteuse. Paroles de Alfred Hermel, musique de Maximin Deloche. Paris, Lemoine, [1842], in-fol.

86. — Ce que je suis. Paroles de Frédéric Lepelle, musique de Maximin Deloche. Paris, Leduc, [1843], in-fol.

87. — La reine d'un bal. Poésie de Henry Jousselin, musique de Maximin Deloche. Paris, Leduc, [1843], in-fol.

88. — La rêveuse. Paroles de Arsène Houssaye, musique de Maximin Deloche. Paris, Magnier, [1843], in-fol.

89. — La vieille chanson que tout le monde chante. Paroles de Arsène Houssaye, musique de Maximin Deloche. Paris, Magnier, [1843], in-fol.

90. — Au service du roi. Romance; paroles de Émile Barateau, musique de Maximin Deloche. Paris, Lemoine, [1843], in-fol.

91. — Album de Maximin Deloche. Paris, Lemoine, [1843], in-4°, avec lithogr. accompagnant chaque mélodie.

Cet album, dont la musique est l'œuvre de Deloche, contient les morceaux suivants : *A une jeune fille*, mélodie, paroles de Victor Hugo; — *Sérénade*, paroles de Édouard L'Hôte; — *Jeanne et ma montagne*, limousine, paroles de Émile Barateau; — *Les vœux*, paroles de Henry Jousselin; — *Ah! si j'étais petit oiseau!* chansonnette, paroles de Henry Jousselin; — *Une prière pour tous*, nocturne, paroles de Émile Barateau; — *Laissez-moi vous aimer*, romance, paroles de Henry Jousselin; — *Les demoiselles*, chansonnette, paroles de Ed. Gout-Desmartres; — *Naufrage et retour*, ballade, paroles de Arsène Houssaye; — *La ferme et la fermière*, chansonnette, paroles de Hégésippe Moreau; — *Légende de la nonne*, paroles de Victor Hugo; — *La moisson du pauvre*, nocturne à deux voix, paroles de Émile Barateau.

Quelques-unes de ces compositions ont été réimprimées à part, soit à la même époque, soit en 1868 (Paris, Margueritat, in-fol.).

92. — L'enfant de la montagne. Paroles de Auguste Richomme, musique de Maximin Deloche. Paris, Meissonnier, [1844], in-fol.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1902.

Séance du 8 Janvier.

Présidence de M. E. Babelon, président sortant,
et de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président élu.

M. E. Babelon, président sortant, prononce l'allocution suivante :

« Mes chers Confrères,

« Depuis un siècle bientôt, à pareil jour, celui d'entre vous auquel vous avez délégué la haute et honorable mission de présider vos réunions hebdomadaires prend la parole pour vous exprimer sa gratitude, jeter un regard d'ensemble sur les travaux accomplis durant l'année de sa magistrature expirante, rappeler la mémoire de ceux que la mort vous a ravis, procéder à l'installation du Bureau nouvellement élu. Il ne saurait y avoir rien de changé à ce programme de toutes les séances présidentielles, et, puisque c'est mon tour aujourd'hui, souffrez que je vous adresse, en reconnaissance de vos bienveillants suffrages qui resteront l'orgueil de ma vie, des remerciements qui, pour être les mêmes que ceux que vous avez déjà tant de fois entendus, ne sont ni moins cordiaux ni moins sincères.

« Il y a pourtant aujourd'hui, je me hâte de l'ajouter, un changement heureux au protocole de la plupart des précédentes années, et cette diversion, je souhaite de tout cœur de l'inaugurer pour une longue période : c'est que je n'ai eu à prononcer l'oraison funèbre d'aucun de nos membres résidants et que je n'ai point le pénible devoir de vous retracer

la carrière d'un confrère disparu. Un pareil bonheur n'était échu à aucun de vos présidents annuels depuis 1894, et, en le constatant, j'étais amené à m'apercevoir combien le fait est, hélas! anormal, puisque c'est en 1886 que vous m'admettiez le 45e sur notre liste, et je m'y trouve présentement inscrit le 19e; quinze années ont suffi pour amener ce changement. Mais pourquoi parler de statistique funèbre quand nous avons à nous réjouir de n'avoir vu tomber personne? N'est-ce pas une ingratitude envers le sort aimable et clément? Le siècle dont nous venons d'enterrer la première année commence bien pour nous : bornons-nous donc à accueillir ce présage de bon augure, et sans qu'il soit besoin, — ce qui ne serait plus de mode, — d'accomplir de solennels sacrifices aux dieux, formons à l'intention de chacun d'entre nous ces *vota quinquennalia, decennalia, vicennalia* même, que les Romains célébraient *pro salute Caesaris*, et dont les médailles impériales nous ont gardé le si fréquent souvenir.

« Que ne puis-je faire la même constatation et formuler les mêmes vœux pour les associés correspondants de notre Société! Pas plus que dans les années précédentes, la destinée jalouse n'a épargné leurs rangs où se sont produits des vides à jamais regrettables. L'un de ceux qui, en province, nous faisaient le plus d'honneur, Célestin Port, est décédé dans les premiers jours du mois de mars. Né en 1828, Célestin Port était déjà un vétéran de l'érudition lorsqu'en 1875, sur le rapport de Jules Quicherat, son maître à l'École des chartes, il entra dans notre Compagnie. Archiviste de Maine-et-Loire à partir de 1854, c'est à Angers que s'écoula toute sa laborieuse carrière, au sein du riche dépôt confié à sa garde, et d'où il sut tirer les éléments des principaux ouvrages qui devaient, en 1887, lui ouvrir les portes de l'Institut, comme membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Beaucoup d'entre vous ont consulté les volumes dans lesquels il a dressé l'inventaire analytique des Archives départementales de Maine-et-Loire et des Archives communales d'Angers, son *Cartulaire de l'hôpital de Saint-Jean,* son *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire,* toujours cité comme

un modèle de bonne ordonnance, de recherches étendues et approfondies. Vous avez connu aussi en Célestin Port le polémiste ardent, auteur discuté de la *Vendée angevine* et de la *Légende de Cathelineau*. Ces écrits variés n'empêchèrent pas le savant archiviste d'adresser, de temps à autre, à notre Société, sur des antiquités diverses de l'Anjou, de brèves notices dont notre *Bulletin* porte la mention à partir de 1877.

« M. le comte de Puymaigre, auquel vous avez ouvert vos rangs dès 1862, était un Lorrain de vieille souche, contraint par les événements de 1871 de se fixer à Paris. Il fut l'ami constant de notre bienfaiteur Auguste Prost, son compatriote. Fin lettré et doué d'une vive imagination, après avoir débuté par des productions purement littéraires et poétiques, il se consacra à des recherches sur l'ancienne littérature de sa province. Son volume sur les *Poètes et romanciers de la Lorraine* (1848), ses études critiques sur Gauthier de Metz, sur le poème de *L'image du monde* et sur les anciens chants populaires du pays messin le signalèrent comme érudit. Mais, à côté des traditions de la Lorraine, il se fit une spécialité de la connaissance de l'ancienne littérature espagnole, et, dans la seconde moitié du XIXe siècle, il était un des rares Français s'occupant des choses de l'esprit, pour lesquels le mot célèbre : « Il n'y a plus de Pyrénées » était une réalité. Son livre, *Les vieux auteurs castillans* (2 vol. in-8°, 1862 et 1863), est une histoire de la littérature espagnole au moyen âge, dans laquelle il fait ressortir, avec une rare pénétration de critique, l'influence de cette littérature sur celle du midi de la France, spécialement dans ce qu'il appelle les romans du cycle carolingien. Un autre ouvrage, complément de celui-là : *La cour littéraire de don Juan II, roi de Castille* (2 vol. in-8°, 1873), valut à notre regretté confrère le titre de membre étranger de l'Académie de Madrid. Le comte de Puymaigre a consacré les dernières années de son active carrière à la publication des souvenirs de son père sur l'Émigration et la Restauration. Il n'a guère pris part que deux ou trois fois aux travaux de notre Société, mais il me sera bien permis de rappeler que j'ai eu personnellement l'avantage, il y a un certain nombre d'années, de le rencon-

trer souvent à la Société bibliographique, où la conversation spirituelle autant que savante de ce noble vieillard a laissé dans mon esprit un ineffaçable souvenir.

« Comme le comte de Puymaigre, M. Henri Meyer appartenait à l'une des deux provinces que l'abus de la force et le mépris du droit des gens nous ont arrachées. Il fut un de ces industriels alsaciens qui n'hésitèrent pas, en sacrifiant leurs intérêts, à demander à la mère patrie un asile que, jusqu'à la fin, il considéra comme temporaire. C'est ainsi qu'il devint l'un des principaux associés de la fabrique de tissus d'Ourscamp, près de Noyon. Numismate éclairé et perspicace, sa collection de monnaies royales et seigneuriales de France est une des plus belles qui aient jamais été formées. Le catalogue méthodique qu'il en a publié en 1890 est un répertoire de pièces choisies, souvent inédites et historiquement intéressantes. Il y établit des rapprochements caractéristiques, fruit de fines et judicieuses observations, entre les monnaies de nos rois et le monnayage féodal contemporain. M. Meyer, qui s'affilia à notre Société en 1891 et s'était, depuis quelques années, retiré à Paris, assistait assez fréquemment à nos séances, où, peut-être, sa réserve et sa modestie trop grandes ne permirent qu'à ses intimes d'apprécier son réel savoir autant que la droiture et la fermeté de son caractère.

« M. Émile Lambin, ancien commissaire de police, était notre associé depuis 1893. Instruit, lisant beaucoup, il avait toujours eu, en amateur, la passion de la curiosité; mais, à partir du jour où, par sa retraite, il fut devenu plus libre de son temps, il se mit à étudier, à un point de vue original, l'archéologie religieuse de l'Ile-de-France. De ses notes et de ses croquis sont nées de judicieuses causeries insérées dans la *Semaine des constructeurs* à partir de 1890. Sa *Flore gothique,* en particulier, contient d'utiles remarques sur l'ornementation et la sculpture florales du moyen âge. M. Lambin avait entrepris, dans ces dernières années, de donner des conférences populaires sur l'archéologie et les monuments de Paris et de ses environs, idée généreuse qui pourrait être féconde et mériterait d'être reprise et encouragée.

« C'est le 10 octobre 1877 que M. Léon Maxe-Werly fut élu associé correspondant de notre Société pour le département de la Meuse. Ses premiers travaux archéologiques remontent à l'année 1862, date de son *Essai sur la numismatique rémoise*. Fils de ses œuvres, travailleur obstiné, passionné dès l'enfance pour tout ce qui touchait aux anciens souvenirs de sa province, L. Maxe-Werly apporta dans ce genre de recherches l'esprit d'ordre et de méthode dont il était doué au plus haut degré, et auquel il se plaisait, d'ailleurs, à attribuer en grande partie le succès de sa carrière commerciale. Il recueillit les monnaies gauloises et féodales de sa région et forma une importante collection de poids monétaires du moyen âge et de médailles religieuses. Ses cartons et albums de dessins et de documents de toute nature, qu'il n'a cessé d'augmenter jusqu'à son dernier jour, sont précieux pour l'histoire de la Champagne, de la Lorraine et en particulier du pays de Bar, sur lequel il concentrait plus directement ses efforts. Les sites antiques de Bovioles, de Naix, de Grand, du Châtelet, les ruines des environs de Reims, de Bar-le-Duc, de Châlons furent fouillées et souvent visitées par notre confrère, qui fit connaître le résultat de ses investigations dans divers recueils, au nombre desquels nos *Mémoires* et notre *Bulletin* occupent le premier rang. La numismatique gauloise lui est redevable de plusieurs dissertations. Sa *Numismatique de Remiremont et de Saint-Dié* (1879, in-8°) est une monographie comme chacune de nos villes devrait en posséder. Son dernier mémoire est consacré à l'histoire de l'ornementation du foyer, depuis la Renaissance (*Bulletin archéol. du Comité des travaux historiques,* 1895). Plaques de fonte à sujets historiés, tels que scènes bibliques, mythologiques ou pastorales, inscriptions, devises, armoiries, statues, tableaux, portraits de famille, tous les ornements de la grande cheminée domestique, dans les châteaux ou chez les bourgeois d'autrefois, rassemblés par notre confrère, retracent, sous sa plume, un côté, secondaire sans doute, mais curieux et peu connu, de l'histoire de l'art et des mœurs de l'ancienne France.

M. Maxe-Werly ne s'arrête qu'au seuil des temps contemporains, à ce décret du 22e jour de l'an II de la République, par lequel la Convention ordonne que « les propriétaires des « maisons, et, à leur défaut, les locataires ou fermiers sont « tenus, sous un mois pour tout délai, de faire retourner « toutes les plaques de cheminées ou contre-feux portant des « signes de la féodalité ou l'ancien écu de France; le tout « provisoirement et jusqu'à ce qu'il ait été créé des fonderies « en nombre suffisant dans toute l'étendue de la République. »

« Jusqu'à ce que la maladie vint le clouer sur un lit de souffrances, d'où l'on peut dire que la mort l'a délivré, notre sympathique confrère tenait à assister assidûment à nos séances; il y écoutait avec conscience toutes les communications, estimant, comme un sage qu'il était, qu'un antiquaire, même spécialisé dans un domaine restreint, a toujours profit à se tenir au courant de ce qui se passe dans les champs d'études voisins du sien et qui, en apparence, lui sont étrangers.

« M. René Le Cerf était entré dans nos rangs le 3 juin 1891 comme associé correspondant pour le département des Côtes-du-Nord. Député de ce département, il eut la malchance d'être blessé assez grièvement, au Palais-Bourbon même, dans cette séance mémorable où un anarchiste lança sur les députés la bombe qui devait provoquer ce mot désormais célèbre : « Messieurs, la séance continue! » Parmi les publications de M. Le Cerf, celle qu'il a intitulée : *Le général d'une paroisse bretonne au XVIIIe siècle* (1888, in-8o) présente, d'après des documents contemporains, le vivant tableau de l'état social des habitants d'une paroisse demeurée encore sous le régime féodal en plein XVIIIe siècle. Dans deux autres mémoires : *Le tumulus de Motennec-Guen et le souterrain de Bernouë* (1889, in-8o) et *Le souterrain du Blot, à Castelrue en Saint-Guen* (1891, in-8o), M. Le Cerf décrit les fouilles qu'il a exécutées dans des cavernes préhistoriques et des sépultures gauloises et gallo-romaines. Ces rapports sont présentés avec une méthode et une précision qui font regretter que

notre confrère, absorbé par d'autres soucis, n'ait pu se consacrer plus complètement à des recherches pour lesquelles il se passionnait et qui l'amenèrent parmi nous.

« Suivant la loi naturelle de toute association prospère, en même temps que nous avions à déplorer la perte des correspondants distingués dont je viens de rappeler les noms, nos rangs se grossissaient de confrères nouveaux auxquels je suis heureux d'adresser un souhait de bienvenue.

« Dans notre première séance de 1901, nous avons élu comme membre résidant M. Pallu de Lessert, pour remplacer le regretté Samuel Berger, décédé au cours de l'année précédente. Nos nouveaux associés correspondants sont, dans l'ordre de leur admission :

« MM. Jean de Foville, attaché au Cabinet des médailles; C. Boulanger, à Péronne; Louis Serbat, à Valenciennes; le comte Florian de Kergorlay, à Fosseuse (Oise); André Joubin, chargé de cours à la Faculté des lettres de Montpellier; Paul Gusman, à Paris; Jean Guiffrey, attaché au Musée du Louvre; le comte Olivier Costa de Beauregard, à Sainte-Foy (Seine-Inférieure); Paul Perdrizet, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy; André de Ridder, professeur adjoint à la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence; J. Zeiler, à Jurançon (Basses-Pyrénées); Victor de Swarte, trésorier-payeur-général du département du Nord; le baron Joseph du Theil, à Saint-Momelin (Nord); Roger Grand, archiviste du département du Cantal; Raymond Kœchlin, à Paris.

« Nous avons en outre élu deux associés correspondants étrangers : MM. Franki-Moulin, en résidence à Toulon; Seltman, en Angleterre.

« Cette liste de confrères nouveaux est courte, Messieurs; trouvez-vous qu'au point de vue du recrutement et de la prospérité de notre Société elle soit ce qu'elle devrait et pourrait être? Dans notre première séance de janvier 1891, l'un de mes prédécesseurs, M. le commandant Mowat, constatait que le chiffre de nos confrères départementaux était de 267, et il exprimait le regret qu'il ne fût pas plus considérable. Aujourd'hui, c'est-à-dire onze ans plus tard, il n'est que de 278. Vous conviendrez avec moi que cette pro-

gression de un par an est insuffisante. L'année dernière, en déposant son rapport annuel sur les finances de la Société, notre trésorier, toujours vigilant, nous adressait à ce sujet un confraternel avertissement, faisant ressortir que l'accroissement de nos charges et de nos dépenses n'a pas toujours pour contrepoids la progression du nombre de nos associés correspondants. Croirait-on qu'il y a encore treize départements dans lesquels notre Société n'a point de représentant, et que nous n'avons aucun confrère en Algérie? Je compte, en outre, vingt départements qui n'ont qu'un seul associé correspondant, et encore, parmi ces vingt confrères, il en est bien une douzaine qui ne sont guère provinciaux que sur nos listes : leur double adresse, l'une à Paris, l'autre dans leur département, me donne à penser, aussi bien que leur assiduité à nos séances, — ce dont je ne saurais que les féliciter, — me donne à penser, dis-je, qu'ils ne représentent guère leur département que de nom.

« Il y a donc, en fait, encore plus de trente départements avec lesquels la Société nationale des Antiquaires de France n'est pas en contact direct; mais, scandale plus grand encore, je crois bien que, si je vérifiais les présentations d'associés correspondants qui nous ont été faites dans les vingt dernières années, par exemple, je serais amené à constater qu'il est des membres résidants qui n'ont peut-être à leur actif aucune présentation.

« Je suis persuadé pourtant qu'un grand nombre de professeurs de nos Universités provinciales, de conservateurs de nos Musées, d'archivistes, de bibliothécaires, d'amateurs éclairés des objets d'art ancien n'attendent que l'invitation qui pourrait leur en être faite pour s'enrôler sous notre bannière. Notre Société, en effet, jouit au dehors d'un prestige légitime que lui ont conquis ses travaux, ses traditions, la renommée scientifique d'un grand nombre de ses membres. Est-il un champ d'études plus beau que le nôtre et plus digne d'attirer et de captiver tous ceux qui écrivent sur l'archéologie et l'histoire de la France ou qui recueillent avec intelligence les épaves de son passé? Comme ils furent bien inspirés les fondateurs de notre association, en lui donnant

pour programme de cultiver le sol sacré de la patrie, et cela, à une époque où les regards de tous, savants, artistes, littérateurs, étaient presque exclusivement dirigés du côté de la Grèce et de Rome ; à une époque où il était de mode de dire « la nuit du moyen âge, » tellement épaisses étaient les ténèbres qui obscurcissaient l'esprit de ceux qui s'exprimaient de la sorte ! Chacune de nos réunions est comme un tacite hommage à notre passé national, *Gloriae majorum,* et, plus qu'aucune autre peut-être, notre Société a contribué à démontrer, au XIX[e] siècle, que ceux qui ont fait la France, lancé dans l'espace, avec une hardiesse insoupçonnée de l'antiquité tout entière, les voûtes, les flèches et les tours de ses cathédrales, formé sa langue, la plus belle des langues modernes, n'étaient pas des barbares.

« Voilà pourquoi la Société des Antiquaires de France doit être l'ambition et le centre de ralliement de tous ceux qui s'intéressent, à quelque point de vue que ce soit, à nos origines et à notre histoire. Est-ce que, tout en étant déjà presque séculaire, notre Compagnie n'est pas restée en pleine adolescence, se montrant de jour en jour plus féconde et sans cesse en progrès dans la recherche de la vérité scientifique ? Qu'on en juge plutôt par le tableau de notre activité durant l'année qui vient de finir.

« Sur trente-six à trente-huit séances annuelles que comporte le cours de nos réunions hebdomadaires, nous avons eu, en moyenne, quatre communications dans chacune d'elles, c'est-à-dire un total de plus de 140 mémoires, notices ou causeries érudites, plus ou moins développées, sur les sujets les plus variés, depuis les origines de la civilisation gauloise jusqu'au XVIII[e] siècle, avec des excursions dans d'autres domaines des sciences archéologiques et philologiques.

« Si j'entreprends de classer par groupes généraux cet ensemble imposant, l'époque préhistorique et gauloise sera représentée par MM. Ch. Sellier, le D[r] Capitan, O. Vauvillé, qui nous ont parlé des sépultures gauloises de Pierrelaye, des fouilles de la Commission du Vieux Paris, du dolmen de Vaurezis (Aisne) ; M. Émile Eude, qu'a frappé la

similitude des noms de la ville française d'Agde et de la ville portugaise d'Agueda, fondées sans doute l'une et l'autre par des marins phocéens; M. d'Arbois de Jubainville, qui nous a présenté des observations d'ordre philologique sur le nom et la nature du dieu Lug; M. Gaidoz, qui a fait ressortir devant nous le rôle de Chuchulaïn dans l'épopée irlandaise; enfin, M. Blanchet, qui nous a signalé des bronzes celtiques des Musées de Châteauroux et d'Issoudun et des statuettes en terre cuite formant supplément au beau recueil qu'il a publié, il y a quelques années, dans les *Mémoires* de la Société.

« Les travaux qui peuvent être rangés dans la période gallo-romaine sont, comme il est naturel, beaucoup plus nombreux. M. J. Toutain s'est livré à l'examen critique des textes d'où l'on avait cru pouvoir inférer qu'il existait des druidesses en Gaule à l'époque romaine; il a fait connaître, par une correction au *Corpus inscriptionum latinarum*, le *pagus Almantica* des Alpes-Maritimes. Un nouveau cachet d'oculiste nous a été décrit par M. Mowat, qui a aussi repris l'étude des inscriptions gravées sur la curieuse statue du Mercure de Lezoux que nous avons tous vue au Petit Palais de l'Exposition universelle. Une nécropole antique à Châlons-sur-Marne; un hypocauste romain à Briançon; des poteries estampillées à Champvert (Nièvre); des ruines romaines auprès d'Antibes; des vases antiques dont le goulot est muni d'une pomme d'arrosoir, ont fait l'objet de communications de MM. Pallu de Lessert, J. Roman, R. de Lespinasse, le vicomte de Rochemonteix, J. Déchelette.

« M. F. Daguin nous a donné le compte-rendu des fouilles exécutées en 1900 sur l'emplacement de Vertillum; M. Lafaye a commenté une inscription romaine de Montbazin (Hérault) et fait passer sous nos yeux, au nom de M. Franki-Moulin, notre nouvel associé correspondant, le dessin de mosaïques trouvées à Villelume, près d'Apt. M. Paul Bordeaux a attiré notre attention sur une sculpture rupestre, de proportions colossales, qu'il a eu l'occasion d'examiner au cours d'une excursion dans le grand-duché de Luxembourg, et M. Blanchet en a déterminé le caractère funé-

raire. Enfin, M. Jadart, continuant une tradition qui n'est pas assez maintenue par nos associés correspondants fixés en province, nous a envoyé de Reims un Mémoire sur les chaussées romaines du pays rémois.

« Nos réunions ont bénéficié également d'un bon nombre de mémoires d'archéologie classique, étrangers à la Gaule romaine. Je remarque, entre autres, celui de M. J. Martha sur le prétendu dieu étrusque Mantus; ceux que M. Michon a consacrés à l'histoire de statues antiques du Louvre; au commentaire d'une inscription grecque chrétienne trouvée en Chypre; à une tête de Constantin, en bronze doré, du Musée de Belgrade. La mention du poète Archiloque dans la Chronique de Paros a été critiquée devant vous par M. Hauvette. Une nouvelle œnochoé en terre cuite vernissée, au nom de Ptolémée Philopator, nous a été signalée par M. Mowat. MM. Pallu de Lessert, L. Poinssot, le capitaine Espérandieu, Louis de Laigue ont commenté diverses inscriptions romaines. Notre nouvel associé correspondant, M. Perdrizet, nous a envoyé de Syrie une notice sur une inscription grecque qui fournit de nouvelles données sur l'administration des douanes sous l'empire romain. M. Seltman nous a montré, en original, une *sella castrensis* et une enseigne romaine trouvées en Angleterre. M. l'abbé Thédenat, M. de Roumejoux, M. Émile Eude nous ont signalé des spécimens du *lituus* ou trompette militaire romaine, des lampes antiques, un curieux système de construction en briques arrondies. M. Ravaisson a plaidé en faveur de l'établissement, au Louvre, d'un Musée de moulages reproduisant les chefs-d'œuvre de la sculpture antique disséminés en Europe.

« Je ne puis, malgré mon bon vouloir, énumérer toutes les communications de M. Héron de Villefosse, et je me vois contraint de vous renvoyer à la prochaine table des matières de notre Bulletin. Notre confrère ne se contente pas d'être l'un des plus actifs dans les Commissions de la Société, c'est-à-dire parmi ceux qui se dévouent pour les autres : il paie de sa personne avec une juvénile ardeur dans presque toutes nos séances, nous apportant le fruit de ses travaux de

chaque semaine. Tantôt il commente des tablettes d'imprécations magiques trouvées dans des tombeaux, tantôt ce sont des inscriptions grecques ou latines, des statues, des moules à bijoux; ou bien il se fait l'interprète des PP. blancs de Jérusalem, nous communiquant en leur nom un mémoire approfondi sur les guerres des rois de Syrie contre les Juifs et les traces encore visibles de ces luttes terribles à Jérusalem. N'est-ce pas toujours une intéressante leçon dont nous aimons à profiter, lorsqu'il fait passer sous nos yeux et nous explique, pour ainsi dire avant la lettre, les monuments nouveaux dont les vitrines du Musée du Louvre doivent s'enrichir? Je suis sûr d'être votre interprète, Messieurs, en adressant des remerciements particuliers à ce confrère si sympathique et si dévoué.

« L'archéologie africaine a occupé, cette année, comme dans les précédentes, une place importante dans les travaux qui nous ont été présentés. Le P. Delattre et M. Gauckler nous ont tenus, à plusieurs reprises, au courant de leurs belles découvertes à Carthage. M. Cagnat nous a signalé une curieuse description des ruines de *Leptis magna,* imprimée dans le *Mercure galant* de 1694. Il a discuté avec MM. Henry Martin et Pallu de Lessert le sens d'une inscription funéraire de Constantine, mentionnant un *sartor arenarius magister;* il nous a fait connaître, enfin, une inscription en vers mentionnant le proconsul Claudius Hermogena. M. P. Monceaux a tracé pour nous de véritables tableaux de la vie littéraire à Carthage au IIIe siècle, en faisant la critique des textes bibliques connus des Pères africains ou celle des sources littéraires qui nous ont conservé les souvenirs si dramatiques du martyre de saint Cyprien.

« Ce n'est pas moi, Messieurs, comme bien vous pensez, qui omettrais de vous rappeler que la numismatique a été au milieu de vous l'objet d'importants travaux. M. Héron de Villefosse a fait une excursion dans ce domaine en découvrant qu'un médaillon de Pergame représente le grand autel du temple de cette ville; M. Jules Maurice, dans plusieurs mémoires approfondis, a classé et commenté les monnaies de l'époque constantinienne, signalant tout ce que l'histoire

générale et la chronologie des événements politiques peuvent gagner en précision par l'étude minutieuse des émissions monétaires dans chacun des ateliers de l'Empire.

« Les communications auxquelles a donné lieu le moyen âge dans cette enceinte ont été plus abondantes encore que celles qui eurent pour objet l'antiquité, et sur ce terrain, qu'il s'agisse d'archéologie, de diplomatique, de sigillographie, d'histoire littéraire ou politique, je trouve les noms de confrères qui, pour le plus grand nombre, sont sortis de cette glorieuse École des chartes dont la méthode de critique a fini par rayonner et s'imposer au domaine de l'érudition historique tout entier.

« M. le comte de Lasteyrie nous a entretenus des fortifications du château de Gisors, et nous nous sommes élevés, avec M. Stein, contre les restaurations maladroites entreprises récemment, avec de bonnes intentions, d'ailleurs, au vieux château de Nemours. A deux reprises, M. Eug. Lefèvre-Pontalis nous a mis au courant des fouilles qu'il a pratiquées dans la nef de la cathédrale de Chartres. Nous avons été heureux d'avoir la primeur, grâce à M. le marquis de La Mazelière, des photographies des curieuses fresques récemment découvertes au Forum, sous les fondations de l'église de Santa Maria Liberatrice. Des inscriptions du moyen âge nous ont été communiquées par MM. J. Tardif et le comte de Loisne; des sceaux-matrices par MM. de Manteyer, H. de La Tour et Blanchet. Nous sommes redevables à M. Omont de notices sur un manuscrit du IXe siècle en lettres onciales; sur un autre manuscrit du XVe siècle intitulé : *Le doctrinal de noblesse;* sur un recueil d'anciennes écritures constituant une sorte de traité de paléographie; sur le psautier de saint Louis qui fait partie de la bibliothèque de sir Henry Thompson, notre associé correspondant à Londres.

« Les miniatures de nombreux manuscrits de la Bibliothèque nationale, de l'Arsenal, de la bibliothèque de Turin ou d'autres collections ont fait l'objet des observations de M. le comte Durrieu et de M. Henry Martin. L'ingénieuse interprétation des miniatures d'un *Térence* du XIVe siècle,

par M. H. Martin, a amené des échanges de vues fort intéressantes, de la part de plusieurs d'entre vous, sur la mise en scène des Mystères au moyen âge. M. Durrieu nous a aussi parlé de fresques du xve siècle, représentant les neuf preux, et du registre toulousain de la confrérie de Saint-Jérôme, attestant l'affiliation des rois de France à cette pieuse association.

« Plusieurs manuscrits orléanais nous ont été présentés par M. le comte Couret : un livre d'Heures du xv[e] siècle et les registres de l'archiconfrérie du saint Sépulcre de Jérusalem. Grâce à M. le comte de Loisne, nous avons pu apprécier l'habileté avec laquelle procèdent aujourd'hui les fabricants de fausses miniatures. M. Enlart a fait passer sous nos yeux les débris de livres de chœur, de style français, provenant de Sainte-Sophie de Nicosie. M. l'abbé Bouillet nous a démontré que, parfois, l'art du moyen âge a confondu les légendes des deux saintes Foy, et il nous a apporté un fermoir de livre, en bronze émaillé, du xiii[e] siècle, représentant une jongleuse.

« M. Ulysse Robert a tenté d'intéresser la Société à l'état de délabrement dans lequel on laisse tomber l'ancienne abbaye et l'église de Mont-Benoît, dans le Doubs; le même confrère a écrit pour nous un mémoire sur le tombeau disparu de Philibert de Chalon, prince d'Orange, et les portraits de ce personnage.

« M. Petit de Vausse nous a montré un dessin colorié représentant Eudes IV, duc de Bourgogne, en présence du roi Jean le Bon. Notre correspondant de Bruxelles, M. Destrées, nous a envoyé un mémoire sur des panneaux de retables en albâtre, qu'il attribue à des artistes anglais. De petits bas-reliefs religieux aussi en albâtre, du xv[e] siècle, nous ont été également signalés par M. le comte de Lhomel.

« La médaille offerte à Louis XII par la ville de Paris a été l'objet d'une notice de M. P. Vitry qui en a attribué le modèle au peintre Bourdichon. Le même confrère nous a parlé de la belle fontaine donnée au cardinal d'Amboise par les Vénitiens et qui figurait autrefois au château de Gaillon; il a, dans une autre séance, déchiffré des légendes

gravées sur le bord du manteau de statues de la Renaissance, et, à ce propos, MM. H. Martin et Durrieu ont signalé des inscriptions analogues peintes sur les vêtements de certains personnages dans les miniatures; ces légendes ornées contiennent parfois des signatures d'artistes. M. Marquet de Vasselot a reconnu le portrait d'Éléonore, fille de Philippe le Beau, plus tard reine de France, dans un buste d'enfant du xvᵉ siècle. M. Eug. Müntz a entretenu la Société du *Triomphe de la Mort*, peint sur un des murs de l'hospice de Palerme, et il a démontré que cette œuvre célèbre est d'origine italienne et non flamande.

« Dans cet ensemble de recherches sur le moyen âge et la Renaissance, la diplomatique est représentée par la critique que M. Prou a faite devant nous de deux diplômes du roi Philippe Iᵉʳ et d'une charte fausse relative à la fondation de l'église Saint-Léonard de Bellême (Orne); par l'étude de M. le comte Delaborde sur un diplôme de Philippe-Auguste, daté de 1179, document qui précise les résultats d'une expédition militaire vaguement indiquée par Rigord.

« Je rangerai enfin dans l'histoire politique la communication de M. Durrieu relative à des concessions territoriales faites par Charles Iᵉʳ d'Anjou à des seigneurs français qui l'avaient suivi en Italie, et celle de M. Valois sur l'acte d'accusation dressé contre les deux papes Grégoire XII et Benoît XIII, au concile de Pise, en 1409.

« Bien que, d'après nos statuts, le terme assigné à notre champ d'études ne dépasse pas le xviᵉ siècle, nous ne nous interdisons pas, à l'occasion, de pousser des excursions dans les siècles voisins de la Révolution. C'est dans cette période plus moderne que prennent place les observations de M. Jules Guiffrey sur les inscriptions gravées au-dessus de la porte des maisons particulières dans le pays basque, et celles de MM. Mowat, U. Robert et Pallu de Lessert sur des inscriptions analogues dans d'autres régions de la France et en Suisse. M. Stein nous a entretenus de la décoration sculpturale de la chapelle du château de Fontainebleau, par Barthélemy du Tremblay, sous Henri IV et Louis XIII. A plusieurs reprises, M. Germain Bapst nous a apporté le

résultat de ses recherches sur l'histoire de plusieurs monuments célèbres, tels que les deux Esclaves de Michel-Ange et une statuette d'argent du grand Condé, œuvre de l'orfèvre Claude Ballin; le portrait de cet artiste, nous a appris M. Marquet de Vasselot, vient d'entrer au Musée de Versailles. Je citerai enfin, pour clore cette énumération, à la fois trop longue et trop sommaire, la notice de M. Gaidoz sur un moule du xviiie siècle, destiné à la fabrication des gâteaux de Noël dans le Gévaudan.

« Tel est, Messieurs, esquissé à grands traits, le bilan de l'année qui vient de s'achever. J'ai omis, sans doute, un assez grand nombre de noms, mais ceux de mes confrères dont je n'ai pas rappelé les travaux m'excuseront, eu égard à l'impossibilité où je me trouve de citer toutes les notices résumées dans notre *Bulletin,* toutes les études développées insérées dans nos *Mémoires.*

« Cette abondance de communications courtes et substantielles, telle qu'aucune autre Société scientifique peut-être ne pourrait en présenter, est la conséquence naturelle de l'étendue et de l'élasticité de notre programme; elle est due aussi, proclamons-le, à la cordialité confraternelle qui règne entre nous, à l'absence d'ordre du jour officiellement déterminé d'avance, à la physionomie familiale et sans solennité de nos assemblées. Nous n'avons pas de tribune que n'ose affronter le plus timoré; c'est à côté du Bureau, assis à notre grande table, coude à coude avec ses confrères, que l'orateur prend la parole, sûr d'être encouragé par la curiosité sympathique de ceux qui se groupent et s'empressent autour de lui. Je n'ignore pas, Messieurs, que cette absence de toute contrainte pour les auditeurs et pour le conférencier a bien quelques inconvénients. Mes prédécesseurs à la présidence sont venus tour à tour déplorer le bruit persistant des conversations qui risquent parfois de couvrir la voix de l'orateur. Eh bien! Messieurs, dussiez-vous crier au scandale, je déclare, en guise d'adieux à la sonnette présidentielle, que je suis partisan des conversations particulières, pourvu qu'elles restent discrètes et raisonnables. Nous sommes et nous devons demeurer une ruche bourdonnante et

féconde. C'est ici notre rendez-vous de chaque semaine, nous qui venons, les uns de la Sorbonne ou des Archives nationales, de l'École des chartes ou du Collège de France, les autres de l'École normale, des Gobelins, de l'Arsenal, de la Bibliothèque nationale, des différents Musées de Paris, de tous ces endroits enfin où nos fonctions et nos spécialités diverses nous retiennent tout le jour. Il fait bon, à l'heure du *five o'clock* mondain, se délasser ici, comme au parloir de l'archéologie, en nous communiquant les nouvelles, les impressions de la semaine, en devisant sur l'état d'avancement de nos travaux respectifs, en nous questionnant mutuellement sur mille points qui intéressent nos études du moment; c'est ainsi que, sans presque en avoir conscience, les bonnes volontés s'entr'aident et que l'émulation se stimule. Cela ne veut point dire qu'on ne doive pas écouter les communications. A Dieu ne plaise qu'une aussi insurrectionnelle pensée me vienne à l'esprit! Mais nous devons trouver le moyen de concilier les deux choses, et quant à faire écouter, c'est la tâche du président; dût-elle lui coûter quelque peine, qu'il ne faudrait pas trop le plaindre, car, sachez-le bien, votre courtoisie parfaite rend la dignité présidentielle si agréable que tous ceux qui se succèdent au fauteuil trouvent qu'on y est bien assis et regrettent peut-être un peu de n'être pas rééligibles. Ils se disent que l'encens des honneurs s'est dissipé bien vite pour eux. Je ne sais, en revanche, si notre secrétaire, M. Martha, partage ce sentiment : je n'en douterai point si j'en juge d'après sa scrupuleuse assiduité et la conscience avec laquelle il a rempli sa mission temporaire et pour laquelle je lui adresse mes remercîments présidentiels qui, j'en ai la certitude, se confondent avec les vôtres.

« A côté de ces fonctions réglementairement annuelles, il y a celles qui sont rééligibles et nous devons des remercîments plus chaleureux encore à ceux d'entre nous qui ont bien voulu accepter d'être maintenus à la fois à la peine et à l'honneur. C'est notre trésorier, M. Blanchet, qui accomplit ses délicates fonctions avec un dévouement que peuvent seuls bien apprécier ceux qui l'ont vu quotidiennement à

l'œuvre; c'est votre Commission des impressions et celle des *Mettensia* qui, l'une et l'autre, sont inspirées par la haute autorité de notre vénéré doyen, M. Anatole de Barthélemy, qu'un de mes prédécesseurs a si bien nommé « le bon génie « de la maison; » c'est notre bibliothécaire-archiviste, M. Maurice Prou.

« Les développements considérables qu'a pris notre bibliothèque, les ouvrages rares et les tirages à part que nous recevons, même de l'étranger, et que M. Prou enregistre à la suite de chacune de nos séances, nous ont mis en possession d'une suite particulièrement riche et précieuse de publications archéologiques. Comme toutes les bibliothèques spéciales, la nôtre nous rend de grands services; mais le classement des livres, la confection des fiches, le numérotage des volumes, l'installation matérielle sur les rayons, — toutes opérations nécessaires, — exigent un travail de plus en plus considérable et d'autant plus méritoire qu'il est accompli dans le silence du cabinet et dans le but exclusif de rendre service aux autres. Cette lourde tâche, deux de nos confrères ont bien voulu accepter de la prendre en main; nous leur avons octroyé un auxiliaire provisoire qui a travaillé sous leur direction, et ils ont fait installer des rayons nouveaux dans la troisième salle que l'administration du Musée du Louvre a la générosité de mettre à la disposition de notre Société. Ces deux confrères sont M. Prou et M. Mareuse, auquel notre règlement devrait bien permettre de conférer le titre de bibliothécaire adjoint. Je ne chercherai pas de phrases pour qualifier leur zèle et leur dévouement; je me borne à vous signaler les faits en chroniqueur, sachant que votre reconnaissance leur est acquise.

« Mais ce n'est pas tout. A présent que par les soins de MM. Prou et Mareuse notre bibliothèque est rangée, classée et pourvue de fiches, il serait désirable qu'elle eût, pour rendre tous les services qu'elle comporte, un catalogue imprimé. C'est peut-être une dépense bien lourde pour notre budget. Néanmoins, permettez-moi d'exprimer le désir que cette question soit mise à l'étude. Je voudrais, en un mot, que, pour célébrer le centenaire de la Société, le Bureau

de l'année 1904 nous présentât, avec le volume exceptionnel de *Mémoires* dont vous avez décidé la publication, le catalogue imprimé ou au moins autographié de tous les livres de notre bibliothèque.

« Messieurs, ma tâche est terminée. Au moment de quitter cette place d'honneur, je songe à cette lampe antique, tout allumée, qui est l'emblème du sceau de notre Société, et je forme des vœux pour qu'elle demeure inextinguible. Le jour où ils l'ont allumée, nos illustres fondateurs, envisageant l'avenir de leur association, se sont, sans nul doute, rappelé le beau vers de Lucrèce : *Et quasi cursores vitae lampada tradunt*. Ils ont voulu ainsi symboliser la transmission des pouvoirs de vos présidents annuels qui, en effet, comparables aux coureurs lampadophores de l'arène antique, se passent de main en main cet emblème de la science historique toujours vigilante. Cette lampe, ce flambeau, vos suffrages ont désigné, pour le recevoir de mes mains, un de nos confrères qui porte un nom éminent dans les fastes du XIXe siècle; je suis particulièrement heureux de le rappeler en invitant M. Charles Ravaisson-Mollien à me remplacer au fauteuil présidentiel. »

Sur la proposition du nouveau président, la Société vote, à l'unanimité, des remerciements au président et au bureau sortants, et l'impression, dans le *Bulletin*, du discours de M. E. Babelon.

Ouvrages offerts :

BAYE (baron DE). *A travers quelques villes historiques de la Russie; souvenirs d'une mission*. Paris, 1901, in-8°.

CUMONT (Georges). *Topographie de quelques stations néolithiques des provinces de Brabant, de Hainaut et de Namur*. Bruxelles, 1901, in-8°.

DUVAL (Louis). *Les recteurs et les étudiants ornais en l'Université de Caen*. Alençon, 1901, in-8°.

GAUCKLER. *Note sur deux mausolées néo-puniques de Tatahouine*. Paris, 1901, in-8°.

— *Notes d'épigraphie latine* (*Tunisie*). Paris, 1901, in-8°.

GERMER-DURAND. *Musée de Notre-Dame de France. Notice.* Jérusalem, 1901, in-12.

HIRSCHFELD (Otto) et ZANGEMEISTER (Carolus). *Corpus inscriptionum latinarum. Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum instrumenti domestici.* Berlin, 1901, in-8°.

LEMAISTRE et MAREUSE. *Excursion à Versailles.* Versailles, 1901, in-8°.

MARICHAL (Paul). *Examen de la déposition de Chrétien de Chastenay* (1585). In-8°.

— *Note sur le lieu de naissance de René II, duc de Lorraine.* Nancy, 1890, in-8°.

— *Le traité conclu en 1497 entre René, duc de Lorraine, et Robert II de la Marck, seigneur de Sedan.* In-8°.

— *Dufourny et Lancelot.* Nancy, 1894, in-8°.

— *La collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale.* Nancy, 1896, in-8°.

Société des Antiquaires de la Morinie. Mémoires, t. IV, XXIV, XXV; *atlas*, 1854; *Bulletin historique*, 21e, 22e, 29e, 91e, 98e, 162e livraisons.

M. H. Omont, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. P. Marichal, archiviste aux Archives nationales, le *Catalogue des manuscrits (nos 1-725) de la Collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale* et plusieurs brochures relatives à l'histoire de la formation de cette collection ou à divers épisodes de la vie de René II, duc de Lorraine.

M. E. Michon, membre résidant, offre à la Société de la part de l'auteur, le R. P. Germer-Durand, des Augustins de l'Assomption, prieur de Notre-Dame de France à Jérusalem, associé correspondant national, la *Notice du Musée de Notre-Dame de France.*

« Le Musée de Notre-Dame de France n'est encore qu'à ses débuts; mais l'ambition de ses créateurs est d'y réunir le plus possible des objets se rapportant à l'histoire de la Palestine et même à l'histoire naturelle du pays.

« La partie archéologique, qui nous intéresse plus particulièrement et qui est de beaucoup la plus développée, se

divise, sans parler de l'archéologie préhistorique, en antiquités judaïques, avec des spécimens de céramique phénicienne et hébraïque, des ossuaires juifs, une collection numismatique; époque romaine, comprenant elle aussi une collection numismatique et céramique, des inscriptions, des sculptures; période arabe, avec des monnaies, des poids monétaires et autres, des vases et lampes, des inscriptions; enfin, époque des croisades.

« La Société, qui sait avec quel zèle le P. Germer-Durand s'est fait l'explorateur des voies antiques de la Palestine et de l'Arabie, ne sera pas surprise que, pour l'époque romaine, il ait donné tous ses soins à la formation d'une série épigraphique qui comprend, sans parler d'une centaine d'estampages, deux milliaires, cinq blocs du canal dit de Salomon, où l'on a voulu voir, peut-être avec un peu de précipitation, l'indication d'une date consulaire, consulat de Julius Clemens (année 195), un buste portant un nom gravé en grec, six estampilles de la légion Xe Fretensis, un moule à pain bénit avec légende, analogue à celui que possède le Louvre et que j'ai jadis signalé à la Société, enfin différents petits monuments et fragments portant des inscriptions grecques.

« L'œuvre, écrit le P. Germer-Durand, est seulement commencée; mais on voit qu'elle est bien commencée, et l'on ne peut que former des vœux pour le prompt développement du Musée de Notre-Dame de France. »

Correspondance.

M. G. Gassies, professeur au collège de Meaux, vice-président de la Société historique et littéraire de la Brie, présenté par MM. Héron de Villefosse et Mowat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Meaux. Le président désigne MM. Blanchet, Michon et Lefèvre-Pontalis pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. E. Michon, membre résidant, signale, de la part du R. P. Germer-Durand, associé correspondant national, quelques inscriptions intéressantes que le savant Père Assomptionniste a relevées récemment et qu'il vient de publier dans le numéro du 1er octobre des *Échos d'Orient*.

« Le voyage d'études de Notre-Dame de France, dirigé par le P. Germer-Durand, avait cette année pour objet principal le lac de Tibériade. Le pays accidenté qui sépare Naplouse de Beisan et de la vallée du Jourdain est sillonné par un certain nombre de routes romaines. La route qui de Naplouse, l'ancienne Flavia Neapolis, mène vers le nord-est à Beisan, l'ancienne Scythopolis, et de là au pont du Jourdain, est la seule sur laquelle des colonnes milliaires aient été indiquées. Le R. P. Séjourné, de l'ordre des Dominicains, lui aussi notre associé correspondant national, y a copié, il y a quelques années, au 14e mille en venant de Naplouse, une borne au nom de Constantin[1]. Le P. Germer-Durand a suivi à nouveau toute la voie. Jusqu'au 14e mille, il n'a rien trouvé; mais, après le 14e, les 15e, 16e, 18e, 20e et 21e milles y sont marqués encore par des groupes de colonnes, dont beaucoup malheureusement sont anépigraphes ou effacées. Le 14e mille, outre le milliaire déjà connu, a fourni un milliaire au nom de Septime Sévère, dont les trois lignes supérieures sont seules conservées :

IMP CAESARI
L · SEPTIM . . . . VERO
PERTINACI AVG ARA. . . .

Imp(eratori) Caesari || *L(ucio) Septim[io Se]vero* || *Pertinaci Aug(usto) Ara[bico...*

« Deux séries de milliaires au nom de Septime Sévère ont

1. *Revue biblique*, 1895, p. 617.

déjà été signalées dans les régions voisines d'Arabie[1] : les uns portant le nom de Septime Sévère seul et la mention du légat P. Aelius Severianus Maximus, gouverneur d'Arabie durant les années 191 à 194; les autres les noms de Septime Sévère et de Caracalla et du gouverneur L. Marius Perpetuus[2]. Le surnom d'Arabicus pris ici par Septime Sévère, et qui n'apparaît qu'à partir de 195[3], prouve qu'il s'agit d'un milliaire de la seconde série, dont la copie donne les mentions inconciliables *trib(unicia) potest(ate) VIII* et *co(n)s(ul) III* et qui, suivant qu'on corrige en *tribunicia potestate VIII* et *consul II* ou en *tribunicia potestate XIII* et *consul III*, datent des années 200 ou 205[4].

« Il se trouve également au 14e mille, comme encore aux 20e et 21e milles, un milliaire au nom de Maximin et de Maxime. L'exemplaire le plus complet est celui du 20e mille, ainsi conçu :

FEL AVG
MANICO MAX
VL . O
MAXIMO
NOBILISSIMO
CAES · FIL · EIVS
XIMO
ΑΠΟ ΦΛ ΝΕΑϹ ΠΟ
ΛΕΩϹ ΜΕΧΡΙ
ΩΔΕ
Μ
Κ

1. E. Michon, *Milliaires d'Arabie et de Palestine découverts par le P. Germer-Durand* (extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LIV), p. 22 et 24, nos 4 et 6.
2. Id., *Nouveaux milliaires d'Arabie découverts par le P. Germer-Durand* (extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LV), p. 8, n° 5.
3. Goyau, *Chronologie de l'empire romain*, p. 242.
4. E. Michon, *Nouveaux milliaires d'Arabie*, p. 10.

[*Imperatori Caesari C*(*aio*) *Iulio Vero Maximino pio*] *fel*(*ici*) *Aug*(*usto*) || [*Ger*]*manico Max*(*imo*) || [*et C*(*aio*) *I*]*ul*[*i*]*o* [*Vero*] || *Maximo* || *nobilissimo* || *Caes*(*ari*) *fil*(*io*) *ejus* || [*Germanico Ma*]*ximo*.

Ἀπὸ Φλ(αουίας) Νέας Πό || λεως μέχρι || ὧδε, || Μ(ιλιάρια) κ̄.

« Les titres du César, à la 7e ligne, *Germanico Maximo*, semblent avoir été rajoutés après coup en caractères plus petits.

« Il ne sera pas inutile de rappeler qu'un autre milliaire au nom de Maximin et de son fils avait déjà été signalé par le P. Germer-Durand plus au sud, sur la voie qui part d'Hesban pour aller traverser le Jourdain au gué de Makadet-Hadjlah, au-dessous du couvent grec actuel de Saint-Jean. La copie du P. Germer-Durand, d'après laquelle j'ai publié et commenté cette inscription dans les *Mémoires* de la Société[1], donnait au fils le nom de Maximin, comme à son père, et non celui de Maxime sous lequel il est généralement connu. Le fait n'avait en soi rien d'impossible : Capitolin[2] et Aurelius Victor[3] lui attribuent en effet ce nom de Maximinus. *Maxsiminus* paraît aussi avoir figuré sur une inscription de Kleestadt en Hesse, dont le texte, malheureusement, n'est pas absolument certain et qui n'a pu être retrouvée par Brambach[4]. Si donc le milliaire des environs d'Hesban avait bien porté *Maximino*, comme d'autre part les nouveaux milliaires de la route de Naplouse à Beisan portent *Maximo*, il en serait résulté une nouvelle preuve que, selon la remarque de Borghesi[5], on prêtait peu d'attention à la désinence de *cognomina* analogues. Mais le P. Germer-Durand a bien voulu depuis revoir son estampage et me faire savoir que le texte réel est *Maximo*.

« Le P. Germer-Durand publie encore une inscription

1. *Milliaires d'Arabie et de Palestine*, p. 37, n° 17; *Nouveaux milliaires d'Arabie*, p. 5, n° 4.
2. *Maximi duo*, passim.
3. *De Caesaribus*, XXV.
4. *Corpus inscriptionum rhenanarum*, n° 1963.
5. *Œuvres*, t. IV, p. 183.

funéraire grecque de Fik, l'ancienne Apheca, à l'est du lac de Tibériade, d'où provient entre autres un diplôme militaire donné au Louvre par notre correspondant M. J.-A. Durighello et publié par M. Héron de Villefosse[1], inscription gravée assez légèrement sur un bloc de basalte encastré dans le mur d'une maison du village et qui est ainsi conçue :

ΟΥΑΛ · ΜΑΡΚΟϹ
ΟΥЄΤΡ · ΑΠΟ ΙΠΠΙΚ
ΛЄΓ · ϛ · ΟΔ■■■

Οὐαλ(έριος) Μάρκος ‖ ουἐτρ(ανὸς) ἀπὸ ἱππικ(οῦ) ‖ λεγιῶνος ϛ̄.

« Les derniers caractères indiqueraient, d'après le P. Germer-Durand, l'âge du défunt, soixante-quatorze ans. Il s'agit, on le voit, d'un vétéran, ex-cavalier de la légion VIe, évidemment la *legio VIa Ferrata*, qui a été campée d'une manière presque constante en Syrie. »

Séance du 15 Janvier.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Devaux (Jules). ***Histoire d'un nom de lieu celtique*** (Pithiviers). Paris, 1901, in-8°.
Gassies des Brulies (G.). *La farce du cuvier*. Paris, in-12.
— *La farce du pâté et de la tarte*. Paris, in-12.
— *La farce de maître Pathelin*. Paris, in-12.
— *Poterie romaine à sujet macabre trouvée à Meaux (Seine-et-Marne)*. Bordeaux, 1900, in-8°.
— *Inscription celtique trouvée à Meaux*. Bordeaux, 1900, in-8°.
— *Les chartes de la commune de Meaux*. Meaux, 1900, in-8°.
— *Statuette d'Épona*. Bordeaux, 1901, in-8°.

1. *Diplôme militaire de l'année* 139 *découvert en Syrie*, extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions,* 1897.

Gassies des Brulies (G.). *Bronzes meldais.* In-8°.

— *Bas-reliefs gallo-romains trouvés à Meaux : Mars, Hercule et les Lares.* Bordeaux, in-8°.

Loisne (comte A. de). *Épigraphie du département du Pas-de-Calais. Canton d'Houdain.* Arras, 1901, in-4°.

Servières (L.) et Bouillet (A.). *Sainte Foy, vierge et martyre à Agen.* Agen, 1901, in-8°.

Correspondance.

M. H. de Gérin-Ricard, secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Marseille, présenté par MM. Héron de Villefosse et Mowat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Marseille. Le président désigne MM. Prou, Babelon et Lefèvre-Pontalis pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. E. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« La Société des Antiquaires, ainsi que le rappelait M. Prou dans la savante introduction placée en tête de la table de nos publications, si elle ne fait plus figurer, comme l'avait jadis ordonné l'Académie celtique, le nom de La Tour d'Auvergne en tête de la liste de ses membres, ne l'en considère pas moins toujours comme son premier patron[1] : c'est à ce titre qu'il me sera permis de vous soumettre les quelques documents suivants.

« Il y a deux ans environ, à la suite d'une question qui vous avait été adressée au sujet du buste de La Tour d'Auvergne que possède la Société, notre confrère M. J.-J. Marquet de Vasselot voulut bien vous faire une brève communication qui est résumée en ces termes dans notre *Bulletin :* « Ce buste n'est pas de Chinard, mais de Corbet. Il en existe

1. *Table alphabétique*, introduction, p. vii.

« à Versailles un exemplaire où le buste, au lieu d'être nu, « est revêtu d'un uniforme. C'est la reproduction d'un origi- « nal brûlé aux Tuileries[1]. »

« Cet original, exposé jadis dans la salle des Maréchaux des Tuileries, M. de Clarac l'a fait graver dans son *Musée de sculpture* parmi les bustes du palais des Tuileries[2] et par là nous savons qu'il était identique au buste de la Société. Le buste du Musée de Versailles, au contraire, qui est en plâtre, tout en offrant une tête identique, en diffère en ce que la nudité héroïque des épaules, traversée seulement ici par un baudrier, y est couverte d'un uniforme de grenadier. Il s'agit, sans aucun doute, d'un arrangement fait du temps de Louis-Philippe, au moment de la constitution de la salle des Maréchaux de Versailles, et les nombreuses marques de crayon dont est couvert le plâtre porteraient même à croire, comme me l'indique M. Marquet de Vasselot, qu'il était destiné à la mise au point d'un nouvel exemplaire en marbre.

« M. Soulié, en décrivant le buste de Versailles dans son catalogue du Musée, indique Corbet comme en étant l'auteur[3], mais il ne donne pas de références et, à coup sûr, il n'a fait que se reporter à la tradition acceptée pour le buste des Tuileries. Sur le plâtre lui-même, en effet, aucun nom n'est inscrit, et, qui plus est, il en était de même sur le marbre original, car M. de Clarac écrit : « L'auteur de ce « buste n'est pas connu, ce pourrait être aussi M. Corbet[4] », comme pour le buste précédent représentant le général Dugommier. Il n'est guère admissible que, si une inscription eût figuré sur le buste des Tuileries, elle eût échappé à M. de Clarac, qui, au cas où il l'eût connue, n'aurait pas pu s'exprimer en ces termes.

« Il n'en est pas moins vrai que le buste était de Corbet; en voici la preuve : dans la 497e séance du Conseil du Musée central des Arts, tenue le 13 vendémiaire an X, il est donné

1. *Bulletin*, 1900, p. 126.
2. *Musée de sculpture*, pl. 1126, 3575 E.
3. *Notice du Musée de Versailles*, n° 531.
4. *Musée de sculpture*, texte, t. VI, p. 232.

lecture d'une lettre par laquelle « le ministre de l'Intérieur « annonce qu'il a arrêté que le buste de La Tour d'Auvergne « serait transporté aux Invalides. Il charge en conséquence « l'administration de le remettre au ministre de la guerre « qui doit l'envoyer prendre au Musée central. »

« Le compte-rendu continue par ces mots : « Ce buste « n'étant point exposé ni porté dans la notice comme « devant l'être, le Conseil arrête qu'il sera écrit au citoyen « Corbet pour le prévenir de cette décision et lui demander « à quelle époque il compte le remettre à l'administration, « afin que, si l'on se présentait de la part du ministre de la « guerre, on puisse répondre d'une manière positive sur le « temps où il pourra être délivré[1]. »

« La réponse de celui-ci ne se fit pas attendre, et, dans sa 501e séance (28 vendémiaire), le Conseil était averti que « le citoyen Corbet, en réponse à la lettre de l'administra- « tion, qui l'informait de la décision du ministre de l'inté- « rieur relative au buste de La Tour d'Auvergne qu'il exé- « cute pour le gouvernement, lui mande qu'il ne pourra le « remettre que dans trois mois pour être mis à la disposi- « tion du ministre de la guerre. Il expose les raisons qui « l'ont empêché de le mettre au salon de cette année. Le « Conseil arrête que cette lettre sera communiquée aux per- « sonnes qui se présenteraient de la part du ministre de la « guerre pour demander ce buste[2]. »

« Il me semble difficilement contestable que le buste exécuté pour le compte du gouvernement et réclamé par le ministre de la guerre soit le même qui fut plus tard placé aux Tuileries, buste aujourd'hui détruit, mais auquel, je l'ai déjà indiqué, le plâtre teinté en bronze que vous avez sous les yeux est semblable[3]. »

MM. Durrieu et Vitry ajoutent quelques observations à l'exposé fait par M. Michon.

1. Archives du Louvre.
2. Archives du Louvre.
3. Le nom de Corbet figure aussi sur ce plâtre, mais avec une date de deux ans antérieure; on lit en effet sur le côté gauche de la poitrine l'inscription : « C. L. Corbet, an 8 de la République ».

M. Georges Lafaye, membre résidant, communique une lettre de M. Franki Moulin, associé correspondant étranger à Toulon (Var). Elle se rapporte à des découvertes archéologiques qui ont eu lieu en deux endroits différents :

« 1° *Fontaine de Vaucluse.* M. Moulin envoie une copie de l'épitaphe de Sex. Aemilius Nigrinus, récemment découverte dans l'église et publiée par M. Espérandieu[1]. Il confirme par son témoignage la lecture DE (1re ligne); comme l'a bien vu le premier éditeur, il ne peut pas être question là de la formule ordinaire D(*is*) M(*anibus*). C'est en faisant des réparations dans la crypte de l'église que l'inscription fut découverte au milieu de la maçonnerie où elle était encastrée. Elle reposait sur un support central et avait dû former une table d'autel. La partie supérieure de la colonnette qui la supportait était évidée; dans la cavité, on trouva une feuille de plomb enroulée autour d'un petit sac, contenant quelques fragments d'os humains et un parchemin sans aucune trace d'écriture. Évidemment, nous sommes en présence de reliques. Quelles sont-elles? Aucun indice ne peut nous mettre sur la voie : quelques restes d'un martyr probablement. La crypte où a eu lieu la trouvaille est fort ancienne; l'église est au nombre des monuments historiques; elle contient les restes de saint Véran, évêque de Cavaillon au VIe siècle; le tombeau de ce saint est formé d'une grande auge en pierre, recouverte par une dalle d'un seul morceau. J'eus l'occasion, il y a quelques années, d'explorer des tombeaux autour d'une ancienne chapelle du même village, aujourd'hui désaffectée. Ces tombeaux, mis à nu par les pluies, contenaient des squelettes placés en sens inverse, les uns ayant la tête aux pieds des autres; je n'y recueillis du reste aucun objet. Par leur forme et leur aspect, ils se rapprochent beaucoup de celui qui est attribué à saint Véran.

« 2° *Vénejean* (Drôme), au nord-est du Mont-Ventoux, sur le chemin qui conduit de Montbrun à Savoillans. Depuis bien

1. *Revue épigraphique du Midi de la France*, décembre 1900, sous le n° 1366.

des années, les paysans y remuent à fleur du sol les débris d'une importante occupation romaine, monnaies, objets de bronze, etc. J'y ai remarqué, autour des maisons, des rouleaux faits avec des fûts de colonnes antiques, lisses ou cannelés. Je viens d'y recueillir un miroir en bronze, deux pièces de monnaie, un moyen bronze d'Élagabal et un petit bronze de Gallien, et en outre une lampe de terre cuite portant la marque :

CN ATILI

« Mais la pièce principale consiste en un autel en pierre calcaire d'Aurel, où on lit l'inscription suivante :

D E O
VOLKANO
SACRVM
VALERIA
5. SEXTIA ET
ICCIVS CRA
TION EX
IVS SV

« *Deo | Volkano | sacrum | Valeria | Sextia et | Iccius Cra | tion ex | jussu.*

« Hauteur : 0m98; largeur au sommet et à la base : 0m44. Le mot DEO est gravé sur l'entablement. Une cuvette de quelques millimètres de profondeur est creusée à la surface de l'autel. Les lettres, parfaitement conservées, portent des traces de peinture rouge. A la ligne 8 seulement une légère cassure a endommagé le jambage gauche du premier V.

« Ce monument, découvert au mois de mai 1901, est actuellement en ma possession; je l'ai fait déposer dans mon pied-à-terre de Sault (Vaucluse). »

M. le comte Delaborde, membre résidant, entretient la

Société des divers locaux successivement occupés par le Trésor des chartes :

« Depuis saint Louis, les archives royales reposaient à l'étage supérieur d'un bâtiment attenant à la Sainte-Chapelle et spécialement construit pour servir de sacristie, de trésor de l'église et de dépôt pour les archives et la bibliothèque du roi. C'est de leur séjour dans ce bâtiment que les archives prirent le nom de Trésor des chartes. L'édifice est peu connu; M. Delaborde en signale un excellent dessin, qui, après avoir fait partie des collections de MM. Albert Lenoir et Destailleur, se trouve aujourd'hui au Cabinet des Estampes.

« Bien qu'il eût été épargné par le grand incendie de 1776, les architectes chargés de la reconstruction du Palais jetèrent bas le Trésor et le remplacèrent par les bâtiments qui limitent la cour du Mai au sud, bâtiments au premier étage desquels ils ménagèrent une nouvelle sacristie pour la Sainte-Chapelle. Quant aux archives, elles furent transportées, en 1783, dans une construction nouvelle dont on ignorait l'emplacement, mais que M. Delaborde a identifiée avec celle qui s'élevait au-dessus de la chapelle dite des Girondins. Cette construction, où se trouvaient, en dernier lieu, le cabinet et les bureaux du procureur général, fut brûlée en 1871. Il n'en subsiste plus que le rez-de-chaussée à l'angle nord-ouest du préau des femmes.

« En l'an VIII, chassé de sa nouvelle demeure, le Trésor des chartes revint, sur son ancien emplacement, occuper à la sacristie neuve de la Sainte-Chapelle une partie des salles réservées jusqu'en 1847 aux archives judiciaires. Enfin, après avoir été, en l'an XIII, rejoindre au Louvre les chartes de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, il vint en 1808 occuper la place d'honneur au milieu des archives de l'empire centralisées à l'hôtel de Soubise. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Notre confrère M. Bizot, conservateur des Musées et de la bibliothèque de Vienne (Isère), a bien voulu m'annoncer

la découverte de nouvelles mosaïques dans la propriété de M. Grange, à Sainte-Colombe (Rhône). L'emplacement actuel est voisin du précédent[1]. Il comporte trois chambres avec des mosaïques de dessins différents. L'une d'elles surtout est rendue intéressante par un médaillon central mesurant deux mètres de diamètre et rempli par un tableau qui représente un jeune homme entre deux femmes. Voici la description que m'en transmet M. Bizot :

« La femme de droite, assise sur un rocher, regarde le jeune homme vers lequel elle étend le bras droit tandis que le gauche est appuyé sur une urne d'où s'échappe un gros filet d'eau qui coule en cascade jusqu'au bas du tableau sur le premier plan; le haut du corps, vu presque de face, est entièrement nu; une des jambes est drapée; l'autre, vue en raccourci, vient en avant un peu obliquement.

« La femme de gauche, également assise, laisse voir son dos nu; la main gauche est cachée par son corps, mais la main droite est portée en avant vers le jeune homme qu'elle regarde et dont elle saisit le bras. Le profil de la figure des femmes est assez gracieux; on aperçoit quelques feuilles vertes dans leurs chevelures.

« Le jeune homme est vu de face dans une position assez mouvementée; la jambe gauche tendue semble se dégager du sol et la jambe droite, repliée en arrière sous elle-même, s'appuie sur le rocher par l'extrémité du pied. De la main gauche, il tient une lance inclinée dont la pointe est dirigée vers le sol; de la main droite abaissée, il porte un vase à puiser. Son corps est complètement nu, à l'exception de la cuisse droite, autour de laquelle est enroulée une draperie qui s'élève au-dessus de sa tête et flotte en forme d'arc-en-ciel.

« Après avoir lu la description si exacte et si minutieuse de M. Bizot, personne n'hésitera à reconnaître sur la nouvelle mosaïque de Sainte-Colombe le même sujet que sur la mosaïque espagnole dont j'ai publié l'an dernier un croquis. C'est l'*Enlèvement d'Hylas* par les nymphes du fleuve Ascagne

1. M. Bizot, je pense, fait allusion à la mosaïque décrite dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1900, p. 258-263. Sur les mosaïques découvertes à Sainte-Colombe, cf. *Bulletin archéologique du Comité*, 1894, p. 224-227.

au moment où le jeune homme va chercher de l'eau pour rafraîchir les Argonautes. D'après M. Bizot, le dessin des figures est bon et bien franc, la tonalité des chairs est douce, la conservation des figures est parfaite. Il serait très intéressant d'en obtenir un dessin ou une photographie. Il est fort à souhaiter que le Musée de Vienne puisse acquérir et conserver cette précieuse mosaïque.

« La nouvelle découverte de Sainte-Colombe montre une fois de plus que les tableaux exécutés par les mosaïstes romains étaient, la plupart du temps, la reproduction de modèles courants d'atelier. Tantôt le mosaïste copiait servilement son carton, tantôt il modifiait quelques détails, mais il ne changeait pas la disposition générale du tableau. Les exceptions à cette règle paraissent avoir été fort rares. La mosaïque de Villelaure (Vaucluse), récemment découverte et qui représente la *Lutte de Darès et d'Entelle*[1], d'après les mêmes données qu'une mosaïque d'Aix, connue depuis longtemps[2], en fournissait récemment une preuve frappante. La mosaïque de Sainte-Colombe en apporte une preuve nouvelle.

« On possède maintenant, à ma connaissance, au moins trois mosaïques représentant l'*Enlèvement d'Hylas* où le sujet a été traité de la même manière :

« 1° Une mosaïque conservée au palais Albani[3]. Hylas y apparaît nu, dans la même position, la jambe gauche repliée, entre deux Nymphes qui, saisies d'admiration devant la beauté du jeune homme, s'emparent de lui au moment où il s'apprête à puiser de l'eau; la draperie d'Hylas est gonflée par le vent; les Nymphes ont des roseaux dans les cheveux. Le mosaïste a ajouté une troisième Nymphe à droite : elle est debout, appuyée sur une urne d'où l'eau s'échappe, et elle regarde la scène.

1. Héron de Villefosse, *Bulletin archéologique du Comité*, 1900, p. 113; G. Lafaye, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1901, p. 118, avec une planche.
2. Artaud, *Mosaïques de Lyon et des départements méridionaux de la France*, pl. XLVII.
3. Matz-Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, III, p. 245, n. 4114, avec la bibliographie.

« Cette mosaïque date des premières années du IXe siècle[1]. C'est un des très rares spécimens notables de l'*opus sectile marmoreum*, c'est-à-dire que le travail est exécuté comme de la marqueterie, en marbres de couleur, découpés inégalement suivant les contours des figures, procédé tout à fait différent de celui qui était ordinairement employé et qui consistait à se servir de petits cubes égaux en forme de dés à jouer. Au moyen âge, cette mosaïque faisait partie du splendide revêtement de la nef de Saint-André sur l'Esquilin, qui avait été établi dans les murs mêmes de la basilique de Junius Bassus[2].

« 2° La mosaïque trouvée près de la Baneza (Espagne), désignée ailleurs comme découverte dans une localité appelée Lo Villares, également dans la province de Léon[3]. Il est probable que ce dernier nom désigne le point précis où a eu lieu la découverte et qu'il est situé à peu de distance de la Baneza (*voir la planche ci-jointe*).

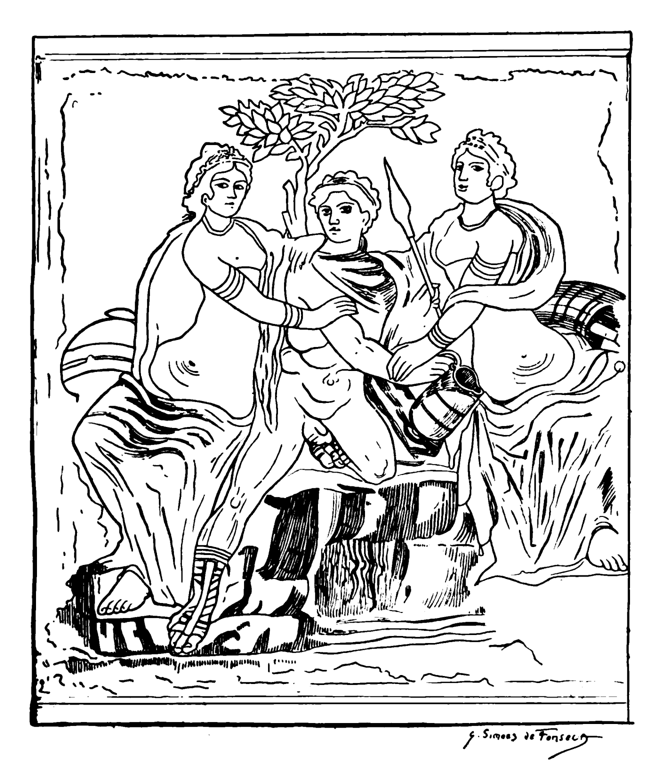
« 3° La nouvelle mosaïque de Sainte-Colombe[4] (*voir la planche ci-jointe*). »

1. Une très bonne reproduction en couleur a été donnée par Alex. Nesbitt, *On Wall Decorations in Sectile Work as used by the Romans, with special reference to the decorations of the Bassi at Rome*, dans *Archæologia*, XLV (1880), p. 267-296, pl. XVIII.

2. Sur cette basilique et sur sa décoration, voy. G.-B. de Rossi, *Bulletin d'archéologie chrétienne*, éd. française, 1871, p. 10-16 et suiv.

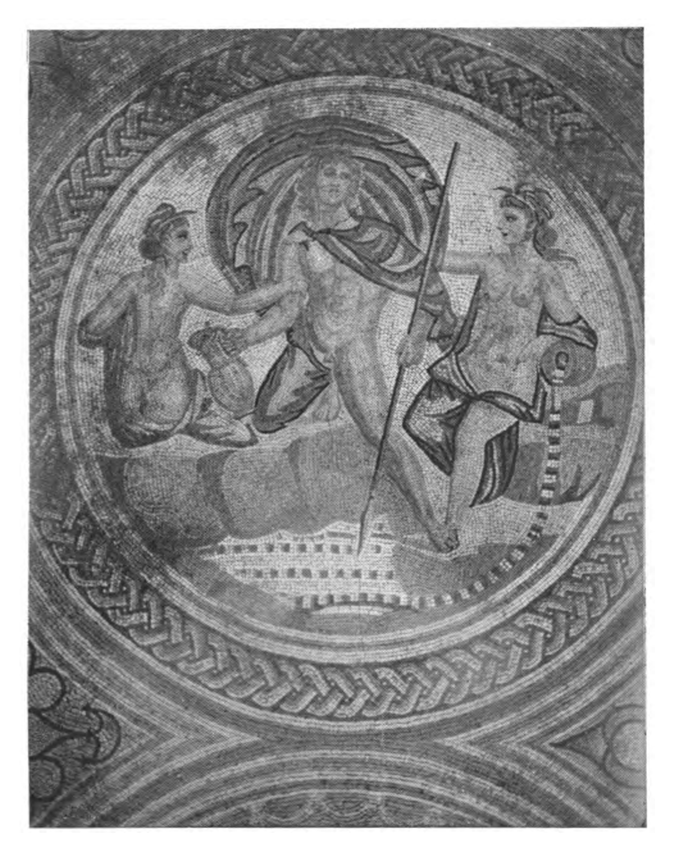
3. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1900, p. 280 à 284, avec un croquis; cf. la revue italienne *Atene e Roma*, III (1900), p. 354.

4. Grâce à une aimable communication de M. Noël Thiollier, nous pouvons donner ici une reproduction de la nouvelle mosaïque de Sainte-Colombe.



Hylas enlevé par les Nymphes.

Mosaïque découverte près de la Baneza (Espagne).



Hylas enlevé par les Nymphes.

Mosaïque découverte à Sainte-Colombe (Rhône).

Séance du 22 Janvier.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Boulitchov (N. de). *Fouilles de la Russie centrale. Les rives de l'Oka.* Moscou, 1900, in-4°.

Donnet (Fernand). *Une congrégation aérienne.* Anvers, 1901, in-8°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Congrès archéologique à Agen (Lot-et-Garonne) et Auch (Gers) du 11 au 18 juin 1901.* Lille, 1902, in-8°.

Robert (Ulysse). *Le tombeau et les portraits de Philibert de Chalon, prince d'Orange.* Paris, 1901, in-8°.

M. le baron de Baye, membre résidant, s'exprime en ces termes :

« Pour la seconde fois, je suis chargé par M. N. de Boulitchov d'offrir à la Société les publications si bien illustrées qu'il consacre aux antiquités de son pays. L'ouvrage que je remets aujourd'hui de sa part est, comme le précédent, publié en langue française. J'estime qu'on ne saurait trop encourager nos confrères russes à donner des éditions françaises de leurs travaux archéologiques. Le mémoire que j'ai l'honneur de placer sous vos yeux a trait à des antiquités provenant des rives de l'un des grands cours d'eau de la Russie centrale, l'Oka, affluent du Volga. Ces antiquités ont été recueillies dans l'une de ces dunes nombreuses le long de l'Oka, dont les sables renferment des vestiges de l'âge de la pierre. Leur surface livre aux explorateurs des débris appartenant aux époques subséquentes. Les kourganes fouillés contenaient des sépultures avec la crémation comme rite funéraire. Ils appartiennent généralement à une période relativement récente. Quant au gorodietz ou gorodische, c'est un de ces endroits, fortifiés à la fois par la nature et par l'homme, qui depuis longtemps ont servi de

refuges aux populations. Je pense être votre interprète en adressant à notre aimable correspondant nos encouragements et nos remercîments. »

M. Henri Stein, membre résidant[1], fait hommage à la Société d'un travail de M. Jules Devaux sur l'*Origine celtique du nom de Pithiviers*, où l'auteur conclut à la traduction de la forme ancienne *Pitveris* en « Fort du Sanglier, » et étend ses recherches à tous les noms terminés en *vier* ou *viers*, très nombreux en France, et aux noms analogues étrangers en *wart*, *vár*, *guard*. Cette publication est l'application des théories philologiques dues à nos savants confrères MM. d'Arbois de Jubainville et Longnon.

Le comte de Loisne, associé correspondant national, fait hommage à la Société d'un nouveau fascicule de l'*Épigraphie du Pas-de-Calais*, dont il est l'auteur; ce fascicule est consacré au canton d'Houdain. Parmi les nombreuses inscriptions qu'il contient, il y a lieu de signaler une épitaphe du XIIe siècle et une pierre de fondation du XIIIe, ainsi que quatre pierres tombales à personnages du XVIe siècle. Treize inscriptions de cloches, dont une de 1563 et une autre de 1584, sont reproduites. D'intéressants fonts baptismaux datés sont minutieusement décrits.

Correspondance.

M. le président annonce la mort de M. Bulliot, associé correspondant national à Autun, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Pierre Meller, vice-président de la Société archéologique de Bordeaux, présenté par MM. Héron de Villefosse et Mowat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Bordeaux. M. le président désigne

1. L'hommage de M. Henri Stein et celui du comte de Loisne ont été faits à la séance du 15 janvier. Par suite d'une erreur de composition, ils ont été reportés au 22 janvier.

MM. Babelon, Cagnat et Blanchet pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Cagnat, membre résidant, rappelant une précédente communication de M. Monceaux relative aux noms de saint Cyprien, annonce que la même particularité onomastique se retrouve sur une plaque magique en plomb récemment entrée au Musée de Tunis.

M. Monceaux, membre résidant, étudie une inscription africaine, trouvée récemment à Henchir-Djouana (à l'ouest de Kairouan), dans les ruines d'un mausolée, par le lieutenant Fournereaux, et publiée par M. Cagnat (*Bull. arch. du Comité des travaux historiques*, 1901, p. 115, n. 105). Ce document renferme plusieurs formules insolites, qui ne s'expliquent guère d'après les idées païennes, mais qui, en revanche, présentent de curieuses analogies soit avec des versets de l'Ancien Testament, soit avec les formules des épitaphes juives d'Italie. Nous savons que les Juifs et les judaïsants étaient nombreux dans l'Afrique romaine. On peut supposer que l'inscription d'Henchir-Djouana se rapporte à des païens judaïsants.

MM. Ravaisson-Mollien et Pallu de Lessert présentent quelques observations à propos de cette communication.

M. l'abbé Marchand, associé correspondant national à Bourg, envoie la note suivante, relative à des inscriptions latines récemment découvertes sur le territoire des *Ambarri* :

« 1° Un beau cippe antique vient d'être exhumé à Briord (Ain). Il porte, sur la face principale, l'épitaphe suivante :

D M
ET AETERNAE
MEMORIAE
CONNIT■TICI

CONNIA NICEN
CONIVGI PON
ENDVM CVRA/IT
ET SAD

« Un éclat de la pierre rend illisible la septième lettre de la quatrième ligne.

« La découverte est toute récente; elle remonte aux derniers jours de novembre 1901. C'est à M. Joseph Peysson que le mérite en est dû. Il a rendu ce cippe à la lumière, au cours de terrassements exécutés dans sa propriété, située au lieu dit Sur-Plaine, à huit cents mètres au nord-est de Briord. J'en ai eu connaissance par le curé, M. l'abbé Jacquand, qui suit, avec un intérêt soutenu, les restitutions archéologiques dont le sol est coutumier dans sa paroisse.

« Le monument était couché sur le flanc droit et enfoui sous terre à $0^{m}60$ seulement de profondeur. Malgré de fortes proportions qui ont exigé, pour l'extraire, l'emploi de moyens mécaniques, le dégagement s'est opéré sans accident. La pierre reste intacte. Elle cube, en effet, $1^{m}20$, et, à ne considérer que la hauteur, elle atteint $2^{m}10$ de la base à la pointe du fronton.

« Le cippe est taillé dans un même bloc et présente, sur un plan réduit, un véritable monument d'architecture. Il se compose d'une base, d'un dé ou fût et d'un entablement. Le dé porte, comme à l'ordinaire, l'inscription. Dans l'entablement on distingue l'architrave, qui est moulurée, la frise, qui est nue, et la corniche relevée en fronton et munie d'oreillettes sur ses côtés. Dans le fronton, une tête humaine, vue de face, est sculptée en relief.

« Hauteur des lettres : $0^{m}055$. Le caractère est net, mais la décomposition du calcaire l'a rendu un peu moins apparent. D'autre part, des traces d'altération se font sentir. Quelques lettres épaississent leurs traits; le M, par exemple, alourdit ses deux demi-diagonales, tandis que les jambages extérieurs conservent la fine ciselure de la bonne époque.

« L'O enfle, sur ses flancs, le trait dont il est formé.

« Les deux N de CONNI et de CONNIA, les V et R, A et V de CVRAVIT sont liés.

« Le monument est dédié sous l'ascia. L'ascia et la formule qui, habituellement, l'accompagne, sont des innovations que le Ier siècle n'a pas connues. Elles naissent, dans la Gaule celtique, avec les premières années du IIe. Nous possédons ici la formule, et l'instrument fait défaut. Le cas se présente, mais il est assez peu fréquent pour qu'on le souligne lorsqu'il vient à se produire.

« Ces différentes considérations semblent concorder toutes pour l'énoncé d'une date, sinon rigoureuse, au moins approximative. Le cippe de Briord appartient au IIIe siècle.

« On reconnaît à la taille qu'il reposait sur un soubassement ou sur un support.

« Les pierres funéraires romaines surmontaient les urnes, confiées à la terre avec les cendres des morts, les vases et les objets usuels dont elles étaient le plus souvent entourées. Des recherches bien dirigées autour du point précis d'où le monolithe a été retiré amèneront peut-être, dans un court rayon, l'exhumation de l'urne cinéraire de l'époux, auquel Connia Nicena avait fait élever ce monument.

« Je tiendrai la Société au courant des découvertes qui pourront survenir postérieurement.

« 2° Une autre épitaphe, dont le texte suit, se lit sur un cippe, au château de Machuraz, commune de Vieu en Valromey (Ain) :

D M
SƎNNO SƎN
AVCI FILI
V S
M V P

« Le cippe mesure un mètre de hauteur, non compris le fronton, qui est de 0m50, et la base, qui est de 0m35.

« La base ne présente pas une section nette, c'est-à-dire que le monument ne reposait pas sur un support taillé,

retenu par un goujon et des crampons en fer. Elle est brute, preuve manifeste qu'elle était simplement plantée en terre sans aucun soubassement.

« On observe, entre le dé et le fronton, une disproportion marquée dont les chiffres de mensuration ne donnent que faiblement l'idée. Le fronton est décoré d'un croissant.

« En largeur, le dé offre, sur la face antérieure, 0m43, sur la face postérieure 0m46 et, en profondeur, 0m27. On voit, dès lors, quelle est sa forme, et j'ajoute qu'à l'exécution négligée de toute la partie d'arrière on constate que cette pierre funèbre devait s'engager, au moins à moitié, dans un massif en maçonnerie.

« Hauteur des lettres : 0m030.

« Le gentilice SENNVS n'est pas connu en épigraphie dans l'Ain, ni dans le Rhône. On trouve SENNIVS et non SENNVS. Nous en disons autant de SENAVCVS.

« Ce cippe fut découvert, en 1897, à Machuraz, près de l'entrée du château, pendant le défonçage du sol, pour la plantation d'un bosquet. Sur les ordres de M. Aleandre, il a été redressé au côté opposé de l'avenue, contre l'escarpement qui la surplombe. Sa conservation paraît assurée. Il m'a été montré, en juillet 1901, par l'obligeant propriétaire du château.

« La ligature d'E et N dans SENNVS, l'abréviation de FILI(VS), la forme légèrement allongée des lettres et le défaut général d'harmonie, tant dans l'inscription que dans les proportions du cippe, se révèlent comme des symptômes de décadence. On peut également reporter la date de ce monument au IIIe siècle.

« 3o Marque de potier au Musée de Bourg :

G · ATISIVS SABINVS *Gaius Atisius Sabinus.*

« M. Alph. de Boissieu a transcrit cette marque, à Lyon [1], sur un plat semblable au plat sur lequel nous copions

1. *Inscr. ant. de Lyon*, p. 441.

celle-ci. Il donne la leçon SABINVS GATISIVS, et son interprétation a été depuis partout adoptée.

« Mais le G renferme un point très bien constitué, qui a passé inaperçu. Le prénomen doit passer, dès lors, au rang de cognomen.

« L'atelier de G. Atisius Sabinus se trouvait, vraisemblablement, à Lyon, à l'angle des rues Saint-Joseph et Sala.

« Les poteries restituées par les fouilles d'Izernore, en 1863, ont divulgué le nom d'un autre Atisius. Il avait pour prénom *Lucius* et pour surnom *Secundus*. L'attention de ces deux industriels à écarter la confusion par l'énoncé tout au long de leur onomastique respective tendrait à faire supposer qu'ils étaient contemporains.

« Pas de ligature ici comme celle de I et T dans la marque d'Izernore.

« Les lettres ont la taille et les bonnes proportions des sigles sur poteries en terre blanche. Aucun accident ne les a détériorées.

« Le plat portant cette marque se trouve au Musée de Bourg, dans les vitrines de la salle des sculptures. Sa forme mérite d'être décrite à cause de son originalité. Il a 0m09 de haut. Sa largeur est double; mais il se fait surtout remarquer par un large rebord, rabattu, en quart de cercle, jusqu'à moitié de sa hauteur. Le rebord est pourvu d'un bec d'écoulement. La marque se lit de chaque côté de ce déversoir : G · ATISIVS, à droite, et SABINVS, à gauche. La terre est blanc-rosâtre. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait remarquer l'intérêt du gentilice *Connius* dans l'inscription de Briord. Ce gentilice fréquent dans la cité de Vienne a été déjà rencontré, sur le territoire des Ambarri, sur une inscription de Cressin (*Corp. inscr. lat.*, XIII, 2522) dont la lecture était restée incertaine à cause de l'altération des deux N. On hésitait à transcrire *Co*[*mn*]*iae* ou *Co*[*nn*]*iae*. Il est maintenant certain qu'il faut lire CO*nn*IAE ANTIQVAE.

Il fait observer également que le nom *Senno*, dans l'épitaphe de Machuraz, n'est pas au datif, mais au nominatif, ainsi que le prouve le mot *filius* qui suit. *Senno* est un cog-

nomen et non un gentilice. On en trouve un autre exemple au génitif dans une inscription de Vaison (*Corp. inscr. lat.*, XII, 1317) où on lit : *Messius Sennonis filius.*

Pour la troisième inscription, celle du Musée de Bourg, il faut se reporter au vol. XII du *Corp. inscr. latin.*, nº 5685, 4, et au vol. XIII, nº 10006, 11. Quant à l'emplacement de la fabrique de *G. Atisius Sabinus*, il est peut-être un peu téméraire de le fixer avec autant de précision.

Séance du 29 Janvier.

Présidence de M. Charles Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom du R. P. Delattre, un travail ayant pour titre : *Carthage. Nécropole punique voisine de Sainte-Monique*, 2e *semestre des fouilles*, *juillet-décembre* 1898, extrait du *Cosmos*. Il se distingue par la variété et l'abondance des illustrations. On y trouve près de soixante vignettes représentant des monuments carthaginois, grecs ou romains, sarcophages, poteries, figurines, vases peints, amulettes, pièces d'ivoire, bijoux d'or, objets en bronze, inscriptions puniques..., etc. C'est le mobilier des tombes récemment explorées par notre savant correspondant. Le texte est sobre et précis; les reproductions sont excellentes.

M. Héron de Villefosse présente ensuite, au nom de M. E. Leidié, une brochure intitulée : *Étude sur une encre antique trouvée à Vertault* (*Vertillum*), extrait du *Journal de pharmacie et de chimie*, janvier 1902. — En 1899 on a découvert à Vertault un objet formé de deux petits cylindres en bronze, réunis par une plaque ajourée et renfermant encore une certaine quantité d'une matière noire. C'est cette matière que M. Leidié a pu analyser; il est arrivé à acquérir la certitude qu'elle représentait les restes d'une encre préparée avec un carbone et que par conséquent l'objet en question devait avoir servi d'encrier.

Correspondance.

M. le président annonce la mort de M. l'abbé Desnoyers, président de la Société archéologique de l'Orléanais, et celle de M. Vincent-Durand, secrétaire de la Société archéologique du Forez, la Diana; il se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Aveneau de la Grancière, membre de la Société polymathique du Morbihan, présenté par MM. Babelon et Cagnat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Vannes. M. le président désigne MM. Héron de Villefosse, Michon et Monceaux pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Adrien Blanchet, trésorier, donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société :

« Mes chers confrères,

« Conformément à l'article 23 du règlement de la Société, je viens interrompre le cours de vos travaux ordinaires pour vous communiquer les comptes du dernier exercice.

« Je vous rappelle d'abord que notre Société possédait en caisse, au 31 décembre 1900, la somme de 12211 fr. 04.

« Au cours de l'année 1901, les opérations financières ont été les suivantes :

Recettes :

« Rente 3 %, legs Prost.	2890 fr.	
« Rente 3 %.	687	
« Rente 3 1/2 % (1er et 2e trimestres) . .	32	
« Vingt-quatre obligations Paris-Lyon-Méditerranée	345	60

« Cotisations des membres résidants. . .	1710	50
« Cotisations des associés correspondants .	4109	70
« Subvention du ministère	500	
« Diplômes (19).	475	
« Rachat de quatre cotisations	600	
« Intérêts de la somme déposée à la Caisse d'épargne	231	88
« Vente de publications de la Société . .	437	60
« Vente de jetons de la Société	60	
Total. . .	12079 fr.	28

Dépenses :

« Frais d'impression, *Bulletin* (t. LX, 1899, et t. LXI, 1900)	5407 fr.	55
« Frais d'impression, *Mettensia* (II, fasc. 4, 1901 ; introduction et tables du *Cartulaire de Gorze*).	625	20
« Paiement à M. d'Herbomez pour la rédaction du *Cartulaire de Gorze*	1000	
« Fournitures comprenant les dessins et reproductions diverses pour les publications de la Société	1890	30
« Frais d'envoi des publications, frais de correspondance, de bureau, travaux pour la bibliothèque, etc..	1000	40
« Frais de la banque d'Escrivan et quittances revenues impayées	491	40
« Coins restitués du jeton de la Société (paiements faits à M. A. Borrel, graveur). .	500	
« Frais de frappe de 100 jetons	142	70
« Agence Morand	800	
« Agents de la Société[1]	450	
Total. . .	12307 fr.	55

1. La Société sait que la régularité de M. Morand et le zèle de notre fidèle agent, M. Boucher, sont toujours dignes d'éloge.

« Il faut aussi porter au chapitre des dépenses l'opération suivante qui est un *virement* :

« Achat de rente 3 °/₀	968	05
Total. . .	13275 fr.	60

« L'excédent des recettes sur les dépenses est donc de 1196 fr. 32, et, par suite, l'encaisse de la Société s'est abaissée, le 31 décembre 1901, à la somme de 11014 fr. 72, ainsi répartie :

« A la Caisse d'épargne	8664 fr.	80
« Chez le trésorier.	2349	92
Total. . .	11014 fr.	72

« En réalité, si l'on retranche de la somme totale des dépenses le montant de l'acquisition de rente 3 °/₀ (968 fr. 05), on trouvera que les dépenses *réelles* de la Société (12307 fr. 55) dépassent les recettes d'une somme peu importante (228 fr. 27).

« Mais on sait que, dans mon précédent rapport[1], je signalais une facture, concernant les planches du tome LIX des *Mémoires*, qui n'avait pas été présentée, malgré des réclamations réitérées. Or, cette facture, atteignant la somme de 1130 fr. 10, pèse assez lourdement sur l'exercice 1901.

« Si l'on additionne les quatre premiers articles du chapitre des dépenses, on verra que la Société a payé, en 1901, pour ses publications, la somme de 8923 fr. 05, alors qu'en 1900 nous n'avions payé, pour le même objet, que 6693 fr. 15.

« Je n'ai pu porter au compte de 1901 le paiement du tome LX des *Mémoires;* mais nous avons réglé les comptes de deux volumes du *Bulletin* (tomes LX et LXI). Pour les *Mettensia*, les frais d'impression ont été réduits; toutefois, comme nous avons payé la somme de 1000 fr. pour la rédaction du *Cartulaire de Gorze*, les dépenses de la publication, fondée par notre regretté confrère, ont atteint un chiffre normal.

« On remarquera que les cotisations des membres rési-

1. *Bulletin*, 1901, p. 77.

dants ont produit 127 fr. 50 de moins que l'année précédente. Mais, d'autre part, la somme des cotisations de nos associés correspondants dépasse de 1043 fr. 05 celle inscrite au même chapitre pour l'exercice précédent. Cette augmentation sensible est le résultat de sollicitations pressantes et de lettres nombreuses que votre trésorier, parvenu au terme de son mandat, s'est cru autorisé à adresser à des associés correspondants que l'éloignement empêche souvent de penser à la Société.

« Le recrutement de nos correspondants n'a pas donné de résultats plus importants que dans les années précédentes. Je n'insiste pas sur ce point, persuadé que vous avez encore présentes à l'esprit les sages paroles de votre dernier président sortant.

« J'ai dit plus haut que la Société avait acheté un titre de rente 3 °/₀. Le montant de cette dépense fictive (968 fr. 05) provient du remploi de six rachats de cotisation et d'une partie d'un septième rachat. Cette somme, jointe aux 1852 fr. 50, produit de la vente de 64 fr. de rente 3 1/2 °/₀, a servi à constituer un titre de rente nominative 3 °/₀, de 84 fr., ayant coûté 2820 fr. 55.

« C'est par suite de ces opérations que la rente 3 1/2 °/₀ est portée au compte des recettes pour les premier et deuxième trimestres seulement et que, d'autre part, le produit de la rente 3 °/₀ est supérieur de 21 fr. à celui du chapitre correspondant de l'exercice précédent.

« Avant de terminer, laissez-moi vous remercier, mes chers confrères, de la bienveillance avec laquelle, pendant trois années consécutives, vous avez encouragé mes efforts. Vous avez rendu ainsi plus léger un fardeau quelquefois pénible à porter, et si j'ai eu la satisfaction de maintenir les finances de notre Compagnie dans l'état florissant où mon prédécesseur les avait laissées, je dois vous en attribuer la plus grande part de mérite, car vous avez bien voulu m'aider de vos précieux conseils. »

Sur la proposition de M. le président, la Société approuve le rapport de M. le trésorier et en vote l'impression dans le Bulletin.

M. Henry Martin, membre résidant, après avoir constaté la rareté des documents iconographiques qui nous restent du Moyen âge, propose à la Société de rechercher parmi les miniatures des manuscrits de cette époque les portraits dont l'authenticité n'est pas discutable; il émet le vœu qu'il en soit fait un inventaire, afin d'arriver à former plus tard une sorte de *Corpus iconum* pour le Moyen âge français. — Il communique à la Société les portraits de Louise de Savoie, mère de François Ier, de l'écrivain Pierre Fabri et d'un certain Rochefort, ami et disciple de Fabri. Ces trois portraits peuvent être datés de 1518 environ. M. H. Martin met ensuite sous les yeux de ses confrères un portrait qu'on a regardé comme celui d'Anne de Beaujeu, fille aînée de Louis XI, mais dans lequel il croit reconnaître la seconde fille de ce roi, Jeanne de France, première femme de Louis XII. Ce portrait aurait été exécuté après le divorce de Louis XII et de la reine Jeanne, c'est-à-dire entre le mois de décembre 1498 et le mois de février 1505.

MM. Durrieu, de la Tour et Marquet de Vasselot présentent quelques observations.

M. Omont, membre résidant, communique un petit lexique d'abréviations latines, imprimé à Brescia en 1534. C'est sans doute le plus ancien lexique de ce genre qui ait été composé à l'usage des étudiants, pour leur faciliter la lecture des abréviations si nombreuses qui se voient dans les manuscrits du xive et du xve siècle et les premiers incunables imprimés. Il est tout différent du recueil d'abréviations à l'usage des juristes qui est inséré dans de petits livrets intitulés *Modus legendi abbreviaturas in utroque jure* et dont les éditions ont été fort nombreuses au xve, au xvie et jusqu'au xviie siècle.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce qu'il vient de recevoir de notre associé correspondant national, M. J. Berthelé, archiviste départemental de l'Hérault, une lettre lui faisant part de la découverte d'une statue antique à Poitiers.

« La trouvaille a été faite dans l'ancien terrain du clos des Lusignan, rue du Moulin-à-vent, à cinquante mètres de l'habitation de M. Robuchon. On a bâti à cet endroit une école supérieure de jeunes filles et, au cours des travaux de fondations et de nivellement, on n'avait rencontré que de très modestes vestiges romains. Le 20 janvier, en creusant pour planter des arbres dans la cour de l'établissement, on a découvert, à trente centimètres environ de profondeur, une statue de Minerve, en marbre blanc, de style archaïsant et presque intacte, qui ne mesure pas moins de $1^{m}60$ de hauteur. M. Robuchon, l'éditeur-photographe bien connu des *Paysages et Monuments du Poitou*, doit avoir photographié ce marbre; grâce à l'obligeance de M. J. Berthelé, sa photographie pourra être mise sur le bureau de la Société à une prochaine séance. »

M. Héron de Villefosse présente ensuite la photographie d'une patère en argent découverte en Syrie.

« D'ordinaire, les petits sujets en relief qui décorent les manches des patères d'argent de l'époque romaine se composent d'éléments divers, religieux ou pittoresques, dans lesquels domine l'inspiration bachique. La plupart du temps, ces éléments ont été réunis d'une manière un peu fantaisiste sans qu'il y ait entre eux un lien commun. Sur cette nouvelle patère, dont l'exécution est particulièrement soignée, les reliefs forment une scène complète. C'est la représentation d'une aventure amoureuse.

« Le manche est plat et trilobé. Un buste de femme, soutenu par quatre petites rosaces, en décore l'extrémité; cette femme paraît observer avec attention ce qui se passe au-dessous d'elle. Plus bas, on voit un jeune guerrier, nu, imberbe, avec une lance sur l'épaule droite, portant au bras gauche un bouclier et une écharpe enroulée; il descend avec empressement des hauteurs célestes et s'avance vers la gauche; ses regards se portent vers une jeune femme endormie, étendue à terre dans la position de l'Ariane du Vatican, avec le bras droit replié au-dessus de la tête. Un Amour, qui voltige au-dessus de cette jeune femme, écarte ses vêtements afin



Patère d'argent trouvée en Syrie.

de permettre au jeune guerrier d'admirer ses formes délicates (*voir la planche ci-jointe*).

« Sans aucun doute, ce relief représente la ***Rencontre de Mars et de Rhea Sylvia***, rencontre qui fut la cause de la naissance de Romulus et de Remus. Rhea a été surprise par Mars pendant son sommeil; c'est là un des traits de la légende antique. Mars descend du ciel vers la belle vestale comme Diane lorsqu'elle s'approche d'Endymion[1]; il est assisté non seulement par le petit dieu d'amour, mais aussi par une divinité du ciel, probablement Junon. C'est à cette aventure que Mars doit son titre de Père du Peuple romain.

« Les écrivains latins ont rappelé à l'envi une légende si étroitement liée aux origines de Rome. Les monuments antiques qui la reproduisent ne manquent pas[2]. Un des plus intéressants à rapprocher de notre patère d'argent est le beau vase en bronze du Musée de Bonn, où les personnages sont disposés à peu près de la même façon[3]. Cette scène se retrouve aussi au revers de plusieurs monnaies de Gallien où, par suite de l'exiguïté de la surface, on a supprimé l'Amour, ne laissant que les deux acteurs indispensables, Mars et Rhea Sylvia[4].

« Le manche de la nouvelle patère présente encore une autre particularité qui montre avec quel soin particulier la pièce d'argenterie a été exécutée. Sur les patères d'argent, munies d'un manche plat à bout arrondi, l'extrémité de ce manche se termine par deux ornements parallèles et semblables, se faisant pendants, par exemple deux têtes d'ani-

1. Sur un sarcophage romain du IIIe siècle, conservé au Musée de Latran, les deux scènes se font pendants; cf. Carl Robert, *Die antiken Sarcophag-reliefs*, III, xxv, n° 88.

2. Raoul Rochette, *Monuments inédits*, p. 30-32, pl. VII, VIII, IX; E. Lübbert, *Sopra due rilievi del Palazzo Mattei*, dans *Memorie dell' Instituto*, II, p. 143; cf. *Monumenta Mattheiana*, III, tav. 9 (sarcophage de Mars); de Boissieu, *Inscr. ant. de Lyon*, p. 464 (médaillon en terre cuite de Mars et d'Ilia).

3. L. Urlichs, *Bonner Jahrbücher*, I, p. 44, taf. I et II.

4. Cohen, *Monnaies impériales*, 2e éd., V, p. 438, n. 1003-1005, avec une vignette.

maux et plus particulièrement deux têtes de cygnes dont les cous gracieux épousent les contours arrondis du manche. Sur notre patère, l'extrémité du manche est trilobée : le lobe central abrite le buste de Junon ; les lobes latéraux sont bordés, l'un par une tête de cygne, l'autre par une tête d'aigle. Cette idée fantaisiste de mettre en pendants deux têtes aussi dissemblables que celles d'un cygne et d'un aigle, cette singularité contraire à l'usage courant qui consistait, au contraire, à amortir l'extrémité du manche par un même motif, répété à droite et à gauche, prouve le désir qu'avait l'orfèvre d'exécuter une pièce originale et de montrer son habileté.

« La même préoccupation se retrouve encore dans la conception du récipient lui-même. Ordinairement, l'intérieur de ces patères d'argent est complètement uni. Ici, il est orné, dans sa partie centrale, à la place de l'ombilic, d'un médaillon représentant le groupe des *Trois Grâces*, enlacées dans la pose traditionnelle. Des ondulations en creux, analogues aux ornements dits strigillés, partent du cercle qui encadre le médaillon et couvrent toute la surface intérieure de la patère en s'élargissant au fur et à mesure qu'ils avancent vers les bords de la circonférence. Cette décoration indique bien que l'ustensile était destiné à contenir du liquide, probablement du vin dont les reflets prenaient une coloration plus chaude et un aspect plus scintillant au-dessus des sillons ondulés qui garnissaient le fond du vase.

« Cette belle patère, assez profonde, a la forme de nos casseroles modernes. Elle mesure, avec le manche, 0m24 de longueur ; le manche est lui-même long de 0m10 ; le diamètre du récipient est par conséquent de 0m14. Je n'ai pu obtenir aucun renseignement plus précis sur la provenance de cette pièce, qui a été apportée de Syrie. »

M. Héron de Villefosse annonce enfin que la salle des antiquités chrétiennes du Louvre s'est récemment enrichie d'un marbre byzantin, orné de sculptures décoratives et d'une inscription grecque, offert au Musée du Louvre par un archéologue anglais bien connu, fixé dans l'île de Calymnos, M. W. R. Paton.

« C'est par l'obligeant intermédiaire de M. Théodore Reinach que ce don a été fait au Louvre. Le marbre provient du cimetière de Gheresi, près de Myndos; les antiquités chrétiennes de la côte de Carie et des îles qui l'avoisinent étaient jusqu'ici imparfaitement représentées dans nos collections. Ce marbre a la forme d'une dalle rectangulaire, épaisse de $0^{m}09$, longue, dans son état actuel, de $0^{m}72$, large de $0^{m}35$; il est brisé à gauche. C'est un fragment intéressant; sa décoration se compose de deux compartiments rectangulaires légèrement creusés. Dans l'un a été réservée en relief une croix nattée, à branches égales, qui formait le centre de l'ornementation; l'autre est rempli par une rosace inscrite dans un losange très élégamment conçu qui se développe comme un ruban et se relie par des boucles au cadre du compartiment; sur chacun des côtés extérieurs du losange, le ruban se termine par quatre petites rosaces qui en forment le prolongement. Il est évident que la même rosace ou une rosace analogue faisait pendant de l'autre côté de la croix nattée. Si l'on admet que le centre de cette croix était primitivement le centre de la dalle, celle-ci devait avoir environ $1^{m}20$ de longueur.

« Le bord supérieur du marbre, taillé en biseau, est orné de plusieurs petits compartiments carrés remplis par des rosaces ou par des croix de Saint-André combinées avec un ornement quadrilobé. Sur la tranche réservée en haut du biseau on lit cette inscription en petits caractères :

.....πετ]ΡΟΝ ΤΟΝ ΑΓΗΟΝ ΑΠΟСΤΟΛΟΝ ΑΜΗΝ

« Il s'agit évidemment de l'apôtre saint Pierre; le texte appartient à la fin d'une prière, ainsi que l'indique le mot ἀμήν qui la termine[1]. Les lettres sont très effacées, mais la lecture n'en est pas douteuse. D'après les dimensions probables du marbre, nous possédons à peu près la moitié de l'inscription. »

1. Cf. *Corp. inscr. graec.*, n. 8685, 8704, etc.

M. E. Michon, membre résidant, signale, au nom du R. P. Germer-Durand, associé correspondant national, la découverte de nouveaux blocs du canal dit de Salomon portant les inscriptions suivantes :

> POMPONI	(*centuria*) *Pomponi.*
> SEVERI	(*centuria*) *Severi*, réplique d'un des textes déjà connus.
> VITALIS	(*centuria*) *Vitalis.*
> ANTION	(*centuria*) *Anti...* (?)[1].

« Le P. Germer-Durand a, en outre, retrouvé le bloc avec la marque > QVART signalé autrefois par M. Clermont-Ganneau.

« Il faut, afin de parvenir à déchiffrer ces inscriptions, se livrer à un travail long et pénible pour enlever le blocage extrêmement dur dont le canal entier était enveloppé, et nul doute que le zèle du P. Germer-Durand n'amène encore la découverte d'autres textes que le blocage doit recéler. »

M. le capitaine Espérandieu, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« J'étais à Sainte-Colombe-lès-Vienne au commencement de la semaine passée, et j'ai eu l'occasion de voir les mosaïques dont M. Héron de Villefosse nous a parlé dans une précédente séance, d'après une lettre qu'il avait reçue de M. Bizot. Il s'agit bien, pour l'une d'elles, de l'Enlèvement d'Hylas, au moment où il s'apprête à puiser de l'eau pour rafraîchir les Argonautes. L'informe croquis que j'ai pris à la hâte, et que j'ai l'honneur de faire passer sous vos yeux, ne laisse aucun doute à cet égard.

« Il faut remarquer, si on le compare au dessin de la mosaïque de la Baneza publié dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, année 1900, p. 281, que les personnages sont différemment groupés. Mais les accessoires sont les mêmes, et

1. Cinq de ces blocs étaient déjà conservés au Musée de Notre-Dame de France (voy. la *Notice*, p. 7).

il n'est pas douteux qu'il existait des cartons de mosaïstes, que ceux-ci modifiaient plus ou moins, comme il existait des manuels à l'usage des graveurs d'inscriptions.

« Une autre mosaïque, incomplètement découverte, de Sainte-Colombe, représente une tête de femme vue de face et placée dans l'angle d'un pavement. Il faut s'attendre à la découverte de trois autres têtes et penser peut-être à une représentation des Saisons. Le motif central, s'il existe, n'a pas encore été dégagé.

« Une troisième mosaïque représente deux perroquets, d'un beau vert, perchés, de part et d'autre, sur un vase. Toutes les mosaïques, — et il y en a d'autres, — sont remarquables de coloris et de conservation.

« Une découverte, non moins curieuse, qui s'est produite sur le même point est celle d'un véritable mur construit avec des amphores, à panse très rebondie, de $0^{m}70$ de hauteur et d'une contenance de quarante à quarante-cinq litres.

« Toutes ces amphores, — on en a extrait quarante et une et il en existerait, d'après le propriétaire du terrain, plusieurs centaines, — avaient le goulot tourné vers le bas et se trouvaient placées sur quatre rangs d'épaisseur, soit sur une hauteur d'environ deux mètres.

« Des amphores exhumées, quelques-unes, — une vingtaine, — portent des marques, la plupart inédites, et il faut remarquer qu'à deux ou trois exceptions près toutes les marques sont différentes.

« Il est évident qu'il y avait à Sainte-Colombe, sur l'emplacement de ces mosaïques, une villa ou quelque riche exploitation agricole. Mais on se perd en conjectures sur les causes qui avaient motivé l'entassement d'un pareil nombre d'amphores, forcément vides, puisque, je le répète, leurs goulots étaient tournés vers le bas.

« Il est tout aussi difficile d'expliquer cette profusion des marques, à moins d'admettre que ce que nous prenons pour des marques de grands fabricants n'étaient, dans bien des cas, que de simples marques d'ouvriers. »

Séance du 5 Février.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Aveneau de la Grancière. *Explorations archéologiques dans le centre de la Bretagne-Armorique.* Paris, 1900, in-8°.
— *Tumulus de Bieuzent en Cléguérec* (*Morbihan*). Vannes, 1900, in-8°.
— *Cachette de fondeur découverte à Fourdan.* Vannes, 1899, in-8°.
— *Quelques observations sur l'âge du bronze en Bretagne-Armorique.* Paris, 1898, in-8°.
— *Les chambres souterraines artificielles armoricaines.* Saint-Brieuc, 1901, in-8°.
— *Notes d'archéologie romaine. Quelques statuettes de bronze inédites.* Vannes, 1901, in-8°.
— *Notes d'archéologie romaine. Statuette en bronze d'orateur. Inscriptions relatives à deux magistrats venètes. Tête en marbre d'Aphrodite.* Vannes, 1901, in-8°.
— *L'archéologie préhistorique à l'Exposition de* 1900. Vannes, 1901, in-8°.
— *Le Mont-Saint-Michel en Carnac* (*Morbihan*). Saint-Brieuc, 1901, in-8°.
— *Fouilles au nouveau cimetière de Vannes. Découverte d'un graffite sur un vase.* Vannes, 1900, in-8°.
— *A propos de la massue sacrée ou Er maël Beniguet du Morbihan.* Vannes, 1900, in-8°.
— *La villa gallo-romaine du Guilly-en-Malguénac.* Vannes, 1900, in-8°.
— *Le bain romain de Kerven-Lapaul.* Vannes, 1900, in-8°.
— *Le bronze dans le centre de la Bretagne-Armorique.* Paris, in-8°.
— *Age du bronze.* Paris, 1899, in-8°.
— *De quelques sépultures de l'époque du bronze en Armorique*

occidentale. L'or dans la décoration des manches de poignards. Saint-Brieuc, 1899, in-8°.

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. *Statuette en bronze du dieu Pan, découverte à Elliant (Finistère).* Quimper, 1898, in-8°.

— *Fouilles du tumulus de Coëtnan-en-Malguénac.* Vannes, 1898, in-8°.

— *Grotte sépulcrale artificielle de Kerfulus-en-Cléguérec (Morbihan).* Vannes, 1897, in-8°.

— *Cachette de fondeur découverte à Kerhon, en Roudouallec (Morbihan).* Vannes, 1897, in-8°.

— *La neuvaine des mourants dans le pays de Pontivy et de Guémené-sur-Scorff.* Saint-Brieuc, 1897, in-8°.

— *De l'affinité de races et de traditions entre les Celto-Armoricains, les Gallaïques, les Astures et les Gallois.* Saint-Brieuc, 1897, in-8°.

BLANCHET (Adrien). *Mélanges d'archéologie gallo-romaine,* 2e fascicule. Paris, 1902, in-8°.

BOUILLET (abbé A.). *L'ancien trésor de l'abbaye de Silos.* Moutiers, 1902, in-8°.

CAPITAN (L.). *Les alluvions quaternaires autour de Paris.* Paris, 1901, in-8°.

— *Les cupules à l'époque paléolithique et sur les milliaires romains.* Paris, 1901, in-8°.

CAPITAN (L.) et MAHOUDEAU (Pierre-G.). *La question de l'homme tertiaire à Thenay.* Paris, 1901, in-8°.

DELATTRE (R. P.). *Carthage. Nécropole punique voisine de Sainte-Monique.* Paris, gr. in-8°.

HÉRON DE VILLEFOSSE (A.). *Le grand autel de Pergame sur un médaillon de bronze trouvé en France.* Paris, 1901, in-8°.

LAUZUN (Philippe). *Le château de la Grange-Monrepas (Lot-et-Garonne).* Agen, 1901, in-8°.

LEIDIÉ (E.). *Étude sur une encre antique trouvée à Vertault.* Paris, 1902, in-8°.

MÜLLER (abbé). *La charité et l'hôpital de Saint-Leu-d'Esserent, de 1665 à la Révolution.* Senlis, 1900, in-8°.

PALLU DE LESSERT (Clément). *Fastes des provinces africaines,* t. II, 2e partie. Paris, 1901, in-4°.

Saglio (Edm.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 31e fascicule. Paris, 1902, in-4°.

Sarriau (Henri). *Exposition universelle de* 1900. *Musée rétrospectif de la classe* 15. *Monnaies et médailles*. Paris, 1902, gr. in-8°.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Blanchet, Prou et Monceaux lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. G. Gassies, H. de Gérin-Ricard et Aveneau de la Grancière au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et MM. G. Gassies, H. de Gérin-Ricard et Aveneau de la Grancière, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux à Meaux, Marseille et Vannes.

M. Henry Martin, membre résidant, communique la photographie de la statue de Minerve en marbre blanc, récemment découverte à Poitiers et dont il a été parlé à la précédente séance. Il donne lecture d'une note de M. Émile Ginot, bibliothécaire-archiviste de Poitiers, associé correspondant national pour le département de la Vienne, jointe à la photographie et qui fournit d'intéressants renseignements sur le lieu où a été faite la trouvaille.

M. Paul Girard, membre résidant, dépose également sur le bureau des photographies de la même statue exécutées par M. Audoin, professeur à l'Université de Poitiers.

M. Durrieu, membre résidant, signale l'existence, dans des manuscrits de la Haye, de deux miniatures de premier ordre qui présentent, au plus haut degré, tous les caractères distinctifs des œuvres de Jean Foucquet.

M. Vitry présente à ce sujet quelques observations.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique

différents petits objets découverts à l'Escale (Basses-Alpes), qui lui ont été envoyés par M. l'abbé Sauvaire, curé de cette paroisse : une spatule en bronze, un débris de cuiller en bronze, une marque de potier sur un fragment de poterie rouge, très fine | LTAR |; plusieurs monnaies en bronze de Trajan, Hadrien, Antonin et Marc-Aurèle. Une seule pièce est en argent; c'est une monnaie consulaire portant le nom de *C. Norbanus*. L'objet le plus intéressant est un petit camée en pierre dure, à deux couches, représentant un lion marchant vers la gauche; le travail de ce camée est plutôt de basse époque.

M. J. Gauthier, associé correspondant national à Besançon, présente trois petits bronzes. L'un est une statuette antique représentant un Satyre, les autres sont deux petits écussons avec blasons.

Séance du 12 Février.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Barrière-Flavy. *L'archéologie barbare dans le département de Saône-et-Loire pendant la période burgonde. Mémoire présenté au Congrès archéologique de France, Mâcon*, 1899. Mâcon, 1901, in-8°.

Boutry (Léon). *L'enseignement primaire et la monarchie.* Alençon, in-8°.

Jadart (H.). [*Note sur les voies romaines.*] (Extrait des *Procès-verbaux de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1901.)

— *L'église de Sermiers* (*Marne*). Arcis-sur-Aube, 1902, in-8°. (Extrait de la *Revue de Champagne et de Brie.*)

Quarré-Reybourbon. *Un retable du XVIe siècle à Wattignies* (*Nord*). Paris, 1901, in-8°.

Correspondance.

MM. G. Gassies et H. de Gérin-Ricard écrivent pour remercier la Société de les avoir élus associés correspondants nationaux.

M. le colonel L. Marais, directeur de l'École d'artillerie à Poitiers, présenté par MM. Babelon et Schlumberger, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Poitiers. Le président désigne MM. Cagnat, Lefèvre-Pontalis et de la Tour pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. L. de Vesly, professeur à l'École des beaux-arts de Rouen, présenté par MM. Héron de Villefosse et Mowat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Rouen. Le président désigne MM. Michon, Enlart et Pallu de Lessert pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

M. Valois, membre résidant, communique une photographie d'un Christ en croix de Fra Angelico, provenant de la collection Timbal, panneau de bois peint sur fond or, mesurant 0m88 sur 0m36. Recherchant ensuite quel peut être le personnage représenté, à genoux, au pied de la croix, sous les traits d'un cardinal de l'ordre de Saint-Dominique, il examine les hypothèses où ce cardinal serait soit Jean Dominici, soit Jean de Casanova; mais il croit beaucoup plus vraisemblable que ce cardinal est le célèbre Jean de Torquemada, décoré par Eugène IV du titre de *Défenseur de la foi.* En ce cas, cette peinture daterait des années 1447 ou suivantes et appartiendrait à la dernière période de la vie de Fra Angelico, celle de son séjour à Rome.

M. Gauckler, associé correspondant national à Tunis,

envoie la communication suivante, dont M. Cagnat donne lecture :

« L'inscription suivante a été découverte au mois de novembre dernier par M. Chenavas, colon, dans un des murs du fortin bysantin de Medjez-el-Bab. L'existence de ce texte m'a été signalée d'abord par M. Merlin, membre de l'École de Rome, qui le vit en passant et n'eut pas le temps d'en prendre une copie complète. M. Drappien, secrétaire de la Direction des Antiquités, vient d'assurer le transport de la pierre au musée du Bardo.

« C'est un linteau de pierre calcaire, long de 1m12, haut de 0m57, épais de 0m60, présentant, dans un encadrement formé d'une moulure très simple, une grande inscription gravée sur six lignes. Les caractères très soignés, profondément incisés, mais assez grêles, sont hauts de 0m07 à la première ligne et de 0m06 aux suivantes. Il manque la moitié de l'inscription à droite; nous n'avons conservé que le commencement de chaque ligne. Les mots sont séparés par des points triangulaires ou de petites feuilles (voir p. 162) :

« *Victoriis Au*[*gustis*] *Imp*(*eratoris*) *Caes*(*aris*) *M*(*arci*) *Claudi*(*i*) *Taciti pii felicis Aug*(*usti*) *pont*(*ificis*) *max*[*imi...*] *Q*(*uintus*) *Numisius Primus aedilic*(*ius*) *duumviralic*(*ius*) [*.... aedem? quam* ou *arcum quem*] *ex sestertium XVI mil*(*ibus*) *n*(*ummum*) *facere promiserat*, *multi*[*plicata pecunia....*] *Numisiis Praetextato et Primo*, *fili*(*i*)*s*, *et Noniae.... et certamina pugilum edidit* *quam et...*

« L'inscription est datée du règne de Tacite; elle remonte donc à l'année 275, ou, au plus tard, aux premiers jours de l'année suivante. Le sens du texte reste assez clair malgré les mutilations qu'il a subies; c'est la dédicace d'un monument, temple ou peut-être arc de triomphe, élevé, en l'honneur des victoires de l'empereur Tacite, par un certain Q. Numisius Primus, d'une famille de magistrats municipaux de Membressa. Celui-ci avait consacré à la construction de l'édifice une somme de seize mille sesterces; en outre, d'accord avec ses fils Praetextatus et Primus, et Nonia?..., il

VICTORIIS AV*gustis*

IMP · CAES · M · CLAVDI · TACITI · PII · FELICIS · AVG · PONT · MAX*imi*

Q · NVMISIVS · PRIMVS · AEDILIC · DVMVIRALIC

EX · HS · XVI · MIL · N · FACERE · PROMISERAT · MVLTI*plicata pecunia*

NVMISIIS · PRAETEXTATO · ET · PRIMO · FILIS ❦ ET NONIAE

ET CERTAMINA PVGILVM EDIDIT (*vide*) QVAM · ET

avait fait les frais de jeux publics, notamment des combats de pugiles, donnés à l'occasion de la consécration du monument.

« On serait en droit de s'étonner de voir les habitants d'une petite ville africaine manifester tant d'enthousiasme pour les hauts faits d'un vieillard qui garda le pouvoir quelques mois à peine, et dont le règne ne fut rien moins que glorieux; mais il semble que Tacite fût personnellement connu en Afrique, où il avait peut-être des propriétés, et qu'il ait eu des relations plus étroites avec cette province qu'avec les autres régions de l'empire. On sait en quels termes particulièrement chaleureux le Sénat de Rome annonça l'avènement de l'empereur à la curie de Carthage. Vopiscus[1], qui nous a conservé cette lettre, a également transcrit celle qui fut adressée aux décurions de Trèves, et, s'il faut l'en croire, de beaucoup d'autres grandes cités de l'empire. Les termes de ce second message sont beaucoup plus secs et plus impérieux; on y sent moins le désir de se concilier les sympathies des assemblées locales.

« Il est évident que l'amour-propre des Africains avait dû être touché par le caractère particulièrement flatteur du message adressé aux décurions de leur capitale; en outre, les habitants de Membressa avaient une raison spéciale, touchant de très près leurs intérêts personnels, de manifester leur reconnaissance à l'empereur Tacite. Celui-ci s'était empressé, dès son avènement, de faire réparer la grande voie romaine de Carthage à Théveste, précisément dans les environs de leur cité, vers Testour et Bordj-Messaoudi[2]. Pour une ville qui tirait le plus clair de sa prospérité de la situation géographique qu'elle occupait sur la Medjerda, à l'endroit où la principale artère stratégique et commerciale de la Proconsulaire traversait le fleuve sur un pont très fréquenté, le bienfait avait assez d'importance pour justifier, et

1. Vopiscus, *Vita Taciti,* ch. XVIII.

2. Colonnes milliaires dédiées à l'empereur Tacite, trouvées l'une à Testour, l'autre au delà de Bordj-Messaoudi, sur le tracé de la route de Carthage à Théveste (*C. I. L.*, VIII, 10071 et 10089).

des réjouissances publiques, et l'érection d'un monument en l'honneur de l'empereur qui avait ordonné la réfection d'une route qui faisait sa richesse. »

Séance du 19 Février.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Blanchet (Adrien). *Chronique archéologique de la France*, 1901. Paris, 1902, in-8°.

Caix de Saint-Aymour (vicomte de). *Les Sibylles d'Anvers.* Caen, 1902, in-8°.

Cumont (Georges). *Commission donnée par Jean IV, duc de Brabant, à Jean Michiels, pour frapper monnaie à Maestricht.* La Haye, 1902, in-8°.

Loisne (comte de). *Ordonnances inédites du roi de France Philippe VI, relatives au siège de Béthune de* 1346. Saint-Omer, 1901, in-8°.

Correspondance.

M. Aveneau de la Grancière écrit pour remercier la Société de l'avoir élu associé correspondant national.

M. P. Lacombe, trésorier de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, présenté par MM. Delisle et Guiffrey, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Paris. Le président désigne MM. Omont, Durrieu et Valois pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Henry Martin, membre résidant, communique à la Société un portrait de Jeanne de Guines, femme de Jean III de Brienne, comte d'Eu, tué à la bataille de Courtrai. Ce portrait sur fond d'or fut exécuté en 1311; il figure en tête d'un volume contenant la *Somme le Roi* du frère Laurent,

dominicain, que la comtesse d'Eu et de Guines fit copier pour son usage par un scribe nommé Lambert le Petit. Les portraits antérieurs au milieu du XIVe siècle sont d'une si grande rareté que celui-ci doit être considéré comme un document précieux. La date de 1311, qu'on peut lui assigner d'une façon indiscutable, contribue aussi à donner à ce dessin un réel intérêt. Il est tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.

M. P. Monceaux, membre résidant, lit une notice sur la vie et les œuvres de notre regretté confrère Maximin Deloche. La Société décide que cette notice sera imprimée en tête du *Bulletin* de 1902.

Séance du 5 Mars[1].

Présidence de M. Charles Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Aubertin (Charles). *Note sur le Musée de la Tour du Beffroi à Beaune.* Beaune, 1901, in-8°.

Coutil (Léon). *Mobilier funéraire du cimetière gallo-romain et mérovingien de Muids (Eure).* Louviers, 1897, in-8°.

— *Les fouilles de Pitres (Eure).* Paris, 1901, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique.*)

Marsaux (le chanoine). *Notice sur quelques broderies du diocèse de Versailles.* Pontoise, 190 , in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Soc. hist. de Pontoise.*)

Sellier (Charles). *L'hôtel du prévôt de Paris.* Lille, 1902, in-8°. (Extrait de *La Cité.*)

Triger (Robert). *Une forteresse du Maine pendant l'occupation anglaise. Fresnay-le-Vicomte de* 1417 *à* 1450. Mamers, 1886, in-8°.

— *La maison dite de la reine Bérengère au Mans.* Mamers, 1892, in-8°.

1. Il n'y a pas eu de séance le 26 février à cause de l'inauguration de la statue de Victor Hugo.

Triger (Robert). *L'hôtel de ville du Mans* (1471-1698). Mamers, 1898, in-8°. (Extrait de la *Revue hist. et archéol. du Maine.*)
— *Un épisode de la chouannerie. La prise du Mans par les Chouans le* 15 *octobre* 1799. Mamers, 1899, in-8°. (Extrait de la *Revue hist. et archéol. du Maine.*)
— *Le château et la ville de Beaumont-le-Vicomte pendant l'invasion anglaise* (1417-1450). Mamers, 1901, in-8°. (Extrait de la *Revue hist. et archéol. du Maine.*)

M. Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, présenté par MM. Prou et Lefèvre-Pontalis, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Chartres. Le président désigne MM. Stein, le comte Delaborde et H. Martin pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Robert Triger, président de la Société historique et archéologique du Maine, présenté par MM. Babelon et de la Tour, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national au Mans. Le président désigne MM. Lefèvre-Pontalis, le comte de Lasteyrie et Enlart pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Lafaye est nommé secrétaire-adjoint en remplacement de M. le général de la Noë, démissionnaire.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Omont, de la Tour, Blanchet et Pallu de Lessert lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. P. Lacombe, le colonel Marais, P. Meller et de Vesly au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et MM. P. Lacombe, le colonel Marais, P. Meller et de Vesly, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux à Paris, à Poitiers, à Bordeaux et à Rouen.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante :

« Notre savant confrère M. Héron de Villefosse a le premier signalé le mot *avot* placé à la suite du nom du fabricant et tenant lieu du mot latin *fecit* dans plusieurs monuments de la céramique gauloise. Mais il n'a pas déterminé le sens précis du mot *avot*. Est-ce une forme verbale à la 3e personne du singulier? Est-ce autre chose? Le tome XIII, 3e partie, du *Corpus inscriptionum latinarum* donne la solution de cette question. *Avot* est une notation abrégée pour *avotis*, substantif au nominatif singulier, qui signifie probablement « fabricant. » Comparez le verbe sanscrit dont la 3e personne au singulier du présent de l'indicatif est *avati*, « il fait marcher, » « il commande. » *Avotis* est un dérivé du thème latin *auo-* au nominatif singulier *auo-s*, *avus*, « grand-père, » c'est-à-dire « maître. » Ce thème a donné en celtique le dérivé irlandais archaïque *aue* = *auio-s*, « petit-fils, » aujourd'hui *o* dans un grand nombre de noms de famille irlandais. »

M. le baron de Baye, membre résidant, entretient la Société d'une plaque émaillée du XIIe siècle conservée dans la sacristie de la cathédrale de la ville de Wladimir, en Russie.

M. A. Blanchet, membre résidant, communique les résultats de l'examen de la photographie d'une partie d'un moule antique (matière inconnue) qui avait été envoyée par M. Aveneau de la Grancière, associé correspondant de la Société. Cette partie de moule, trouvée récemment à Vannes, porte trois rangées de trois alvéoles; la dernière rangée est brisée par le milieu. Ces alvéoles communiquent par une rigole, et l'on remarque les points de repère pour la superposition des deux parties du moule. Le module de ces alvéoles est différent; les types, peu distincts sur la photographie, sont des figures de femmes debout et assises.

Il est probable que ce moule n'a pas servi à la fabrication

des monnaies. Ce serait plutôt, comme le pense M. M. Prou, un moule pour tessères de plomb[1].

M. Ravaisson-Mollien, membre résidant, après une nouvelle étude de l'autel astrologique de Gabies, constate que c'est bien Vénus qui, sur ce monument, figure à gauche de Mars, et non pas Junon.

Séance du 12 Mars.

Présidence de M. Charles Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Bordeaux (Paul). *La molette d'éperon, différent de l'atelier monétaire de Saint-Quentin de* 1384 à 1465. Paris, 1901, in-8°. (Extrait de la *Revue numismatique*.)

Cloquet (L.). *La restauration des monuments anciens*. In-4°. (Extrait de la *Revue de l'art chrétien*, 1901-1902.)

Jadart (Henri). *Présentation de l'Évangéliaire slave de la bibliothèque de Reims à LL. MM. l'empereur et l'impératrice de Russie*. Reims, 1902, in-8°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Les fonts baptismaux des diocèses de Cambrai et d'Arras*. Lille, 1902, in-8°.

Thobois (l'abbé B.-J.). *Le château et les seigneurs de Mont-Cavrel, commune d'Alette* (*Pas-de-Calais*). Arras, 1901, in-8°.

M. Héron de Villefosse offre à la Société, au nom de notre confrère M. Henri Jadart, bibliothécaire de la ville de Reims, une brochure relative à la visite de l'empereur et de l'impératrice de Russie en septembre 1901. Pendant leur très court séjour à Reims, les souverains russes ont pu examiner le célèbre Évangéliaire slave, conservé dans cette ville depuis 1565. M. Jadart, qui, en raison de ses fonctions, eut l'honneur de leur présenter le manuscrit, relate tous les détails

1. Voy. un côté de moule analogue dans Seroux d'Agincourt, *Recueil de fragments... en terre cuite,* 1814, pl. XXXIV, n° 2.

de cette visite et y ajoute des renseignements précis sur l'histoire et la bibliographie du précieux Évangéliaire donné à l'église de Reims par le cardinal Charles de Lorraine.

Travaux.

M. Durrieu, membre résidant, signale la persistance à l'époque actuelle, dans l'église de Bascons (département des Landes), de certaines pratiques traditionnelles qui étaient déjà en honneur dès les premiers siècles de l'Église.

MM. Monceaux, Pallu de Lessert, Ravaisson-Mollien, Enlart et de Baye rappellent certaines coutumes analogues, constatées dans divers pays.

M. Jules Maurice, associé correspondant national, fait à la Société la communication suivante :

« Les numismatistes et les personnes qui se sont occupés de l'iconographie des empereurs de la fin du IIIe et du IVe siècle de l'ère chrétienne ont, le plus généralement, admis que les effigies qui sont frappées au droit des monnaies de cette époque ne sont pas des portraits réels d'empereurs. C'est l'opinion de Cohen[1], qui disait que l'on ne pouvait espérer retrouver, que sur les médaillons de bronze seulement, la ressemblance des traits des empereurs, mais que l'on ne pouvait se servir des effigies frappées sur les monnaies de cette époque pour classer ces pièces, ainsi qu'on le fait pour celles du haut-empire. Cohen avait fait, sans pouvoir s'en expliquer le pourquoi, cette remarque plus juste que certaines villes avaient adopté un type de tête qu'elles appliquaient à plusieurs empereurs. L'étude détaillée des ateliers monétaires ouverts dans l'empire romain pendant la période constantinienne, c'est-à-dire pendant les quarante premières années du IVe siècle approximativement, m'a permis de reconnaître au contraire que les effigies d'empereurs et personnages impériaux que l'on trouve au droit des mon-

1. H. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, 2e éd., t. VI, p. 491.

naies de cette époque sont bien des portraits réels. Seulement il est nécessaire d'expliquer pourquoi, ainsi que l'a remarqué Cohen, les têtes d'empereurs sont toutes confondues et en raison de quels principes il faut les classer pour retrouver les effigies réelles des personnages représentés sur les monnaies.

« Lorsque l'on réunit un assez grand nombre de monnaies contemporaines, de monnaies de bronze principalement, appartenant à l'époque qui nous occupe, on peut faire facilement les deux remarques suivantes :

« Premièrement, un grand nombre de pièces, présentant toutes en légende le nom du même empereur, forment une série parfaitement discordante de têtes et de bustes dont les traits diffèrent totalement.

« En second lieu, si l'on groupe, au contraire, par les indications d'ateliers d'où elles sont sorties, les monnaies de cette époque qui portent en légendes les noms d'empereurs contemporains, on remarque qu'une seule et même effigie est attribuée à plusieurs empereurs et qu'il y a, somme toute, un type spécial d'effigie par atelier. Mais, pour expliquer comment on peut attribuer à un empereur l'effigie d'un atelier, il est nécessaire de connaître les règles qui présidaient à la frappe des monnaies. C'est ce que je voudrais expliquer à l'aide de quelques exemples.

« Lorsque l'empereur Constantin le Grand prit le pouvoir à York (Eboracum), en Bretagne, le 25 juillet 306, la ville de Londres (Londinium) possédait un atelier monétaire qui se mit à émettre immédiatement un ensemble très varié de monnaies de Constantin. Tantôt le buste de l'empereur au droit des pièces est casqué, tantôt il est lauré; ici il porte le bouclier et la lance, là une Victoire; les types du revers des pièces sont également très différents[1]. En un mot, les ouvriers monétaires ont gravé un grand nombre de coins différents. Pourtant on trouve au droit de toutes les pièces une effigie toujours semblable et, fait remarquable, l'atelier

1. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Londres pendant la période constantinienne,* dans *Numismatic Chronicle,* 1900, pl. IV.

de Londres est le premier où l'on frappe, dès le milieu de l'année 306, la tête de Constantin sans barbe.

« Transportons-nous maintenant, près de vingt ans plus tard, dans l'atelier de la nouvelle capitale dont Constantin vient d'élever les murs, en 324, après sa victoire sur l'empereur d'Orient[1], à Constantinople : nous y retrouverons, avec quelques petites différences dans le style des artistes et dans les traits de l'empereur vieilli, la même effigie de Constantin, qui sera reproduite jusqu'à sa mort, en 327, sur les monnaies et sur les médaillons[2]. D'ailleurs, ce type se généralise dans tout l'empire après l'achèvement de la conquête du monde par Constantin en 324 ; c'est donc bien son effigie véritable. Mais, ce qu'il importe de remarquer, c'est que dans les deux ateliers (ceux de Londres et de Constantinople), qui fonctionnèrent en quelque sorte sous les yeux de l'empereur Constantin, on frappa des monnaies à cette effigie, qui est la sienne, pendant toute la durée de son règne.

« La contre-épreuve peut être tirée de l'examen des monnaies de l'atelier de Rome aux mêmes époques ; elle viendra confirmer cette conclusion.

« Si l'on examine en effet les effigies de Constantin sur les monnaies frappées au début de son règne dans plusieurs ateliers, comme ceux de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie, de Siscia[3], on remarque que les têtes n'ont plus rien de commun avec celles que nous avons reconnues être de véritables portraits de cet empereur sur les pièces de Londres et de Constantinople. Les monnaies de bronze notamment, sorties de l'atelier de Rome en 307, et sur lesquelles est inscrit le nom de Constantin, présentent une tête barbue tout à fait pareille à celle de Maxence[4].

1. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Constantinople* (*Rev. num.*, 1901, p. 174 et 175).

2. Voy. les pl. V et VI.

3. J. Maurice, *L'atelier monétaire d'Antioche pendant la période constantinienne* (*Numismatic Chronicle*, 1899, p. 208-240). — Id., *L'atelier de Siscia* (*Ibid.*, 1900, p. 297-362).

4. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Rome pendant la période constantinienne* (*Rev. num.*, 1899, pl. IX, n°s 1-2-3-4).

« Voici comment ce fait s'explique :

« Le tyran Maxence s'empara du pouvoir à Rome en octobre 306. Recherchant l'alliance de Constantin à cette époque, il fit frapper des monnaies, au nom de cet empereur comme au sien, dès les premiers mois de son règne. Ces pièces portent au revers en légende : *Conservator Urbis Suae*, et au droit les unes les nom et titre de Maxence, les autres ceux de Constantin. Mais toutes ne présentent à leur droit qu'une seule et même effigie. C'est une tête aux traits durs, très accentués, avec un tour complet de barbe. Cette tête ne se rencontre que sur les monnaies des ateliers de Rome, d'Ostie et de Carthage[1] qui ont appartenu à Maxence et pendant le temps où ils lui ont appartenu. C'est donc bien le portrait de cet empereur que nous possédons sur les monnaies que seul il a fait émettre. Mais cette effigie a été reproduite également sur les pièces qui portent en légende le nom de Constantin.

« C'est dans ce fait que gît le secret de la confusion des effigies d'empereurs à la fin du IIIe et du IVe siècle. Lorsque l'empire se trouva partagé, à partir du 1er avril 285, date à laquelle Dioclétien s'associa Maximien Hercule[2], et jusqu'à l'avènement de Julien en 361, entre deux ou plusieurs empereurs, chaque empereur posséda, sauf pendant la période où Constantin gouverna l'empire entier avec ses fils[3], un ou plusieurs ateliers monétaires dans ses propres États. L'unité de l'empire ayant été maintenue par Dioclétien au point de vue législatif et les empereurs se considérant comme des collègues associés[4], chacun d'eux frappait des monnaies, non seulement à son nom, mais encore au nom de ses corégents.

1. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Carthage pendant la période constantinienne* (*Rev. num.*, 1902), et *L'atelier monétaire d'Ostia* (*Rivista italiana di numismatica*, 1902).

2. C'est au 1er avril 285 que Dioclétien partage l'empire avec Maximien ; c'est le 1er mars 293 qu'est fondée la première tétrarchie impériale (voy. pour cette dernière date O. Seeck, *Geschichte des Untergangs d. antiken Welt*. Berlin, 1897, p. 31).

3. Je reviendrai plus loin sur ce cas particulier.

4. Lenain de Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. IV, p. 23.

Mais il n'y avait pas d'unité administrative de l'empire, et la chancellerie d'un souverain n'envoyait pas son effigie aux ateliers monétaires des états d'un autre empereur. Aussi, lorsque les ateliers d'un empereur recevaient l'ordre de frapper des monnaies au nom de ses corégents, les graveurs se contentaient-ils presque toujours de changer sur les coins les légendes composées des noms et titres des empereurs qui devaient être inscrits au droit des monnaies; mais ils conservaient sur tous les coins la seule effigie qu'ils possédaient, celle de leur empereur. C'est ainsi que sur les monnaies de l'atelier d'Antioche on trouve la tête de Maximin Daza, prêtée à Licinius et à Constantin[1], et qu'en 309 Licinius fait frapper à Siscia des monnaies avec la légende *Constantinus Fil. Augg.*, mais avec sa propre effigie, que l'on retrouve également sur les pièces de Maximin Daza[2]. C'est ainsi, peut-on dire en sens inverse, que les monnaies de chaque empereur présentaient associées à son nom plusieurs têtes qui étaient celles de ses corégents. Le meilleur exemple que l'on en puisse donner est celui de Constantin, dont les monnaies présentent à leurs droits diverses têtes barbues dans les états des princes qui portent la barbe, tandis que sa propre effigie, dans ses états, est imberbe.

« Les Césars, fils de Constantin, et principalement Constantin II et Constance II, semblent présenter une exception aux règles dont je viens de parler; leurs effigies sont en effet leurs vrais portraits que l'on retrouve sur les médaillons, et elles sont les mêmes sur les monnaies de tous les ateliers de l'empire. Cela tient précisément à ce que, Constantin ayant réuni tout l'empire sous son autorité, une même chancellerie envoyait les effigies des Césars, ses fils, dans tous les ateliers de l'empire, et l'on peut dire que l'exception confirme la règle.

« Je me suis attardé aux remarques précédentes parce

1. J. Maurice, *L'atelier d'Antioche* (*Numismatic Chronicle*, 1899, pl. XIII, n°° 3 et 5).
2. Id., *L'atelier de Siscia* (*Ibid.*, 1900, pl. XV, n° 5).

qu'il y a une conclusion importante à en tirer pour l'iconographie de la fin du IIIe et du IVe siècle. C'est que les têtes et bustes d'empereurs que l'on trouve sur les monnaies de cette époque sont de très réels portraits des empereurs, les seuls authentiques en réalité que nous possédions. Seulement, si l'on veut s'en servir, il y a une règle à observer; il ne faut considérer comme authentique que les effigies des seules monnaies sorties des ateliers qui appartenaient à l'empereur dont l'on veut faire l'iconographie, au moment où furent émises les monnaies[1]; l'histoire politique et la numismatique du IIIe et IVe siècle fournissent aujourd'hui tous les éléments nécessaires pour distinguer, parmi les monnaies de chaque empereur, celles qui ont été émises dans ses propres états, et il est, en conséquence, possible de donner une base très solide, par ce moyen, à l'iconographie des empereurs de cette époque. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique, au nom du R. P. Delattre, correspondant à Carthage, la note suivante, qui se rattache à des communications faites précédemment à la Société sur des objets de même nature[2] :

« Un dé à jouer a été trouvé à Carthage. Il est en pierre rouge et a la forme d'une bille à surface taillée en facettes (diamètre 0m015). On peut le décomposer en un prisme à neuf faces latérales et en deux pyramidions pentagonaux.

« Les facettes de ce polyèdre sont au nombre de dix-neuf, et chacune porte un nombre. Voici comment sont disposés les chiffres :

1. Il est même nécessaire pour certains ateliers de ne considérer les portraits comme authentiques que sur les monnaies frappées quelque temps après l'élévation du nouvel empereur; c'est qu'il faut tenir compte du temps matériel nécessaire pour que l'effigie vraie du nouvel empereur parvienne dans un atelier éloigné. C'est ainsi qu'à Tarragone l'effigie de Constantin remplace, quelque temps après son élection, celle de Constance Chlore.

2. Voy. *Bulletin*, 1897, p. 307-311, 447; 1901, p. 233.

XX		LX		V	II		XC	
L	VII	XL	IV	IX	III	XXX	XX	VIII
LXX	I			C	X		VI	

« Les chiffres inscrits ici dans les carrés sont ceux que porte la partie prismatique du dé; ceux qui sont placés au-dessus et au-dessous se lisent sur les cinq faces des pyramidions.

« Ce dé semble porter les nombres de *un* à *dix*, puis au delà de *dix* en *dix* jusqu'à *cent*. On n'y lit pas cependant le nombre *quatre-vingts;* le nombre *vingt* revient deux fois. »

Séance du 19 Mars.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Travaux.

M. Guiffrey, membre résidant, présente les photographies de huit tapisseries faisant partie de la collection de Florence. Trois de ces tapisseries seulement sont exposées dans le Musée du palais de la Crocetta; la majeure partie est donc inaccessible au public. Ces scènes, où on reconnaît à première vue les portraits des principaux personnages de la cour de France vers la fin du xvie siècle, passaient pour représenter les fêtes de la cour de Henri II. C'est une erreur évidente, déjà signalée à plusieurs reprises, mais qui n'a disparu ni du catalogue imprimé du Musée de tapisseries, ni du cartouche placé sous les pièces originales. Il est bien évident que les cérémonies représentées, comme l'a fait observer M. Bouchot dans son ouvrage sur Catherine de Médicis, se rapportent au règne de Henri III. On reconnaît sur plusieurs sujets le roi lui-même, la reine mère Cathe-

rine, le roi Henri de Navarre et les principaux personnages de la cour du dernier des Valois. Mais il est une preuve décisive qu'un récent examen a permis de constater et qui enlèverait, s'il en était besoin, les derniers doutes sur l'attribution des scènes au règne de Henri III. Sur une des tapisseries exposées où est représenté un combat à cheval, en avant d'une tribune occupée par des dames, en bas d'un groupe occupant le premier plan à gauche et où on reconnaît le roi de Navarre et la reine Catherine, deux suisses armés de hallebardes portent cette inscription dans le dos de leur pourpoint : *ultima celi.* La devise de Henri III était, comme on sait, *manet ultima caelo;* elle entourait ordinairement les trois couronnes de Pologne, de France et du paradis. Cette dernière explique la devise que les suisses de la garde du roi portaient brodée sur leur pourpoint. La légère altération du dernier mot, *celi* pour *celo*, et l'absence du premier, *manet*, ne sauraient empêcher de reconnaître dans cette inscription la devise du dernier des Valois.

« Les tapisseries portent la marque de Bruxelles, et une marque spéciale d'atelier, dont on ne connaît pas la signification. Mais il est bien évident que le dessin des personnages et des compositions est d'un artiste français contemporain d'Antoine Caron et de François Quesnel. Les cartons des tapisseries ont dû être commandés en France sous le règne même de Henri III et expédiés à Bruxelles pour y être reproduits. C'est vers la même époque que le duc d'Épernon faisait exécuter dans son atelier de Cadillac, près Bordeaux, la tenture représentant les faits d'armes et batailles du règne de Henri III, dont il existe encore plusieurs fragments.

« Les tapisseries de Florence ont donc été tissées à Bruxelles dans les quinze ou vingt dernières années du XVIe siècle. Peut-être n'ont-elles été terminées et livrées que sous le règne de Henri IV. Elles ont dû certainement faire partie du mobilier de la couronne, où elles ne paraissent pas être restées longtemps.

« Est-ce à l'occasion du mariage de Marie de Médicis qu'elles émigrèrent à Florence? C'est possible et assez vrai-

semblable. C'est un détail à préciser. Ce qui est certain, c'est que la tenture des fêtes de Henri III constitue un des monuments les plus précieux qu'on connaisse pour l'histoire des mœurs, du costume et de l'iconographie de la fin du xvi[e] siècle. Chaque sujet représente évidemment un événement historique et mérite par suite de faire l'objet d'une étude approfondie. Cette tâche revient de droit à M. Bouchot. Nul ne saurait s'en acquitter aussi bien que lui. »

M. Monceaux, membre résidant, étudie quelques monuments, trouvés en Algérie ou en Tunisie, qui se rapportent au culte de saint Ménas :

« Une inscription de l'an 474, qui a été découverte naguère à Kherbet-el-Ma-el-Abiod, entre Sétif et Constantine, et qui est aujourd'hui au Louvre, mentionne entre autres des reliques d'un martyr ou d'une martyre, Minna ou Minnas (*Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*, 1895, p. 319). On a proposé d'y voir des reliques de saint Ménas, le martyr d'Égypte (Clermont-Ganneau, *Le culte de saint Mennas en Maurétanie*, dans le *Recueil d'archéologie orientale,* II, p. 180). Mais l'identification n'est pas certaine, car des noms identiques ou très voisins se lisent dans d'autres inscriptions du pays.

« Par contre, on a découvert à Bône, sur la colline dite *de saint Augustin*, une ampoule de saint Ménas, en terre cuite. Elle présente le type traditionnel, très nettement figuré : saint Ménas entre les deux chameaux (de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1894, p. 56). Le même type se montre sur des lampes de Carthage en terre cuite. Une de ces lampes, qui est au British Museum, a été signalée par M. Michon (*Mém. des Antiquaires de France*, t. LVIII, p. 299). Une autre, qui a été découverte récemment par le P. Delattre, est au Musée de Carthage (*Musée Lavigerie*, III, p. 38, pl. IX, 3). Elle est très bien conservée. On y voit saint Ménas debout, vêtu d'une courte tunique, la tête nimbée et radiée, les bras étendus en croix. A droite et à gauche sont agenouillés les deux chameaux. Sous les pieds du saint on remarque un ornement singulier, qui se ter-

mine en forme de fer à cheval, et qui est répété tout autour du motif central; on peut se demander si l'artisan n'a pas voulu représenter des ampoules. »

M. Ulysse Robert, membre résidant, signale des découvertes faites récemment à Mandeure dans une villa romaine (poteries, bronzes représentant Mercure et Mars).

M. Stein, membre résidant, fait une communication sur un sceau de Philippe le Bel :

« Il existe aux archives départementales de la Haute-Marne, sous la cote G 73, une charte de Philippe le Bel, donnée à Narbonne le jeudi après la fête de saint Denis (11 octobre) 1285, par laquelle le roi fait un don spécial à Gui de Genève, évêque de Langres, pour services rendus tant à son père qu'à lui-même[1].

« Cette charte originale, qui m'a été signalée par M. Alph. Roserot, est encore pourvue de son sceau, bien complet, ainsi que sa légende, avec contre-sceau. L'avers présente un cavalier à droite, casqué d'un heaume grillé à lambrequins, tenant un bouclier aux armes de France (fleurs de lis sans nombre); la housse du cheval est armoriée de même. Tout autour, on lit cette légende :

SIGN̄ · PH · PRIMOGENITI REḠ · FRANC · DEI · GRĀ · REḠ · NAVAR

« Au contre-sceau sont représentées les armes de Navarre.

« Dans le texte de la pièce, l'annonce des signes de validation est indiquée par ces mots qui méritent d'être relevés : *Et quia postquam gubernationem regni Franciae suscepimus sigillum novum non habuimus, presentes litteras sigillari fecimus sigillo quo prius utebamur.* Voilà une formule peu ordinaire et qui ne paraît pas avoir été signalée encore. Elle s'explique d'ailleurs aisément.

« Philippe III était mort à Perpignan le 5 octobre 1285.

1. Elle est publiée dans la *Gallia christiana*, IV, col. 213.

Son fils Philippe IV qui l'accompagnait devint roi, et cette charte du 11 octobre est donc donnée à Narbonne six jours après son avènement. Le nouveau roi n'avait pas encore eu le temps de se faire graver un sceau spécial, celui qui est connu comme sien et dont on a un type aux Archives nationales[1] pour le mois de juillet 1286. Il se sert dès lors, pour authentiquer la charte donnée à Narbonne, du sceau qu'il possédait avant son avènement au trône de France comme roi de Navarre. Et ce sceau pourrait, dans une étude diplomatique sur cette époque, prendre place à côté du sceau de la régence[2], utilisé en 1285 pendant l'absence de Philippe III, avec cette légende : S · PHI · DEI · GRA · FRANCORVM · AD · REGIMEN · REGNI · DIMISSVM, et qui tout naturellement était resté dans les bureaux de la chancellerie à Paris. »

Séance du 26 Mars.

Présidence de M. Charles Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de l'auteur, notre confrère M. Georges Musset, le premier volume du *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély*, 1901, in-8°.

Cette publication est fort intéressante pour la Saintonge; elle comprend un nombre considérable de chartes remontant au XIe siècle; la plus ancienne est du 9 juin 914. Édité avec le plus grand soin, le Cartulaire de Saint-Jean-d'Angély renferme de précieux renseignements pour l'histoire et la géographie du pays; quelques pièces concernent même des possessions assez éloignées de l'abbaye, notamment l'église de Bury au diocèse de Beauvais. Plusieurs chartes se rap-

1. K. 36, n° 4.
2. S. 5161 (cf. Douët d'Arcq, *Collection de sceaux*, n° 46).

portent à des stipulations faites par certains personnages au moment de partir pour la Terre-Sainte. Le second volume comprendra une nombreuse série de documents inédits; l'auteur se propose d'y exposer l'histoire de l'abbaye, d'y tracer un tableau fidèle de sa vie intérieure et de montrer l'influence religieuse ou politique qu'elle a pu exercer à l'extérieur.

Travaux.

M. Besnier, associé correspondant national à Caen, soumet à la Société la photographie de certains documents trouvés en Italie, à Corfinium, par M. de Nino.

M. Stein, membre résidant, établit que l'architecte qui reconstruisit au XIIIe siècle l'église abbatiale de Saint-Denis est Pierre de Montereau, déjà connu comme architecte de l'ancien réfectoire de Saint-Germain-des-Prés et peut-être de la Sainte-Chapelle; il expose aussi les raisons qui paraissent devoir militer en faveur de la forme de son nom : Pierre de Montereau et non de Montreuil, comme on a pris l'habitude de l'appeler aujourd'hui.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1902.

Séance du 2 Avril.

Présidence de M. Ch. RAVAISSON-MOLLIEN, président.

Ouvrages offerts :

CAGNAT (R.). *Additions aux fastes de la Lusitanie.* In-8°. (Extrait d'*O archeologo Portuguës*, 1901.)

CHAUVET (G.). *Une ville gallo-romaine près Saint-Cybardeaux (Charente). Sermanicomagus, Germanicomagus?* Ruffec, 1902, in-8°.

COLLIGNON (Maxime) et COUVE (Louis). *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes.* Paris, 1902, in-8°. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 85.)

HÉRON DE VILLEFOSSE. *Corne de bouquetin en bronze trouvée dans l'île de Chypre.* Paris, 1901, in-8°. (Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions.*)

JOULIN (Léon). *Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes.* Paris, 1901, in-4°. (Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions.*)

L. (H.). *Aesus.* Paris, 1902, in-12.

MUSSET (Georges). *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély*, t. I. Paris, 1901, in-8°.

ROCHEMONTEIX (Ad. DE CHALVET DE). *Les églises romanes de la Haute-Auvergne.* Paris, 1902, in-4°.

SERRANO FATIGATI (D. Enrique). *Retablos españoles ojivales.* Madrid, 1902, in-8°.

Vesly (Léon de). *Notice sur Pierre des Aubeaux, imagier rouennais du XVIe siècle*. Paris, 1901, in-8°.

Correspondance.

M. N. de Boulitchoff, vice-gouverneur à Oufa (Russie), présenté par MM. le baron de Baye et Ravaisson-Mollien, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant étranger à Oufa (Russie). Le président désigne MM. Cagnat, Stein et Blanchet pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. E. Bonnet, avocat à la Cour d'appel de Montpellier, présenté par MM. Babelon et Blanchet, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Montpellier (Hérault). Le président désigne MM. Martin, Tardif et Lafaye pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Pilloy, associé correspondant national à Saint-Quentin, présente la reconstitution d'un petit sceau trouvé dans une sépulture du VIe siècle de notre ère à Buire-sur-l'Ancre (Somme).

M. L. Demaison, associé correspondant à Reims, présente la photographie de deux vases gallo-romains en terre rouge, trouvés au mois de septembre 1901 à Reims, rue Lesage, dans un cimetière antique. Ces vases offrent une décoration, faite à la barbetine, consistant en rinceaux, pampres et grappes de raisin.

Le premier porte la légende :

VINV> MISCE

L'M final du mot *vinum* est indiqué par un signe abréviatif.



Vases en terre cuite rouge, trouvés à Reims (Marne).

Sur le second vase est figuré un belluaire tenant un fouet de la main droite et un filet de la main gauche; le bras gauche est protégé par une sorte de brassard. Une panthère s'élance vers lui. Entre le belluaire et l'animal est dressé une sorte de mannequin, formé d'un équipement tout semblable à celui du belluaire et fixé sur un pieu.

La légende du vase est la suivante :

MERVM DA ESCIPE VITA

Ces vases ont été convertis en urnes funéraires et percés des trois trous que l'on observe si fréquemment dans les vases à incinération de Reims (*voir la planche ci-jointe*).

M. de Lespinasse, associé correspondant national à Luange (Nièvre), communique, au nom de M. Gaston Gauthier, associé correspondant national à Champvert (Nièvre), une note sur une mosaïque à sujets marins découverte à Champvert :

« La Société nivernaise des lettres, sciences et arts a fait exécuter, pendant les cinq dernières années, des fouilles intéressantes près du bourg de Champvert, à quatre kilomètres environ de Decize (Nièvre).

« On mit au jour les substructions d'une importante villa gallo-romaine, et le résultat des premières découvertes fut publié dans le *Bulletin* de la Société nivernaise, avec une reproduction de la belle mosaïque crucifère formant le pavage d'une des salles déblayées[1].

« Au cours de nouvelles fouilles, on exhuma les fragments d'une autre mosaïque, encore inédite, et qui, avec ses sujets marins, rappelle certaines autres rencontrées en Afrique.

« Je crois donc intéressant de signaler à la Société des Antiquaires de France ces curieux restes, trop peu nombreux, il est vrai, pour permettre la reconstitution complète du dessin qu'ils formaient jadis, mais suffisants toutefois pour faire connaître la bonne exécution du travail.

1. Voy. t. XVII, p. 392, et *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, année 1897, p. 313.

« Les fragments recueillis sont de dimensions très variables et l'un d'eux présente, à lui seul, une surface d'environ 0m10 carrés. Ils furent retrouvés mélangés à des débris de toutes sortes dans une petite salle de 3m50 sur 2m20, qui fut fouillée à 0m90 de profondeur. Son aire primitive était formée d'un béton rouge de 0m15 d'épaisseur, ayant conservé l'empreinte des larges dalles qui composaient autrefois le pavage[1].

« A ce niveau et près de l'angle nord-ouest était encastré dans le mur un tuyau de plomb de 0m03 de diamètre et 0m01 d'épaisseur. Il aboutissait à un conduit en maçonnerie qui allait déverser ses eaux dans un grand égout collecteur établi pour les bains de la villa[2].

« Le soubassement des murs de cette petite salle se composait d'un enduit de ciment rouge formant des panneaux de dimensions variables (0m45 à 0m60 de largeur) séparés entre eux par de petites rainures de 0m10 à 0m15 de largeur et profondes de 0m05 environ[3]. Le revêtement de ces panneaux a disparu; mais tout porte à croire que ce fut la mosaïque marine, dont de nombreux morceaux ont été retrouvés en cet endroit.

« En effet, sa forme et sa composition n'avaient point permis de l'utiliser comme pavage; à en juger par ses débris, elle formait un panneau dont la hauteur (0m70) correspondait exactement avec celle de l'enduit resté adhérent aux murs; de plus, la partie exécutée en mosaïque (large de 0m50) reposait sur une bande de stuc, peinte en rouge, de 0m10 de largeur, formant plinthe, et dans laquelle on avait fixé, à intervalles réguliers, des coquilles marines naturelles, accos-

1. Ces dalles, qui mesuraient généralement 0m75 sur 0m50, devaient être en marbre blanc, veiné de jaune, à en juger par un certain nombre de fragments rencontrés dans le déblaiement de la pièce.

2. Ces bains, qui forment un ensemble complet, ont fait l'objet d'un récent rapport à la Société nivernaise et à la Section d'archéologie du Comité des travaux historiques.

3. Ces rainures paraissent avoir été ménagées dans l'épaisseur de l'enduit pour assurer une plus grande solidité au revêtement.

tées de petits cubes blancs en guise d'ornementation courante.

« Le panneau en mosaïque était également surmonté d'une frise en stuc peint, de même nuance et de même largeur que la plinthe, avec coquilles et cubes semblablement disposés; mais on avait dû arrondir l'extrémité supérieure de cette frise (épaisse de $0^{m}06$) afin de la faire coïncider avec l'épaisseur de l'enduit ($0^{m}04$ seulement) qui recouvrait la partie supérieure des murs de la salle.

« Cet enduit, formé de stuc peint, reproduisait sur fond bleu uni les mêmes sujets que la mosaïque : poissons de diverses espèces, aux nuances variées, nageant en tous sens et alternant avec des coquilles marines du genre carduisse[1].

« La mosaïque, formée de cubes de $0^{m}001$ de côté, dénotait un travail soigné. Le dessin d'un poisson, retrouvé presque entier, était composé de cubes de diverses couleurs : calcaire blanc et noir formant le milieu du corps, dont le double contour était en cubes vitrifiés (bleu clair et bleu foncé); nageoires rouges, œil jaune, avec prunelle noire; extrémité de la tête en cubes verdâtres, également vitreux[2].

« A droite de ce poisson se voit la tête d'un dauphin avec quelques portions du corps (celui-ci présentant des lacunes) et l'extrémité de la queue.

« La tête et partie du corps d'un autre poisson, genre anguille, étaient reproduits à gauche, au-dessous de la queue d'un autre gros poisson, tourné en sens inverse du premier et près d'une espèce de coquille ovale, trop incomplète pour être déterminée.

« Au bas de ces divers dessins on a représenté, en forme d'éventail, une belle coquille marine, du type de Saint-Jacques, retrouvée absolument intacte. Elle se compose de cubes de nuances diverses : bleu (clair et foncé), gris, noir,

1. Ces coquilles étaient disposées en bandes de $0^{m}10$ de long et $0^{m}02$ de large, alternativement jaune foncé et brun foncé; les poissons avaient, outre les nageoires rouges, les uns le corps brun, avec certaines parties blanches, y compris la tête; d'autres, au contraire, avaient le dessous du corps blanc et la tête jaune foncé.

2. Ce poisson mesure environ $0^{m}50$ de long et $0^{m}18$ de largeur au milieu du corps.

blanc, rouge et rose, disposés avec goût pour la bonne reproduction de l'objet[1].

« L'encadrement du panneau de mosaïque était formé de deux rangs de cubes rouges de 0m01 de côté et de deux autres lignes de cubes blancs moitié moins gros, servant en quelque sorte de séparation entre la mosaïque proprement dite et le stuc peint, qui en forme l'ornement inférieur et supérieur.

« On a recueilli, dans cette étroite petite pièce, avec une trentaine de fragments de mosaïque, plusieurs brouettées de morceaux de stuc avec peintures; néanmoins, les nombreux rapprochements faits de ces derniers entre eux n'ont point permis de reconstituer en entier soit un poisson, soit une coquille[2].

« Toutefois, comme on n'a trouvé nulle part ailleurs de semblables fragments, leur présence dans cette petite salle, au milieu de débris variés rencontrés dans les cendres (clous, poteries, tuiles à rebords, bétons, etc.), semble indiquer qu'ils proviennent de sa première destruction causée par l'incendie.

« Et, quand plus tard on reconstruisit sur ces ruines, on négligea d'enlever ces nombreux vestiges qui servirent à asseoir le pavage de la nouvelle salle élevée en cet endroit[3].

« C'est ainsi que nous avons pu retrouver ces intéressants restes de l'époque gallo-romaine et connaître quelle dut être, à son origine, la disposition de cette curieuse petite salle qui offre une certaine analogie avec les aquariums du haut-empire. »

1. Ces diverses couleurs sont restées bien vives, malgré le long séjour de ces débris dans le sol.

2. Leurs dimensions restent donc inconnues; toutefois, les dessins sur stuc avaient des dimensions moindres que ceux en mosaïque. Quelques fragments ont fourni des mesures pour divers poissons : 0m10 de large à environ 0m10 de la tête et 0m08 à 0m10 de la naissance de la queue.

3. Ce pavage, fait d'un béton jaunâtre, de 0m20 d'épaisseur, qui fut retrouvé en place sur une certaine étendue, était beaucoup moins résistant que le pavage primitif.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national à Paris, fait part à la Société, au nom de M. le chanoine Lucot, d'une trouvaille faite à Châlons-sur-Marne; il s'agit des fragments d'une cuve baptismale représentant la Résurrection des morts.

M. Roger Grand, associé correspondant national à Aurillac, entretient la Société de la station gallo-romaine d'Arpajon (Cantal) et des découvertes qui y ont été faites :

« Arpajon est un gros bourg situé à quatre kilomètres d'Aurillac, au confluent de la Cère et de la Jordanne, dont les deux riches vallées viennent se confondre en cet endroit pour former un magnifique bassin de pâturages.

« Sans contredit, c'est, économiquement parlant, le lieu le plus favorable de toute cette région à l'établissement d'une agglomération humaine. C'était aussi un point stratégique intéressant. Il semble bien que les Romains y aient formé une station de quelque importance[1].

« Cela ressort des découvertes faites depuis soixante ans, sans qu'il ait été cependant dirigé aucune fouille méthodique. Le hasard seul a mis au jour les nombreux objets, aujourd'hui répartis pour la plupart entre les collections de la ville d'Aurillac et celles de MM. Manhès, Picard et Fleys.

« Les trouvailles remontent à deux époques distinctes[2] :

1. Le nom même d'Arpajon, en patois *lou Pajou*, peut venir de *pagus*. Au commencement du x[e] siècle, Arpajon était encore le siège d'une vicairie, qui comprenait la vallée de la Cère (voy. *Dictionnaire statistique et historique du Cantal*. Aurillac, 1853, t. II, p. 456).

2. Au XVII[e] siècle, le Père Dominique de Jésus (Géraud Vigier, d'Aurillac) signalait, en termes malheureusement trop vagues, qu'il existait à Arpajon « un sépulchre de marbre blanc avec une belle inscription qui dit que *Constantius nobilis* (?) a esté enterré-là » (*Histoire parænétique des trois saints protecteurs du Haut-Auvergne*. Paris, 1635, p. 769). Raulhac écrivait, au commencement du XIX[e] siècle, qu'un manuscrit lui avait été communiqué, portant que ce monument « fut détruit dans les premières années du XVIII[e] siècle et qu'alors les marbres furent vendus » (*Annota-*

« 1° De 1836 à 1841, deux propriétaires, MM. Gauthier et Larmandie, faisant défoncer leur enclos, découvrirent un certain nombre d'objets, qui furent signalés et décrits, avec des dessins assez grossiers à l'appui, dans les *Tablettes historiques de l'Auvergne*, 1842, p. 83-93, par Dubuisson, expert-géomètre à Aurillac. D'après cet auteur, il y avait là des monnaies et des médailles, dont les plus récentes étaient du IIIe siècle, des bijoux et de petits instruments de toilette, de bain (fibules, strigilles, épingles à cheveux, chaînette, bulle en cuivre, styles, etc.), des statuettes et figurines en terre cuite blanche du type de Lezoux (Puy-de-Dôme) (Vénus, Minerve, têtes de pâtres ou d'esclaves, bustes d'impératrices et de matrones, têtes de taureaux, chevaux, chiens, loups, coqs, poules, oies, paons, colombes, etc.), des vases de diverses formes et matières, des urnes funéraires avec leurs cendres, plusieurs meules de moulins à bras en trachyte, enfin de très nombreux fragments de poterie lustrée.

« 2° Vers 1867, MM. Bonnefons et Henri Durif trouvèrent encore dans le même enclos Larmandie un certain nombre d'objets analogues. Dans son jardin de Maussac, distant du précédent de 500 ou 600 mètres à vol d'oiseau, le premier de ces deux amateurs ramassa, dit-il, des fragments de poterie lustrée, de tuiles à rebords, des médailles, dont une, en argent, « de l'empereur Antonin[1]. »

« A la même époque et pendant les années qui suivirent, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans fit exploiter, pour la construction de la ligne Figeac-Arvant, une ballastière, qui se trouve à l'entrée du bourg, à droite de la route nationale, en venant d'Aurillac. Les ouvriers mirent au jour, avec des armes en silex de la période paléolithique[2], quelques nouveaux objets gallo-romains, entre autres deux ou trois petits bronzes et la belle stèle dont nous allons nous occu-

tions sur l'histoire d'Aurillac et de ses environs. Aurillac, 1820, p. 39, note).

1. Ed. Bonnefons, *Étude sur les anciennes juridictions du haut pays d'Auvergne*. Paris, Jouaust, 1874, p. 14, note.

2. J.-B. Rames, *Géogénie du Cantal*. Aurillac, 1873, p. 53.

per, qu'ils vendirent à M. Bonnefons, alors président du tribunal civil d'Aurillac.

« Personne ne dirigeait les recherches. Il est donc difficile de connaître les conditions exactes de la découverte. Une tradition, qu'il nous a été impossible de préciser davantage, veut que la stèle ait été trouvée au fond d'un puits.

« L'existence de ces puits nous a été confirmée par un témoin oculaire, M. Pierre Marty, dont tous les amis connaissent l'esprit de consciencieuse observation, et qui assista au déblaiement de trois d'entre eux, tous trois identiques.

« Voici les caractères qu'ils présentaient :

« Cylindriques, d'un diamètre étroit (0^m40 à 0^m50 environ), *bâtis à pierre sèche*, par assises superposées de dalles de silex ; comblés de terre et de débris par l'éboulement de la partie supérieure, ils étaient creusés dans la couche de cailloux roulés qui forme la ballastière, mais ils ne la traversaient pas complètement. Non seulement la construction n'arrivait pas à la nappe d'eau qui, dans cette plaine d'alluvion, ancien lac tertiaire, se trouve partout à une profondeur moyenne de huit mètres, mais elle n'atteignait même pas la couche d'argile qui précède l'eau. Le fond était donc absolument sec.

« Parmi les débris de toutes sortes, on a trouvé de nombreux os de volatilles, de mouton, de veau, des débris de poterie commune, un crampon en fer à cinq crochets avec anneau de suspension, une lame en fer. Rien autre chose d'intéressant.

« A quoi servaient ces puits, découverts, paraît-il, en très grand nombre dans cette ballastière, d'étendue pourtant médiocre ?

« Puits ordinaires? La chose est bien invraisemblable, puisqu'ils n'atteignaient pas le niveau de l'eau, que leurs parois à pierre sèche n'auraient d'ailleurs pu retenir.

« Puits funéraires? Peut-être. Toutefois les objets qu'on y a trouvés, ossements d'animaux domestiques et comestibles, débris de poterie et d'ustensiles communs s'accordent mal avec cette destination[1].

1. A noter que les dalles de silex, au dire de M. Marty, dont la

« La stèle en fut-elle bien retirée? Il est permis d'en douter, sa largeur étant presque égale à celle des puits et sa nature différant totalement de celle des autres objets découverts.

« Il est regrettable que nous en soyons réduits à ces maigres données. L'exploitation de la ballastière continue pour le compte d'un commerçant, mais elle ne livre plus rien d'intéressant depuis qu'elle a gagné vers le sud. Ceci semblerait indiquer que la station romaine, comme le bourg actuel, s'étendait au pied et peut-être sur les flancs du puy de Gioli qu'elle contournait au moins jusqu'à Maussac, ce qui fait une longueur d'un kilomètre environ, mais qu'elle ne s'étalait pas très loin dans la plaine, sans doute marécageuse à cette époque.

« D'après les résultats obtenus tout à fait par hasard, on peut croire que des fouilles soigneusement conduites réserveraient d'agréables surprises à l'archéologue assez persuasif pour obtenir des propriétaires la permission de les entreprendre[1].

« La stèle qu'on aurait trouvée dans la ballastière d'Arpajon il y a trente-cinq ans environ est conservée à Maussac par M. Manhès, gendre de M. Bonnefons, qui écrivait à son sujet en 1874 : « Nous possédons un magnifique cippe funé-
« raire sculpté dans le trachyte représentant un génie guer-
« rier à la tête casquée du casque cornu, s'appuyant d'une
« main sur une pique et de l'autre sur un bouclier. L'urne
« de ce cippe se trouve dans notre cabinet avec une autre
« urne en verre renfermant les restes incinérés d'un petit
« enfant, etc.[2]. »

« Il est douteux que nous soyons en présence d'un monument funéraire. A vrai dire, l'urne dont parle M. Bonnefons tendrait à le faire croire; mais, comme il ne donne aucun

compétence sur ce point est incontestable, portaient des traces de feu; mais on se sert parfois du feu pour débiter le silex en le faisant éclater.

1. Il serait à souhaiter qu'on dressât auparavant un catalogue précis et complet des objets découverts à Arpajon et malheureusement éparpillés en plusieurs collections.

2. Ed. Bonnefons, *op.* et *loc. cit.*



Stèle en trachyte représentant le dieu Mars
découverte à Arpajon (Cantal).

détail pouvant établir une relation nécessaire entre le monument et l'urne en question; comme nous savons, au contraire, que la trouvaille fut faite d'une façon tout à fait imprévue par des ouvriers terrassiers; connaissant, d'une part, plusieurs cas où l'imagination de M. Bonnefons et son désir de tout expliquer l'ont entraîné à des attributions manifestement fausses, nous ne nous croirons pas tenu d'adopter son interprétation.

« Le monument, en excellent état de conservation, est taillé dans un bloc de trachyte, roche éruptive qu'on trouve, non pas à Arpajon même, mais à quelques kilomètres de là, près d'Aurillac, ou bien, en remontant la vallée de la Cère, dans la commune de Thiézac (importante carrière de Falitoux).

« L'épaisseur maxima est de 0m08, la hauteur de 0m82, la largeur de 0m37. La stèle se termine en bas par un tenon destiné à la fixer. De chaque côté des pilastres à base de pyramide tronquée, surmontés de chapiteaux à feuilles d'acanthe, supportent un fronton triangulaire dont le tympan est orné d'une urne renflée à deux anses.

« Au milieu de ce portique est sculpté en haut relief[1] un personnage entièrement nu, debout, soutenant dans une pose très naturelle, de la main droite, une lance tournée la pointe contre terre, de la gauche un bouclier rond, renflé au milieu, qu'il appuie sur une base de colonne placée derrière lui et qui représente peut-être un autel (*voir la planche ci-jointe*).

« La tête, encadrée de cheveux bouclés, surmontée d'un casque à cimier flanqué de deux ailes, est, comme le cou, trop grosse pour le corps dont le dessin et l'anatomie sont des meilleurs. Cette œuvre, malgré ses imperfections, est le fait d'un artiste. Elle est bien supérieure à toutes les petites statuettes trouvées au même lieu.

« La lance, le bouclier, le cimier sont les attributs de Mars; les ailes du casque désignent Mercure. On sait que les divinités doubles ou même triples furent très en faveur dans la Gaule romaine; les exemples en sont nombreux.

1. L'épaisseur maxima du relief est de 0m05.

Nous sommes donc en présence d'un monument votif consacré à Mars-Mercure. Ce dieu, qui par le mélange de qualités guerrières et pratiques devait admirablement séduire les populations arvernes, était peut-être honoré dans le *sacellum*, dont M. Dubuisson croyait avoir trouvé les fondations au sommet du puy de Gioli[1]. »

M. Héron de Villefosse fait observer que la stèle découverte à Arpajon ne lui paraît pas représenter une divinité à double caractère. C'est simplement un Mars imberbe, casqué, armé de la lance et du bouclier, d'un type assez fréquent en Gaule. Les prétendues ailes de Mercure sont les garde-joues du casque, relevés. Si on avait voulu figurer des ailes, on les aurait placées plus haut sur le casque, comme on les voit ordinairement sur la partie ronde du pétase, ou, plus simplement encore, on les aurait mises aux pieds du dieu.

M. C. Chauvet, associé correspondant national à Ruffec, résume les diverses fouilles faites par la *Société archéologique et historique de la Charente* dans la station gallo-romaine du Bois-des-Bouchauds, près Saint-Cybardeaux, découverte par Gontier en 1868[2].

Il signale plus particulièrement :

« Le théâtre, l'un des plus grands connus, dont le diamètre mesure 107 mètres.

« Un puits comblé en partie avec le trésor d'un temple païen[3].

« Le fond d'un bassin recouvert d'une couche d'huîtres munies de leurs deux coquilles.

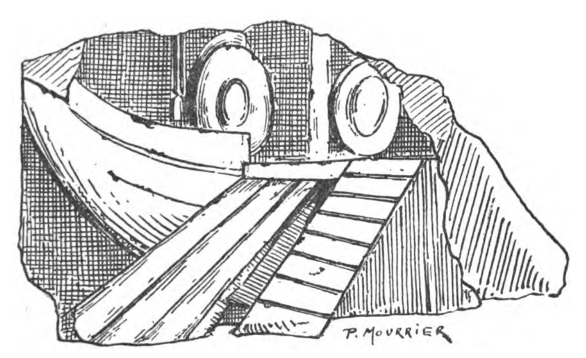
« Des monnaies et fibules des trois premiers siècles de notre ère.

1. Dubuisson, *op. cit.*, p. 92. L'auteur attribuait ces fondations, « formant un carré long » (!!), à un ancien temple de Jupiter, par suite d'une étymologie plus que fantaisiste qui ferait venir *Gioli* de Jovis.

2. G. Chauvet, *Une ville gallo-romaine, près Saint-Cybardeaux. Charente : Sermanicomagus-Germanicomagus?* Ruffec, in-8°, 1902.

3. G. Chauvet, *Le puits gallo-romain des Bouchauds* (*Rev. arch.*, 1901, I, p. 1-9).

« Divers chapiteaux, statues, colonnes et sculptures; parmi ces dernières, la représentation d'un navire muni d'une échelle[1] pour l'embarquement. »



Sculpture trouvée au Bois-des-Bouchauds (*Charente*).

Il termine par les conclusions suivantes :

« Le Bois-des-Bouchauds est le centre d'une importante station gallo-romaine, très probablement une ville moins importante que Saintes et Chassenon, mais mieux placée qu'elles, comme point stratégique, sur un haut sommet dominant toute la contrée.

« Là était probablement *Sermanicomagus* de la carte de Peutinger, *Germanicomagus* suivant l'avis de M. Longnon[2].

« Elle a dû être fondée dès le début de la conquête et abandonnée avant les invasions barbares; les monnaies trouvées dans les fouilles ne descendant pas plus bas que l'an 270 après J.-C.

« M. et Mme Laporte-Biscuit, de Jarnac, viennent d'acquérir le terrain occupé par le théâtre; ils y font exécuter d'importantes fouilles que dirige le R. P. Camille de la Croix. »

1. C'est plutôt un plan incliné. Cf. la mosaïque de Veii, *C.-R. de l'Ac. des Inscr.*, 1899, p. 670. (*Note de la Commission des impressions.*)

2. *Bull. de la Soc. des Ant. de France,* 1879, p. 177 à 184.

Séance du 9 Avril.

Présidence de M. Charles Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Babelon (Ernest). *Mélanges numismatiques*. 3e série. Paris, 1900, in-8°.
Porée (chanoine). *Histoire de l'abbaye du Bec*. Évreux, 1901, 2 vol. in-8°.

M. Prou, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de M. le chanoine Porée, l'*Histoire de l'abbaye du Bec*, dont il fait ressortir l'importance au point de vue de l'histoire monastique et de l'histoire littéraire.

Travaux.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, rappelle la savante étude de M. Longnon sur l'inscription de Soulosse, où sont mentionnés les *vicani Solimariacenses*. M. Longnon a démontré que *Solimariaca* ne pouvait être la forme primitive du nom de Soulosse.

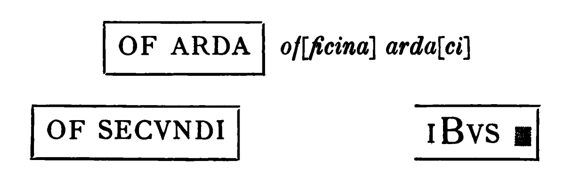
M. Simon, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, vient de constater l'existence dans son voisinage d'un hameau ou village, détruit aujourd'hui, qui, au xvie siècle, s'appelait Saumery; il a reconnu que Saumery représente un primitif, *Solimariacus*. Le *vicus* des *vicani Solimariacenses* devait aussi s'appeler *Solimariacus*, mais était situé près de Neufchâteau (Vosges).

M. Ravaisson-Mollien ajoute quelques observations.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, donne des renseignements sur des fouilles faites à Châlons-sur-Marne et qui ont été l'objet d'une précédente communication. L'hiver a ralenti les travaux. Il y a toutefois à signaler la découverte d'une série de puits alignés, remplis de débris de poteries, de

charbons, de cendres. Faut-il voir là quelques-unes de ces fosses où l'on jetait les détritus dans le voisinage de villas romaines? L'absence d'ossements d'animaux a fait douter. Il faut espérer que des recherches ultérieures donneront la solution, car on est évidemment dans le voisinage d'un établissement assez important.

M. Pallu de Lessert signale trois marques de potiers, relevées par lui sur des fragments de poteries provenant des fouilles de Châlons-sur-Marne :



M. O. Vauvillé, associé correspondant national à Pommiers, présente à ce sujet quelques observations :

« Les cavités fouillées qui se trouvaient placées en ligne droite et dans lesquelles on a trouvé des débris de poteries, de la cendre et des charbons n'étaient probablement pas des puits. Je crois que c'était tout simplement des fonds d'habitations, comme on en a trouvé un assez grand nombre dans l'enceinte gauloise de Pommiers (Aisne), toutes placées en ligne droite sur le bord d'anciens chemins ou rues. Ce mode d'habitation, simplement creusé dans la terre, s'est continué depuis l'époque néolithique jusqu'aux époques gallo-romaine, mérovingienne et même jusqu'au XIIIe siècle dans l'enceinte d'Ambleny[1] (Aisne). »

M. Émile Cheylud, associé correspondant national, annonce qu'on a découvert dans les environs de la Rochelle des poteries dans des cavités.

1. *Mémoires de la Société*, 1898, t. IX, 6e série, p. 179, 183 et 198.

M. Durrieu, membre résidant, présente une miniature où est figuré le duc de Berry et qui provient d'un manuscrit de Turin.

M. Henry Martin, membre résidant, fait observer qu'on connaît des exemples de manuscrits écrits en Italie qui ont été confiés à des enlumineurs flamands. Il conclut que l'hypothèse la plus probable au sujet du Livre d'heures d'Orléans est celle-ci : « Le volume aurait été écrit en Italie, puis envoyé en Flandre pour y être illustré. » Ainsi s'expliquerait cette blancheur éclatante du vélin, qui, à un moment, avait fait douter de l'authenticité du manuscrit. On sait que le vélin fabriqué en Italie au xv[e] siècle offrait un aspect assez reconnaissable; extrêmement ténu, il était beaucoup plus blanc que les vélins de France et de Flandre. Quant à l'authenticité du manuscrit, elle ne paraît pas douteuse.

Séance du 16 Avril.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Collignon (Maxime). *Note sur les fouilles de M. Paul Gaudin dans la nécropole de Yortan, en Mysie.* Paris, 1901, in-8°.

Collignon (Maxime) et Couve (Louis). *Catalogue des vases grecs du Musée national d'Athènes.* Paris, 1902, in-8°. (*Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*)

M. Collignon, membre résidant, fait hommage d'un ouvrage intitulé : *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes*, par Max. Collignon et Louis Couve, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy. M. Collignon rappelle que cet ouvrage est comme une nouvelle édition, très augmentée, du *Catalogue des vases peints d'Athènes* publié par lui en 1897. Un membre de l'École d'Athènes, M. Couve, avait accepté la lourde tâche de mettre ce travail au courant.

M. Collignon rend hommage au zèle et au dévouement de son collaborateur, dont la mort a été une perte sensible pour l'archéologie française.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique deux sceaux rectangulaires en bronze, surmontés chacun d'un anneau, trouvés tous deux à Tripoli de Syrie et offerts au Musée du Louvre par notre associé correspondant M. J.-A. Durighello.

Le premier, long de 0m058 et large de 0m02, porte en lettres rétrogrades et en relief la marque suivante :

ΔΙΟΝΥϹЄ
ΧΡΗϹΤΟΝΙ (Ρ *et* Η *liés*)

Sur le chaton de l'anneau, le signe servant de contre-sceau est effacé.

Le second, long de 0m077 et large de 0m023, porte aussi en lettres rétrogrades et en relief la marque suivante :

M · STAI
AGATANGELI

Sur le chaton de l'anneau il y a une feuille de lierre en creux servant de contre-sceau.

Le nom de famille *Staius* n'est pas fréquent. On en trouve plusieurs exemples dans des inscriptions funéraires de Rome (*Corp. inscr. lat.*, VI, 26736 à 26740); on en a aussi un exemple dans un diplôme militaire trouvé à Rome (*Ibid.,* III, p. 1968, *dipl.* XXVIII) et un autre exemple dans une inscription bilingue de Délos (*Ibid.*, III, nº 7218).

M. Ravaisson-Mollien, membre résidant, entretient la

Société d'une tête, dont le moulage existe au Musée du Louvre, que M. Furtwängler regarde comme la tête du discobole Lancelotti; d'autres avaient cru y voir une tête de Pan.

MM. Michon et Collignon ajoutent quelques observations.

Séance du 23 Avril.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Travaux.

M. le comte Couret, associé correspondant national, présente à la Société un livre d'heures orné de miniatures et portant le blason du pape Alexandre VI, qui aurait été commandé en 1495 par le cardinal Grimani à un peintre flamand. Il en défend l'authenticité contestée à plusieurs reprises. Le volume appartient à la bibliothèque du grand séminaire d'Orléans.

M. Durrieu confirme l'origine flamande de ce livre d'heures; il a dû être exécuté à Bruges au commencement du xvie siècle pour être envoyé en Italie. Les armes d'Alexandre VI ont été ajoutées après coup, mais sans aucune intention de supercherie; il est possible que ce manuscrit ait été préparé pour lui sans lui avoir jamais appartenu.

M. Henri Martin croit que les peintures sont flamandes, mais que l'écriture est italienne.

M. Dumuÿs, associé correspondant national, communique une inscription romaine trouvée dans les murs d'Orléans le 11 avril dernier. C'est une dédicace à Auguste et à un dieu local nommé Mogetus. On a trouvé en même temps des statues d'Hercule et de Vénus en pierre.

Au nom de M. Héron de Villefosse, M. Michon, membre résidant, lit une note de M. Lauzun, associé correspondant national à Valence-sur-Baïse (Gers), relative à la découverte



Statue trouvée à Saint-Hilaire-sur-Garonne

(Musée d'Agen).

d'une statue antique de femme près d'Agen, à Saint-Hilaire-sur-Garonne :

« Il existe dans la plaine d'Agen de nombreux tertres, élevés de main d'homme, dans le but de se défendre aussi bien contre les inondations fréquentes de la Garonne que contre toute attaque à main armée, et qui sont désignés communément sous le nom de *Mottes* ou de *La Mothe*. Sur ces tertres sont construites des habitations, quelques-unes remontant à l'époque gallo-romaine, ainsi que le prouvent leurs soubassements en petit appareil, la plupart ne datant que du XVIe siècle, époque où elles servaient de résidences d'été aux familles nobles ou de la bourgeoisie d'Agen. La Mothe-Bezat, La Mothe-Magnac, La Mothe-d'Hallot, etc., sont les plus importantes.

« C'est en un lieu semblable, dénommé également *La Mothe*, mais cette fois en aval du fleuve et à huit kilomètres à l'ouest d'Agen, toujours dans la plaine, et à six cents mètres environ au nord-est de l'église paroissiale de Saint-Hilaire-sur-Garonne, — dont une partie est construite en petit appareil provenant sans nul doute de ruines voisines, — qu'on vient de découvrir dans un mur, et à côté de substructions romaines, une fort jolie statuette de femme que des mains barbares n'avaient pas craint d'utiliser jadis comme moellon. Acquise par M. Madrid, négociant à Agen, elle a été immédiatement donnée par lui au Musée de cette ville.

« Cette statuette mutilée, — car la tête manque, ainsi que les deux avant-bras, — mesure, dans son état actuel, 0m56 de haut. Elle est en marbre blanc des Pyrénées et représente une jeune femme, le sein gauche demi-nu, drapée dans une simple tunique, à manches, dont les plis souples et savants retombent harmonieusement jusqu'aux pieds (*voir la planche ci-jointe*).

« La jambe droite est légèrement infléchie en avant, comme celle de la Vénus du Mas-d'Agenais, et aussi de la jolie statuette en albâtre de Tayrac (Lot-et-Garonne), avec laquelle elle offre quelque ressemblance. De son bras gauche elle retient les plis de son vêtement. Le mouvement du bras droit est plus difficile à déterminer. Il paraît cependant devoir supporter un objet assez volumineux, qui s'appuyait contre la poitrine

et y était attaché par trois tenons dont on voit la trace, un entre les seins, les deux autres à la hauteur de la naissance du ventre. Un autre tenon en fer supportait la tête, qui avait dû être rapportée. Il s'emmanchait dans le trou que l'on voit creusé au milieu du cou.

« Toujours comme les deux autres Vénus agenaises, cette statuette a le dos aplati, à peine dégrossi. Elle était par suite destinée à être vue de face et à être placée soit dans une niche soit contre la paroi d'un mur.

« La statue de Saint-Hilaire-sur-Garonne est-elle une Vénus? Et, dans ce cas, à quel groupe convient-il de la rattacher? Est-elle une conception originale ou simplement la réduction d'un des chefs-d'œuvre connus de l'époque grecque ou romaine? Je laisse à des spécialistes plus compétents le soin de se prononcer.

« Il est un point, cependant, sur lequel je crois devoir insister. On s'est demandé s'il existait à l'époque romaine un atelier de sculpture en Agenais. Sans prétendre trancher définitivement cette question délicate, je crois utile de rappeler ici les principaux marbres sculptés découverts dans ce pays depuis une trentaine d'années.

« C'est d'abord l'admirable *Vénus* découverte en 1877 au lieu du Brégnet, près du Mas-d'Agenais, si souvent décrite[1], et sur l'origine de laquelle on hésite de plus en plus à se prononcer, se demandant s'il faut la regarder comme une œuvre purement grecque ou si, au contraire, elle ne pourrait pas être sortie d'un atelier régional.

« Puis les deux statues d'empereur romain, plus communes, trouvées, l'une au centre même de la ville d'Agen, l'autre dans la commune voisine de Brax, presque en face, quoique de l'autre côté du fleuve, du village de Saint-Hilaire[2].

« Dans la vallée de la Leonne, au lieu de Tayrac, toujours

1. *Bull. de la Soc. des Ant. de France*, 1877, p. 100, avec une planche, art. de Tholin; *Rev. des Soc. savantes*, 7e série, t. I, art. de Quicherat; *Mém. de la Soc. arch. de Bordeaux*, t. IV, p. 11; *Rev. de l'Agenais*, t. XXVIII, 1900, art. de M. Mommeya, etc.

2. *Bulletin monumental*, 6e série, t. I, 1885, art. de M. G. Tholin : *Le Musée d'Agen*.

en Agenais, la ravissante statuette en albâtre polychrome, dite la *Vénus de Tayrac*, de 0m26 de hauteur, si chastement voilée et « dont la pose rappelle un peu l'attitude des canéphores ou des cariatides du temple de l'Erechteion[1]. »

« En maints endroits, et fréquemment, des *sarcophages* chrétiens dont le plus intéressant est, sans contredit, celui qui est conservé dans la chapelle de Saint-Caprais d'Agen, représentant, à droite et à gauche d'un monogramme du Christ supporté par deux anges, la légende de Jonas[2].

« Le bas-relief, découvert il y a trois ans en pleine ville d'Agen, représentant *Apollon*, presque enfant, nu, debout, le bras droit relevé, la main gauche tenant un arc[3].

« Enfin, cette stèle, — toujours en marbre des Pyrénées et au Musée d'Agen, — où se trouve gravé le nom énigmatique d'Atto, « dévot au dieu Maglomatonius[4], » qui pourrait bien être le nom du sculpteur lui-même, auteur ou chef de l'atelier d'où sont sorties toutes ces œuvres intéressantes dont la *Vénus* de Saint-Hilaire vient aujourd'hui augmenter le nombre. »

M. Adrien Blanchet, membre résidant, présente, au nom de M. le trésorier, conformément à l'article 23 du règlement, un état sommaire des opérations financières de la Société pendant le premier trimestre de l'année courante :

Recettes	3108 fr. 55
Dépenses.	590 fr. 85

1. *Bulletin monumental*, 6e série, t. I, 1885, art. de M. G. Tholin. Cf. *Revue de l'Agenais*, t. XXVII, 1900, art. de M. Mommeya.
2. *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, par Edm. Le Blant.
3. *Bull. de la Soc. des Ant. de France*, 1899, p. 249-254, avec pl. Cf. *Revue de l'Agenais*, t. XXVI, 1899, art. de M. Mommeya.
4. *Corp. inscr. latin.*, XIII, n° 915.

Séance du 30 Avril.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). ***En Iméréthie. Souvenirs d'une mission.*** Paris, 1902, in-8°.

Bonnet (Émile). ***Recherches historiques sur l'île de Cette avant l'ouverture du canal des Deux-Mers.*** Montpellier, 1894, in-8°.

— ***Les débuts de l'imprimerie à Montpellier.*** Montpellier, 1895, in-8°.

— ***Médaillier de la Société archéologique de Montpellier.*** 1re partie : ***Monnaies antiques.*** Montpellier, 1896, in-8°.

— ***Collections de la Société archéologique de Montpellier. Catalogue des manuscrits.*** Montpellier, 1897, in-8°.

— ***L'imprimerie à Béziers au XVIIe et au XVIIIe siècle.*** Béziers, 1897, in-8°.

— ***Bibliothèque de la ville de Montpellier. Monnaies, médailles, jetons et sceaux légués par le Dr C. Cavalier.*** Montpellier, 1898, in-8°.

— ***Lucidari. Un incunable toulousain perdu et retrouvé.*** Besançon, 1898, in-8°.

— ***Les monnaies des évêques de Lodève.*** Montpellier, 1900, in-8°.

— ***Les ouvrages de Jean Plantavit de la Pause, évêque de Lodève.*** Montpellier, 1900, in-8°.

— ***Bibliographie du diocèse de Montpellier.*** Montpellier, 1900, in-8°.

— ***Les jetons des États Généraux de Languedoc.*** Paris, 1900, in-8°.

— ***Catalogue de la bibliothèque de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.*** Montpellier, 1901, in-8°.

Boulanger (C.). ***Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois***, 2e fascicule. Saint-Quentin, in-fol.

Meller (Pierre). *Les jeux de paume à Bordeaux avant la Révolution*. Bordeaux, 1902, in-8°.

M. G. Lafaye, membre résidant, fait hommage, au nom de l'auteur, M. Émile Bonnet, avocat à Montpellier, d'une série d'ouvrages relatifs aux antiquités et à l'histoire du département de l'Hérault.

Travaux.

M. H. Martin, membre résidant, communique un faux portrait de Pétrarque, qui, bien qu'exécuté dans la seconde moitié du xve siècle, rappelle cependant certains traits de la physionomie du célèbre écrivain. Il insiste sur la prudence qu'il faut montrer quand on se trouve en face de portraits contenus dans les manuscrits à miniatures.

M. H. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, présente la photographie d'un bas-relief du xvie siècle conservé dans l'église de Jubainville, où sont figurés les douze apôtres.

M. C. Enlart, membre résidant, ajoute les observations suivantes :

« Le retable de Jubainville paraît, d'après son style, dater des premières années du xvie siècle.

« Il est composé de deux assises de pierre et partagé dans le sens vertical en sept panneaux ; il est consacré à un thème iconographique très usuel dans les retables et sur les tympans de portails : au centre se trouvait le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean ; dans les autres panneaux figurent les douze Apôtres groupés deux par deux sous des dais qui occupent toute l'assise supérieure et qui ont été mutilés.

« L'usage de grouper les apôtres deux par deux sous des arcatures ou dans des niches est ancien et fréquent ; on les trouve ainsi répartis au xiie siècle au portail de la cathédrale de Cahors et vers 1300 au portail de la Vierge Dorée d'Amiens. La raison de ce groupement est une raison d'éco-

nomie et de proportions, pour ne pas multiplier les dais ou arcatures et les faire trop étroits; cette composition a encore l'avantage de créer des groupes de personnages que les artistes représentaient en attitude de conversation et qui prenaient de ce fait une expression plus intéressante et moins monotone.

« On peut citer comme très analogue au retable de Jubainville celui de Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle), qui présente la même composition, avec la seule différence que la figure d'un Dieu de Majesté remplace au centre le groupe du Calvaire et forme un panneau de la même hauteur que les autres.

« A Fressin (Pas-de-Calais), un retable du couronnement de la Vierge, dans une chapelle seigneuriale qui date de 1425, est, quoique beaucoup meilleur, très analogue de style et présente six groupes de deux saints sous des arcatures.

« Ces retables ont été très nombreux et de types assez uniformes ; on en a certainement exécuté par quantités dans certains ateliers pour les exporter plus ou moins loin, comme les tombes et fonts baptismaux. Ils sont devenus relativement rares depuis le XVIIe siècle, époque où l'on en a détruit un grand nombre pour les remplacer par les énormes retables qui étaient devenus à la mode.

« Le type de ces retables remonte sans doute au XIIIe siècle, sinon au XIIe; on en a conservé toute une série du XIVe, notamment au Musée du Louvre. Comme M. Héron de Villefosse l'a fait remarquer, ce type est inspiré de certains sarcophages de l'antiquité chrétienne qui sont décorés d'arcatures encadrant des figures en bas-relief. Les mêmes sarcophages ont inspiré la décoration d'un grand nombre de linteaux du XIIe au XVIe siècle. »

M. A. Blanchet, membre résidant, communique la photographie d'une épreuve d'un moule de terre cuite (0m086 de diamètre) trouvé, en janvier 1902, à Lectoure (Gers), au lieu dit « Pradoulin », emplacement de la ville romaine. Ce moule, dont la surface a un peu souffert, appartient à M. Clédel, professeur au collège de Lectoure; la photographie a été

communiquée par M. Eug. Camoreyt, ancien conservateur du Musée de Lectoure, dont on connaît les intéressantes recherches archéologiques.

« Ce moule de médaillon, qui a pu décorer la panse d'un vase, représente Anubis tenant le sceptre divin à tête de lévrier; Isis tenant le sistre de la main droite, et de la main gauche une ciste et la situle; elle tourne la tête en arrière vers Sérapis, qui s'appuie de la main gauche sur un sceptre. Un petit Harpocrate est placé entre la déesse et le dieu. A l'exergue, on croit voir une *tuba*, le coffre d'Osiris (ou peut-être un autel) et un objet allongé qui ressemble à un crocodile.

« On connaît un médaillon de Lyon avec un sujet analogue. Le principal intérêt de cette découverte résulte de ce que l'objet est un moule ayant servi en Gaule. On connaissait déjà le moule trouvé à Vertillum, qui représente aussi une triade égyptienne sur le vaisseau d'Isis. Ce sont de nouveaux exemples de la faveur que le culte des divinités d'Alexandrie avait rencontrée en Gaule. »

M. Blanchet, revenant ensuite sur la communication faite à la séance précédente par M. Dumuys, rappelle une inscription de Bourges consacrée à Mars Mogetius.

M. Héron de Villefosse en rapproche le nom de *Mogetiana*, localité que l'*Itinéraire d'Antonin* place dans la Pannonie Supérieure.

M. d'Arbois de Jubainville est d'avis que le nom de Meung (*Mogdunum*) pourrait provenir de la même racine, comme le propose M. Dumuys.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, entretient la Société d'un bas-relief conservé au presbytère de l'église d'Issy; on y voit le Christ entre deux anges, sujet fréquemment représenté sur le tympan des portes d'église.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. Longnon a dernièrement pris pour sujet d'un de ses

cours les noms de lieu les plus anciens du département de la Côte-d'Or. Ce cours a été publié par deux de ses élèves, l'un maître de conférences de botanique, l'autre pharmacien.

« On y trouve signalés trois noms de lieu qui doivent leur origine à des noms divins : Beaune, Beaunotte, du nom du dieu *Belenus*, Tard, au moyen âge *finis Tarvensis*, ce qui suppose un nom de lieu primitif *Tarvos*, identique à celui du *Tarvos Trigaranus* attesté par un bas-relief du Musée de Cluny. »

M. R. Mowat, membre résidant, étudie les pièces de monnaie dites « deniers de Juda. » Ce sont des tétradrachmes de l'île de Rhodes, qui ont été probablement apportés de Rhodes au XIV[e] siècle comme reliques par les chevaliers de Malte. Une autre pièce conservée à Sens est arabe; elle porte le nom du sultan Soliman, qui a chassé les chevaliers de Rhodes.

M. Blanchet ajoute quelques observations.

Séance du 7 Mai.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

M. A. Blanchet, membre résidant, fait hommage à la Société, au nom de l'auteur, de plusieurs publications de M. Dangibaud, associé correspondant à Saintes.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Stein, Lefèvre-Pontalis et Lafaye lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Merlet, Triger et Bonnet au titre d'associé correspondant national. On procède au vote et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux à Chartres, au Mans et à Montpellier.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Blan-

chet lit un rapport favorable sur la candidature de M. N. de Boulitchoff au titre d'associé correspondant étranger. On procède au vote et le candidat, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger à Oufa (Russie).

M. Pallu de Lessert, membre résidant, entretient la Société du titre de *dominus* donné aux empereurs romains et établit que ce titre a été d'un usage courant dès l'époque des Antonins.

M. P. Durrieu, membre résidant, expose qu'il a pu opérer la reconstitution sur le papier d'un des plus beaux livres d'heures du duc de Berry, dont on avait perdu la trace depuis l'année 1413. Des fragments de ce manuscrit sont conservés à Paris dans la collection de Mme la baronne Adolphe de Rothschild et au Musée du Louvre; d'autres à Turin à la Biblioteca nazionale; d'autres à Milan dans la bibliothèque du prince Trivulzio. Ces derniers fragments ont été signalés à M. Durrieu par M. Jean-J. Marquet de Vasselot.

MM. Guiffrey et Valois présentent quelques observations.

Séance du 14 Mai.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Correspondance.

Mme Delamain fait part de la mort de son mari, associé correspondant national à Jarnac (Charente). Le président se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. E. Bonnet remercie la Société de l'avoir élu associé correspondant national.

Travaux.

M. P. Vitry, associé correspondant national, présente la photographie d'un buste en terre cuite conservé au Musée Wallace à Londres. Ce buste, resté anonyme jusqu'ici,

représente, à n'en pas douter, le peintre Charles Lebrun et offre une analogie frappante avec le buste en marbre de cet artiste exécuté par Coyzevox comme morceau de réception à l'Académie en 1679 et conservé aujourd'hui au Musée du Louvre (n° 554 du *Catal. sommaire des sculptures modernes;* n° 239 du *Catal. de Barbet de Jouy*). La terre cuite, bien qu'un peu plus petite que le marbre et sans aucune des inscriptions de celui-ci, offre tous les caractères d'ancienneté. Elle est d'une exécution à la fois très libre et très soignée. Nous avons là, sans doute, la première forme du buste officiel, présenté par Coyzevox au moment de sa réception à l'Académie en 1676, et dont le marbre porte seulement la date de 1679.

Le morceau est d'autant plus précieux que les terres cuites connues de Coyzevox sont extrêmement rares. Celle du prince de Condé à Chantilly est assez incertaine comme attribution. Celle du graveur Edelinck, mentionnée dans la *Vie* de cet artiste (*Mém. inédits de Guillet de Saint-Georges*, II, p. 58), est disparue. Celle de Vauban, que M. Jouin signale dans son étude sur Coyzevox comme ayant figuré en 1769 dans la vente de la collection Lalive de Jully, nous ignorons également son sort définitif, et son attribution même à notre sculpteur n'est que probable.

M. H. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il y a quelques années, notre regretté confrère Samuel Berger a communiqué à la Société différents textes anciens destinés à guider les peintres dans l'ornementation des manuscrits. Le petit document, dont on lira le texte plus loin, doit être ajouté à ceux qu'il a imprimés dans nos *Mémoires* (LII, p. 144-154) et notre *Bulletin* (1893, p. 122). Il est emprunté à un manuscrit de l'antique abbaye de Saint-Gall, conservé aujourd'hui dans la bibliothèque de la ville de Zurich sous le n° C 78 et dont une description détaillée a été publiée, en 1832, par J.-C. Orelli en tête d'un opuscule intitulé : *Helperici, sive ut alii arbitrantur Angilberti, Karolus magnus et Leo papa* (Turici, in-8°).

« Ce manuscrit, qui peut dater de la fin du IXe ou du début du Xe siècle, contient différents opuscules des saints Pères et plusieurs pièces de vers, parmi lesquelles on remarque le poème *De curandis morbis* de Q. Serenus Sammonicus, les *Distiques* de D. Caton, le *Carmen de Philomela*, les *Sentences* de Publilius Syrus, etc. A la suite de *Versus de Evangelio ad picturam,* qui occupent les fol. 48 v°-50 v°, et ont été publiés en dernier lieu dans les *Poetae latini* de Duemmler (II, 480-482), se trouve au fol. 51, dont il ne remplit qu'une demi-page, le petit texte suivant, destiné à guider le peintre qui avait à représenter les saints Thomas, Étienne, Sébastien, Vital, Gervais et Protais, George et Théodore :

« LAURENTIUS, juvenis, clericus, capillo plano et medio inter nigrum et flavum, veste apostolica, crucem et evangelium portans.

« STEPHANUS, juvenis, clericus, capillo crispo et flavo, dalmatica vestitus, evangelium portans.

« SEBASTIANUS, ætatis maturæ, laicus, capillo plano et cano, tonsura romana, amictus clamide, dyptica manibus tenens.

« VITALIS, senior, laicus, capillo crispo et cano presso, amictus clamide, ferens crucem.

« GERBASIUS et PROTASIUS, juvenes, laici, capillo plano et flavo, tonsura romana, amicti clamidibus, coronas manibus tenentes.

« GEORGIUS, juvenis, laicus, crispus, flavus, veste militari, id est thorace et clamide indutus, lanceam in manu tenens, scuto ad genua posito.

« TEODORUS, laicus, capillo nigro, et plano et brevi, barba acuta, vestitus et armatus sicut Georgius. »

M. l'abbé A. Bouillet, associé correspondant national, fait passer devant les yeux des membres de la Société une statuette en vermeil, haute de 0m27, qui rappelle par sa forme générale et la disposition de sa décoration la célèbre statue d'or de sainte Foy, conservée au trésor de Conques (Aveyron). Les caractères de sa facture pourraient appartenir à une œuvre d'orfèvrerie exécutée au XVIIe siècle.

Peut-être y aurait-il lieu d'y voir avec plus de raison un pastiche sorti de quelque atelier actuellement existant au delà du Rhin.

Deux autres statuettes de même métal et de même travail existent actuellement à Paris. L'une représente saint Louis, roi de France; l'autre est la reproduction exacte de celle qui est soumise à la Compagnie. Toutes trois semblent sortir du même centre moderne de fabrication.

La présence des mêmes poinçons de garantie dont la signification est parfaitement déterminée, la similitude des gemmes sans valeur qui les décorent, l'identité indiscutable dans les procédés de fabrication et dans le dessin des ciselures ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

M. A. Blanchet, membre résidant, rappelle, en quelques mots, les diverses théories proposées pour expliquer les groupes de sculpture qui représentent un personnage à cheval terrassant un monstre anguipède. Notre regretté confrère Aug. Prost a du reste résumé les travaux publiés sur cette question jusqu'en 1891[1]. On sait que le monument trouvé à Heddernheim, en 1884, porte une dédicace à Jupiter et à Junon, ce qui a permis à M. Hettner de reconnaître Jupiter dans le cavalier terrassant l'anguipède.

Or, en septembre 1900 et en mars 1901, près de Windecken (cercle de Hanau), dans la région de Francfort-sur-Mein, on a recueilli environ deux cents fragments d'un groupe du cavalier et de l'anguipède. Ces fragments, réunis au Musée de Hanau, permettent de voir que le cavalier a la main gauche passée dans un rayon d'une roue très complète[2]. On doit rapprocher cette figure de la statuette de Jupiter, trouvée à Landouzy-la-Ville, où le dieu est représenté tenant une roue de la main gauche[3]. Ce dernier monument portant une dédicace à Jupiter et la roue étant un symbole de ce dieu, fréquent en Gaule, le groupe du Musée de Hanau prend

1. *Mém. de la Soc. des Ant. de France*, t. LII, p. 17-54.
2. *Westd. Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, t. XX, 1901, p. 326, fig.
3. A. Héron de Villefosse, *Note sur un bronze découvert à Landouzy-la-Ville* (*Aisne*), dans *Revue archéol.*, 1881, t. I, p. 1 et suiv., pl. I.

une importance capitale pour la question du cavalier identifié avec Jupiter.

Il faut évidemment rapprocher du groupe de Hanau cette statue équestre en pierre, trouvée à Luxeuil, que Caylus a signalée. Le cavalier tenait, d'un côté, un bouclier ou une roue à sept rais, qui lui passait dans le bras; de l'autre, il touchait une femme demi-nue, de très petite taille, dont le dos était appuyé sur sa cuisse; le cheval avait le pied de devant sur une tête d'homme qu'il paraissait écraser[1].

Séance du 21 Mai.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Expert (Henry). *Les maîtres musiciens de la Renaissance française. Claude le jeune.* Paris, 1901, in-4°.

Gaidoz (Henri). *Le grand dieu gaulois chez les Allobroges.* Lutèce des Parisiens, mai 1902, in-8°.

Valois (Noël). *Jeanne d'Arc et la prophétie de Marie Robine.* Paris, 1902, in-8°.

Correspondance.

M. H. Gaidoz, membre résidant, en faisant hommage d'un de ses travaux, rappelle que le 9 mai dernier il y a eu soixante ans que M. A. de Barthélemy a été élu membre de la Société.

M. R. Triger remercie la Société de l'avoir élu associé correspondant national.

Travaux.

M. P. Durrieu, membre résidant, signale l'existence dans un manuscrit de la Biblioteca nazionale de Turin,

1. Comte de Caylus, *Rec. d'antiq.*, t. III, p. 367, pl. XCIX.

contenant une copie de l' « Abusé en court », composition littéraire attribuée au roi René, de curieuses notes très détaillées destinées à guider dans son travail le peintre chargé d'exécuter les images qui devaient illustrer le volume.

M. L. Dumuÿs, associé correspondant national, donne de nouveaux détails sur les fouilles récentes d'Orléans. Dans le cœur de la vieille cité, des travaux poussés jusqu'à une profondeur de treize mètres ont permis de retrouver le mur romain du IVe siècle et, au-dessous, divers fragments qui datent du Haut Empire, comme en témoigne une monnaie d'Auguste.

M. Dumuÿs fait ressortir l'importance de cette découverte pour l'histoire de la ville romaine.

M. G. Lafaye, membre résidant, fait passer sous les yeux de ses confrères une statuette en bronze, haute de 0^{m}16, représentant Mercure. Elle a été trouvée vers 1860 à Versailleux, dans l'arrondissement de Trévoux (Ain), et mentionnée depuis par M. Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon[1]. La commune de Versailleux, si l'on en juge par les antiquités qu'on y a exhumées à diverses reprises, doit occuper l'emplacement d'un bourg ou d'une villa de l'époque romaine[2]. Le Mercure est d'un bon travail et d'une jolie patine; le bout du pied gauche est brisé, ainsi que la main du même côté, qui devait tenir le caducée. Le dieu porte des sandales; des ailerons se dressent sur sa tête; un manteau est jeté sur son épaule gauche; la main droite, un peu trop forte, tenait une bourse qui n'existe plus. Les pupilles sont remplies par une incrustation d'argent; des traces d'une incrustation de cuivre rouge sont encore visibles à l'extrémité des seins.

1. Aimé Vingtrinier, *Vieux châteaux de la Bresse et du Bugey*, p. 310-312.

2. Guigue, *Topographie historique du département de l'Ain* (1873), p. 421. Fragment d'inscription, *Ibid.*, p. XXVII.

Séance du 28 Mai.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Corot (Henry). *Les vases de bronze pré-romains trouvés en France.* Caen, 1902, in-8°.
Déchelette (Joseph). *Montefortino et Ornavasso, étude sur la civilisation des Gaulois cisalpins.* Paris, 1902, in-8°.
H. Gaidoz. *Mélusine*, t. IV à X. Paris, 1888-1901, in-4°.
Gérin-Ricard (Henry de). *Saint-Savourin et La Bourine.* Marseille, 1902, in-8°.
Lacombe (Paul). *Les travaux d'un amateur parisien, Nicolas-Michel Troche.* Paris, 1901, in-8°.

Correspondance.

M. N. de Boulitchoff remercie la Société de l'avoir élu associé correspondant étranger.

Travaux.

M. le président félicite M. N. Valois, membre résidant, récemment élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, continue la lecture d'un mémoire sur les titres donnés aux empereurs romains. *Majestas tua* pris dans un sens religieux apparaît dès le Haut Empire. Des titres comme *divinitas, aeternitas tua* ont dû être d'un usage vulgaire avant d'être adoptés par les chancelleries à la fin du IIIe siècle.

MM. Gaidoz et Maurice présentent quelques observations.

M. Pallu de Lessert revient ensuite sur l'inscription d'Orléans récemment communiquée par M. Dumuÿs, qui en a

donné le moulage au Musée de Saint-Germain. Il pense que le mot *divus* a pu être attribué, non pas à un empereur défunt, mais à un dieu.

M. d'Arbois de Jubainville ajoute les observations suivantes : « Il y a dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, tome II, deux exemples de *diva* pour *dea* : *Diva Diana*, nº 3015; *Fortuna diva*, nº 3026. Le tome II, comme on le sait, concerne l'Espagne, où l'élément celtique a joué un rôle important. *Devos* pour *deus* se trouve en Angleterre, tome VII, nº 140 : *Devo Nodenti*. Le mot gaulois pour dieu était *dēvo-s* que les Gaulois latinisés ont prononcé *dīvos*, par exemple dans *Divo-durum*, *Divona*. De là résulte la possibilité de la lecture *Divo augusto Mogeti* dans l'inscription d'Orléans. »

M. le baron J. Du Teil, associé correspondant national, apporte des documents nouveaux tirés des Archives nationales et des Archives de l'Aube qui éclairent l'histoire du Saint-Suaire de Turin. Ils permettent d'établir que l'instruction judiciaire sur l'authenticité de cette relique n'a jamais été faite au XIVᵉ siècle.

M. d'Arbois de Jubainville observe qu'on ne saurait s'appuyer sur ce fait pour soutenir l'authenticité.

M. Du Teil ne le conteste pas : il se contente d'affirmer qu'il n'y a pas eu chose jugée.

A la suite de cette communication, qui est renvoyée à la Commission des impressions, M. Du Teil présente à la Société un suaire provenant des fouilles d'Antinoé et rapporté l'année précédente par M. Gayet; ce linceul est exactement de la largeur de la relique de Turin et d'une longueur plus considérable.

M. le capitaine E. Espérandieu, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« M. R. Mowat, membre résidant, que l'état précaire de sa santé retient chez lui momentanément, m'a demandé de le remplacer et de vous communiquer, au nom de M. Ch. Royer, directeur-conservateur du Musée de Langres, asso-

cié correspondant national de la Société, quelques inscriptions que l'on a trouvées tout récemment et dont j'ai l'honneur de placer sous vos yeux les estampages.

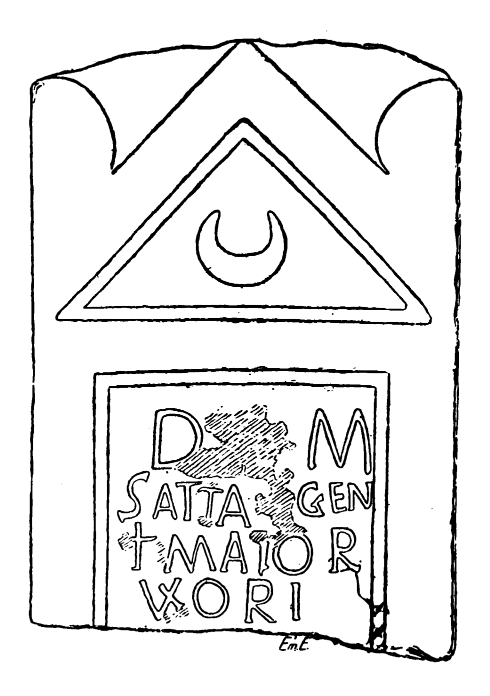
« Ces inscriptions, écrit M. Roger, ont été découvertes en « faisant des travaux dans des pépinières situées au nord- « ouest de Langres, à environ 300 mètres de la ville. Elles « sont gravées sur des stèles de l'époque gallo-romaine, et « comme ces pierres n'avaient jamais été déplacées, il est « certain qu'on se trouve en présence d'un cimetière des « premiers siècles. Il est par suite probable que si de nou- « velles fouilles sont pratiquées sur ce point on découvrira « d'autres pierres tombales. »



« *Dis Manibus. Maθθacatus, Sedati filius; Martia.....*

« Le nom celtique *Massacatus*, dans lequel la présence des deux D barrés est à noter, me paraît nouveau. Comme il est facile de s'en rendre compte par l'estampage, la lecture des lignes 4 et 5 est certaine, bien que les deux dernières lettres soient gravées très légèrement. Je ne trouve aucune explication à donner pour le groupe de lettres qui suit le

mot *Martia*. On s'attendrait, à cette place, à quelque verbe tel que *donavit*, *fecit* ou *posuit*.

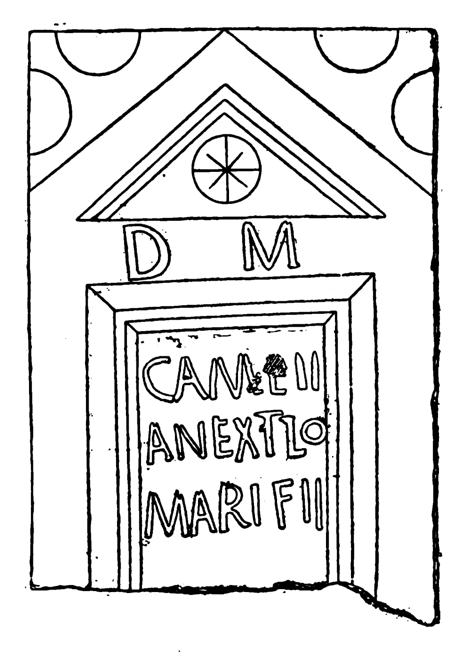


« *D(iis) M(anibus). Satta, ...genti (filia) ; Maior uxori.*

« Le cognomen *Satta*, que fournit cette inscription, est peu commun et peut être plutôt romain que celtique. Il n'a été signalé jusqu'ici que deux fois : la première sur une tombe d'Afrique [1], la seconde dans une inscription du musée de Reims [2]. La lacune qui existe à la seconde ligne n'est probablement que de deux lettres. Le nom, au génitif, du

1. *C. I. L.*, t. VIII, n° 9097.
2. *Bull. des Antiquaires de France,* 1895, p. 121.

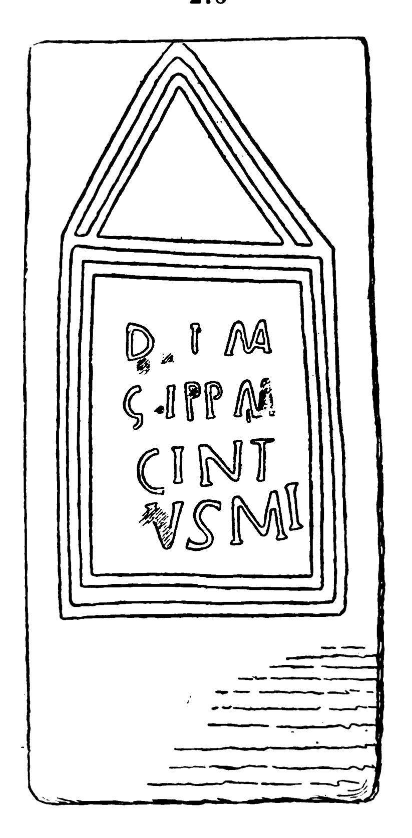
père de la défunte a pu être *Adgenti*, mais ce n'est pas certain.



« *D(iis) M(anibus) Cameii, Anextlomari fil(ii).*

« *Cameius*, si tel est bien le nom que fournit la seconde ligne, — et la netteté des dernières lettres ne permet pas de lire *Cameli*, — serait une appellation dont je ne connais aucun autre exemple. *Anextlomarus* a déjà été signalé, notamment comme surnom d'Apollon dans une dédicace trouvée en Angleterre[1].

1. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, procès-verbaux, séance du 9 mai 1890. Voy. également *Ephem. epigr.*, VII, p. 349, n° 1162, et Holder, *Altcelt. Sprach.*, t. I, col. 153.

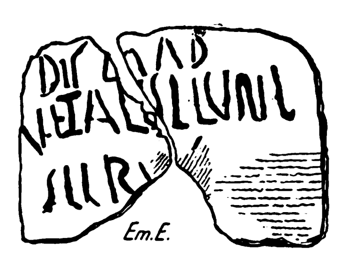


« *Di(is) Ma(nibus)* · *Gippa, Cintusmi (filia)*.

« *Gippus* est un surnom très rare, seulement connu jusqu'à ce jour par des marques de potier[1]. *Cintusmus* est, par contre, extrêmement commun[2]. Le manque de netteté de

1. *C. I. L.*, t. III, nos 6010, 98 *ab;* 6540, 2; Allmer et Dissard, *Musée de Lyon*, IV, n° 497, 591 = *C. I. L.*, XIII, n° 1010, 569.
2. Voy. Holder, I, col. 1024.

l'estampage, résultant du mauvais état de la pierre, ne permet pas d'affirmer la disparition d'une lettre à la fin de la seconde ligne.



« *Dis Ma*(*nibus*). *Vitalis*, *Licini ser*[*vu*]*s*.

« La barbarie des lettres de cette inscription en rend la lecture difficile et peu certaine.

« M. Ch. Royer a signalé également, mais sans l'accompagner d'un estampage, une autre inscription, conservée depuis longtemps au Musée de Langres et découverte, à une époque indéterminée, dans le voisinage de la citadelle. Cette inscription serait ainsi conçue :

D M
HILARICIE

« En définitive, les inscriptions qui précèdent sont surtout intéressantes par les noms nouveaux ou peu communs qu'elles contiennent. Sur l'emplacement qui les a fournies se trouvait, selon toute apparence, un cimetière de pauvres gens. »

Séance du 4 Juin.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Donnet (Fernand). *Notes sur Joseph-Guillaume de Brueta et sa famille.* Anvers, 1902, in-8°.
Fage (René). *Société archéologique et historique du Limousin. Discours d'installation.* Limoges, 1902, in-8°.
Maurice (Jules). *L'atelier monétaire d'Ostia pendant la période constantinienne.* Milan, 1902, in-8°.
— *L'atelier monétaire de Thessalonica pendant la période constantinienne.* Vienne, 1902, in-8°.
Potey (Georges). *Les premiers seigneurs de Minot.* Châtillon-sur-Seine, 1902, in-8°.

Correspondance.

Mme Vaschide, présentée par MM. Mowat et Cagnat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant étranger en Roumanie. Le président désigne MM. Héron de Villefosse, de Barthélemy et Enlart pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. H. Omont dépose sur le bureau, au nom de la commission des *Mettensia*, un nouveau fascicule de cette collection : *Remarques chronologiques et topographiques sur le Cartulaire de Gorze.* Ces *Remarques* sont dues à M. Paul Marichal, archiviste aux Archives nationales, que la préparation de *Regesta Lotharingiae*, dans lesquels prendront place les analyses de la plupart des chartes de l'abbaye de Gorze, ont amené à proposer, pour la date de quelques pièces ou pour certaines identifications topographiques, des

conclusions différentes de celles qu'avait adoptées M. d'Herbomez, l'éditeur du Cartulaire. Le travail de M. Marichal contribue à mieux établir encore la valeur historique du Cartulaire de Gorze et partant l'intérêt de la première publication, dont les soins de M. d'Herbomez, répondant aux vœux d'Auguste Prost, ont doté la collection fondée grâce à la générosité de notre regretté confrère.

M. H. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« Parmi les discours de saint Grégoire de Nazianze se trouve l'oraison funèbre de sa sœur sainte Gorgonie, morte vers l'année 370; c'est le huitième sermon de l'édition des Bénédictins (Migne, *Patr. gr.*, t. XXXV, col. 787). Les derniers éditeurs de ce discours sont d'accord pour dire que sainte Gorgonie était morte à Iconium, selon toute vraisemblance, et qu'elle avait été assistée à ses derniers moments par Faustin, évêque de cette ville. Un ancien commentateur de saint Grégoire de Nazianze, Élie de Crète, qui vivait au XIIe siècle, attribue au contraire ce même rôle à un autre évêque d'Iconium, Amphiloque; celui-ci cependant ne succéda à Faustin qu'en 373, c'est-à-dire postérieurement à la mort de sainte Gorgonie.

« Sans prétendre apporter actuellement une solution à ce petit problème, il y a lieu de signaler cependant dans la question un élément nouveau, qui est fourni par une miniature de l'un des plus anciens manuscrits qui nous aient conservé le texte des discours de saint Grégoire de Nazianze, le ms. grec 510 de la Bibliothèque nationale. Ce manuscrit copié au IXe siècle, en lettres onciales, et célèbre depuis longtemps par le nombre et la richesse des peintures dont il est orné, offre au fol. 43 verso une miniature, où est figurée la mort de sainte Gorgonie. On y voit la sainte, étendue sur son lit de mort, aux pieds duquel sont debout, en pleurs, son père et sa mère, saint Grégoire et sainte Nonne, ainsi que son frère saint Grégoire de Nazianze, tandis qu'un autre évêque, penché à son chevet, recueille ses dernières paroles. Au-dessus de la tête de celui-ci on lit, en lettres onciales

blanches, à demi effacées et se détachant sur le fond bleu de la scène : Ο ΝΥΣΣΗΣ ΑΚΟΥΩΝ ΠΑΡΑ ΓΟΡΓΟΝΙΑΣ ΤΕΛΕΥΤΩΣΗΣ · ΕΝ ΕΙΡΗΝΗ ΕΠΙ ΤΟ ΑΥΤΟ ΚΟΙΜΗΘΗΣΟΜΑΙ.

« Ainsi, au IXe siècle, une tradition faisait assister sainte Gorgonie à ses derniers moments par saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, dont l'étroite amitié avec saint Grégoire de Nazianze est bien connue. Quant aux paroles prononcées par sainte Gorgonie, c'est le début du verset 4 du psaume IX, mis par saint Grégoire de Nazianze dans la bouche de sa sœur (Migne, t. XXXV, col. 816) :

« Ἠρέμα δὲ τῶν χειλέων κινουμένων αἰσθόμενος ὁ πάντα τηρῶν τὰ ἐκείνης ἐπιμελῶς ποιμὴν, διὰ τὸ ἐν πᾶσι θαῦμα, καὶ παραθεὶς τὰ ὦτα τοῖς χαίλεσι (τὸ γὰς θαῤῥεῖν εἶχε καὶ παρὰ τοῦ τρόπου καὶ παρὰ τῆς συμπαθείας), αὐτὸς διήγησαι τὸ τῆς ἡσυχίας μυστήριον, ὅ τί ποτε ἦν καὶ οἷον · οὐδεὶς ἀπιστήσει σοῦ λέγοντος. Ψαλμῳδία τὸ ὑπολαλούμενον ἦν, καὶ ψαλμῳδίας τὰ ἔξοδια ῥήματα · εἰ δὰ χρὴ τἀληθὲς εἰπεῖν, μαρτυρία τῆς παῤῥησίας, μεθ'ἧς ἡ ἔξοδος. Καὶ μακάριος ὅστις μετ' ἐκείνων ἀναπαύεται τῶν ῥημάτων · Ἐν εἰρήνῃ ἐπὶ τὸ αὐτὸ κοιμηθήσομαι καὶ ὑπνώσω. Ταῦτα καὶ ἐψάλλετό σοι, καλλίστη γυναικῶν, καὶ συνέβαινεν. »

M. A. Blanchet, membre résidant, lit de la part de M. J. Déchelette, associé correspondant national, une étude sur des découvertes faites à Roanne, dans le quartier romain, au mois de mars dernier[1]. Parmi les objets recueillis se trouve une fibule en bronze d'une exécution soignée et d'un type nouveau. L'arc de la fibule est formé par deux protomes




Fibule trouvée à Roanne.

1. Cette étude a été imprimée dans le *Bulletin de la Diana*, avril-juin 1902, p. 46 et suiv., avec deux planches en phototypie.

symétriques de lions adossés et exactement semblables. Chacun de ces lions a les pattes posées sur l'un des deux appendices cylindriques dont le premier constitue la charnière de l'ardillon, tandis que l'autre sert à en loger la pointe. La crinière des fauves est indiquée par des fines gravures au burin. Enfin, détail curieux, chaque lion serre entre ses pattes une tête de taureau.

M. Ch. Gassies, associé correspondant national, attire l'attention sur un bronze inédit trouvé à Meaux, il y a plusieurs années, et faisant partie du cabinet de M. Amédée Dassy. Il l'attribue à l'école du grand sculpteur argien Polyclète et le compare avec l'Hermès d'Annecy, l'Hermès de Limoges et le Pan du cabinet Foucault. Quel que soit le personnage représenté, dieu ou athlète, le bronze appartient à la lignée des meilleures œuvres trouvées en Gaule : il est supérieur aux Mercures de type banal qui encombrent beaucoup de collections.

M. C. Enlart, membre résidant, lit une notice sur M. Ch. Read, son prédécesseur.

Séance du 11 Juin.

Présidence de M. Charles Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Babelon (Ernest). *Collection des monnaies et médailles d'Alsace formée par Henri Meyer et donnée au département des Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale par M. Carlos de Beistegui en* 1902. Paris, 1902, in-8°.

Demaison (Louis). *Nouveaux renseignements sur les architectes de la cathédrale de Reims*. Paris, 1899, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1898.)

— *Les chevets des églises Notre-Dame de Châlons et Saint-Pierre de Reims*. Paris, 1899, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1899.)

— *Le lieu de baptême de Clovis*. Lagny, 1901, in-8°.

Demaison (Louis). *La cathédrale de Reims, son histoire, les dates de sa construction.* Caen, 1902, in-8°. (Extrait du *Bulletin monumental*, 1902.)

Du Teil (Joseph). *Rome, Naples et le Directoire. Armistices et traités* (1796-1797). Paris, 1902, in-8°.

Gauckler (Paul). *Régence de Tunis. Direction des antiquités et des beaux-arts. Compte-rendu de la marche du service en* 1901. Tunis, 1902, in-8°.

— *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, t. II, 1re partie. Tunis, 1902, in-8°.

Monnecove (Félix Le Sergeant de). *Testament et exécution testamentaire de Jean Tabari, évêque de Thérouanne.* Saint-Omer, 1901, in-8°.

Travaux.

M. P. Monceaux, membre résidant, commente une inscription chrétienne d'Auzia (Aumale), trouvée dans les papiers de L. Renier et publiée par M. Cagnat[1].

```
☧ D        M         S ☧
     I         I        I
DONS  MEMORÆ  SPIRTA■■
                    I
TIV IVLIO CALVO MARTO FAV■■
                         I
·N ET ROGATIO FILIS · CARSSIMIS
                      I
AVRELIA ROGATA LENTA DoLoREM ME
SM CVM TITVLVM REFRIGERATIO
I          I    I
NS POSVIT DEDCAVTQVE CALVV
         I                I
S · VIX · ANS LXV ROGATVS ANS XX FA
           I
V · VIX · ANS · XIIIII P CCLXXVIIII
```

(a. 318 de notre ère)

☧ ⊙ ⊙ ☧

1. *Bull. du Comité*, 1887, p. 148, n° 642.

« D M S
« *Donis memoriae spiritan-*
« *tiu(m). Julio Calvo marito, Fav[ori]*
« *n(o) et Rogato fili(i)s carissimis,*
5 « *Aurelia Rogata, lenita dolorem, me(n)-*
« *sam cum titulum refrigeratio-*
« *nis posuit dedicavitque. Calvu-*
« *s vix(it) a(n)nis LXV, Rogatus a(n)nis XX, Fa-*
« *v(orinus) vix(it) a(n)nis XLIV. P(rovinciae) CCLXXIX.*

(= a. 318.)

« L. 1-2. Il faut lire très probablement *Donis memoriae spiritantiu(m)*; le dernier mot paraît se rattacher à un verbe *spiritare*, formé de *spiritus*, qui signifierait « vivre de la « vie spirituelle » ou « être inspiré par l'Esprit. »

« L. 4. *Rogatio* pour *Rogato*. Cf. l. 8 : *Rogatus*.

« L. 5. *Lenita dolorem*, tournure grecque pour *lenito dolore*, sans doute dans le sens de *ut leniret dolorem*.

« L. 6-7. *Cum titulum* (= *titulo*) *refrigerationis*. Cette expression remarquable, *titulus refrigerationis*, doit se traduire probablement ici par « épitaphe; » elle se rapporte à l'idée de la vie éternelle, à l'espoir du paradis. On sait que, chez les premiers chrétiens, les mots *refrigerium*, *refrigeratio*, *refrigerare* désignaient le Paradis, le bonheur des élus au Paradis.

« Cette inscription d'Aumale est certainement chrétienne. C'est ce que prouvent plusieurs passages : ligne 2, l'expression *donis,* qui rappelle des formules familières aux chrétiens, et fréquentes dans l'épigraphie chrétienne, comme *De donis Dei* ou *De donis Dei et Christi;* le terme *spiritantiu(m)*, qui se rapporte au rôle de l'Esprit saint; l. 6-7, le mot *refrigerationis*, qui appartient au vocabulaire technique des premiers chrétiens.

« Le document est intéressant à plusieurs titres. D'abord, il est daté de l'année 279 de l'ère maurétanienne, ou 318 de notre ère; il est postérieur de cinq ans seulement à la paix de l'Église. Il est curieux aussi par le mélange de formules



chrétiennes et de formules toutes païennes. Le cadre est entièrement païen : le DMS du début, la disposition de l'épitaphe, le *posuit dedicavitque* (l. 7), l'indication de l'âge des défunts (l. 8-9). Mais les détails relevés plus haut se rattachent nettement aux croyances nouvelles. Et c'est probablement en Afrique le plus ancien exemple connu d'une véritable *mensa* chrétienne (cf. lignes 5-6 : *me(n)sam*).

« Mais ce qui mérite surtout l'attention, c'est la formule anormale de la seconde ligne. Ces mots un peu mystérieux, *Donis memoriae spiritantiu(m)*, dont les premières lettres se ramènent à la formule usuelle DMS (= *Dis Manibus sacrum*), paraissent être une interprétation mystique ou fantaisiste de ce *D(is) M(anibus) s(acrum)* qui précède (l. 1). On sait que le DMS figure en tête de beaucoup d'inscriptions certainement chrétiennes, surtout en Afrique. On peut dès lors se demander si, pour les chrétiens qui continuaient à l'employer, cette formule abrégée, toute païenne d'origine, n'avait pas quelquefois une signification particulière. En tout cas, il ne paraît pas douteux que nous avons ici, dans ce document gravé en 318, peu de temps après la paix de l'Église, un curieux essai d'interprétation, fait par un chrétien, de la formule païenne traditionnelle. »

M. R. Cagnat, membre résidant, lit de la part de M. M. Besnier, associé correspondant national, un mémoire sur quelques antiquités du pays des Peligniens, un bas-relief de Sulmona et un *clipeus* du Musée de Pentina.

Séance du 18 Juin.

Présidence de M. Charles Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Durrieu (comte Paul). *Le prétendu « Philippe de Champaigne » de l'église d'Asté.* Toulouse, 1902, in-8°. (*Mélanges Léonce Couture.*)

Maurice (Jules). *L'atelier monétaire de Carthage pendant la période constantinienne.* Paris, 1900, in-8°. (Extrait de la *Revue numismatique.*)

Perdrizet (P.). *Trois inscriptions latines de Roumélie.* Paris, in-8°. (Extrait du *Bulletin de correspondance hellénique.*)

Quarré-Reybourbon (L.). *Un manuscrit géographique du XVIIIe siècle.* Lille, 1902, in-8°.

Rouvier (Jules). *Numismatique des villes de la Phénicie. Ptolemaïs-Acé.* Athènes, 1902, in-8°.

M. P. Durrieu, membre résidant, fait hommage du tirage à part d'un travail qu'il vient de publier, dans les *Mélanges Léonce Couture*, sous ce titre : *Le prétendu Philippe de Champaigne de l'église d'Asté.* Dans ce travail, M. Durrieu a cherché à démontrer qu'un tableau votif, daté de 1655, conservé aujourd'hui dans l'église d'Asté, près de Bagnères-de-Bigorre, n'était pas, comme on l'a souvent dit, de Philippe de Champaigne ou de son école, mais devait être considéré, bien plutôt, comme l'œuvre de quelque peintre secondaire, encore inconnu, se rattachant à l'École de Toulouse du xviie siècle. M. Durrieu croit devoir attirer l'attention de ses confrères sur un des points qu'il a eu à traiter dans sa dissertation. On sait, à n'en pas douter, que le donateur du tableau en question, qui s'est fait représenter lui-même sur la toile, était un juge mage en la sénéchaussée d'Armagnac. Cependant, on peut lire dans certains livres qu'il s'agit d'un intendant de Bretagne. La confusion provient de ce que l'inscription votive du tableau attribue à ce donateur le titre de : In provincia Aremorica praefectus. On conçoit que le mot *Aremorica* ait fait songer à la Bretagne. Mais, dans le langage littéraire employé, au xviie et au xviiie siècle, par les beaux esprits du midi de la France, qui se piquaient d'écrire en latin, l'adjectif *Aremoricus* ou *Armoricus* était employé, comme chez les auteurs de l'antiquité classique, dans un sens plus général, pour désigner toutes les régions de l'ancienne Gaule qui étaient riveraines de l'Océan, s'appliquant par conséquent non seulement à notre Bretagne, mais aussi à la province de Guyenne et Gascogne. C'est

ainsi, par exemple, que le Père Vanière, S. J., donne dans son *Dictionarium poeticum* cette traduction : « Aremorici et Armorici..... Peuples de Bretagne, de Guiene ». Il y a là une observation d'ordre général dont il conviendra de tenir compte chaque fois qu'il s'agira d'étudier et de commenter un texte rédigé en latin, du xvii[e] ou du xviii[e] siècle, comme une inscription monumentale ou encore une légende de médaille ou de jeton, dans lequel se rencontrera l'adjectif *Aremoricus* ou *Armoricus*. Ce mot ne devra pas se traduire nécessairement par « breton » ou « de Bretagne » ; dans certains cas, il pourra indiquer une de nos contrées du sud-ouest, telle que Guyenne, Gascogne ou Armagnac. Cette remarque a été confirmée à M. Durrieu par l'érudit le plus compétent en la matière, M. Léonce Couture, l'éminent professeur à la Faculté catholique de Toulouse, directeur de la *Revue de Gascogne*, que la mort a récemment enlevé à la science et à l'affection de ses amis.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de M. P. Perdrizet, associé correspondant national à Nancy, une brochure intitulée *Trois inscriptions latines de Roumélie*. Ces trois textes sont intéressants à des titres divers; mais le premier, provenant de Karaferia, l'antique *Berrhoea*, présente un exemple particulièrement curieux des relations qui existaient dans l'antiquité entre la Macédoine et la Gaule. On en jugera par la transcription suivante :

Bonae memoriae Maccusae Muceris ann(orum) XXII et Victoriae sive Valeriosae ann(orum) XXIIII quae, ob desiderium avunculi eorum (sic) *Fl(avii) Gemelli v(iri) p(erfectissimi) comitis, ab ultima Gallia per diversa loca provinciarum ad provinciam Macedoniam venerunt, ibidemq(ue) post amplexum ejus et completa cupiditate amoris in civitate Edessensi fati munus complerunt. Quibus memoratus vir laudabilis, ut cognosceretur, jussit eis memoriam fieri.*

L'histoire est véritablement touchante. Deux jeunes femmes, l'une de vingt-deux ans, l'autre de vingt-quatre ans, habitant la Gaule, avaient pour oncle le comte Fl.

Gemellus, fixé en Macédoine. Ce dernier ayant manifesté le désir de les voir, elles quittent leur pays. Malgré leur jeunesse, sans s'inquiéter des dangers de tous genres qui pouvaient les atteindre en route, elles partent pour la Macédoine, où elles viennent embrasser ce parent âgé, lui témoigner leur tendresse et leur affection. Elles avaient à peine accompli ce pieux devoir que la mort les surprend toutes deux à Edesse, en Macédoine.

Les inscriptions latines relatives aux soldats ou aux fonctionnaires de l'Empire nous montrent avec quelle facilité on se déplaçait à l'époque romaine; elles nous retracent la carrière de personnages qui passaient aisément de la Bretagne en Asie, de l'Afrique en Italie, de la Gaule en Égypte chaque fois que les besoins du service ou un changement de fonctions les appelaient d'une province dans l'autre. Pour des commerçants, pour des officiers, pour des fonctionnaires, les grands voyages étaient relativement faciles; pour des femmes, et surtout pour de très jeunes femmes, ils devaient présenter quelques périls et de sérieuses fatigues. C'est bien, du reste, l'impression qu'on éprouve en lisant dans une inscription latine d'Italie l'éloge d'une femme qui n'a pas hésité à franchir cinquante étapes pour venir, du fond de la Gaule, prier sur le tombeau de son mari, *Martina cara conjux que venit de Gallia per mansiones quinquaginta ut commemoraret memoriam dulcissimi mariti* (*Corp. inscr. lat.*, V, 2108).

En Gaule, le surnom *Macedo* est porté par un magistrat de Vienne, à l'époque d'Hadrien; dans une inscription de Grenoble est mentionnée une femme appelée *Macedoniana*. A propos des relations entre la Gaule et la Macédoine, notre confrère M. Perdrizet cite Paulin de Pella, l'auteur de l'*Eucharisticon*, né à Pella en Macédoine et dont la famille était originaire de Bordeaux. Son père était préfet d'Illyrie; il vint dans sa jeunesse à Bordeaux, patrie de ses aïeux, chez son grand-père, accomplissant ainsi le même voyage que les parentes de Gemellus.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, lit une note additionnelle de M. P. Perdrizet, associé correspondant national, relative à l'inscription de Boïran, publiée dans le *Bulletin* de 1897, p. 352 :

« L'inscription de Boïran (Macédoine, territoire de la colonie de Philippes) a été copiée par MM. Cumont, en 1897, et Perdrizet, en 1899, au même endroit que celui où l'avait vue le correspondant anonyme de M. le baron Edmond de Rothschild. Boïran est un gros bourg situé entre les ruines de Philippes et la ville de Drama; il est marqué sur la carte autrichienne. L'inscription est gravée sur un bloc de calcaire, qui gît près d'un puits, dans la cour d'une maison abandonnée. Haut. 1m30, larg. 0m74, ép. 0m22; haut. des lettres, 0m06. Au-dessus de l'inscription, bas-relief effacé. L'écriture indique le IIe siècle de notre ère. A la ligne 3, PH liés.

MAGIA · L · F · SE■V
NDA · SIBI · ET CA■
LIO · C · L · PHIIARGIO
VIRO · SVO · ET · L · MAG■
L · F · VET · LEG · XIII · PATRI
SVO · ET · M · VESONIO
M · F · REPENTINO · FRA
TRI · SVO · ET · ANINIAE
V'PIDI · VIVA · SIBI · ET

Magia L(ucii) f(ilia) Se[cunda] sibi et G(aio) [Ae]lio G(aii) l(iberto) Ph[il]argi[o] viro suo et L(ucio) Magi[o] L(ucii) f(ilio) vet(erano) leg(ionis) XIII patri suo et M(arco) Vesonio M(arci) f(ilio) Repentino fratri suo et Aniniae [El]pidi, viva sibi et [suis fecit].

« A la fin de la ligne 4 on distingue un petit I à l'intérieur du G. »

M. Héron de Villefosse communique ensuite une lettre qui lui a été adressée par Mgr Anatole Toulotte, évêque titulaire de Thagaste. Cette lettre est relative à un curieux sarcophage chrétien conservé à Tébessa (Algérie) et provenant de la célèbre basilique de cette ville.

« Permettez-moi de vous entretenir d'un sujet connu, je veux dire du sarcophage en marbre blanc trouvé jadis à la basilique de Théveste. Il porte en relief, sur sa face antérieure, entre deux flambeaux, un personnage féminin, trois fois reproduit, d'abord debout et le volume de la loi en la main droite, puis assis et le calice en la main gauche, enfin debout et les deux mains étendues. Sur ses faces latérales, il offre deux rosaces et le vase et une sorte de bouclier; sa face postérieure est ébréchée; enfin, à une extrémité de son couvercle est représenté un monogramme constantinien, accosté de l'A et de l'ω[1].

« Les uns ont vu, dans ce bas-relief, une œuvre du IVe siècle, et, en vérité, l'imperfection du travail pourrait être imputée à la pénurie d'artistes, dans un centre aussi éloigné que Théveste, et à la nouveauté du sujet. D'autres l'ont attribuée au VIe siècle, époque de décadence qui a suivi l'occupation vandale.

« Les uns ont vu, dans la figure principale, une personnification de Rome et d'autres ont supposé que c'était la personnification de Théveste. Pour ma part, je proposerai simplement de voir dans le bas-relief l'ouvrage d'un artiste qui s'est inspiré des actes de la martyre locale, Crispine de Tagora, et des sermons de l'évêque d'Hippone. Dans les actes authentiques, publiés par Ruinart, il est dit que Crispine refusa d'abandonner la loi divine et d'obéir à la loi des empereurs, qu'elle souffrit pour sa foi le 5 décembre 304 et qu'elle acquit ainsi la vie éternelle.

1. *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1870, pl. IX et X.

« D'autre part, Augustin a parlé au peuple de Théveste, pour les fêtes de la martyre, sur les psaumes 119 à 140, probablement entre les années 410 et 420. Ces sermons ont été donnés dans une seule et même circonstance, car ils s'enchaînent les uns aux autres ; de plus, ils ont été donnés au tombeau de la martyre et dans sa basilique, comme le montrent les expressions *hic* — *ad locum martyrum* — *per natalem beatae Crispinae* (in Ps. 120, 15) — *istam structuram* — *hujus basilicae* (in Ps. 121, 4).

« Nous ne connaissons, du reste, qu'une seule martyre ensevelie à Théveste, et c'est Crispine de Tagora, célèbre par toute l'Afrique. Le *locus* ou *tumulus* et la *basilica tumulo conjuncta* ne peuvent être que son tombeau et sa basilique, la chapelle tréflée et la grande basilique de Tebessa.

« Or, dans ces sermons, l'évêque d'Hippone, s'inspirant du texte des psaumes et des actes de la martyre, a nettement décrit la triple attitude du personnage féminin représenté sur le sarcophage; il a dit ce que c'est que *surgere*, que *sedere*, que *resurgere*, ce que c'est que la *surrectio*, la *sessio*, la *resurrectio;* il a dit ce que c'est que ressusciter par le baptême à la vie de la grâce, ce que c'est que souffrir pour sa foi à l'imitation du Maître, ce que c'est que ressusciter pour la vie éternelle. Il a dit très clairement que la *sessio* c'est la passion, c'est boire le calice de la passion. Il l'a dit in Ps. 126, 4 et suiv.; — il l'a répété in Ps. 129, 6, — in Ps. 131, 14 et 15, — in Ps. 137, 14, — in Ps. 138, 3, etc. Il a expliqué non moins clairement la signification de la gauche avec son geste de mépris pour ce monde et la vie présente et celle de la droite avec son geste de désir pour la vie future (in Ps. 120, 8 et suiv.). Je ne puis que renvoyer à son texte pour ne pas outrepasser les limites d'une simple note.

« Il semble donc manifeste que l'artiste local s'est inspiré du texte d'Augustin, comme celui-ci s'est inspiré des actes de la martyre et du texte de l'Écriture. J'ajouterai ici que les plus vieilles éditions de saint Augustin (in Ps. 120) donnent Chrispina ou Christina au lieu de Crispina, que Chrispina est devenue par abréviation Xpina, que Xpina

est devenue Cristina, que dans le martyrologe hiéronymien au 4 et 5 décembre et au 19 et 24 juillet Xpina de Tagora est devenue successivement Xpina de Tigora, — Tiroga et Tiro, — dont on a fait Christine de Tyr ou de Bolsena.

« Or, à Bolsena, petite ville d'Italie sur le lac du même nom, le tombeau de la martyre consiste dans un sarcophage en pierre, et ce sarcophage a sa face antérieure partagée en trois compartiments comme celui de Théveste et sa face postérieure est pareillement ébréchée; cependant, il n'a jamais été orné de reliefs. La brèche postérieure doit avoir été intentionnelle et faite à dessein de faciliter l'accès au reliquaire intérieur, contenu dans le sarcophage.

« De tout cela, je crois pouvoir conclure que le sarcophage de Théveste était placé sous l'autel de la chapelle tréflée et qu'il a contenu les restes de la célèbre martyre locale; que le personnage féminin représenté, dans une triple attitude, sur la face antérieure du sarcophage est la martyre elle-même, avant, pendant et après sa passion; que l'artiste chrétien s'est inspiré tout particulièrement des sermons de l'évêque d'Hippone; enfin que le sarcophage a été intentionnellement ébréché par derrière.

« Il serait facile, en outre, de démontrer que la décoration des faces latérales du sarcophage est due à la même inspiration, en particulier que le vase entier est celui qui a passé par le feu de la fournaise, — de la passion, — sans éclater (in Ps. 120, 14). »

M. Héron de Villefosse rappelle que le sarcophage en question fut découvert, en effet, dans la chapelle en forme de trèfle construite sur le côté droit de la basilique de Théveste et près de l'escalier[1]. Il vient d'être reproduit récemment en phototypie par M. St. Gsell[2] qui, sans expliquer formellement les deux figures latérales, les met cependant en rapport avec la figure centrale dans laquelle il reconnaît,

1. *Mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, 1868 (XII), p. 476; 1870 (XIV), p. 606.

2. *Musée de Tébessa*, pl. IX, 2, dans la collection des *Musées de l'Algérie et de la Tunisie*, 2e série.



avec G. B. De Rossi, l'image de Rome chrétienne, mère de la catholicité[1]. Sans prendre parti dans une question aussi délicate que l'interprétation de ce bas-relief chrétien, unique dans son genre, on doit reconnaître que l'explication proposée par Mgr Toulotte est fort ingénieuse. L'identification de Crispine de Tagora avec Cristine de Tyr paraît certaine. M. St. Gsell a cité un certain nombre d'images de saints ou de personnages distingués, flanquées de deux flambeaux allumés[2]. Dans la salle des antiquités chrétiennes, au Musée du Louvre, est exposé un fragment de mosaïque, découvert à Carthage, qui représente une femme nimbée, sans doute une sainte, debout entre deux flambeaux allumés et tenant une fleur dans chaque main[3]. La provenance africaine de ce fragment le met en rapport étroit avec les représentations analogues sculptées sur le sarcophage de Tébessa.

M. Héron de Villefosse saisit cette occasion pour faire passer sous les yeux de ses confrères deux candélabres, en bronze (*ceriolaria*), découverts en Syrie, à Helalieh, et offerts au Louvre par notre associé correspondant M. J.-A. Durighello. Ils appartiennent à deux paires différentes; ils sont, en effet, de grandeur inégale, mais d'un modèle uniforme. Le plus grand mesure 0m58 de hauteur; le plus petit mesure 0m40. Tous deux sont conçus dans la même donnée que les candélabres du sarcophage de Tébessa : la base, large et arrondie, repose sur trois pieds isolateurs; le fût qui la surmonte a la forme d'une colonne plus ou moins ornée ou contournée[4].

1. *Ibid.*, p. 31.
2. *Ibid.*, p. 30, notes 2, 3. Voy. aussi De Rossi, *La capsella argentea africana*, 1889, in-fol., p. 22 et suiv., qui a réuni un certain nombre d'exemples pour démontrer que la représentation des saints et des fidèles défunts dans le paradis entre deux candélabres allumés fut usitée en Afrique et pour ainsi dire propre à ce pays. Cet usage passa à Naples au vᵉ siècle, au moment de la venue des exilés africains sur les côtes de la Campanie.
3. *Musée du Louvre; catalogue sommaire des marbres antiques*, nᵒ 2999.
4. Sur les candélabres de ce genre et leur usage, cf. De Rossi, *op. cit.*, p. 24.

M. l'abbé P. Brune, associé correspondant national, présente trois objets trouvés dans le Jura :

« 1° Une croix de cuivre doré, ornée sur les extrémités de ses branches et au centre de clous d'argent et, sur la face,



Croix byzantine
provenant de l'abbaye de Baume-les-Messieurs.

d'animaux contournés, de style byzantin. Cette croix, qui paraît avoir fait partie du couvercle d'un petit reliquaire, provient de l'abbaye de Baume-les-Messieurs (Jura).

« 2° Un camée en pâte de verre, portant un buste de

saint Pierre avec l'inscription S · PETRVS, en majuscules gothiques, sur deux rangs verticaux.



Camée en pâte de verre trouvé à Kouffange (Jura).

« Ce camée a été trouvé, il y a dix ans, dans un pré, sur le territoire du village de Kouffange (Jura, cant. de Gendey).

« 3° Un cachet d'oculiste romain, qui porte sur sa tranche



Cachet d'oculiste
provenant de l'abbaye de Baume-les-Messieurs.

le mot CROCODE (collyre au safran). Ce cachet se trouvait parmi les reliques d'une châsse de l'abbaye de Baume. »

M. A. Blanchet, membre résidant, communique, de la part de M. l'abbé P. Bossard, associé correspondant national, une étude sur les sanctuaires des divinités gauloises des sources dans la Gaule romaine.

M. le Dr L. Capitan, associé correspondant national, pré-

sente à la Société les calques des figures rupestres gravées sur les parois de la grotte des Combarelles.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, donne lecture d'une étude de M. P. Gauckler, associé correspondant national, sur des découvertes faites récemment à Utique :

« La mise en valeur du domaine d'Utique par son propriétaire, le comte de Chabanne La Palisse, et les travaux récemment entrepris par lui pour rechercher la pierre antique nécessaire à la construction de la digue qui doit régulariser le cours de la Medjerdah ont amené la découverte de textes épigraphiques et d'objets d'art assez importants pour mériter l'honneur d'être signalés sans retard à l'attention de la Société des Antiquaires de France, en attendant qu'ils puissent être publiés avec les reproductions et le commentaire détaillé dont ils me paraissent dignes.

« Ce sont d'abord plusieurs sculptures trouvées dans les travaux d'aménagement de l'installation hydraulique romaine d'Ain-el-Hammam, entrepris il y a quelques années déjà. La plus belle et la mieux conservée est une tête colossale d'Hercule, haute de $0^{m}30$, en marbre d'albâtre à demi transparent. Il ne manque que l'extrémité du nez, quelques feuilles de la couronne et quelques boucles de cheveux. Le dieu est figuré sous les traits d'un homme dans la force de l'âge, à la barbe abondante et bouclée, aux cheveux en désordre ceints, comme il arrive souvent, et surtout en Afrique, de rinceaux et de feuilles de vigne. Le regard, qui a une expression sérieuse, presque triste, regarde au loin, un peu en l'air. La prunelle des yeux n'est pas figurée. La bouche sensuelle est légèrement entr'ouverte. La sculpture, qui rappelle le style des masques colossaux de Neptune et des Néréides à Cherchel, est d'une bonne exécution, ferme et sobre. Il est intéressant de la comparer à deux autres têtes d'Hercule, inédites encore, qui viennent d'être découvertes dans les fouilles de la Direction des Antiquités en Tunisie : la première, colossale et couronnée de pampres, trouvée à Bougrara (*Gigthi*), est une œuvre de premier ordre, l'un des meilleurs morceaux de sculpture que nous

ait conservés l'Afrique; l'autre provient des thermes d'El-Djem (*Thysdrus*): un peu plus petite que nature et en marbre blanc poli avec soin, elle représente le dieu sous les traits d'un athlète, à barbe courte et cheveux frisés, sans couronne. On peut aussi rapprocher de ces têtes d'Hercule, comme présentant un type assez voisin, un masque de Bacchus barbu, en marbre jaune de Chemtou, dérobé par un ouvrier du chantier d'El-Djem et qui est revenu au Musée du Bardo par l'obligeante entremise du caïd de Monastir, Si-Lajemi, et de M. Roy, secrétaire général du gouvernement tunisien. Ce fragment n'est haut que de $0^{m}11$. Il appartenait à un haut-relief, peut-être un sarcophage à représentations bachiques, dont j'ai retrouvé deux autres débris, une tête de Silène très endommagée, récemment vendue à Sousse avec la collection Gandolphe, et une petite tête de Satyre que j'ai acquise moi-même à El-Djem pour le Musée du Bardo. Le masque est couronné de vigne. Les yeux étaient figurés par deux globes d'émail ou de métal incrustés dans le marbre et qui ont disparu. Le travail des cheveux et de la barbe, exécuté au trépan, est brutal et sec, avec une recherche excessive du détail et un relief tourmenté. C'est une sculpture du IIIe siècle.

« En même temps que l'Hercule bachique, l'on découvrit à Utique deux masques de Bacchantes, en marbre blanc, d'un style analogue, mais de dimensions bien moindres. L'occiput, coupé net, manque totalement. C'étaient donc peut-être de simples appliques. La première est bien conservée, sauf le nez; elle n'est haute que de $0^{m}14$; les cheveux, répartis en bandeaux plats que sépare une raie médiane au sommet de la tête, sont rassemblés au-dessus des oreilles en deux masses tressées de pampres et maintenues par un large ruban qui traverse le front, très haut, dans toute sa largeur.

« La seconde tête, beaucoup plus mutilée, dont le menton et la bouche ont entièrement disparu, ainsi que les ailes du nez, n'est plus haute aujourd'hui que de $0^{m}12$. Analogue à la précédente, elle en diffère pourtant par l'arrangement de la chevelure, encore plus compliqué : la raie médiane est

ici remplacée par une tresse ; les masses qui se gonflent sur les tempes sont surmontées de deux grandes fleurs à larges pétales bien ouvertes; les coiffures sont plus grecques que romaines. Les deux Bacchantes d'Utique sont évidemment des répliques d'une œuvre hellénistique.

« Une autre tête, bien inférieure comme valeur artistique, mais peut-être plus curieuse au point de vue archéologique, a été découverte récemment. Taillée dans un bloc de pierre calcaire, elle n'appartenait pas à une statue, mais couronnait un hermès, dont il subsiste l'amorce supérieure. La tête est intacte, sauf le nez, à demi brisé. Elle figure une jeune femme, à la chevelure abondante encadrant le front d'épais bandeaux ondulés très proéminents, puis ramenée en arrière sur les oreilles et massée en un petit chignon très haut au-dessus de la nuque. Le crâne est ceint d'une épaisse et large couronne de chêne, feuilles et glands, avec lemnisque retombant sur la nuque et médaillon ovale servant d'agrafe au sommet du crâne. C'est probablement une personnification de ville; peut-être représente-t-elle la cité d'Utique elle-même.

« Citons encore une petite statuette en marbre blanc, malheureusement très usée sur toute sa surface, qui représente une jeune femme debout, revêtue d'une *stola* tombant jusqu'aux pieds et d'un manteau dans lequel elle se drape à la manière des figurines de Tanagra. La sculpture, haute de 0m32, est fixée sur un socle de 0m08; elle est gracieuse, élégante et reproduit une œuvre de genre traitée dans le goût hellénistique.

« Les inscriptions latines découvertes récemment à Utique sont assez nombreuses, mais, à part une seule, ne présentent pas grand intérêt. En voici la liste et la description, d'après les relevés que je dois à MM. David Viollier et Drappier, envoyés par moi le 22 mai dernier à Utique pour étudier les dernières découvertes faites :

« 1° Bas-relief découvert, au mois de mai 1902, au nord de l'amphithéâtre et à l'ouest de la citadelle. Dalle de marbre blanc, brisée à droite et en bas, actuellement large de 1m35, haute de 0m70, variant d'épaisseur de 0m02 à 0m08. La bor-

dure, très simple, donne l'épaisseur primitive de la pierre. Le relief se détache sur un fond évidé. Il représente, en grandeur réelle, une énorme truie passant à droite, parée pour le sacrifice, le front orné d'une bandelette, le corps traversé par une ceinture verticale, large de 0m10, décorée d'une grecque dentelée ornée de fleurons. Les jambes et le mufle sont brisés et manquent, mais l'on a retrouvé deux fragments de la partie inférieure du bas-relief, le coin de droite et les deux pieds postérieurs de la truie.

« Au-dessus, sur la bande d'encadrement, qui est malheureusement brisée à droite et à gauche et incomplète, court la dédicace de l'ex-voto, gravée en belles lettres, hautes de 0m05 :

IVS · L · F · QVIR · VENVSTVS · AVG · CERERIBVS

« ....*ius*, *L*(*ucii*) *f*(*ilius*), *Quir*(*ina*)[*tribu*], *Venustus*, *Aug*(*ustalis*), *Cereribu*(*s*) *v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *a*(*nimo*).

« Ma lecture, d'après la copie de M. Viollier et la photographie ci-jointe de M. Drappier.

« Cet ex-voto, qui présente un très grand intérêt pour l'histoire de la religion romaine en Afrique, est d'une exécution très soignée et d'un bon style; il ne peut être postérieur au commencement du IIIe siècle, puisque le nom de la tribu dans laquelle était inscrit l'Augustale *Venustus* est indiqué. D'autre part, la forme des lettres et l'aspect général de l'inscription ne nous permettent guère de le faire remonter plus haut que le début du IIe siècle. C'est, à mon avis, une œuvre du temps d'Hadrien ou d'Antonin.

« L'on a souvent remarqué déjà la fréquence en Afrique des inscriptions relatives au culte des Cérès. Je n'y insisterai donc pas ici. La dédicace récemment découverte à Utique tire son principal intérêt du bas-relief qui l'accompagne : le porc et surtout la truie sont les victimes habituelles du sacrifice à Déméter-Cérès. Ils lui sont particulièrement consacrés, en raison de leur fécondité, διὸ τὸ πολύτοκον, εἰς σύνθημα τῆς γενέσεως τῶν καρπῶν καὶ τῶν ἀνθρώπων (cf. le scholiaste de



... de la pierre. ... Il représente, en ... passant à droite, parce ... lette, le corps ... de 0m10, décoré ... Les jambes et le ... l'on a retrouvé deux ... du bas-relief, le coin de ... de la trne.

... encadrement, qui est mal- ... à gauche et incomplète. ... en belles lettres, hautes

... STVS · AVG · CERERIBVS

... [... ribu], *Venustus*, *Augus*- ... *animo*).

... de M. Viollier et la photo- ...

... un très grand intérêt pour ... en Afrique, est d'une exé- ... style; il ne peut être posté- ... siècle, puisque le nom de la ... l'Augustale *Venustus* est ... forme des lettres et l'aspect général ... ne permettent guère de le faire remon- ... du IIe siècle. C'est, à mon avis, ... ou d'Antonin.

... déjà la fréquence en Afrique ... des Cérès. Je n'y insisterai ... récemment découverte à Utique ... bas-relief qui l'accompagne : le ... les victimes habituelles du sacri- ... sont particulièrement consa- ... διὰ τὸ πολύτοκον, εἰς συνήθ... ... ἀνθρώπων (cf. le scholiaste de



Bas-relief votif trouvé à Utique.

Lucien publié dans le *Rheinisches Museum*, XXV, p. 548 et suiv.). L'on connaît le bas-relief votif d'Eleusis, actuellement conservé au Louvre, qui représente une famille sacrifiant une truie aux deux grandes déesses Déméter et Coré[1]. Les pratiques éleusiniennes étaient encore en faveur à Utique au IIe siècle de notre ère.

« J'ai fait exécuter un moulage de ce bas-relief pour le Musée du Bardo.

« 2° Tablette carrée, en marbre blanc, mesurant 0m20 de côté; hauteur des lettres : 0m015.

T	D · M · S ·	O·
	T · ANONIVS · VICTORIAN ·	
T		T·
	VIX · ANN · X	
L	MENSIBVS · X	B·
	DIEBVS · VII ·	
S		Q·
	H · S · E ·	

« A remarquer la façon particulière, fort à la mode dans la région d'Utique, dont sont disposés les sigles habituels : *T(ibi) t(erra) l(evis) s(it); o(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant); h(ic) s(itus) e(st)*.

« 3° Fragment de plaquette de marbre blanc, brisée à droite et en bas; hauteur : 0m09; largeur : 0m12; hauteur des lettres : 0m015.

O	DIIS MAN *ibus*	*t*
	SACR *um*	*t*
T	I · ANNI	*l*
B		*s*
q	*h · s · e ·*	

1. Fröhner, *Notice de la sculpture antique*, p. 88, n° 63. Cf. *Catalogue des marbres antiques*, n° 752.

« 4° Tablette de marbre blanc, brisée à droite; hauteur totale : $0^{m}20$; largeur du fragment : $0^{m}25$; hauteur des lettres : $0^{m}025$.

O	D · M · *s*	*t*
T	REPOSTA · PIA · *vi*	*t*
B	XIT · ANN · XXXVI	*l*
Q	MENS · X · D · VII	*s*

« 5° Tablette de marbre blanc, carrée, mesurant $0^{m}25$ de côté; hauteur des lettres : $0^{m}032$.

DIS · MANIBVS · SAC
SIROSVS
PIVS · VIXIT · DIEB · XXXX
H·S·E·T·T·L·S·O·T·B·Q·

« 6° Tablette de marbre blanc, brisée en haut et à gauche; hauteur : $0^{m}25$; largeur : $0^{m}25$; hauteur des lettres : $0^{m}03$.

o	*d*	M S	T
t		INIA · VICTORIA	T
b		ETRIX · P · V · A · XLVIIII	L
q	*m*	VI · D · XIIII	S
		H · S · E	

« Ligne 3 : [*obst*]*etrix ?*

« 7° Plaquette de marbre blanc, large de $0^{m}25$, haute de $0^{m}30$, brisée en haut et en bas. Lettres hautes de $0^{m}035$ à $0^{m}04$.

NIS
..I ' SINE
VLLA · OFFENSA
H · S · E ·
T · T · L · S ·
O T · B · Q

« ..[*vixit an*]*nis ..III, sine ulla offensa : h*(*ic*) *s*(*itus*) *e*(*st*); *t*(*ibi*) *t*(*erra*) *l*(*evis*) *s*(*it*); *o*(*ssa*) *t*(*ua*) *b*(*ene*) *q*(*uiescant*).

« 8° Fragment de plaquette de marbre blanc; hauteur des lettres : 0m01.

o
t RATI · F ·
b CONTVBERNAL*es*
Q T · T · L · *s* ·

« 9° Fragment brisé à gauche et en haut; hauteur des lettres : 0m015.

t
ANNIS T
IIII · DIEB · X L
h · *s* · E · S

« 10° Fragment brisé en haut; largeur : 0m35; hauteur des lettres : 0m015.

o *s*
t *vixit an*NIS · XXII *t*
b M · V · T
Q H · S · T L

« 11° Fragment brisé de partout; hauteur des lettres : 0m035.

ı
D M I
/G · TER
r

« Ces épitaphes, qui sont du même style et se ressemblent toutes, présentent les particularités caractéristiques de l'épigraphie funéraire païenne en Afrique aux deux premiers siècles de notre ère. Le mobilier des tombeaux récemment explorés dans la nécropole dont elles proviennent se rapporte également à la même période; il se compose surtout de lampes et de figurines de terre cuite, parmi lesquelles il faut citer : trois statuettes de Vénus pudique, un Amour aux ailes brisées, un masque grotesque haut de 0m048, une tête de lion et un petit édicule, malheureusement très endommagé, représentant, sous un fronton soutenu par deux colonnes et dont le tympan est orné d'un aigle aux ailes éployées, un groupe de trois personnages, une femme entre deux enfants. Au-dessous, sur le socle de base, un vase rituel, sans anses. »

Séance du 25 Juin.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Bobrinskoy (C.-A.). *Miniatures faites à Kiew (XIe siècle) et portrait du prince Iaroslaw, fils d'Isiaslaw, dans le psautier d'Egbert, évêque de Trèves.* Saint-Pétersbourg, 1902, in-8° (en russe).

Bonnet (Émile). *Les œuvres de l'historien montpelliérain Pierre Serres.* Montpellier, 1902, in-8°.

— *Sur un livre liturgique imprimé pour l'église de Maguelonne en* 1523. Montpellier, 1902, in-8°.

LIZERAY (H.). *Aesus*, 3e partie. *Le druide Pythagore. Exposé de sa doctrine*. Paris, 1902, in-12.

Travaux.

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie la formule *De donis Dei* et les formules analogues qu'on relève sur des inscriptions chrétiennes d'Afrique :

« Ces formules se retrouvent en d'autres régions, surtout en Italie. On en rencontre d'analogues en pays grec et jusque sur des monnaies; par exemple, sur une monnaie d'argent du VIe siècle, où on lit DONO D(e)I[1].

« La formule complète est *De donis Dei et Christi*. Mais l'expression se présente souvent sous des formes abrégées ou avec des variantes. En Afrique, nous relevons par exemple : à Mechera-Sfa, *De* (*donis*) *D*(*e*)*i et Chri*(*sti*)[2], ou *De Dei et Christi volumtas*[3]; à Ténès, *De Dei data*[4]; à Tipasa, *De Dei promissa*, ou plutôt *De Dei* (*donis*), *promissa*... [*fe*]*cit*[5]; à Auzia, *Donis*[6].

« L'origine de ces formules paraît être dans un passage des *Paralipomènes*, où on lit : « Tua sunt omnia : et quae de « manu tua accepimus, dedimus tibi... De manu tua est, et « tua sunt omnia[7]. » Ces versets sont reproduits dans une inscription grecque d'Égine[8]. On trouve assez souvent sur des marbres chrétiens d'Orient cette même formule : τὰ σὰ ἐκ τῶν σῶν προσφέρομεν. Ces expressions ont passé très anciennement dans la liturgie. On lit dans une vieille prière romaine : « Offerimus... *de tuis donis ac datis* hostiam

1. Prou, *Revue numismatique*, 1891, p. 40.
2. *Ephem. epigr.*, VII, n. 542.
3. Héron de Villefosse, *Bull. des antiq. afric.*, III, 1885, p. 190, n. 903.
4. Cagnat, *Bull. du Comité*, 1894, p. 359, n. 70.
5. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 75.
6. Cagnat, *Bull. du Comité*, 1887, p. 148, n. 642; cf. plus haut, p. 224.
7. *Paralipom.*, I, XXIX, 14 et 16.
8. *Corp. inscr. graec.*, IV, n. 9894.

« puram..., panem sanctum vitae aeternae et calicem salutis « perpetuae[1]. » Et, dans une inscription métrique que contient un manuscrit, les mots *data fidei* désignent l'Eucharistie[2].

« La formule *De donis Dei* et les formules analogues signifient donc que tous les biens sont un don de Dieu. Elles paraissent être un équivalent chrétien des formules païennes qui figurent sur tant d'inscriptions, même chrétiennes : *de suo fecit*, *de sua pecunia fecit*[3].

« Certains documents d'Afrique confirment indirectement cette interprétation. En tête de la dédicace d'une chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul qu'on a découverte à Kherba, au nord-ouest de Duperré, on trouve la formule *postulantibus a Creatore Deo et Christo*[4], qui paraît être la contre-partie du *De donis Dei*. Dans une inscription d'Aïn-Abid (entre Guelma, Constantine et Sigus), qui paraît se rapporter à des martyrs, on lit : *Criste, te tu*(*is*) *do*[*nis colunt*][5].

« Naturellement, ces formules se trouvent surtout dans des dédicaces. C'est le cas pour plusieurs des inscriptions citées plus haut : celle de Mechera-Sfa, où on lit *De* (*donis*) *D*(*e*)*i et Chri*(*sti*) ; celle de Ténès, qui commence par *De Dei data*.

« Cependant, ces formules peuvent se rencontrer, tout comme la formule païenne *de suo fecit*, sur de simples épitaphes. Le Blant en cite un exemple que voici : « M. Ateri « Florenti et Juli|ae Valeriae vivi feci|mus *de data Dei*[6]. » Nous en trouvons un exemple en Afrique, dans une inscription barbare de Mechera-Sfa, qui paraît bien être une épi-

1. De Rossi, *Inscr. christ. urbis Romae*, t. II, p. 244.
2. *Ibid.*, p. 244.
3. Cf. Le Blant, *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. 321 et suiv.
4. De Rossi, *La capsella argentea*. Rome, 1889, p. 30.
5. *Corp. inscr. lat.*, VIII, n. 2519. — La dédicace d'un nymphée, trouvée près de Maktar, se termine par la formule *De donis Dei* (Cagnat et Gauckler, *Bull. des Antiquaires*, 1899, p. 169).
6. *Notizie degli Scavi*, 1877, p. 31; Le Blant, *Nouveau recueil*, p. 323.

taphe : « D · M · S · *De Dei et Cristi volumtas* |. Pius Demetri « una cum Domitias | sores Marti V Lucciosa fecerunt | patri « sui donatis a... anno[1]... » Sur une pierre découverte à Tipasa, près de la basilique de Sainte-Salsa, on lit : « *De Dei* « promissa ...qu...|cit in nomine Crist[i] ...tra | Salsa...[2]. » M. Gsell a proposé de lire : « ... [re]qu[ies]cit in nomine « Crist[i in]tra Salsa[e...]. » Nous aurions donc là un autre exemple de la formule *De Dei* en tête d'une épitaphe. Mais les éditeurs du *Corpus* lisent : « De Dei (donis) promissa... « [fe]cit..., etc. » Enfin, l'on peut se demander si l'on ne doit pas soupçonner une formule analogue dans le D · D · M · (= *D*(*e*) *d*(*onis*) ou *D*(*onis*) *D*(*ei*) *M*(*emoria*)?) qui précède l'épitaphe de Fabia Salsa, à Tipasa[3] ; il semble bien difficile de ramener ces sigles au traditionnel *D*(*is*) *M*(*anibus*). »

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, présente quelques remarques sur une inscription fausse de Rome, relative à Papinien, reproduite dans plusieurs manuscrits :

« Borghesi a publié dans son ouvrage sur les *Préfets du prétoire*[4] quatre épitaphes fausses de Papinien ; ces textes sont plus ou moins développés, mais procèdent d'une source commune :

« 1° Le *Corpus*[5] a adopté le texte de Cyriaque d'Ancône[6], reproduit par Giov. Marcanova[7] ;

« 2° Celui d'un manuscrit du Vatican de 1478[8] a été adopté par Panvini[9] (xvie siècle) ; il est interpolé ;

« 3° Celui de Cittadini[10] (1553-1617) est, au contraire, abrégé ;

1. Héron de Villefosse, *Bull. des antiq. afric.*, III, 1885, p. 190, n. 903.
2. Gsell, *Recherches archéologiques*, p. 75.
3. Gsell, *Recherches archéologiques*, p. 18.
4. B. Borghesi, *Œuvres*, t. X, p. 96-98.
5. *Corp. inscr. lat.*, 5e partie, 11*.
6. *Cod. Altempsianus Chisianus*, t. VI, 203, fol. 26 v°.
7. *Cod. Bernensis*, n° 210. Ms. daté de 1457-1460.
8. *Vat. lat.* 5245, fol. 48 r°.
9. *Vat. lat.* 6036, fol. 50 v°.
10. *Vat. lat.* 5253, fol. 317 v°.

« 4° Le quatrième texte de Borghesi[1] n'est qu'une variante de celui de Cyriaque. Gruter[2] l'a publié et le dit conservé à Rome *in Palatio Cardinalis Genuensis*. Il le tient de Mazochi[3].

« Je ne parle pas des autres auteurs qui ont reproduit ces quatre épitaphes : ils sont cités par Borghesi et le *Corpus*. J'en ai trouvé une cinquième rédaction dans le manuscrit latin 6366 de la Bibliothèque nationale. C'est un manuscrit contenant : Macrobius, *Super somnium Scipionis;* Apuleius, *De Deo Socratis; Vita Platonis; De Imagine mundi*. Il est écrit d'une belle écriture gothique grosse et droite de l'Italie du Nord. Je le date de la fin du XIVe siècle ou des débuts du XVe. Les enluminures dénotent une main milanaise : ce sont des feuillages avec teintes foncées où la peinture a été mêlée à de la colle en forte proportion. Le manuscrit est in-folio, en parchemin, relié en bois couvert de velours brun ; il provient de la bibliothèque des rois d'Aragon, à Naples, et a été apporté en France après l'expédition de Charles VIII. L'épitaphe est écrite au recto de la garde et précédée de quelques lignes relatant les circonstances de sa prétendue découverte : *In Urbe, prope Tiberim Inventum fuit sepulcrum Emilii Papiniani, de quo habetur mentio in lege libri Digestorum. Si certum petitur*[4], *in quo Inventa fuit quaedam tabula argentea in qua erant hujusmodi verba scripta, videlicet et in hunc modum et cum contrascriptis spaciis :*

« 1. *Diis. Manibꝫ.*

« 2. *Emilio Papiniano ꝑfecto ꝑtoīo Censori iurꝯsulto · qui uixit amis quadragītasex msibꝫ tribꝫ diebꝫ decē.*

« 3. *Papinianus hostilius · Eugenia gracilis · turbato ordine · filio optimo · parentes fecerūt.*

« 4. *· Sacrum ·*

1. *Ibid.*, p. 97.
2. P. 348, 2.
3. *Opuscul. de Mirab. Urbis Romae Franc. de Albertinis...* Romae, J. Mazochius, 1510.
4. *Dig.*, livr. XII, t. I, *De rebus creditis, si certum petitur, et de Condictione*. — Les lois 39 et 40 de ce titre sont de Papinien.

« Ce texte me paraît, sinon contemporain du manuscrit, du moins peu postérieur. La note qui le précède est d'une écriture très fine, peu lisible, étant à peu près effacée. L'inscription, au contraire, est écrite en grosses lettres gothiques comme celles du corps du manuscrit. Elle se rattache à celle de Cyriaque d'Ancône, qu'elle complète et corrige. Cittadini, dont le manuscrit est du XVIe siècle, dit que les cendres de Papinien étaient *in urna argentea*. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale dit que c'était une *tabula argentea* et non une urne. Cittadini fait mourir Papinien à trente-huit ans, de même que le manuscrit 6039 de la Vaticane, les autres manuscrits à trente-six ans. Notre manuscrit le fait mourir à quarante-six ans trois mois dix jours. Ce texte, comme les autres, contient les mots *turbato ordine*. Il finit par *Sacrum*, qui manque à la copie de Cyriaque, de même qu'aux autres copies.

« Selon les quelques lignes qui la précèdent, l'épitaphe aurait été trouvée près du Tibre. Pyrrho Ligorio (manuscrit de Turin) ajoute que la découverte du monument eut lieu dans le camp des Prétoriens. J'avais pensé lire *tabula argillea* au lieu de *argentea*, qui est la bonne lecture. Partant de là, j'avais supposé que le modèle de l'épitaphe avait été une inscription tracée sur brique ou sur anse d'amphore analogue à celles trouvées à Rome relatives aux « praedia » de Plautien[1], préfet du prétoire, prédécesseur immédiat de Papinien. Plautien était beau-père de Caracalla. Une inscription combinée avec les textes historiques fixe la nomination de Papinien avec Maecius Laetus à la préfecture du prétoire[2], en 205, après la mort de Plautien. Il est probable que ses biens ont passé à Papinien, mais ce n'est qu'une hypothèse; les inscriptions de Papinien, comme celles de Plautien, sont très rares, leur mémoire ayant été condamnée et leur nom ayant été martelé sur les inscriptions. Il est donc très difficile de savoir à quelle source épigraphique a eu

1. Borghesi, t. X, p. 83.
2. Id., p. 88, et *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 228. Texte perdu, mais duquel on a de bonnes copies.

recours l'auteur du faux. Je n'abandonne pourtant pas l'hypothèse d'une découverte à la fin du XVIe siècle qui a pu servir de prototype à la rédaction de l'épitaphe, et, s'il est peu probable que ce soit une inscription en terre cuite, il est peut-être plus vraisemblable de penser à une inscription authentique sur métal, sur un tuyau de plomb, par exemple, qui a pu inspirer le faussaire.

« Si les sources épigraphiques sont rares, les sources juridiques relatives à Papinien sont relativement abondantes, malgré la mutilation de ses œuvres. M. Mommsen pense que la première ligne de l'inscription a été inspirée par un texte de Paul où Papinien est cité : *Lecta est in auditorio Aemilii Papiniani, praefecti praetorio, jurisconsulti cautio hujusmodi*[1]... Le mot *Censori* a été ajouté; Papinien n'a jamais été censeur. Les mots *turbato ordine* proviendraient aussi du *Digeste*[2], d'un fragment de Papinien lui-même. Ils ont pu être tirés des circonstances de sa mort, sur lesquelles les historiens ne sont pas d'accord[3].

« Si la date de la mort de Papinien est connue (212), celle de sa naissance est incertaine, et l'on ne peut s'appuyer sur un texte de Spartien qui en fait un condisciple de Septime-Sévère sous Marc-Aurèle (161-180), à l'école de Q. Cervidius Scaevola. M. Mommsen a démontré que ce texte avait été ajouté au XIIIe siècle[4]. Les épitaphes fausses varient sur l'âge de Papinien à sa mort, comme nous l'avons déjà fait remarquer. Nous pensons que les faussaires ne se sont inspirés que de leur imagination, et leur divergence prouverait à elle seule le manque d'authenticité de l'inscription. Ils ont inventé également de toutes pièces les noms des père et mère de Papinien.

« En un mot, la découverte d'une épitaphe de Papinien à

1. *Dig.*, livr. XII, t. I, l. 40, pr. — C'est le seul texte où Papinionus porte le *prenomen* Aemilius. La première inscription dans Borghesi a *Paulus Aemilius Papinianus*. Le nom *Paulus* a été pris à cette même loi : il s'agit de Paul, qui en est l'auteur.

2. L. V, t. II, l. 15.

3. Spartien, *Caracallus*, 8, et *Prosopogr. imp. rom.*, I, p. 34.

4. *Zeitschr. f. Savigny-Stiftung R. A.*, 1890, p. 30.

la fin du xiv[e] siècle ou aux débuts du xv[e] ne repose sur rien de vrai, elle est l'œuvre de faussaires aidés peut-être de textes épigraphiques mentionnant Papinien et sûrement inspirés du *Digeste* et de Spartien. L'inscription, une fois imaginée, s'est répandue parmi les humanistes, s'est plus ou moins développée ou abrégée; elle a été même divisée en lignes assez courtes pour prendre l'aspect d'une inscription tumulaire, qu'elle n'a pas encore dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, ni dans celui de Cyriaque d'Ancône. C'est ainsi qu'elle apparaît dans Gruter, et c'est trompé par les apparences que Smith[1] croit en son authenticité et commence par ce faux la biographie de Papinien.

« Terminons ces remarques par une observation générale relative aux faussaires de textes épigraphiques. Ceux-ci, dès avant le début du xv[e] siècle, ont commencé leurs travaux encouragés, évidemment, par les œuvres latines des humanistes qui s'essayaient à refaire les œuvres des classiques latins perdus ou supposés tels[2]. Il fallait aussi des textes aux auteurs de recueils épigraphiques ou en fabriquer pour eux. N'était-ce pas aussi honorer la mémoire des grands hommes de l'antiquité que de leur rédiger des épitaphes qui seraient placées à la base de leur statue ou de leur buste lors de la découverte de celles-ci, ou plutôt quand un sculpteur taillerait leur image? »

M. J. Zeiller, associé correspondant national, entretient la Société du culte de saint Menas en Dalmatie :

« On a fait en ces derniers temps quelques découvertes relatives à ce saint, si populaire dans l'antiquité chrétienne, dans un pays où, jusque-là, l'absence de documents le concernant aurait pu faire croire qu'il n'avait pas été aussi connu que dans la plupart des autres parties du monde chrétien, en Dalmatie.

1. *Dictionary of biografy and mythology*.
2. Je fais allusion à Pétrarque, qui refit les commentaires de César supposés perdus, mais qu'il possédait pourtant dans sa bibliothèque sous le nom de Celse.

« On a, en effet, mis au jour dans un des anciens cimetières suburbains de Salone, le cimetière de Marusinac, une inscription grecque portant le nom de Menas. Elle est gravée sur une plaque de marbre plus longue que haute et présentant au dos des cannelures qui avaient dù servir à l'encastrer sans doute dans un mur; on lit sur cette plaque[1] :

+ Ο ΑΓΙΟϹ ΜΗΝΑϹ +

« Les caractères indiquent une époque assez basse et la présence de la croix avant et après le texte est, sur les inscriptions de Salone, la marque du vi^e siècle.

« La pensée qui vient le plus naturellement à l'esprit en présence de cette inscription est qu'il y est question du célèbre Menas d'Égypte, dont les « ampoules à eulogies » furent rapportées en grand nombre par les pèlerins d'Occident dans leurs églises respectives.

« Mais ceci ne va pas sans difficulté : cette plaque de marbre ne pouvait appartenir à une ampoule; les ampoules étaient en terre cuite et d'une tout autre forme et de moindre dimension; en outre, le nom du saint y figure le plus souvent au génitif.

« On a pu alors se demander s'il ne fallait pas écarter l'hypothèse de Menas d'Égypte et s'il ne s'agirait pas tout simplement ici d'un saint local dont le souvenir serait perdu.

« Il y aurait en faveur de cette opinion à faire valoir quelques considérations assez spécieuses. La fête du célèbre Menas, Menas de Cotyée, se célébrait à Alexandrie, centre de son culte, le 11 novembre. Or, le 10 décembre, on trouve dans les Ménologes grecs l'histoire, ou plutôt la légende, d'un saint Menas, que l'on peut croire tout différent et qui est associé dans son récit à deux autres personnages nommés Eugraphe et Hermogène. Or, bien que l'histoire ait été placée à Alexandrie pour faire participer ce Menas du 10 décembre à la popularité du vrai Menas d'Égypte, ces deux

1. *Bullettino di archeologia et storia dalmata*, 1899, p. 80.

personnages sont dalmates[1] : Eugraphe fut chorévêque de Salone au IVe siècle, Hermogène fut martyrisé dans la même ville sous Dioclétien. Deux des héros de cette histoire légendaire sont donc dalmates, le nom du troisième se retrouve sur une inscription de Salone; n'y aurait-il donc pas lieu de croire que ce troisième, Menas, était aussi salonitain?

« La présence à Spalato, encore au début du XVIIIe siècle, d'un reliquaire de « saint Menas martyr » semblerait fortifier cette supposition d'un saint local de ce nom.

« Mais elle soulève à son tour de graves objections : ce nom essentiellement égyptien porté par un Dalmate serait tout à fait surprenant; de plus, l'inscription est en langue grecque, alors que toutes les inscriptions relatives aux saints de Salone sont en latin.

« Enfin, une autre découverte est venue prouver d'une façon décisive qu'on devait renoncer à l'hypothèse d'un Menas dalmate et qu'il s'agissait bien dans l'inscription précitée de Menas d'Égypte. C'est la découverte d'une ampoule de Menas en Dalmatie : à vrai dire, elle était déjà connue avant ces dernières années; elle existait au Musée de Spalato; mais on doutait de son authenticité et l'on n'était pas sûr qu'elle eût été trouvée en Dalmatie. Des recherches nouvelles ont fourni la preuve de son authenticité et de sa provenance dalmate.

« Par conséquent, Menas d'Égypte avait été connu en Dalmatie, comme dans la plupart des autres provinces de l'Empire[2], et c'est bien à lui que se rapporte l'inscription de Salone; l'emploi du nominatif ne doit pas trop étonner, car on le rencontre sur quelques ampoules; peut-être en ce cas non seulement indiquait-il que l'ampoule était une ampoule de saint Menas, mais désignait-il aussi la personne du saint représentée à côté de l'inscription. On est d'autant plus en

1. Cf. Delehaye, *Analecta Bollandiana*, t. XVIII, p. 406, qui mentionne ce rapprochement déjà signalé par Mgr Bulic.

2. Les influences égyptiennes avaient, du reste, toujours été vives à Salone durant l'époque impériale; plusieurs dieux égyptiens y étaient honorés, et il y existait un collège de Serapis (cf. *Bull. dalm.*, 1900, p. 145-146).

droit de le conjecturer que l'inscription de Salone n'est pas gravée sur une ampoule, mais sur une plaque de marbre qui était sans doute fixée dans le mur de la basilique de Marusinac et à côté de laquelle étaient peut-être placées une ou plusieurs ampoules, tandis qu'au-dessous se serait trouvée une image du saint, dont ce fait attesterait même la popularité particulièrement grande en Dalmatie.

« Et c'est cette popularité qui donnerait l'explication du dernier point qu'il reste à élucider : l'association de Menas dans une passion légendaire à deux personnages dalmates. Menas, très particulièrement honoré à Salone, a pu, à l'époque où les traditions s'obscurcirent, finir par être pris pour un saint salonitain et associé indûment à un martyr et à un évêque du pays. Cette association est passée dans les Ménologes grecs, à moins que les rédacteurs de ceux-ci ne l'aient eux-mêmes inventée, et Menas d'Égypte s'est ainsi trouvé dédoublé par un *processus* hagiographique vraiment assez curieux. En réalité, il n'y en a eu qu'un, et c'est à lui que se rapportent l'ampoule de Spalato et l'inscription de Salone. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1902.

Séance du 2 Juillet.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Monnecove (F. de). *Les artistes artésiens aux expositions de la Société nationale des Beaux-Arts et de la Société des artistes français de* 1902. Arras, 1902, in-8°.

Correspondance.

M. Roger Rodière, présenté par MM. Héron de Villefosse et Enlart, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Stein, Delaborde et Lafaye pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Enlart lit un rapport favorable sur la candidature de Mme Vaschide au titre d'associé correspondant étranger. On procède au vote et le candidat, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger en Roumanie.

M. L. Joulin, membre de la Société archéologique du Midi de la France, lit un mémoire sur les stations antiques des coteaux de Pech-David, près de Toulouse.

« Le village de Vieille-Toulouse, situé sur les coteaux de Pech-David, à cinq kilomètres de la ville, est connu depuis longtemps par les nombreuses médailles et objets antiques trouvés dans un quartier appelé « la Plaine ». Depuis le XVIe siècle les érudits y ont vu, à diverses reprises, l'emplacement de Toulouse à l'époque gauloise.

« M. Joulin s'est proposé d'étudier les ruines et les vestiges de l'ensemble des coteaux, qui forment un promontoire élevé entre la vallée de la Garonne et celle de l'Hers. Il a fouillé plus particulièrement une partie de la grande échancrure des bords ouest du plateau, au milieu de laquelle se trouve le quartier de « la Plaine ». Cette superficie de 200 hectares est limitée à l'ouest par les abrupts de la Garonne, et, sur les trois autres côtés, par des escarpements naturels ou retaillés, qui sont jalonnés par trois énormes cavaliers en terre.

« Les premiers résultats obtenus permettent de reconnaître que les époques préhistorique, protohistorique et historique jusqu'à la fin de l'empire sont représentées dans les ruines et les vestiges de Pech-David. »

M. le baron J. Du Teil, associé correspondant national, soumet à la Société la photographie d'une tête d'homme barbu, remarquablement conservée, découverte par M. Gayet dans ses fouilles récentes d'Antinoë et exposée actuellement au Musée Guimet.

Séance du 9 Juillet.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Correspondance.

MM. l'abbé Arnaud d'Agnel, présenté par MM. Prou et Blanchet, et L. Joulin, présenté par MM. Babelon et Omont, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Lafaye, de

Lasteyrie et Lefèvre-Pontalis, et MM. Michon, Monceaux et Blanchet pour former les commissions chargées de présenter des rapports sur les titres scientifiques des candidats.

Travaux.

M. P. Gauckler, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Les ruines romaines de l'Enchir-Douémis sont situées dans la région montagneuse de Chihya, au pied du Djebel-Rirha, sur la piste qui relie Ben-Béchir, station du chemin de fer placée à une dizaine de kilomètres au sud-est, et Fernana, qui se trouve à peu près à la même distance à l'ouest.

« Le centre antique s'était établi sur un mamelon en pente douce, dans une position dominante et aérée, particulièrement bien choisie pour jouir, en tout temps, d'un climat tempéré et pour éviter la fièvre qui règne dans les bas-fonds marécageux des plaines voisines de la Dakla.

« Les ruines actuellement visibles sont peu apparentes et d'une médiocre étendue : elles n'occupent guère qu'une cinquantaine d'ares, sur des coteaux herbeux, très propres à l'élevage, et arrosés par trois sources pérennes : l'Aïn-Safra et l'Aïn-Mahmoud à l'ouest, et, au sud, l'Aïn-Soltane, dont l'eau, particulièrement agréable au goût, était réservée à la table du bey du camp, lorsqu'il s'arrêtait à Enchir-Douémis, au cours de ses tournées militaires pour la perception des impôts ; d'où son nom : « Source du Souverain ».

« Les habitants de la bourgade antique avaient construit, en outre, de nombreuses citernes pour recueillir les eaux de pluie. L'un de ces réservoirs, de forme rectangulaire, et mesurant cinq mètres de largeur sur six de longueur et huit de profondeur, a pu être restauré par le colon qui s'est récemment fixé à cet endroit, M. Lacroix. Les travaux d'installation entrepris par celui-ci viennent d'amener la découverte d'inscriptions latines qui nous révèlent l'intérêt qui s'attache aux ruines d'Enchir-Douémis, presqu'inconnues jusqu'ici. A la suite de renseignements qui m'ont été



obligeamment fournis par M. Mourgnot, ingénieur, adjoint au directeur du service topographique, j'ai chargé M. Drappier, secrétaire de la Direction des Antiquités, d'aller étudier sur place les textes épigraphiques inédits qui venaient de m'être signalés et dont voici la liste :

« 1° Piédestal calcaire en forme d'autel, mal dégrossi au sommet, découvert, il y a quatre ans déjà, par le prédécesseur du propriétaire actuel, M. Allouch ; hauteur : $1^{m}60$. Le dé, carré, est large de $0^{m}60$ et haut de $0^{m}82$; il présente, sur sa face principale, la dédicace suivante, gravée en lettres hautes de $0^{m}045$. Le commencement et la fin des lignes sont incomplets, les angles de l'autel étant fortement écornés :

DIVO · SEPTIMI*o Seve*
*r*O · PIO · ARAB · A*diab* · *Part*
*ma*X · BRITT · MAX · *patri*
imp · CAES · M · AVRELI · *antonini*
pii FELIC · AVG · PART · *Britt* ·
m a X · GERM · MAX · P*ont* · *max*
*tr*IB · POT · XVI · IMP · II · *cos* IIII *p* · *p* ·
*di*VI · M · ANTONINI · P*ii Germ Sar*
*m*AT · NEP · DIVI · ANTO*nini pii*
*pro*NEP · DIVI · HADRIANI · A*bnepot*
*di*VI · TRAIANI · PART · ET DIVI N*er*
VAE · ADNEPOTIS · SAIENS*es*
MAIOR · DEVOTI · NVMINI
ANTONINI · AVG · FILI · EIVS
D · D · P · P ·

« *Divo Septimi[o Sever]o Pio, Arab(ico), A[diab(enico), Part(hico M]ax(imo) Britt(anico) max(imo), [patri Imp(eratoris)] Caes(aris) M. Aureli [Antonini, pii] felicis aug(usti), Par[t(hici) Britt(anici) ma]ximi, Germ(anici) max(imi), p[ont(ificis) max(imi), tr]ib(unicia) potestate XVI, imp(eratoris) II, [co(n)s(ulis) IV, p(atris) p(atriae), di]vi M. Antonini P[ii Germ(anici) Sarm]at(ici) nep(otis), divi Anto[nini Pii pro]nep(otis), divi Hadriani a[bnep(otis), di]vi Trajani Part(hici) et divi*

N[*er*]*vae adnepotis — Saiens*[*es*] *Majores, devoti numini Antonini Aug*(*usti*), *fili*(*i*) *ejus; d*(*ecreto*) *d*(*ecurionum*), *p*(*ecunia*) *p*(*ublica*).

« Ma lecture sur un estampage et une photographie de M. Drappier.

« Inscription dédiée à l'empereur Septime Sévère divinisé, sous le règne de son fils, Antonin Caracalla, en 213, par les *Saïenses Major*[*es*].

« Tout l'intérêt de cette dédicace réside dans la mention de l'ethnique, qui apparaît pour la première fois sur un texte épigraphique et qui ne nous était connu jusqu'ici que par la liste des évêques ayant assisté à la conférence de Carthage, en 411. Nous n'avions aucun renseignement sur l'*ecclesia Saïensis* que représentait l'évêque Donat. Hardouin la plaçait dans la Proconsulaire; Morcelli[1], au contraire, s'appuyant sur une lettre de Léon le Grand[2], adressée vers l'an 446 par ce pape aux évêques de la Maurétanie césarienne et relative à la conversion d'un évêque novatianiste, Donat de Saïa, plaçait cet évêché dans ladite province. Mais il faut remarquer que le texte de ce dernier document n'est pas bien établi, les divers manuscrits présentant de notables variantes : *Saïa*, *Salicina, Sataca*[3].

« Il existait, en tout cas, dans l'Afrique romaine, au moins deux localités portant ce même nom de *Saïa* (ou, peut-être, *Saï*).

« Il y avait une *Saïa major*, celle d'Henchir-Douémis, et, sans doute, une *Saïa minor*, dont l'emplacement est encore inconnu et qui ne se trouvait pas forcément dans le voisinage immédiat de la première, pas plus que Leptis major (Lebda en Tripolitaine) n'était proche de Leptis minor (Lemta en Byzacène). D'ailleurs, ces doublets sont fréquents dans l'onomastique africaine, comme, par exemple, *Uchi*

1. Morcelli, *L'Afrique chrétienne*, édition française de Mgr Toulotte, Maurétanie, p. 136 et suiv.
2. Lettre 12, édition Ballerini citée par Morcelli, I, p. 657.
3. *Codex* de la bibliothèque du mont Cassin cité par Morcelli.

majus et *Uchi minus*, *Zama major* et *Zama minor*, *Thuburbo majus* et *Thuburbo minus*, pour ne citer que les plus connus.

« 2° Cippe calcaire, carré, haut de 0m78, large et épais de 0m50. Dédicace, gravée dans un cadre évidé, de 0m38 de large sur 0m48 de haut, en lettres de 0m035 :

LIBERO · PATRI
AVG
SACRVM

« *Libero patri Aug(usto) sacrum.*

« Lecture de M. Drappier.

« 3° Cippe funéraire, en forme d'autel, surmonté d'une double volute, brisé à la base. Largeur : 0m50, épaisseur : 0m40, hauteur du fragment : 075. L'épitaphe est gravée en lettres hautes de 0m05, sur le dé, qui est haut de 0m50, et dont l'angle inférieur de gauche est fortement écorné.

D M S
CN · IVNIVS · SE
VERIANVS · BO
*nu*S · PIVS · VIXIT
annis · · · · M · IIII (*sic*)

« *Cn(eius) Junius Severianus bonus pius vixiti* [*annis*...] *m(ensibus) V.*

« Ma lecture sur un estampage de M. Drappier.

« 4° Pierre calcaire noirâtre, haute de 0m50, large de 0m50, brisée en bas et à droite. Lettres hautes de 0m07.

SEX · IVLI
VS · PRIMV
LVS·VIXIT
ANNIS
XXI

« *Sex(tus) Julius Primulus vixit annis XXI.*

« Lecture de M. Drappier.

« 5° Stèle calcaire à sommet arrondi, brisée à la base, largeur : 0m60, épaisseur : 0m40, hauteur du fragment : 0m70. De l'épitaphe, qui occupait la partie inférieure de la pierre, il ne reste que l'invocation aux dieux mânes occupant la première ligne de l'inscription, en lettres hautes de 0m03 :

D · M · S ·

« Au-dessus, dans une niche cintrée, sont figurés en bas-relief les bustes d'une triade divine difficile à identifier : au centre, une déesse diadémée, peut-être Cérès, tenant une torche allumée de la main gauche ; à droite et à gauche, deux jeunes filles vêtues de tuniques serrées à la taille par une ceinture.

« Le haut de la stèle présente diverses figures symboliques que l'on retrouve souvent sur les ex-voto africains, le croissant montant entre deux rosaces à cinq pétales, et, au-dessus, le bélier, la victime habituelle des sacrifices champêtres.

« L'on a également trouvé, à Enchir-Douémis, les restes d'un pressoir à olives et diverses colonnes calcaires sans grand intérêt. »

M. J. Maurice, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« M. Cagnat a rapporté de son voyage en Algérie, au printemps de cette année, une trouvaille de monnaies romaines qu'il a bien voulu me donner à étudier. Cette trouvaille provient d'un fortin situé au Maroc, au sud de la province romaine de Maurétanie Tingitane, où elle a été découverte par M. de Ségonzac.

« On peut diviser ces monnaies en deux lots. Le premier se compose d'un certain nombre de bronzes du Haut-Empire qui ne présentent pas d'intérêt, étant donné que ces pièces n'avaient plus cours lorsque les monnaies furent abandonnées.

« Le second lot, au contraire, est composé de monnaies

qui devaient servir encore à la solde des troupes dans les derniers temps de l'occupation du fort.

« Ce sont, en majorité, des petits bronzes de Dioclétien et de Maximin Hercule ; mais on en trouve également aux noms et effigies de Tacite, Probus, Carus, Carinus, qui sont antérieures au règne de Dioclétien, et enfin quelques-unes, postérieures à ce règne, sont des pièces de Galère et de Constantin le Grand, particulièrement intéressantes pour fixer l'époque où le trésor fut abandonné. La plus récente est une pièce de Constantin le Grand frappée en 322 à l'occasion de sa victoire sur les Sarmates.

« En résumé, ces monnaies du second lot furent émises pendant une période de temps qui va de l'année 253 à l'année 322.

« Les monnaies antérieures à Constantin le Grand paraissent toutes sorties des ateliers de Lyon et de Rome ; mais la lecture des exergues de quelques-unes d'entre elles est fort difficile.

« A l'époque de Dioclétien, qui est celle de la frappe de la majorité des pièces en question, l'atelier de Lyon fonctionnait avec trois officines indiquées soit par les lettres numérales grecques A—B—C soit par les lettres P—S—T ou les chiffres I—II—III ; l'atelier de Rome avec sept officines indiquées par des numérales grecques ; en outre, le chiffre XXI est généralement inscrit à l'exergue[1] des pièces de Rome. La très grande majorité des pièces provient de l'atelier de Lyon ; quelques-unes seulement sont sorties de celui de Rome et quelques pièces de l'époque de Constantin de celui de Trèves.

« Voici le tableau de ces pièces :

1. On peut consulter à ce sujet l'ouvrage du colonel Voetter, *Die Kupferpragungen der Diocletianische Tetrarchie*, dans la *Wiener Num. Zeitschrift*, 1899.

Exergues chiffres d'officines et de valeur		Années	Ateliers de
I / B	1° Au revers : SOLI · CONS · AVG. Au droit : GALLIENVS · AVG.	253-258	Rome
I / XXIA	2° Revers : AEQVITAS? AVGG. Dr. : IMP·C·TETRICVS·P·F·AVG. (Cohen, 8.)		
	3° Revers : PROVIDENTIA · AVG. Dr. : IMP·C·M·CL·TACITVS·AVG. (Cohen, 100.)	275-276	Rome
	4° Revers : PROVIDE (*sic*) AVG. Même droit. (Diffère de Cohen, 90, pour la légende inédite du revers.)	id.	Lyon
I / III	5° Revers : PIAETAS (*sic*) AVG. La Piété voilée, debout à gauche, tenant une patère et un objet. Droit : IMP · PROBVS · AVG. Son buste radié et cuirassé à droite. Pièce inédite.	276-282	Lyon
I / XXIP	6° Revers : SOLI · INVICTO. Droit : IMP · C · M · AVR · PROBVS P · F · AVG. (Cohen, 662.)	id.	Lyon
I / XIIII	7° Revers : VIRTVS · AVGG. Droit : IMP · CARVS · P · F · AVG. (Cohen, 110.)	282-283	Rome ?

Exergues chiffres d'officines et de valeur		Années	Ateliers de
?	8° SAECVLI · FELICITAS. CARINVS · NOBIL · CAES. (Cohen, 115.)		
I / XXIA-B-Γ-Δ-Є	9° IOVI · CONSERVAT · AVGG. IMP · DIOCLETIANVS · AVG. (Cohen, 237.)	285	Rome
I / XXI Γ-Є	IMP · MAXIMIANVS · P · F · AVG. (Cohen, 355.)	285	Rome
A I B I	Même revers. IMP · C · C · VAL · DIOCLETIANVS P · F · AVG. (Cohen, 240.)	287	Lyon
A I B I	10° IOVI · CONSERVAT · AVG. IMP · C · C · VAL · DIOCLETIANVS P · F · AVG. (Cohen, 215.)	id.	id.
I / XXIA-B-Γ-Δ-Є	Même revers. IMP · DIOCLETIANVS · AVG. (Cohen, 214.)	id.	Rome
Γ I	11° HERCVLI · PACIFERO. IMP · C · VAL · MAXIMIANVS · AVG. (Cohen, 280.)	287	Lyon
A I / I A / XXII ?	12° IOVI · CONSER · AVGG. IMP · C · C · VAL · DIOCLETIANVS P · F · AVG. (Cohen, 182.)	287	Lyon Rome
I / P	13° IOVI · TVTATORI · AVGG. IMP · C · MAXIMIANVS · P · F · AVG. (Cohen, 386.)	289	Lyon

Exergues chiffres d'officines et de valeur		Années	Ateliers de
I / S I / III	14° PAX · AVGG. (Cohen, 456.) IMP·C·MAXIMIANVS·P·F·AVG.	289	Lyon
I / B	IMP · MAXIMIANVS · AVG. (Cohen, 438.)	291	Lyon
I / B	(Cohen, 441.)	291	Lyon
I / S	14° *bis* : PAX·AVGG. Revers différent. IMP · MAXIMIANVS · AVG. (Cohen, 434.)	290	Lyon
	15° PAX · AETERN. DIOCLETIANVS · P · F · AVG. (Cohen, 356.)		
I / C	16° SALVS · AVGG. IMP · MAXIMIANVS · P · AVG. (Cohen, 515.)	291	Lyon
id.	IMP · MAXIMIANVS · AVG. (Cohen, 516.)	id.	id.
I / A	17° IOVI · AVGG. Sans aigle. IMP · DIOCLETIANVS · AVG. (Cohen, 169.)	291	Lyon
id.	IMP · MAXIMIANVS · AVG. (Cohen, 323.)	id.	id.

Exergues chiffres d'officines et de valeur		Années	Ateliers de
I / A	18° IOVI · AVGG. Avec un aigle. IMP · DIOCLETIANVS · AVG. (Cohen, 147.)	291	Lyon
id.	(Cohen, 153.)	id.	id.
I / A	IMP · MAXIMIANVS · AVG. (Cohen, 316.)	291	Lyon
I / B	19° ORIENS · AVG. (Cohen, 210.) CONSTANTIVS · NOB · C.	292	Lyon
S | A / PTR	20° GENIO · POP · ROM. Génie tourelé. FL·VAL·CONSTANTINVS·NOB·C. (Cohen, 296.)	306	Trèves
I / PLG	21° Même légende. Génie coiffé du modius. IMP · MAXIMIANVS · IVN · AVG.	309-311	Lyon
T | F / ATR	22° SOLI · INVICTO · COMITI. CONSTANTINVS · P · F · AVG. (Cohen, 525.)	315-320	Trèves
T | F / PLG	IMP · CONSTANTINVS · AVG. (Cohen, 530.)	id.	Lyon
I / PTR	23° SARMATIA · DEVICTA. CONSTANTINVS · AVG. (Cohen, 487.)	322	Trèves

« Toutes les pièces décrites jusqu'au nº 19 inclusivement sont de petits bronzes caractérisés par les têtes radiées d'empereurs de l'espèce qui a été reconnue par M. Babelon comme représentant le *denarius communis* de l'Édit du Maximum de Dioclétien[1]. Le nº 20 est une de ces pièces de bronze de grandeurs variables (*folles*) qui furent frappées pendant les premières années du règne de Constantin. Les nºs 21 à 23 représentent la nouvelle espèce de bronze que Constantin fit émettre à partir de l'année 314 après sa victoire sur Licinius et qui a été identifiée également pour la première fois par M. Babelon avec le *nummus centenionalis* des textes juridiques[2]. »

M. Maurice entretient ensuite la Société du fonctionnement des ateliers monétaires des Gaules :

« L'atelier monétaire de Trèves, qui n'eut qu'une officine ouverte jusqu'en 313 et deux ensuite, ne semble pas avoir eu une importance en rapport avec celle de la ville. Arles avait quatre officines ouvertes quand Trèves n'en avait qu'une ou deux. Mais Lyon et Londres n'avaient également qu'une officine. La thèse si remarquablement développée par M. Babelon dans le premier volume de son *Traité des monnaies grecques et romaines* explique ces différences[3]. L'hôtel des monnaies était moins important à Trèves, à Lyon, à Londres qu'à Arles. En effet, ainsi que j'en ai fait la remarque pour les ateliers d'Orient, on doit, cela est de toute nécessité, juger de l'importance d'un hôtel monétaire par le nombre de ses officines ouvertes. Mais, par contre, il y avait dans certaines villes une très nombreuse population ouvrière travaillant à la fabrication des monnaies, en dehors de l'atelier officiel ; il y avait des quantités d'ateliers privés dont les produits seuls étaient contrôlés. C'est ce qui dut se passer à Trèves, à Lyon, où M. Babelon fait remarquer que

1. E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, t. I, c. 610, 611, 612.
2. *Ibid.*, c. 612, 613, 614.
3. T. I, c. 867-873.

l'on a trouvé une quantité de coins monétaires sur la colline de Fourvières. La meilleure preuve de cette fabrication des monnaies en ville en dehors de l'atelier officiel se trouve dans ce fait que les pièces de Trèves, de Londres, de Lyon ont des quantités de légendes variées, qu'elles ne présentent pas l'uniformité des pièces frappées dans les officines mêmes de l'atelier; on trouve en effet une beaucoup plus grande variété de pièces sorties de ces ateliers, où il n'y avait qu'une officine ouverte, que de ceux qui en eurent quinze, comme celui d'Antioche. On conçoit facilement que l'ouvrier qui travaillait en ville modifiait plus facilement les légendes monétaires qu'il ne l'aurait fait sous la direction permanente de ses chefs de service dans l'hôtel des monnaies[1]. C'est pour cette raison que l'atelier de Trèves marquait de son contrôle des monnaies beaucoup plus variées lorsqu'il n'y avait qu'une officine ouverte dans l'hôtel des monnaies que lorsqu'il y en eut deux à partir de 313. Enfin, c'est le travail en ville des ouvriers qui semble être cause des nombreuses fautes d'orthographe que l'on trouve dans les légendes des pièces sorties de l'atelier de Londres, dont l'atelier n'avait qu'une officine ouverte. La population de Londres était probablement peu romanisée, et ainsi s'explique la transformation du vocable que l'on remarque sur les monnaies londiniennes du mot TRANQVILLITAS changé en TRANQLITAS, des premières lettres AVG de *Augustus* changées en AG, ou la répétition des lettres dans COMITI AAVVGG, au lieu de AVGG, suivant les lois de l'épigraphie monétaire à cette époque. »

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, entretient la Société des dessins qui figurent sur les marges d'un manuscrit latin de la Bibliothèque nationale récemment

1. Sur l'organisation de la *familia monetalis,* du nombreux personnel employé tant en ville que dans l'hôtel des monnaies et formant une corporation fermée, voy. les articles classiques de M. de Barthélemy dans les années 1847 et 1848 de la *Revue numismatique.*

acquis et qui sont de l'élève préféré de Léonard de Vinci, Francesco Melzi.

M. P. Monceaux, membre résidant, communique, au nom de M. R. Cagnat, membre résidant, et au sien, des inscriptions chrétiennes qui ont été trouvées récemment en Afrique :

« N° 1. — Ksar-Melloul, au sud de Sétif, dans une ferme. Copie de M. Sédillot.

MESA/
MANIILL
A

« On doit lire sans doute : *Me(n)sa Mantilla(e)*. Cette inscription se rattache à une série qui est déjà riche en Numidie et en Sitifienne. Le mot *mensa*, qui, à l'époque de saint Augustin, servait surtout à désigner une tombe de martyr, s'appliquait auparavant à une sépulture chrétienne quelconque. L'emploi de ce terme, avec le sens de tombeau, paraît être, d'ailleurs, d'origine païenne ; et l'on connaît des *mensae* certainement païennes où sont représentés des plats et des écuelles. Mais le mot *mensa*, suivi d'un seul nom au génitif, semble bien annoncer la tombe d'un chrétien.

« N° 2. — Koudiat-el-Hadjela, près de Ksar-Tir, au sud-est de Sétif. Estampage de M. Michaut. Lettres de 0m03.

/ESA PAVLI VIXIT ANNIS■
■EVIT DIE G II KAL DECEMBR■
■CCCV VIVENTE OPTATA CO ■

« [*M*]*e*(*n*)*sa Pauli. Vixit annis...*, [*re*]
« [*qui*]*evit die VIII Kal*(*endas*) *decembr*[*es*].
« [*A*(*nno*) *p*(*rovinciae*)] *CCCV. Vivente Optata co*[*njuge*].

« Cette inscription, qui est datée de l'an 305 de l'ère maurétanienne (= 344 de l'ère chrétienne), débute par la même formule que la précédente. Elle est certainement chrétienne,

car elle contient la formule *requievit* et la date de la mort. Elle est intéressante par le mélange de formules païennes et de formules chrétiennes. Outre la date de la mort, elle indiquait l'âge. De plus, elle mentionne la personne qui sans doute a élevé le tombeau, Optata, femme de Paulus.

« N° 3. — Inscription encastrée dans la culée d'un pont de l'Oued-Fodda, à l'est d'Orléansville. Elle a été publiée par M. Reisser dans le bulletin d'Oran[1], et la lecture en a été rectifiée déjà par MM. Cagnat et Besnier[2]. Cette épitaphe débute comme les précédentes :

MESA QVINTAS

« Le second mot est d'une forme anormale. Il y a sans doute sur la pierre, ou, en tout cas, il faut lire :

Me(n)sa Quinta(i)s.

« Ce génitif en *ais* est assez fréquent dans les inscriptions chrétiennes de la région. »

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, ajoute l'observation suivante :

« M. Monceaux a signalé dans les inscriptions d'Afrique des génitifs singuliers en *ais* de thèmes féminins en *a*. Ces génitifs existaient en osque et ont comme pendant en latin vulgaire des génitifs singuliers féminins en *aes*[3]. »

Séance du 16 Juillet.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Mme la duchesse d'Albe, correspondant étranger honoraire, adresse à la Société un ouvrage, dont elle est l'auteur, intitulé : *Nuevos autógrafos de Cristóbal Colón y relaciones de Ultramar.*

1. T. XVIII, 1898, p. 245.
2. *Année épigraphique,* 1899, n° 5.
3. Voy. sur ce sujet la grammaire de von Plauta.

Travaux.

M. P. Gauckler, associé correspondant national, présente un certain nombre de bijoux, choisis parmi les plus caractéristiques de ceux qu'il a retirés cette année d'un groupe de tombeaux puniques très voisin des grandes citernes de Bordj-Djedid, au cours des fouilles qu'il poursuit méthodiquement au travers de l'une des nécropoles les plus anciennes de la Carthage primitive :

« 1° Étui d'amulette en or massif, se portant suspendu sur la poitrine. Hauteur : 0m053 ; diamètre à la base : 0m011 ; diamètre de l'anneau de suspension : 0m099; poids vide : 16 gr.; poids plein : 45 gr. Le corps de l'étui se compose d'un tube, à facettes unies, octogonal; il se termine : au sommet, par une tête de bélier (*Knouphis*), derrière laquelle est soudé un anneau de suspension; à la base, par un socle circulaire uni. L'étui est agrémenté de bagues lisses, ou perlées sur les bords, et de plaquettes à grènetis d'or rapportées qui soulignent les principales divisions du bijou. L'ouverture, à l'extrémité inférieure de l'étui, était fermée par un disque de métal retenu par un léger pincement des bords. Le tube contenait une lamelle d'argent très mince, enroulée sur elle-même, et qui devait être gravée de symboles divins et de signes prophylactiques comme les lamelles d'or que contenaient les étuis analogues à tête de lionne (*Sokhit*) ou de chatte (*Bâstit*) découverts précédemment dans les mêmes fouilles[1]. Malheureusement, le métal était très attaqué, comme cela se produit presque toujours pour les bijoux d'argent que l'on retire des tombeaux puniques creusés dans les sables salés qui bordent le rivage de la mer; la lamelle est tombée en poussière dès qu'on a essayé de développer le précieux rouleau en le retirant de l'étui.

1. Cf. P. Gauckler, *Note sur des étuis puniques à lamelles gravées, en métal précieux*, dans les *Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, 1900, p. 176 et suiv.

« Cet étui à tête de bélier, qui paraît dater du IVe ou du Ve siècle avant notre ère, est le premier trouvé à Carthage qui soit fait d'or massif. Le P. Delattre a découvert cette année dans la nécropole punique voisine de Sainte-Monique plusieurs objets analogues, mais qui sont tous en argent. Par contre, le Musée de Cagliari, en Sardaigne, possède un bijou, tout à fait semblable à celui-ci, inscrit à l'inventaire sous le n° 19593 (le Musée ne possède pas encore de catalogue), et M. de Laigue a signalé naguère dans la *Revue archéologique*[1] un cylindre de bronze, plaqué d'or, surmonté d'une tête de bélier, découvert dans un tombeau construit de la nécropole phénicienne de Gadès (Cadix).

« 2° Scarabée sigillaire, à monture d'or massif, se portant suspendu sur la poitrine. Hauteur, avec la monture : 0m025; largeur maxima de la monture : 0m023; épaisseur du scarabée : 0m006; axes de l'ellipse de base : 0m02 et 0m014.

« Intaille de fabrication phénicienne ou punique, en cornaline sanguine, délicatement travaillée. La pierre est traversée dans sa longueur par une tige d'or, autour de laquelle elle tourne librement. Cette tige se recourbe en anse aux deux extrémités du scarabée et, en se tordant sur elle-même, détermine au sommet un anneau de suspension; au-dessous de l'anneau, la monture est ornée de spirales enroulées faites du même métal. La base elliptique du scarabée servait de sceau; elle est gravée d'une figure du dieu Bès debout et nu, la tête coiffée d'une large aigrette de plumes, brandissant à bout de bras deux lions renversés qu'il tient par une de leurs pattes de derrière. Au-dessus de ce groupe, qui repose sur un tertre, est représenté le globe solaire muni de deux larges ailes.

« Ce scarabée, monté en breloque, est le premier sceau de ce genre ayant conservé sa monture que l'on ait encore rencontré à Carthage. Les nombreux scarabées en pierre dure, cornaline ou jaspe sarde, de même type, qui furent précédemment découverts un à un dans les tombeaux du VIIe au Ve siècle avant notre ère, et, plus spécialement, dans

1. *Rev. archéol.*, 1892, t. II, p. 291 à 296.



Bijoux puniques trouvés à Carthage.

les sarcophages en calcaire coquillier, sont tous perforés d'un chas longitudinal ménagé pour le passage d'un cordon ou d'une tige métallique de suspension. Souvent, l'on avait trouvé à côté de la gemme les débris d'une monture en argent ou en bronze, mais toujours si endommagée qu'il avait été impossible jusqu'ici de reconstituer dans son état primitif le bijou dont ce scarabée nous offre aujourd'hui un spécimen absolument intact.

« 3° Anneau sigillaire en argent, à chaton d'or mobile, enchâssant un scarabée. Poids : 11 gr. 1/2; diamètre de l'anneau : 0m033; diamètres du chaton ovale : 0m016 et 0m011; épaisseur du scarabée : 0m006. Cet anneau sigillaire a la forme d'une bague; cependant, ce n'est pas au doigt qu'on le portait, mais sur la poitrine, suspendu comme une breloque au bout d'une chaînette ou d'un cordon passé au cou et retombant en avant jusqu'à hauteur du nombril. L'on peut voir au Musée Lavigerie[1] plusieurs figurines de terre cuite peintes représentant divers personnages portant de cette manière des sceaux d'un modèle analogue. D'ailleurs, si l'anneau que nous décrivons ici est de dimensions assez restreintes pour qu'il soit possible de le prendre pour une bague, il faut remarquer qu'il constitue l'un des plus petits spécimens de la série qu'il représente. Nous avons déjà rencontré dans les tombeaux protopuniques des sceaux du même genre ayant un diamètre deux ou même trois fois plus considérable, et où l'on pourrait passer la moitié de la main.

« La monture du sceau se compose d'une tige d'argent, très massive, qui se recourbe en fer à cheval et dont les extrémités, formant pince, s'engagent dans les deux tourillons d'un chaton mobile; celui-ci est un simple ovale en or qui enserre la base d'un scarabée en pâte de verre blanchâtre au revers duquel sont gravées diverses figures de caractère égyptien; au milieu, un cachet pharaonique qui

1. Cf. *Musée Lavigerie de Carthage*, album in-4° de la collection des Musées archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie, 1er fasc., planche XIV, nos 2 et 3.

ressemble à celui du roi Aménothès Ier; à droite et à gauche, deux *uraeï* dressés; au-dessus, le disque solaire à ailes de phalène; enfin, au sommet de l'intaille, un épervier aux ailes éployées.

« 4° Bague sigillaire en or, à chaton mobile, enchâssant une gemme. Poids : 9 gr. 1/2; diamètre de l'anneau : 0m028; diamètres du chaton ovale : 0m015 et 0m011. Cet anneau, qui reproduit tout à fait le type du précédent, est certainement une bague. Au moment où on l'a découvert, il était encore enfilé au doigt *medius* de la main droite d'un squelette d'homme. La monture en fer à cheval, sur laquelle se déplace le chaton mobile, est en or massif. Le chaton lui-même est une feuille d'or assez mince qu'une tresse métallique striée maintient contre la gemme ovale qu'il enchâsse : celle-ci est un jaspe brunâtre assez commun, bombé au sommet et aplati à la base, qui ne présente aucun ornement gravé.

« Cette particularité est exceptionnelle et s'explique d'autant moins que la bague avait été montée précisément de manière à pouvoir servir de cachet. Il est bien rare que dans les bijoux de ce genre la pierre ou le scarabée du chaton n'offrent pas quelques signes hiéroglyphiques. Ceux-ci sont toujours gravés sur le plat, qui restait généralement appliqué contre le doigt et que l'on retournait seulement au moment d'apposer sur la cire l'empreinte des emblèmes qui, choisis et groupés d'une façon caractéristique, tenaient lieu de signature au propriétaire de la bague.

« 5° Bague en or, à chaton gravé fixe. Poids : 1 gr. 9; diamètre : 0m018; diamètres de l'ovale du chaton : 0m011 et 0m008.

« Cette bague, très usée et de petite taille, se compose d'un simple anneau uni qui s'aplatit et s'étale en une lame ovale pour former le chaton. Elle est gravée d'une composition assez effacée où l'on peut cependant reconnaître les traits d'Isis assise allaitant Horus et faisant face au *didoû* d'Osiris placé à gauche.

« Les bagues de ce modèle ne se rencontrent jamais dans les tombeaux les plus anciens, où, lorsque les anneaux ont

un chaton fixe, celui-ci présente la forme d'un rectangle allongé aux angles arrondis, beaucoup plus épais et rapporté sur la bague, au lieu de faire corps avec elle. Elles n'apparaissent guère qu'à partir du ve siècle; la gravure du chaton, toujours très soignée, change rapidement de caractère, et le style, tout égyptisant encore à l'origine comme dans le présent spécimen, trahit bientôt une influence hellénique, qui devient absolument prépondérante au ive siècle.

« 6° Cette influence est déjà sensible, bien qu'assez faible encore, dans la bague n° 6, qui est du même modèle que la précédente, mais avec un chaton beaucoup plus développé et plus mince encore. Poids : 3 gr.; diamètre : 0m02; diamètres de l'ovale du chaton : 0m019 et 0m013.

« Cette bague est formée d'un simple anneau d'or qui s'aplatit au sommet en une lame ovale.

« La gravure représente Isis, debout à gauche, drapée dans une robe étroite qui l'enserre comme une gaine, la tête surmontée de l'*uraeus* dressé et d'une haute aigrette de plumes. La déesse tient de sa main droite une fleur de lotus et dresse la main gauche, la paume tournée en dehors. Date probable : fin du ve siècle ou commencement du ive.

« 7° Bague en or, à chaton fixe, enchâssant une intaille. Poids : 4 gr.; diamètre : 0m02; diamètres de l'ovale du chaton : 0m016 et 0m013. Ici, le chaton fixe se creuse en cavité ovale, profonde de 0m002, pour enchâsser et retenir de ses bords repliés une cornaline gravée. L'intaille, de style grec, figure un archer casqué et revêtu d'un justaucorps qui s'étale en jupe plissée sur le haut des cuisses nues; il porte une courte épée et un carquois suspendus à deux baudriers en bandoulières qui se croisent sur la poitrine; agenouillé vers la droite, il tient de la main gauche son arc, la corde ramenée en avant, et de la main droite brandit horizontalement au-dessus de la tête une flèche acérée qu'il vient de retirer de son carquois. Date probable : milieu du ive siècle. L'intaille a été remployée; elle présente au dos une strie longitudinale qui prouve qu'elle était montée à l'origine, d'une façon plus légère, sur une tige d'or.

« 8° Pendant d'oreilles ou pendeloque de collier. Cœur en cornaline rouge, jaspée de blanc, rattaché par un fil d'or en torsade à un anneau de suspension également en or. Poids : 3 gr. 5; hauteur : 0m03; largeur maxima : 0m015. L'on a déjà découvert à Carthage un assez grand nombre de gemmes taillées en forme de cœur et montées d'une façon analogue.

« 9° Pendant d'oreilles en or : anneau aux extrémités enroulées en spirale. Poids : 6 gr.; diamètre : 0m023. Le bijou est obtenu par la courbure d'une tige d'or cylindrique, bombée au centre, amincie à ses deux bouts, qui se rejoignent et se doublent, puis s'enroulent en spirales symétriques autour de l'anneau ainsi formé.

« Ce pendant d'oreilles est celui que l'on rencontre le plus souvent à Carthage : les fouilles du P. Delattre et de M. Gauckler en ont déjà fait découvrir plus de deux cents, dont *aucun* n'a été découvert dans les tombeaux les plus anciens, ceux que l'on peut dater d'une façon à peu près certaine du VIIe et du VIIIe siècle avant notre ère. L'anneau, aux extrémités enroulées en spirale, n'apparaît guère qu'au Ve siècle, au moment où le pendant d'oreilles à croix ansée, si fréquent au début, se fait plus rare. Le second bijou se substitue peu à peu au premier, qu'il remplace définitivement dans les nécropoles de la dernière époque de Carthage.

« Il conserve la vogue pendant plus de quatre cents ans en ne se transformant que d'une manière insensible. Voici pourtant quelques modifications que l'on peut noter dans l'évolution si lente de ce type peu élégant. A l'origine, l'anneau est très large; la tige, assez mince et cylindrique, est faite d'or pur à vingt-quatre carats. Plus tard, le cercle se rétrécit; la tige est parfois plus massive, plus bombée au centre, et s'aplatit un peu en triangle sur les deux faces; le métal est souvent moins pur; l'électrum tend à se substituer à l'or. Enfin, dans la nécropole de l'Odéon, qui remonte au IIe siècle de notre ère et au temps de la chute de Carthage, les dimensions de l'anneau se réduisent encore; ce n'est plus que de la camelote. La plupart des bijoux sont en doublé et se composent d'une très mince lame de

métal fin appliquée sur une armature de bronze ou d'argent, laquelle, en augmentant de volume par suite de l'oxydation ou de la sulfuration, a fait éclater sa fragile enveloppe et nous révèle ainsi au premier coup d'œil la supercherie du fabricant.

« Les quelques bijoux qui viennent d'être décrits reproduisent à peu près tous les types caractéristiques de l'orfèvrerie carthaginoise du VIe au IVe siècle de notre ère, du moins en ce qui concerne les bagues et les cachets; ces modèles se sont presque tous perpétués, jusqu'au moment de la prise de Carthage, figés dans des formes immuables, lourds et peu élégants; ils ne nous donnent qu'une médiocre opinion du goût et de l'originalité des Phéniciens d'Afrique et ne répondent même que d'une façon très imparfaite à ce que les auteurs nous rapportent de leur luxe et de leurs richesses. »

M. le baron J. de Baye, membre résidant, lit une étude sur un lustre et quatre émaux de provenance occidentale conservés dans le monastère de Saint-Antoine-le-Romain, près Novgorod :

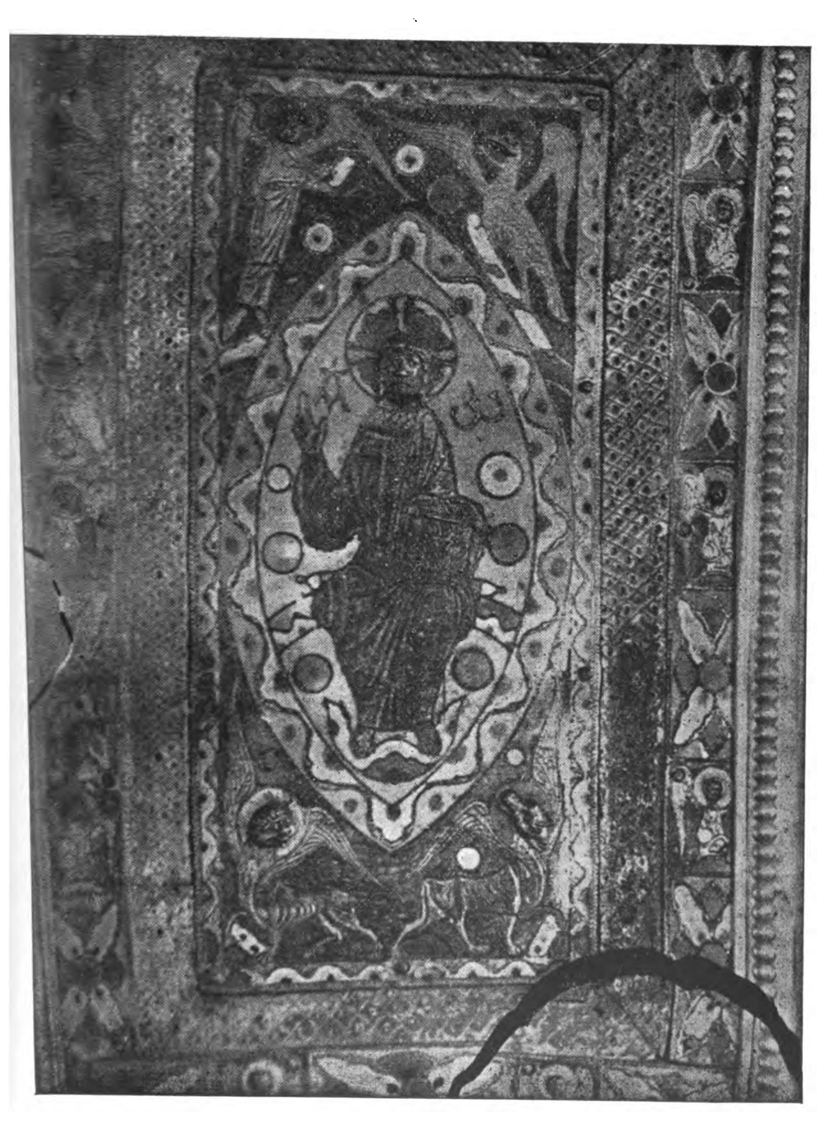
« Dans la région qui fut le témoin du commencement de l'histoire de la Russie et de l'organisation politique des Slaves, non loin de la ville de Novgorod-la-Grande, sur les rives du fleuve Volkov, se trouve le couvent de Saint-Antoine-le-Romain. Ce monastère porte le nom de son fondateur, et ce nom éveille tout naturellement notre curiosité.

« Lorsque j'eus l'honneur de vous entretenir des émaux rhénans découverts à Wladimir, je vous fis part de mon désir de rechercher petit à petit les documents et les monuments conservés en Russie qui témoignent des anciens rapports que ce pays entretenait avec l'Occident. L'histoire de la République novgorodienne nous montre sa capitale comme un foyer de commerce et comme un trait d'union entre l'Orient et l'Occcident. Lors de notre séjour à Novgorod, le comte Médem, gouverneur de cette ville, nous fit visiter un grand nombre de monuments historiques du plus

haut intérêt et, entre autres, le couvent de Saint-Antoine-le-Romain.

« Dans l'église du monastère, en face de la châsse où reposent les reliques de son fondateur, on voit, réunies en un même cadre, quatre plaques émaillées. L'une représente le Créateur et les trois autres la Crucifixion. Ces émaux peuvent être considérés comme d'origine limousine et les personnes plus compétentes que moi auxquelles j'en ai montré les photographies ont été d'accord pour les attribuer au XIIe siècle. Il est probable que ces plaques émaillées, qui sont suspendues au mur comme des icônes, avaient été fabriquées pour orner des reliures de livres liturgiques. Ces objets étaient produits par les ateliers de Limoges, en assez grande quantité, pour l'exportation et l'on en rencontre dans des régions bien diverses. Dans ce même sanctuaire est également conservé un lustre en cuivre du XVe siècle qui peut également être considéré comme apporté d'Occident. Nous ne sommes pas surpris de retrouver des objets d'art occidental près Novgorod, dont la cathédrale de Sainte-Sophie, si somptueusement riche, possède les portes en bronze dites de Khorsoun et de Suède. Si la désignation de ces monuments peut être discutée au point de vue de leur origine, il n'en est pas moins vrai qu'ils appartiennent à un art étranger à la région où ils sont conservés. Probablement tous ces objets venus d'Occident sont des restes de l'antique importance commerciale de la Russie du Nord. Selon la légende, les émaux du monastère de Saint-Antoine seraient venus d'Occident en Orient avec son fondateur. Cette tradition repose sur une légende, de même que le voyage miraculeux de saint Antoine le Romain. Ces récits merveilleux méritent de vous être contés en même temps que la vie de cet apôtre.

« Comme lui-même l'a rapporté à son disciple André, saint Antoine est né à Rome, de parents riches et d'origine grecque. L'année ecclésiastique gréco-slave donne la date de 1067. A dix-neuf ans, Antoine quitte le monde pour mener la vie religieuse dans un couvent dont les moines se dispersèrent pour éviter certaines persécutions. Antoine



Émail du couvent de Saint-Antoine-le-Romain.



Émail du couvent de Saint-Antoine-le-Romain.

change constamment de place et arrive enfin sur les rivages de la mer; il s'installe sur la plage, et, dans le jeûne et la prière, il vit à peu près une année sur une pierre ou un rocher. Survient tout à coup un orage formidable, des vagues furieuses se brisent contre les rochers et contre la pierre sur laquelle l'ermite avait élu domicile. Un cataclysme éclate et détache une partie du rocher. Dieu sauva Antoine, qui fut emporté au loin par les vagues jusqu'à la mer Baltique et de là jusqu'à Novgorod. On peut atteindre cette ville par eau en pénétrant dans la Néva, en traversant la partie méridionale du lac Ladoga et en remontant le fleuve Volkov presque jusqu'au lac Ilmen.

« D'après les mémoires slaves, Antoine parvient à Novgorod l'année 1106. Il ne connait pas la langue des habitants de la région où il vient d'atterrir. Mais, grâce à la langue grecque, il peut s'entretenir avec un marchand de la localité, lequel lui explique où il se trouve et lui nomme l'évêque Nikita. Antoine étudie d'abord la langue du pays et se rend ensuite vers l'évêque afin de solliciter sa bénédiction. Ce dernier le questionna : « Qui êtes-vous? D'où venez-vous? » Antoine répond : « Je suis un pécheur » et lui confie en secret son histoire. Après avoir reçu la bénédiction du prélat, il construisit une petite église sous le vocable de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge. Ce fut en effet le jour de cette fête qu'Antoine mit pied sur la terre de Novgorod, à trois kilomètres de la ville, au bord du Volkov. L'année suivante, des pêcheurs, sur l'avis d'Antoine, ramenèrent leurs filets vers un certain endroit et en retirèrent un tonneau que depuis longtemps il avait confié à la grâce de Dieu. Or, ce tonneau contenait des objets précieux.

« Antoine achète un terrain aux enfants d'un « possa« dnik. » Dans une charte de donation (gramota), il est dit : « J'ai acheté la terre pour la maison consacrée à la sainte « Vierge, à Siméon et à Procope, fils du « possadnik » Ivan « (Jean), et j'ai donné cent roubles. » Les « possadniks » étaient des fonctionnaires chargés de l'administration des faubourgs de la République.

« La chronique de Novgorod rapporte au sujet de saint

Antoine qu'il navigua (mot à mot nagea) jusqu'à Novgorod-la-Grande l'année 1106; qu'il fit construire (dans le couvent fondé par lui) une église en pierre l'année 1117, qu'elle fut consacrée l'année 1119 et ornée de fresques l'année 1125[1]. C'est en 1128 qu'Antoine devint Igoumène.

« Il mourut le 3 août 1147 laissant un testament. Il s'était occupé de l'instruction religieuse de ses disciples. Ceci est prouvé par les œuvres de son élève Kirik, lequel, du vivant de son supérieur, écrivit un passage des calendriers et discuta sur plusieurs questions religieuses avec les évêques de Novgorod.

« Parmi les manuscrits conservés au couvent, il en est un du XIIIe siècle intitulé « Conseils aux jeunes moines. »

« André, disciple d'Antoine et son successeur comme Igoumène, a écrit la vie de son maître entre les années 1147 et 1157. Il raconte ainsi sa mort : « Lorsque le bienheureux « comprit qu'il allait passer vers Dieu, il m'appela et me « nomma son père confesseur. Il me fit sa confession en ver- « sant d'abondantes larmes et en me confiant son arrivée de « Rome et ce qui concerne la pierre et le tonneau en bois. » D'après la Vie de saint Antoine, il tira du tonneau des objets destinés aux cérémonies religieuses : calices, plats, etc..., et de plus de l'or et de l'argent qui lui venaient de ses parents. Ceci ressort de la Vie des saints écrite par l'archevêque de Tchernigoff Philarète, un des plus éminents historiens russes.

« L'invention des reliques de saint Antoine eut lieu le 3 juillet 1597. C'est à cette occasion que le biographe Niphon fit connaître la vie du saint écrite par André. Le P. Martinoff pense que Niphon, en les transcrivant, a parsemé de fables, il aurait dû dire de légendes, les actes en question[2]. Enfin, le 600e anniversaire de la mort du saint, le 3 août 1747, l'impératrice Elisabetha Petrovna fit déposer en grande pompe les reliques de saint Antoine en un coffre de bois de cyprès garni de feuilles d'argent.

1. Malheureusement ces anciennes peintures ont disparu.

2. *Annus ecclesiasticus graeco-slavicus,* scripsit Joannes Martinov, cazanensis, presbiter societatis Jesu, Bruxellis, 1863.

« Le savant jésuite dit en parlant des légendes du voyage sur la pierre et de la pêche du tonneau : « Que ceux qui « aiment ces fables aillent consulter l'historien Mouravioff. » J'estime qu'il faut prendre les légendes pour ce qu'elles sont, mais que, pleines de charme et de naïveté, elles trahissent parfois l'écho de traditions défigurées.

« Le voyage mystérieux n'a pourtant rien de surprenant, car les voyages vers la Baltique, vers les rivages où se trouvait l'ambre, n'étaient pas rares.

« La légende de la pierre ou du rocher transformé en navire est poétique. Comme mon savant ami le comte Serge Chérémétеff, je me représente le fait de cette pierre posée sur un bâtiment parce que saint Antoine ne voulut pas s'en séparer. Nous voyons qu'il avait les moyens d'entreprendre ce lointain voyage. Le fait du rocher détaché par l'orage ne semble-t-il pas une indication de Dieu de quitter le sol de l'Italie et de se confier aux vagues ?... »

M. Saglio, membre honoraire, fait remarquer que les émaux en question remontent au XIIe siècle et sont certainement de fabrication limousine.

M. J. Maurice, associé correspondant national, lit une partie d'un mémoire sur l'atelier monétaire de Trèves à l'époque de Constantin.

M. R. Mowat, membre résidant, donne lecture d'une note sur les événements auxquels on peut attribuer l'enfouissement des trésors de Karnak et d'Aboukir :

« L'événement numismatique qui marque l'année 1902 est la découverte d'une cachette d'environ 1200 monnaies d'or impériales dans un village près de Karnak (Haute-Égypte) au mois de janvier dernier; la plupart des princes s'y trouvent représentés depuis Hadrien jusqu'à Élagabale et Julia Soaemias. Quelques semaines plus tard, vers la fin du mois de mars, cette découverte fut suivie d'une autre non moins importante à Aboukir, près d'Alexandrie (Basse-Égypte), consistant en près de six cents *aurei*, depuis Sévère Alexandre jusqu'à Constance Ier (Chlore), et, par une coïn-

cidence singulière, faisant suite à la précédente d'une manière ininterrompue[1], non compris plus de vingt grands médaillons d'or grecs appartenant au cycle d'Alexandre le Grand et de sa famille, comme ceux du fameux trésor de Tarse, avec lesquels ils offrent une extraordinaire analogie à tous les points de vue[2].

« Il s'y trouvait en outre dix-huit lingots d'or, dont la plupart ont été livrés à la fonte, sauf trois ou quatre portant des inscriptions en contremarque; sur l'un d'eux, on lit *Benignus coxit* en deux lignes, dans un encadrement rectangulaire :

BENIGNV
S COXIT

« La locution *aurum coquere* s'appliquait à la fonte de l'or, d'après un passage de Pline l'Ancien, XXXIII, 19 : *atque ut purgetur* (*aurum*), *cum plumbo coqui*.

« Sur un autre lingot on voit deux contremarques, l'une à la suite de l'autre, avec un intervalle de deux ou trois centimètres :

ACVEPPSIG

PROBAVIT

ЄΡΜΟΥ
E R M V

« Ce lingot a 185 millimètres en longueur, 15 en largeur et 10 en épaisseur; il pèse 345 grammes.

« L'apposition du mot *probavit*, faisant suite hors cadre au mot abrégé *sig.*, fait immédiatement songer à l'inscrip-

1. Une cinquantaine d'entre eux se trouvent décrits dans le catalogue de vente du 27 octobre 1902, à Francfort-sur-le-Main, par Adolph Hess, p. 36-38.

2. Pour le détail, voir *Bulletin international de numismatique*, I, 1902, p. 44-45; *Revue numismatique*, VI, 1902, p. 296-299, 389; *Archæol. Anzeiger*, suppl. au *Jarhbuch*, 1902, p. 46.

tion d'un des lingots d'or du trésor de la Bodza (Hongrie)[1], que M. le Dr Fr. Kenner lisait *Fl(avius) Flavianus pro(bavit) sig(num) ad digma,* et semble lui donner raison contre M. Mommsen, qui voulait corriger sa lecture en *pro(curator) sig(navit)*; mais le groupe des lettres ACVEPP et la répétition bilingue Ερμου-*Ermu* constituent des énigmes troublantes.

« A l'aide des renseignements qui nous sont parvenus, nous pouvons dès à présent nous former une idée approximative de cette retentissante découverte et en tirer des conclusions instructives, en attendant que la pleine lumière se fasse sur quelques points restés obscurs, par suite de la dispersion d'une partie de la trouvaille, qui, peut-être, n'est pas encore entièrement épuisée. D'après les informations envoyées par un correspondant résidant en Égypte, les trouvailles se seraient échelonnées de la manière suivante : en décembre 1901, dix-huit lingots d'or, du poids de 345 gr. 50 chacun, firent leur apparition chez des marchands au Caire; quatorze d'entre eux furent mis à la fonte; en janvier 1902, des *aurei* depuis Hadrien jusqu'à Élagabale, contenus dans deux jarres, furent trouvés suivant les uns à Karnak, suivant d'autres à Louqsor; en mars 1902, aurait eu lieu à Aboukir la découverte de médaillons et d'*aurei* depuis Gordien III jusqu'à Constance Ier; enfin, en avril dernier, aussi à Aboukir, celle de vingt médaillons grecs relatifs à Alexandre le Grand et à sa famille.

« L'enfouissement de la cachette de Karnak est nécessairement postérieur à Élagabale; celui de la cachette d'Aboukir paraît contemporain des premières années de la tétrarchie impériale. L'un et l'autre ont dû être effectués dans un moment de danger pressant, comme cela est arrivé dans la plupart des provinces chaque fois que les populations étaient menacées d'une invasion barbare. Quels événements en Égypte ont pu créer une perturbation générale? A cette

1. *Numismatische Zeitschrift,* XII, 1888, p. 26. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, I, 1901, col. 884.

question, un passage de Zonaras[1] répond avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Le voici :

« Les habitants de Busiris et de Coptos, villes d'Égypte voisines de Thèbes, s'étant soulevés, Dioclétien les assiégea, et, les ayant prises, les ruina de fond en comble. Celle d'Alexandrie, avec l'Égypte, prit incontinent les armes contre les Romains, à la persuasion d'Achillée. Mais les rebelles n'ayant pas eu des forces capables de résister à la puissance de Dioclétien, ils furent châtiés avec Achillée, leur chef. Au reste, les empereurs déclarèrent tous deux leurs gendres Césars, savoir : Dioclétien honora de cette dignité Maximien Galère, à qui il avait donné en mariage Valérie, sa fille; et Maximien Herculius honora de la même dignité Constance, qui, pour la pâleur de son visage, avait été surnommé Chlore. (*Traduction du président Cousin.*)

« Dioclétien prit Maximien Herculius pour collègue en l'an 186 et Constance Chlore fut élevé à la dignité de César en 292. C'est en 296 que se sont passés les événements rapportés par Zonaras, à savoir la destruction de Busiris et de Coptos, ainsi que la répression de la révolte d'Achillée à Alexandrie[2]. Or, Karnak, de même que Louqsor, est un village bâti sur l'emplacement de la Thèbes antique, sur la rive droite du Nil, à environ vingt-cinq kilomètres de Coptos, également sur la rive droite.

1. Zonaras, XII, 31 : Βουσίρεως δὲ καὶ Κοπτοῦ πόλεων Ἀιγυπτιακῶν περὶ τὰς ἐκεῖ Θήβας οἰκουμένων εἰς ἀποστασίαν ἐκκλινασῶν, ὁ Διοκλητιανὸς ἐκστρατεύσας κατ' αὐτῶν εἷλε τε αὐτας καὶ κατέσκαψεν. Εἶθ' αὖθις Ἀλεξάνδρεια καὶ ἡ Αἴγυπτος ἀντῆραν χεῖρα Ῥωμαίοις Αχιλλέως τινὸς εἰς τοῦτο τοὺς Ἀιγυπτίους ὑπαγαγόντος· ἀλλὰ Ῥωμαίων αὐτοῖς ἐπελθόντων σὺν Διοκλετιανῷ οὐκ ἀντέσχον ἐπὶ πολὺ, καὶ πολλοὶ τῶν αἰτίων τῆς στάσεως ἀνηρέθησαν, καὶ αὐτὸς Ἀχιλλεῦς.

2. On ne connaît pas de monnaies d'Achillée, bien qu'un exemplaire soit publié dans le Catalogue de la Collection de la comtesse Bentinck, I, p. 643. L ACHILLEVS IMP. Tête d'Achillée à droite : ℞ : ROMA F AETERNA B (*sic*). Mars assis, tenant une lance et un globe surmonté de la Victoire. Il s'en trouve aussi dans les recueils de Goltzius, d'Occo et de Banduri, datées de la cinquième année de son règne, ce qui est tout simplement impossible. Ch. Lenor-

« On comprend donc très bien que la sécurité n'était pas grande à Thèbes, jusqu'aux portes de laquelle s'était étendue l'insurrection coptite momentanément triomphante. Il est donc d'une vraisemblance approchant de la certitude que l'enfouissement des trésors de Karnak et d'Aboukir a eu lieu dans la période troublée sur laquelle nous sommes renseignés par Zonaras.

« Les événements qu'il rapporte s'accordent très bien, non seulement avec les dernières monnaies datées, les unes par le quatrième consulat de Dioclétien, les autres par le troisième de Maximien en 290, mais aussi avec celles de Constance qualifié du seul titre de César qu'il porta de 292 à 305.

« Avec ces *aurei* se trouvaient deux médaillons en or, l'un de Carin, au revers de VIRTVS AVGVSTOR (Cohen, VI, 1886, *Carin*, n. 189), l'autre de Dioclétien et Maximien, qui reproduit identiquement les types et les légendes d'un médaillon en or du Musée de Florence[1].

« IMPP DIOCLETIANO ET MAXIMIANO AVGG. Bustes laurés et affrontés des deux empereurs à mi-corps, avec le manteau impérial, chacun tenant un sceptre; entre eux, une étoile.

« ℟. : IMPP DIOCLETIANO III ET MAXIMIANO CCSS (*sic*). Quadrige d'éléphants, de face, dans lequel sont assis

mant a pensé qu'il était le même personnage que L. Domitius Domitien, dont il existe des monnaies authentiques avec ce nom romain. Mais Hermann Sachs a démontré que ce Domitien vivait encore en septembre 296, tandis qu'Achillée était mort avant le 1er avril de cette même année (*Zeitschrift für Numismatik*, XIII, 1885, p. 239).

1. Gori, *Musei florentini in quo exhibentur antiqua numismata maximi moduli*, I, p. 22, avec la pesée : *Pond. aur. V unc.* I, S. XXI. G. XII; II, pl. V, fig. E, dans laquelle le dessinateur a fidèlement gravé CCSS, tandis que dans le texte de l'auteur il y a la faute d'impression COSS que Cohen a reproduite en y ajoutant celle de IMP pour IMPP (Cohen, VI, p. 479, n. 3). Il est donc remarquable que le graveur des deux médaillons a commis dans la légende de chacun d'eux la même faute CCSS qu'il faut néanmoins lire comme s'il y avait COSS. Banduri, *Num. Imp.*, II, p. 6-7, note.

les deux empereurs, couronnés par une Victoire debout derrière eux; de chaque côté, quatre personnages tenant des palmes et formant la haie.

« M. le Directeur du Musée de Florence a bien voulu m'informer que le diamètre de cette pièce est de 36 millimètres et le poids de 53 gr. 10. Or, ceux du médaillon d'Aboukir sont 31 millimètres et 26 gr. 50. Tous deux sont donc des multiples exacts de l'*aureus* de même époque, l'un en valant dix, l'autre cinq. »

Séance du 23 Juillet.

Présidence de M. Ch. RAVAISSON-MOLLIEN, président.

Travaux.

M. P. Gauckler, associé correspondant national, communique à la Société le dessin de plusieurs mosaïques découvertes à Ferryville, près de Bizerte. L'une représente des chevaux de course, appelés Diomèdes et Alcides; une autre, une Néréide entourée de poissons. Celle-ci, qui est accompagnée d'une inscription, doit dater de la fin du VIe siècle. L'inscription donne le nom de la propriété qui se trouvait en cet endroit : *Bassianus fundus;* sa jolie situation au bord de la mer l'avait fait surnommer Baïes.

Séance du 30 Juillet.

Présidence de M. Ch. RAVAISSON-MOLLIEN, président.

Correspondance.

M. le vicomte de Ghellinck, président de l'Académie d'archéologie de Belgique, présenté par MM. Héron de Villefosse et Lefèvre-Pontalis, et M. R. Poupardin, ancien élève de l'École des chartes et de l'École française de Rome, présenté par Mgr Duchesne et M. d'Arbois de Jubainville, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé cor-

respondant étranger et d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Babelon, de la Noë et de la Tour et MM. Tardif, Stein et Delaborde pour former les commissions chargées de présenter des rapports sur les titres scientifiques des candidats.

Travaux.

M. A. de Barthélemy présente à la Société, de la part de M. J. Berthelé, associé correspondant national, une étude intitulée : *Les Samnagenses et l'oppidum de Nages* (*Gard*).

M. R. Mowat, membre résidant, complétant une communication précédente, montre, à l'aide de moulages en plâtre, l'identité de types de deux grands médaillons en or du trésor de Tarse avec ceux de quelques moyens bronzes de la Communauté macédonienne, ΚΟΙΝΟΝ ΜΑΚЄΔΟΝΩΝ, frappés sous Sévère-Alexandre à l'occasion des jeux olympiques alexandréens qui étaient célébrés au jour anniversaire de la mort d'Alexandre le Grand tour à tour dans diverses cités de la Communauté. Il démontre que les médaillons d'or ont été destinés à récompenser les vainqueurs de ces grands jeux funèbres, à l'instar des tétradrachmes syracusains marqués du mot ΑΘΛΑ au milieu de symboles agonistiques, et du statère métapontin à la légende ΑΧΕΛΟΙΟ ΑΕΘΛΟΝ.

M. de Villenoisy présente quelques observations.

M. P. Monceaux, membre résidant, communique, au nom de M. R. Cagnat, membre résidant, et au sien, une nouvelle inscription chrétienne d'Afrique, relative à des martyrs, qui a été trouvée récemment par M. le lieutenant Sédillot dans une petite ruine voisine d'Aïn-Melloul, au sud-ouest de Sétif. Estampage de M. Sédillot :

MESA MARTV
RV DONATVS F
ELIX NOVICI B
ARIC QVI PASS
I SVNT GVRVZIS

Me(n)sa martu-
ru(m). Donatus, F-
elix Novici, B-
aric, qui pass-
i sunt Guruzis.

« L. 1. — *Mesa* pour *Me(n)sa*, forme fréquente dans la région.

« L. 2-4. — *Donatus*, *Felix*, *Baric* étaient des noms très répandus en Afrique, et qui figurent sur de nombreux documents : inscriptions chrétiennes ou païennes, relations de martyres, martyrologe hiéronymien, etc. Les martyrs Donatus, Baric et Félix semblent avoir été populaires dans la contrée. Ils sont également nommés ensemble dans une inscription de Henchir-el-Hamascha, près Tébessa[1]. Ailleurs, dans une inscription d'El-Hassi, sont mentionnées des reliques de Donatus et de Baric[2]; de même sur une pierre d'Aïoun-Berrich[3].

« Le mot NOVICI (troisième ligne) ne s'était pas rencontré jusqu'ici dans les documents relatifs aux martyrs africains. *Novicius*, en latin, était à la fois un nom commun et un nom propre. Dans le premier cas, il signifiait « nouveau « venu, homme inexpérimenté, » et désignait spécialement les nouveaux esclaves; plus tard, les chrétiens ont appelé ainsi les aspirants à la vie monastique. On doit certainement, ici, écarter ces divers sens; notons pourtant que déjà Tertullien appelle *novitioli* les catéchumènes[4]. — Dans notre inscription, *Novici* paraît être un nom propre. C'est probablement un génitif indiquant le nom du père, comme dans l'inscription d'El-Hamascha : « Mettun *Secundi*, Donatus, « Miggin, Baric, Felix *Crescentiani*, Ader *Minuci*[5]... » Dans notre document, le nom de *Felix* est seul suivi du nom du père (*Novicius* ou *Novicus*), sans doute parce que *Felix* était un nom très répandu.

1. *Corp. inscr. lat.*, VIII, 10686.
2. *Ibid.*, 18656.
3. *Bull. du Comité*, 1896, p. 234, n° 40.
4. *De paenitentia*, 6.
5. *Corp. inscr. lat.*, VIII, 10686.

« L. 5. — La fin de l'inscription indique le lieu du martyre, et c'est la première fois que cette mention apparaît dans les documents relatifs aux martyrs Donatus, Felix et Baric. Malheureusement, l'identification du lieu présente de sérieuses difficultés. La lecture, confirmée par un estampage, ne paraît pas douteuse; le texte porte *Guruzis*. Nous ne connaissons qu'une ville africaine dont le nom se rapproche de celui-là. C'est la ville de *Gurza*, qui était en Byzacène et qu'on identifie avec la localité moderne de *Kalaa-Kebira*, au nord-ouest de Sousse. Mais *Aïn-Melloul*, où l'on a trouvé notre inscription, est bien loin de là; en outre, les noms de *Baric* et de *Donatus*, souvent joints à celui de *Miggin*, de Madaura, semblent appartenir plutôt à la Numidie et à la Sitifienne. Peut-être a-t-il existé dans ce pays une ville du nom de *Gurusa*, ou *Guruzi*, ou *Guruzae*.

Séance du 24 Septembre.

Présidence de M. R. Mowat, ancien président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Les Juifs des Montagnes et les Juifs géorgiens. Souvenirs d'une mission.* Paris, 1902, in-8°.

Berwick y de Alba (la duquesa de). *Nuevos autógrafos de Cristóbal Colón.* Madrid, 1902, in-4°.

Cumont (Georges). *Mélanges numismatiques. Règne de Jeanne de Brabant veuve* (1383-1406). Amsterdam, 1902, in-8°.

Des Méloizes (le marquis). *Une inscription votive découverte à Sagonne* (*Cher*). Bourges, 1902, in-8°.

Ghellinck-Vaernewijck (vicomte de). *Le chartrier de la maison de Diesbach.* Gand, 1399, in-8°.

— *Généalogie des familles de la Vacquerie et Tauvel, dite de la Vacquerie.* Gand, 1991, in-8°.

— *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu.* Bruges, 1894, in-8°.

— *Chartes et documents concernant la famille van Vaernewijck.* 1re partie : *Xe siècle à* 1400. Gand, 1899, in-8°.



GHELLINCK-VAERNEWIJCK (vicomte DE). *Le comte de Marsy. Notice nécrologique*. Bruxelles, 1900, in-8°.

— *Une visite à Cluny*. Anvers, 1901, in-8°.

— *Un complot contre le duc d'Albe en* 1568. Anvers, 1901, in-8°.

— *La reliure flamande au XVe siècle*. Anvers, 1902, in-8°.

— *Notice sur quelques publications restées inconnues du comte Joseph de Saint-Genois*. In-8°.

MICHON (Étienne). *La Vénus de Milo*. Paris, 1902, in-8°.

PROU. *Examen de deux diplômes de Philippe Ier pour l'abbaye de Messines, en Flandre*. Bruxelles, 1902, in-8°.

VAISSIER (Alfred). *Essai d'interprétation des sculptures de l'arc antique de Porte-Noire à Besançon*. Besançon, 1898, in-8°.

— *Les colonnes à figures de Porte-Noire à Besançon*. Besançon, 1902, in-8°.

— *Deux vestiges de construction gallo-romaine à Besançon et à Chambornay-les-Bellevaux*. Besançon, 1901, in-8°.

WALLON (H.). *Henri Caffiaux*. Valenciennes, 1902, in-8°.

Travaux.

Le président annonce à la Société la mort de M. le général de la Noë, membre résidant, et de M. Le Sergeant de Monnecove, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets que cette double perte cause à la Société.

M. Stein, membre résidant, est désigné pour remplacer M. le général de la Noë dans la commission chargée de présenter un rapport sur les titres de M. le vicomte de Ghellinck.

M. J.-J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, entretient la Société de divers objets en bronze conservés au Musée du Louvre :

« Le plus ancien de ces objets est une coupe[1] qui a été donnée au Musée en 1901 par M. Léopold Goldschmidt, le

1. Hauteur : 0m10; diamètre : 0m255.

collectionneur bien connu. De forme hémisphérique, munie d'un pied conique et d'un étroit marli, elle avait autrefois une poignée dont il ne subsiste que l'amorce ; au fond, des moulures concentriques forment un ombilic. L'intérieur présente une décoration gravée, divisée en deux zônes ; dans le fond, quatre arbres stylisés, dont les sommets touchent l'ombilic ; sur la paroi, cinq groupes composés chacun d'un vase auquel sont affrontés deux oiseaux[1]. Les vases offrent deux formes différentes ; parmi les oiseaux on distingue des paons, des canards, des colombes (?) et un coq (?). Enfin, sur le marli, est gravée l'inscription suivante :

+ΦωΝΗ ΚΥΡΙΟΥ ЄΠΙ ΤωΝ ΥΔΑΤωΝ Ο ΘЄΟϹ ΤΗϹ ΔΟΞΗϹ ЄΒΡΟΤΗϹЄΝ·

Cette inscription permet de dater la coupe d'une manière relativement précise. Les lettres Δ, Ξ, Ρ, ω présentent en effet des formes habituelles au xe et au xve siècle, tandis que d'autres, comme les Β, Θ, Κ, Ν, sembleraient se rattacher à des types un peu moins anciens. De telle sorte que, sans vouloir trop préciser, ce qui est souvent difficile en matière d'objets byzantins, l'on peut attribuer ce bronze au xie ou au xiie siècle. Les sujets gravés sur le fond paraîtraient toutefois dater d'une époque moins ancienne, car leur style, très médiocre, ne convient guère à cette période particulièrement brillante de l'art byzantin. Ils sont d'ailleurs gravés d'un trait moins ferme et moins libre que l'inscription, et non par des lignes précises, mais par une sorte de pointillage. De plus, le fait que, dans l'un des groupes, l'artiste n'a accosté le vase que d'un seul oiseau, semblerait indiquer une époque où le sens de ce motif traditionnel était singulièrement obscurci.

« Si l'inscription permet d'assigner à cet objet une date suffisamment exacte, elle aide également à découvrir l'usage

1. On remarquera que l'un des groupes se compose seulement du vase et d'un seul oiseau.

auquel il servait autrefois. Elle est empruntée au troisième verset du psaume XXVIII : φωνὴ Κυρίου ἐπὶ τῶν ὑδάτων, ὁ θεὸς τῆς δοξῆς ἐβρόντησεν, Κύριος ἐπὶ ὑδάτων πολλῶν[1]. Or, cette phrase se trouve gravée sur divers objets byzantins destinés à contenir de l'eau bénite, notamment sur un vase en bronze publié par Gori[2], et (avec une variante) sur une urne en marbre conservée à Murano[3]; elle semblait aux chrétiens d'Orient si parfaitement appropriée à la bénédiction de l'eau, que le *Chronicon Pascale* l'a placée dans la bouche de saint Jean-Baptiste lors du baptême du Christ[4].

« Cette coupe en bronze a donc été un bénitier; mais sa forme spéciale permet de préciser davantage et d'y reconnaitre un bénitier ayant servi à un usage liturgique particulier. D'après les renseignements qu'a bien voulu nous communiquer M. le Dr Porphyrios Logothetis, le savant archimandrite de l'église grecque orthodoxe de Paris, elle serait un ancien spécimen du δοχεῖον τοῦ ἁγιασμοῦ (réservoir de la purification), usité encore aujourd'hui dans l'église orthodoxe. C'est dans un vase analogue que chaque année, le jour de l'Épiphanie (fête du baptême du Christ), l'officiant bénit l'eau d'une manière solennelle; et, avant la bénédiction, le prêtre lit précisément le verset du psaume XXVIII qui est gravé sur le bénitier du Louvre[5].

1. « Vox Domini super aquas, Deus majestatis intonuit, Dominus super aquas multas. »
2. Gori, *Inscriptiones antiquae in Etruriae urbibus exstantes*. Florence, 1726-1743, t. III, appendice, p. 12-13, n° 12. — *Corp. inscr. graec.*, t. IV, p. 395, n° 8938.
3. P.-M. Paciaudi, *De sacris christianorum balneis*. Rome, 1758, in-4°, p. 160-163 et pl. IV. — *Corp. inscr. graec.*, t. IV, p. 395, n° 8939. — Martigny, *Dict. des antiquités chrétiennes* (éd. 1889), au mot *Eau bénite*, p. 263, fig.
4. *Chronicon Pascale* (éd. Dindorf), Bonn, 1832, in-8°, p. 394. — Migne, *Patres Graeci*, t. XCII, p. 514.
5. Pour les détails de la cérémonie, voir : Ἱερατικὸν ἐγκόλπιον... κατὰ τὸν ἱερόν εὐχολόγιον, Constantinople, 1870, in-12, p. 166. — Τυπικὸν κατὰ τὴν τάξιν τῆς τοῦ Χριστοῦ μεγάλης ἐκκλησίας, Constantinople, 1888, in-8°, p. 148-149.

« Les autres objets dont il va être question appartiennent à une époque plus récente.

« C'est d'abord un buste italien en bronze, du xvi[e] siècle, qui est entré en 1885 dans les collections du Louvre par le legs du baron Davillier[1]. Il représente un jeune Satyre qui est vêtu d'une nébride, fixée sur son épaule droite par une agrafe, et qui rit, en regardant vers la droite. Les savants rédacteurs du catalogue de la donation Davillier n'avaient point songé à rapprocher cet objet d'une figure antique déterminée, n'y voyant qu'une de ces œuvres « à l'antique, » comme les sculpteurs italiens du xv[e] et du xvi[e] siècle en ont tant produit. Ce buste, pourtant, présente peut-être un intérêt plus particulier. Son auteur paraît, en effet, avoir connu une tête antique de Satyre, conservée au Musée archéologique de Venise, et dont le Musée du Louvre possède un moulage[2]. Dans les deux têtes, on constate une disposition analogue des cheveux, qui se relèvent sur le front et les tempes en trois grosses mèches, séparées par deux petites cornes, et l'on retrouve dans le bronze, mais transposés et un peu amollis, les principaux caractères du marbre vénitien. D'autre part, tandis que la tête antique est penchée et tournée un peu vers la gauche et a des oreilles pointues, celle de la renaissance est penchée et tournée vers la droite et a des oreilles humaines. Il n'y a donc point entre les deux monuments une identité parfaite, résultant d'une reproduction servile; mais les similitudes qu'ils présentent semblent trop particulières pour être attribuées à un simple hasard. Au surplus, les habitudes bien connues des sculpteurs italiens du xvi[e] siècle, qui ont si souvent imité des figures antiques, avec l'intention plus ou moins avouée de surprendre la bonne foi de leurs contemporains, rendent très vraisemblable l'hypothèse d'une copie lointaine et en quelque sorte déguisée.

« Si elle est fondée, cette supposition présente un certain

1. Hauteur : 0[m]20. — L. Courajod et E. Molinier, *Donation du baron Charles Davillier*, Paris, 1885, in-4°, n° 93, p. 71.

2. Salle des moulages d'antiques, n° 146.

intérêt pour l'histoire du Satyre de Venise. On ignore, en effet, quand cette tête colossale fut découverte, et l'on sait seulement qu'elle fut léguée en 1794 à la Sérénissime République par Girolamo Zulian, ambassadeur vénitien à Rome[1]. Il faudrait maintenant admettre qu'elle aurait été connue dès le xvie siècle, date où elle aurait été copiée par un artiste inconnu de l'Italie du Nord.

« Du xvie siècle aussi, mais d'une période plus récente, date un petit buste, de l'École française, qui a été catalogué par Clément de Ris sous le n° 54[2]. Il représente une jeune femme, coiffée d'une couronne fleurdelisée et vêtue d'une robe décolletée, serrée à la taille par une ceinture en orfèvrerie, et sur laquelle est posé un manteau largement ouvert, maintenu devant la poitrine par une bande ornée d'un bijou. D'après Clément de Ris, ce buste représenterait Marguerite de Valois et devrait être attribué à Barthélemy Prieur.

« Or, l'on ne saurait y voir un portrait de la reine de Navarre, car il ne rappelle aucunement le visage très caractérisé de la fille de Catherine de Médicis. Il faut donc chercher parmi les autres reines de France de la seconde moitié du xvie siècle, et l'on constate ainsi que ce bronze représente Marie Stuart, femme de François II. Il montre en effet, un peu adoucis, il est vrai, tous les traits distinctifs de cette princesse : front haut et arrondi; nez droit, à large arête, très saillant à la racine et légèrement retroussé à la pointe; sourcils arqués et réguliers; yeux assez grands; bouche petite, dont la lèvre supérieure avance sur la lèvre inférieure; menton rond et fuyant. La conformité est parfaite entre ce visage, à l'expression douce, et les portraits les plus authentiques de Marie Stuart, notamment deux crayons de l'école de François Clouet, conservés au Cabinet des

1. Hans Dütschke, *Antike Bildwerke in Oberitalien*, Leipzig, 1882, in-8°, t. V, n° 314, p. 125.
2. Clément de Ris, *Notice des objets de bronze* (1873), p. 15. — Hauteur : 0^{m}28.

Estampes[1], un autre crayon de la même école, qui a appartenu successivement à Alexandre Lenoir et au comte de Carlisle, avant de trouver à Chantilly un abri définitif[2], la miniature de Windsor et celles du Livre d'Heures de Catherine de Médicis, au Louvre[3].

« Le léger amollissement de la physionomie s'explique par la date où ce joli objet a dû être exécuté. On remarque en effet de nombreux points de ressemblance entre ce petit bronze et certaines œuvres célèbres de Germain Pilon. Ainsi, les fleurs de lis du buste sont pareilles à celles des manteaux de Henri II et de Catherine de Médicis, au mausolée de Saint-Denis; l'arrangement du manteau est analogue à celui de la statue de Catherine de Médicis, au même mausolée; la coiffure et la manière dont les oreilles sont modelées, rappellent les mêmes détails dans le monument du cœur de Henri II au Louvre. Aussi, sans vouloir attribuer ce buste de Marie Stuart à Pilon lui-même[4], car il nous paraît, pour cela, d'une facture trop banale et d'un style trop impersonnel, nous pensons qu'on peut le donner à l'atelier du maître; et ceci nous amène à déterminer plus exactement sa date. Le monument du cœur de Henri II a été exécuté de 1561 à 1563, le mausolée de 1563 à 1570, et le buste du Louvre ne saurait leur être antérieur, puisque son auteur paraît s'en être inspiré. Or, Marie Stuart, reine en 1559, veuve en 1560, quitta pour toujours la France en 1561. Dans ces conditions, on doit supposer que le buste du Louvre n'a pas été exécuté d'après nature, mais d'après quelque portrait. Quant aux motifs pour lesquels ce petit bronze aurait été fondu à cette date tardive, ils demeurent obscurs, car on ignore son histoire avant 1828, date où il

1. Cotés J 110 et J 24. Cf. H. Bouchot, *Les portraits aux crayons des XVIe et XVIIe s. conservés à la Bibl. nat.*, Paris, 1884, in-8°, p. 211.

2. Il a été lithographié successivement par A. Prieur et par Lord Ronald Gower (I, pl. XVI) et gravé en couleurs par Th. Ryder, en 1821.

3. Fol. 154 v° et fol. 190.

4. Germain Pilon, né vers 1535, mourut à Paris en 1590.

est entré au Louvre par l'acquisition de la collection Révoil[1]. Peut-être a-t-il été commandé au moment de la mort de la reine (1587) par quelqu'un de ses fidèles serviteurs et exécuté d'après des documents déjà anciens; cette hypothèse concorderait avec le caractère du visage, dont les traits semblent légèrement idéalisés.

« C'est également de la fin du XVIe siècle qne semble dater un groupe représentant ***Jupiter sur l'aigle***[2], qui provient de la collection Durand, acquise par les Musées royaux en 1825. Le dieu, vêtu seulement d'une draperie passée sur le bras gauche et la cuisse droite, est assis sur le dos de l'aigle, ses jambes pendant de chaque côté du cou de l'oiseau; ce dernier a les ailes éployées et la tête légèrement baissée. Barbu, nu-tête, le dieu regarde devant lui; son bras droit a été brisé; de la main gauche, à demi tendue en avant, il tient le manche d'un objet qui a disparu[3].

« Ce bronze, d'une fonte très grossière, paraît devoir être rattaché, plus ou moins directement, à l'art rhénan. Nous avions déjà noté, au Musée des Arts décoratifs de Bruxelles, un aigle qui rappelle celui de la statuette du Louvre, quand M. Salomon Reinach a bien voulu nous signaler trois autres groupes analogues, auxquels il consacrera bientôt une étude détaillée. Ils sont conservés à la synagogue de Worms[4] et forment les couronnements de trois grands lustres en cuivre[5], l'anneau de suspension du lustre étant fixé au som-

1. N° 309 de l'Inventaire de la collection Révoil.
2. Hauteur : 0m17; largeur : 0m16.
3. Clément de Ris (*Notice des objets de bronze*, n° 16, p. 5) n'a pas cherché à préciser la date de cet objet, qu'il appelle seulement « imitation moderne de l'antique. »
4. On remarquera que leur présence dans cet édifice est contraire à la loi juive, qui interdit dans le temple toute représentation d'êtres vivants. — Ces lustres auraient été donnés à la synagogue au début du XVIIe siècle.
5. Un autre lustre de la synagogue de Worms est surmonté d'un aigle à deux têtes.



Jupiter sur l'aigle.

Bronze du Musée du Louvre.

met de la tête du dieu[1]. De ces trois bronzes de Worms, l'un est presque absolument identique à celui du Louvre; Jupiter, du bras droit, y tient le foudre, et porte le sceptre dans la main gauche. Dans les deux autres, l'aigle retourne la tête vers le dieu, comme pour le frapper du bec.

« Ce sont là des reproductions de sujets antiques bien connus, qui ont été étudiés, notamment, par Overbeck[2]. On a même pris pour antique et publié comme tel un autre groupe, pareil à celui du Louvre, qui est conservé à Trèves[3]; pourtant il nous semble (autant qu'on en peut juger d'après une gravure) que ce dernier objet est bien contemporain des précédents.

« Il est d'ailleurs assez difficile de dater très exactement tous ces bronzes, que l'on peut rapprocher de certaines dinanderies; mais ils ne paraissent pas antérieurs à la seconde moitié du XVIe siècle. »

M. Pallu de Lessert, membre résidant, donne lecture de deux communications adressées par M. Héron de Villefosse, membre honoraire :

« I. — Un habitant de Mathay, M. Louis Bouchot, a fait connaître à la direction des Musées, dans le courant de l'année 1902, une découverte de plusieurs statuettes en bronze faite à Mandeure, l'antique Epomanduodurum. Cette découverte comprend les figures suivantes :

« 1° Mercure avec deux ailes sur la tête; l'épaule et le bras gauche sont couverts d'une draperie; autour du cou il porte un collier de fils d'argent, terminé par deux têtes de serpent. Haut. : 0m13.

« 2° Mercure, entièrement nu, tenant une bourse de la

1. On voit encore, sur le bronze du Louvre, la place où cet anneau a été fixé.

2. Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, Leipzig, 1871, in-8°, t. I, p. 263-265. — S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine* (Paris, 1898, in-8°), t. II, p. 17, n° 5.

3. Quednow, *Beschreibung der Alterthümer in Trier*, Trèves, 1820, 2 part. en 1 vol. in-8°; 2e part., p. 149, et pl. XIV, 3.

main droite; un petit coq est placé, auprès de lui, sur le piédestal. Haut. : 0m08.

« 3° Mars entièrement nu, coiffé d'un casque à grand cimier. Haut. : 0m11.

« 4° Une figure virile dont les jambes ont été brûlées à mi-cuisse. Haut. : 0m25.

« 5° Une femme voilée, très bien conservée. Haut. : 0m08.

« 6° Une figure très endommagée par le feu (Neptune ou Hercule, d'après M. Bouchot), avec son piédestal. Haut. : 0m35; poids : 5 kilogs.

« On a trouvé en même temps un disque en bronze, orné d'un masque d'homme barbu, d'un bon travail, et divers outils.

« Le 16 août dernier, M. Louis Bouchot, complétant ces renseignements précédents, signalait encore à M. Héron de Villefosse une nouvelle découverte de bronzes faite deux jours auparavant et se composant de :

« 1° Une main très bien conservée, de la grosseur de celle d'un enfant.

« 2° Une statuette assise, de parfaite conservation, une jambe repliée sous l'autre.

« 3° Une tête de dauphin.

« 4° Un plat rond, dont l'intérieur a été argenté.

« M. Héron de Villefosse regrette que M. Louis Bouchot n'ait pas joint à sa lettre les photographies de ces différents bronzes à l'appui des renseignements un peu sommaires qu'il lui a adressés. Il rappelle en même temps que le Musée de Montbéliard possède déjà une série importante de statuettes en bronze provenant de Mandeure; il souhaite que la Société d'Émulation de cette ville dresse une liste de ces trouvailles. Il serait très intéressant de posséder un relevé des nombreuses figurines en bronze sorties du sol de Mandeure; plusieurs sont maintenant à l'étranger, notamment au Musée de Bâle[1]. »

1. Sur les trouvailles faites à Mandeure, cf. *Bull. des Antiq. de Fr.*, 1880, p. 189; 1888, p. 293, statuette de Vénus en albâtre; 1883, p. 110-111, Neptune en bronze.

« II. — Dans un *Rapport sur les fouilles exécutées en* 1902 *à Boulogne-sur-Mer*, M. le Dr Sauvage, conservateur des Musées de cette ville, a signalé la découverte d'un nouveau cachet d'oculiste[1]. Les monuments de cette série deviennent chaque jour de plus en plus nombreux, et on peut dire qu'en ce moment les cachets d'oculiste sortent de terre de tous les côtés. Mais la découverte signalée par le Dr Sauvage présente un intérêt spécial pour deux raisons : 1° le cachet en question a été recueilli dans une sépulture de l'époque franque; 2° les légendes sont en caractères grecs.

« C'est dans un terrain situé sur le boulevard Eurvin, à Boulogne-sur-Mer, que la découverte a eu lieu. Le cachet est en stéatite; il a la forme d'une petite tablette rectangulaire, mesurant 0m037 de long sur 0m022 de large; l'épaisseur des tranches est de 0m065. Il porte des inscriptions sur trois tranches :

1 KYKN
2 ΔΙΚΕΝΤΗ
3 ΧΛΩΡΟΝ

« Il y a là des noms de collyres en abrégé, reconnaissables à première vue. Ce sont les collyres *cycnion* ou *cycnarion*, *dicenteton*, *chloron* connus sous leur forme latine par les inscriptions d'autres cachets[2].

« Le premier cachet d'oculiste signalé, avec des légendes grecques, fut découvert à Arles en 1879 et publié peu de temps après dans notre *Bulletin*[3]. Il porte le nom de l'oculiste *Kosmos*, suivi de l'indication de trois collyres.

« Un second cachet à légende grecque est conservé au Musée de Pérouse. Il a la forme ordinaire des cachets d'oculiste; il est comme eux en stéatite et porte simplement

1. P. 3, avec une phototypie du cachet sous trois aspects différents qui permettent de voir les tranches inscrites.
2. Cf. Espérandieu, *Recueil des cachets d'oculistes romains*, p. 149 et suiv.
3. 1879, p. 87 et suiv.; Espérandieu, *Recueil*, n. 12.

le mot **ΡΟΥΦЄΙΝΟΥ**, transcription grecque du nom d'homme Rufinus. Il semble qu'il n'ait pas été achevé[1]. Celui de Boulogne, au contraire, ne porte que des noms de collyres, et pas de nom propre.

« Enfin un troisième cachet, découvert vraisemblablement à Bonn vers l'année 1890, porte sur trois de ses tranches des légendes latines avec le nom de *C. Montius Juvenis*, tandis que la quatrième tranche présente une légende grecque ainsi conçue :

ΜΑΡΚΙΑΝΟV
ΚΥΚΝΑΡΙΑ[2]

« Marcianus fabriquait donc le même collyre que l'anonyme de Boulogne-sur-Mer, et sans doute il faut transcrire l'abréviation gravée sur la première tranche par le mot **ΚVΚV**(άρια).

« Le fait de la découverte du cachet d'oculiste de Boulogne-sur-Mer dans un tombeau de l'époque franque tendrait à prouver que ces cachets ont servi d'amulette et qu'on leur attribuait une vertu particulière en un temps où on ne comprenait plus le sens des inscriptions, ni leur usage. Cette dernière hypothèse est tout à fait admissible pour un cachet qui ne porte pas de nom d'homme et sur lequel les collyres sont indiqués non seulement en grec, mais en abrégé. Il était bien naturel, à une époque basse, de voir, dans ces abréviations en caractères grecs, des formules cabalistiques. »

M. M. Prou, membre résidant, donne lecture de la communication suivante de M. P. Durrieu, membre résidant :

« La magnifique exposition des Primitifs flamands, qui vient d'avoir lieu à Bruges, dans le courant de cette année, a offert une occasion exceptionnelle d'études comparatives et de possibilités de rapprochements du plus haut intérêt entre

1. Héron de Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes romains*, I, p. 82; Espérandieu, *Recueil*, n. 132.
2. Espérandieu, *Recueil*, n. 61.

des œuvres apportées de tous les points de l'Europe. Entre autres avantages, elle permet notamment de mettre fin à une véritable légende qui a trop longtemps encombré l'histoire de l'art.

« On a fréquemment mentionné un tableau, représentant le *Sacre de saint Thomas de Cantorbery*, et faisant partie des collections du duc de Devonshire, à Chatsworth, comme étant la plus ancienne peinture avec date certaine de Jean van Eyck. En effet, le tableau porte cette signature, qui paraît indiquer qu'il a été terminé par Jean van Eyck le 30 avril 1421 :

JOHES DE EYCK FECIT ✠ ANO M·CCCC 21 · 30 OCTOBRIS

« Pour accroître encore l'autorité de cette signature, on a, par surplus, raconté que le tableau avait été donné, à l'origine, par Jean, duc de Bedford, régent de France, à Henri VI, roi d'Angleterre.

« Le tableau de Chatsworth, qui avait déjà figuré en 1892 à l'exposition du Burlington Club, à Londres, a été prêté à l'exposition de Bruges (nº 8 du catalogue). Dès le premier examen, il souleva les doutes les plus sérieux dans l'esprit des juges compétents. On n'y reconnaissait, avec raison, aucun des caractères des œuvres authentiques de Jean van Eyck. Bien plus, l'aspect général, comme tous les détails, dénotait une époque d'exécution très postérieure à 1421, l'extrême fin du xvᵉ siècle, sinon même plutôt déjà le xviᵉ siècle.

« Une visite à Bruges, durant l'exposition, m'a donné l'explication du fait. En examinant le tableau de Chatsworth à jour frisant, j'ai pu constater et faire constater sur place à divers critiques, tels que M. E. Durand-Gréville[1], que toute la partie où se lisaient le nom de Jean van Eyck et la date était couverte de craquelures très caractéristiques, pénétrant dans la pâte, et avec des bords irréguliers, comme s'il y avait eu retrait et déchirement de la peinture. Ces craquelures

1. E. Durand-Gréville, *Originaux et copies à propos de l'exposition de Bruges*, Bruges, 1902 (Extrait du *Compte-rendu des séances du Congrès*, p. 9).

sont, hélas, trop connues. Ce sont celles qui ont compromis tant d'œuvres exécutées en France depuis la fin du premier Empire et dont le Musée du Louvre offre de si tristes témoignages, par exemple dans la Muse du *Portrait de Chérubini* par Ingres ou dans la *Naissance de Henri IV* de Déveria. Or, ces craquelures sont dues à l'emploi de bitumes dont l'usage ne date que du xixe siècle. Elles ne se trouvent pas dans les peintures antérieures à 1800. Leur présence sur toute la surface de la signature, dans le tableau de Chatsworth, est donc une preuve matérielle irrécusable que cette prétendue signature de Jean van Eyck n'a pas cent ans d'existence et qu'elle constitue, par conséquent, un bel et bon faux.

« L'examen à jour frisant permet encore de reconnaître que d'autres parties du tableau ont été aussi modifiées et truquées, sans doute à l'époque du faux. On a transformé en roi, par l'adjonction d'une couronne et d'un sceptre, un personnage placé sur la droite, au premier plan. En revanche, on a enlevé à un autre acteur de la scène, placé à côté du précédent, un peu en arrière, un grand chapeau plat, incliné sur l'oreille droite, dont la trace est restée très visible, sans doute parce que ce détail de costume, qui n'apparaît que tout à fait à la fin du xve siècle, constituait un anachronisme par trop compromettant pour une peinture présentée comme étant de van Eyck.

« En résumé, le *Sacre de saint Thomas de Cantorbery* des collections de Chatsworth doit être pour jamais rayé de la liste des œuvres de Jean van Eyck. Il n'appartient même pas à son école. Il restera surtout, pour emprunter les termes très justes de M. Georges-H. de Loo, dans un *Catalogue critique* de l'exposition de Bruges, comme « un excel-« lent exemple de l'impuissance des signatures et des docu-« ments à garantir l'authenticité d'un tableau. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1902.

Séance du 5 Novembre.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Cumont (Georges). *Étude sur le cours des monnaies en Brabant pendant le règne de la duchesse Jeanne, veuve depuis* 1383 *jusqu'à* 1406. Bruxelles, 1902, in-8°.

Delattre (R. P.). *Fouilles exécutées dans la nécropole punique voisine de Sainte-Monique à Carthage.* Paris, 1901, in-8°.

— *Sarcophage de marbre avec couvercle orné d'une statue, trouvé dans une tombe punique de Carthage.* Paris, 1902, in-8°.

Gauckler. *Note sur quelques mosaïques romaines de Provence.* Paris, 1902, in-8°.

Héron de Villefosse. *Note sur une mosaïque nouvelle du jardin Chevillot à Hippone.* Paris, 1902, in-8°.

Lizeray (H.). *Aesus. 4e partie.* Paris, 1902, in-12.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, de la part de M. Eugène M. O. Dognée, associé correspondant étranger à Liège (Belgique), un volume intitulé *Un officier de l'armée de Varus.* Il s'agit de ce M. Caelius, tué à l'ennemi pendant l'expédition de Varus et dont un monument funéraire du Musée provincial de Bonn nous a heureusement conservé l'image ; il est représenté sur ce monument célèbre, la poitrine couverte de décorations militaires. M. Dognée a rapproché ces décorations d'un certain

nombre d'objets analogues en argent ou en pierre dure conservés dans les musées. Une planche reproduit les phalères d'argent du trésor de Lauersfort conservées au Musée royal de Berlin; l'auteur cite avec beaucoup d'à-propos les phalères en calcédoine et en sardoine du Louvre et de la Bibliothèque nationale.

Correspondance.

M. F. Rousseau, présenté par MM. de Barthélemy et Schlumberger, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. l'abbé Thédenat, Héron de Villefosse et Michon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Le président annonce à la Société la mort de M. E. Müntz, membre résidant, et de M. L. Blancard, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets que cette double perte cause à la Société.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Stein et Lafaye lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. R. Rodière et l'abbé Arnaud d'Agnel au titre d'associé correspondant national. On procède au vote et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux à Montreuil-sur-Mer et à Marseille.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente au nom de M. le comte Olivier Costa de Beauregard, associé correspondant national, les empreintes de deux petits monuments appartenant à M. Fivel et trouvés à Valloire (Savoie), dans les travaux d'établissement d'une route. Ces empreintes ont été remises à notre confrère par M. Truchet, maire de Saint-Jean-de-Maurienne.

1° Empreinte sur cire et dessin d'un cachet en onyx. C'est une intaille assyrienne, d'un type assez répandu. La gravure représente un personnage en costume sacerdotal, debout, devant un autel chargé d'offrandes.

2° Moulage sur argile d'un fragment d'ardoise portant un dessin circulaire en creux. L'original doit être un moule d'affique; les caractères indéchiffrables dont le ruban circulaire est orné sont probablement des lettres simulées[1].

M. Héron de Villefosse présente ensuite à la Société un petit bateau en bronze, recouvert d'une belle patine brillante qui, d'après M. Henri Léman, possesseur actuel de l'objet, aurait été récemment découvert à Lyon sur la colline de Fourvières.

Si cette provenance est exacte, ce curieux monument serait un ex-voto d'un batelier de Lyon, appartenant probablement à une de ces associations, *nautae Rhodanici*, *Ararici*, *Druentici*,... etc., maîtresses du commerce sur les fleuves et les rivières de la Gaule romaine, dont les inscriptions de Lyon et de la vallée du Rhône nous ont conservé de nombreux souvenirs.

Ce bateau est malheureusement brisé en cinq morceaux; mais il manque peu de chose et sa reconstitution serait très facile. Il mesurait 0m27 de longueur; sa plus grande largeur, prise au milieu, est de 0m08; sa profondeur est également de 0m08, prise au centre de la coque. A la poupe, la profondeur n'est plus que de 0m04 et la largeur de 0m07.

L'arrière, partie la plus intacte, est muni d'un bastingage formant galerie, le long duquel court à l'extérieur un rinceau en relief, exécuté avec élégance; cette galerie fait saillie à droite et à gauche de la poupe et se termine de ce côté par une partie ronde, saillante, accostée de deux volutes; l'autre extrémité de la galerie qui s'avance vers le milieu du bateau est amortie également par une volute un peu plus petite et

1. Sur les affiques, voir le mémoire de H. Bordier, dans les *Mémoires de la Soc. des Ant. de Fr.*, t. XXXIII, p. 248-258, avec une planche.



légèrement repliée en dehors. La partie du bastingage faisant retour au-dessus de la poupe est ornée d'un fleuron et surmontée de deux anneaux ayant pu servir à suspendre l'objet dans un sanctuaire. La poupe est entièrement plate. On ne peut rien dire de la proue, qui est assez endommagée, et dont toute l'extrémité supérieure manque; il est cependant possible de constater que la coque était ornée extérieurement à l'avant de deux volutes gravées au trait.

Un monument analogue, mais de plus grandes dimensions, a été découvert en Gaule au XVIIIe siècle. Il semble à propos de le rappeler ici. En 1763, sur le territoire de la commune de Blessey, près Chanceaux, à deux kilomètres des sources de la Seine, on trouva une galère en bronze, de 0^m^66 de long sur 0^m^11 de large, montée par plusieurs matelots figurés la tête nue. Il n'en reste plus qu'un aujourd'hui; mais les trous visibles sur le pont indiquent que l'équipage se composait originairement de cinq hommes. La proue est surmontée d'une tête de cygne[1], tournée en avant; la poupe se termine par une volute dont le mouvement de rotation se fait vers l'intérieur du bateau et qui s'élève à peu près à la même hauteur que la tête de cygne placée à l'avant. Ce bateau, qui provient sans aucun doute du temple de la déesse *Sequana*, retrouvé en 1836, a été décrit et gravé[2], notamment par notre confrère M. Ch. Lucas[3], d'après un dessin de M. Henri Baudot; il est d'une apparence plus massive que celui du Rhône.

Ce précieux objet fut d'abord envoyé par M. l'abbé Richard, habitant de Chanceaux, à M. de Ruffey; il passa entre les mains du président de Bourbonne et fut conservé dans son cabinet; à la Révolution, il entra dans la collection du

1. Sur un marbre du Musée d'Arles on voit un petit bateau à deux rames dont la proue est aussi ornée de l'image d'un cygne, *Corp. inscr. lat.*, XII, 800.

2. *Mémoires de l'Acad. de Dijon*, I, p. 74.

3. *Note sur le monument des sources de la Seine*, pl. I et II; cf. p. 21 et suiv.; Henri Baudot, *Rapport sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine*, p. 4.

Musée de la ville de Dijon; plus tard, à la demande de M. Henri Baudot, il fut cédé au Musée archéologique du département de la Côte-d'Or pour être réuni aux nombreux ex-votos que la commission des antiquités a découverts dans les fondations du temple élevé aux Sources de la Seine.

Les deux bateaux, assez différents de forme et d'aspect, nous offrent peut-être, l'un le type du bateau adopté sur le Rhône pour les transports commerciaux, l'autre le type du bateau en usage sur la Seine? Pour le Rhône, Ammien Marcellin nous apprend que, depuis Lyon jusqu'à la mer, ce fleuve portait de grands bateaux « Hinc Rhodanus, aquis advenis locupletior, vehit grandissimas naves[1]. » Autrefois[2] comme aujourd'hui, la navigation du Rhône était assez difficile à cause de la rapidité du fleuve. Il est impossible de remonter à la voile au-dessus d'Arles[3]; les grands navires ne pouvaient parvenir à Lyon qu'à la rame ou au halage[4].

La pratique païenne du navire ex-voto se conserva dans la religion chrétienne. Le Musée de Florence en possède un exemple très ancien dans la célèbre lampe de bronze, en forme de navire, trouvée à Rome sur le mont Celius, près de l'église Saint-Étienne. Ce navire, qui porte en haut du mât un écriteau avec l'inscription DOMINVS LEGEM | DAT VALERIO SEVERO | EVTROPI VIVAS, est monté par deux hommes, dont l'un se tient debout à l'avant tandis que l'autre est assis à l'arrière et manœuvre le gouvernail[5].

1. XV, XI, 17.
2. Sur les difficultés de la navigation du Rhône dans l'antiquité, voir les textes anciens cités par Ern. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, I, 160, note 3.
3. Sur les obstacles que la navigation du Rhône rencontre aujourd'hui, voir Krantz, *Rapport. Journal officiel* du 22 février 1873, p. 1303.
4. On a trouvé à Vienne, dans le Rhône, un objet en fer qu'Artaud croyait être le gouvernail d'une barque; une tête de taureau servait de point d'appui au pilote. Voir la note de Cochard dans l'édition de 1828 des *Recherches* de Chorier, p. 531.
5. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, VI, avec toute la bibliographie de cet insigne monument, pl. 469.

Le mât est surmonté d'un grand anneau pour suspendre l'objet, comme on suspend encore aujourd'hui les ex-votos que les marins consacrent à la Vierge.

Il est intéressant de rapprocher ces divers *donaria*. Ils fournissent un témoignage formel de l'antiquité d'un usage encore suivi de nos jours par les marins pour témoigner leur reconnaissance à la divinité ou pour implorer sa protection [1].

M. Héron de Villefosse communique une note de M. le Dr L. Carton, associé correspondant national, sur des statuettes en terre cuite, découvertes dans la nécropole de Sousse.

M. R. Mowat, membre résidant, rappelant la découverte d'un trésor de vingt médaillons grecs en or à Aboukir, l'ancienne Canope, en avril dernier, fait passer sous les yeux de la Société les moulages en plâtre de six d'entre eux acquis au moment de la découverte par M. le Dr Eddé, d'Alexandrie. Il les décrit et les commente de la manière suivante :

« 1° Sans légende. Buste cuirassé d'Alexandre le Grand, en haut relief, vu de face, la tête nue, ceinte du bandeau royal à lemnisques flottants, le cou tendu en avant; il tient dans la main droite une lance transversale à armature latéralement échancrée et se couvre le côté gauche d'un bouclier rond orné de sujets mythologiques, parmi lesquels on distingue : au centre, un buste féminin, de face, soit Tyché sous un nimbe de voiles, soit plutôt la Terre (Γῆ), entourée par le cours sinueux de l'Océan; au-dessus, deux têtes, l'une en regard de l'autre, à gauche celle de Hélios radié, à droite celle de Séléné sur un croissant lunaire, séparées par deux étoiles et faisant sans doute partie du cercle des douze grands dieux, ou peut-être encore du groupe des sept divi-

1. Mon confrère M. Mowat me rappelle à ce propos qu'un vaisseau en argent est suspendu dans l'église du Tréport et qu'il a été donné à cette église par la reine Marie-Amélie à l'occasion des voyages maritimes du prince de Joinville; cf. J. Périn et P. Cagé, *Ce qu'il faut voir à Tréport, Mers, Eu,* 1900, p. 30.

nités planétaires qui président aux jours de la semaine; sur le pourtour, les signes du zodiaque; ceux qui sont visibles dans la partie supérieure du bouclier sont, en allant de gauche à droite, le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer. La cuirasse est, de même, richement ornée : sur l'épaulière et le pectoral droits, Pallas Athéna casquée, tournée à droite et tendant en avant le bras gauche armé du bouclier, brandit sa lance contre le géant anguipède Encelade, qui gravit la hauteur sur laquelle elle se tient et qui s'apprête à lancer contre elle les quartiers de roc qu'il porte dans chaque main.

« ℟ Sans légende. Une néréide, peut-être Thétis, demi-nue, assise à droite sur le dos d'un jeune centaure marin qui appuie un trident sur son épaule droite et nage à gauche, en tournant la tête en arrière vers la déesse; au-dessous, trois dauphins affleurant leur tête hors des flots.

« Poids : 70 gr. 50. Saillie maxima (au menton et au nez) : $0^{m}005$. Diamètre : $0^{m}058$.

« Le champ du médaillon a été soigneusement aminci, surtout vers le bord, au moyen d'un battage au marteau qui a laissé des traces de moirure. La même particularité signalée sur les médaillons du trésor de Tarse[1] se reconnaît sur la plupart de ceux du trésor d'Aboukir. L'artiste a su donner une intensité de vie extraordinaire au portrait du héros macédonien, dont le regard, dirigé légèrement en haut, droit devant lui, respire l'énergie et l'enthousiasme guerrier. Son casque s'est détaché dans le feu de l'action et il continue à combattre, malgré cet accident, tête nue, dans l'attitude de la charge, les cheveux rejetés en arrière en longues boucles flottantes. C'est l'épisode caractéristique de la bataille du Granique[2], où Clitus sauva la vie du roi en abattant la main du général perse Rhoesacès au moment où il allait le frapper

1. A. de Longpérier, *Trésor de Tarse*, dans la *Revue numismatique*, n. s., XIII, 1868, p. 311.
2. Quinte-Curce, VIII, 1 : *Hic* (*Clitus*) *erat qui apud Granicum amnem nudo capite regem dimicantem clypeo suo texit et Rhoesacis manu capiti regis imminentem gladio amputavit.*

à la tête qu'il avait désarmée par un premier coup. Luigi de Féis s'est donc trompé en affirmant que cet épisode n'a été relaté par aucun historien lorsqu'il a expliqué la fameuse mosaïque pompéienne, dite de la bataille d'Issus, où le principal personnage combat tête nue et traverse de sa lance un guerrier perse[1].

« Il est, du reste, à noter qu'en général les profils monétaires d'Alexandre, notamment ceux de la série du Κοινὸν Μακεδόνων à l'époque impériale et ceux des médaillons contorniates, le représentent tendant énergiquement le cou en avant. A ce sujet, M. Constantopoulo, conservateur adjoint au Cabinet numismatique d'Athènes, a fait une remarque intéressante au point de vue ethnologique, à savoir : que cette hardiesse dans le port de la tête est encore actuellement caractéristique de la race épirote à laquelle Alexandre appartenait par Olympias, sa mère, fille du roi Néoptolème II.

« Le même trait physionomique se voit sur des monnaies de Constantin Ier, de ses fils Crispus, Constantin II, Constant Ier, Constance II et de son neveu Hannibalien, tous de race illyrienne. Peut-être, cependant, n'est-ce que le résultat d'une imitation de commande, car le souvenir d'Alexandre semble avoir exercé sur les empereurs originaires d'Illyrie un prestige si grand que Galérius Maximianus osait affirmer, avec un insolent orgueil, qu'à l'exemple d'Olympias, Romula, sa mère, l'avait conçu d'un dragon[2].

« L'épisode de la Gigantomachie[3], figuré sur la cuirasse, a été manifestement choisi, parce que c'est celui qui concerne Athéna, la déesse favorite d'Alexandre. Le même sujet est représenté au revers d'une monnaie d'Elaeusa (Cilicie) frappée sous Commode et de quelques monnaies de Séleucie

1. L. de Feis, *La battaglia di Cunassa in un mosaico pompeiano*, Firenze, 1893, p. 5.

2. Aur. Victor, *Epit.* 40 : *Insolenter affirmare ausus est matrem, more Olympiadis, Alexandri Magni matricis, compressam dracone semet concepisse*, Plutarque, *Alex.*, II.

3. Saglio, article *Aegis*, dans le *Dict. des ant. gr. et rom.*, I, fig. 142; Hild, article *Gigantomachie*, *Ibid.*, fig. 3559, 3561.

(Cilicie) frappées sous Hadrien, sous Trébonien Galle et sous Gallien[1].

« Quant à la présence de la néréide Thétis et du centaure marin sur le revers du médaillon, elle peut s'expliquer comme faisant allusion aux origines mythologiques d'Alexandre, qui se rattachait, du côté maternel, à Néoptolème Pyrrhus, ancien roi d'Épire; or, ce Néoptolème avait pour père Achille, fils de Thétis et de Pélée, et, d'autre part, Achille avait eu le centaure Chiron pour éducateur.

« 2° Sans légende. Buste casqué et cuirassé d'Alexandre, profilé à droite. Le casque est orné d'un sujet en relief représentant une mêlée de cavaliers chargeant les uns contre les autres. Le milieu de la cuirasse orné de même d'un sujet représentant Alexandre, de face, assis sur un bouclier, tête nue, la main droite appuyée sur sa lance, entre Niké ailée, debout à sa droite, tenant une palme et lui présentant une couronne, et Arété debout à sa gauche, tenant une lance dans la main gauche et lui présentant une couronne. L'épaule gauche est protégée par un bouclier vu intérieurement.

« ℞ Sans légende. Au milieu du champ, un cippe cylindrique avec base et chapiteau surmonté d'une chouette posée à droite et portant une inscription gravée en trois lignes, ΟΛΥΜ|ΠΙΑ|ΔΟϹ. A gauche, et contre le cippe, un olivier. A droite, Athéna debout, tournant le dos au cippe, tenant dans le bras gauche allongé une lance appuyée à son épaule, et, de la main droite, tendant un casque; sur sa poitrine, l'égide hérissée de trois serpents menaçants; devant elle, à ses pieds, se dresse un serpent enroulé sur lui-même, à droite.

« Poids : 77 gr. 25. Diamètre : $0^{m}055$. Martelage du champ et du bord.

« Le combat figuré sur le casque représente non pas une bataille fictive, mais un événement réel; c'est la bataille d'Arbèles, qui consista en un grand engagement de cavale-

1. Babelon, *Inventaire de la collection Waddington*, 4712, 4457, 4480, 4482.

rie[1]. Le même sujet est traité en bas-relief sur un marbre de la collection du prince Augustin Chigi[2], sur lequel est gravée en quatre lignes une inscription qui donne explicitement le nom de la bataille, **Η ΕΠΙ ΠΑΣΙ ΜΑΧΗ | ΤΡΙΤΗ ΠΡΟΣ ΔΑΡΗ|ΟΝ ΓΕΝΟΜΕΝΗ | ΕΝ ΑΡΒΗΛΟΙΣ.**

« Pour l'interprétation de Niké et d'Arété aux côtés d'Alexandre, conférez le passage dans lequel Athénée décrit la statue d'Arété couronnée d'olivier et placée près de celles d'Alexandre et de Ptolémée Soter dans la pompe dionysiaque[3].

« Quant à l'inscription gravée sur le cippe, il faut se garder de la lire d'un seul tenant, Ὀλυμπιάδος, comme s'il s'agissait du nom de la mère d'Alexandre, car le type du médaillon n'a aucun rapport avec cette reine. L'inscription me parait devoir être coupée en deux parties, un mot et une date; je la lis ainsi : Ὀλύμπια; δος', c'est-à-dire (ἔτους) διακοσιοστοῦ ἑβδομηκοστοῦ τετάρτου, jeux olympiques de (l'an) 274. Il s'agit des jeux néo-olympiques célébrés sous diverses dénominations à l'époque impériale dans un grand nombre de villes grecques, à l'imitation des fameux jeux jadis institués en l'honneur du Zeus Olympien en Élide.

« La date **ΔΟϹ** ne vise pas la 274e olympiade, dont la première année tomberait en l'an 317 de l'ère chrétienne sous Constantin; on ne connaît, d'ailleurs, aucune mention numismatique d'olympiade. Ces lettres numérales doivent être interprétées dans le système de l'ère actiaque ayant pour point de départ le 2 septembre de l'an de Rome 723; la 274e année actiaque correspond donc à l'année urbaine 996-997 (du 2 septembre 243 au 1er septembre 244 de l'ère chrétienne), au cours de laquelle l'empereur Philippe succéda à Gordien III. En effet, dans la série des moyens bronzes impériaux de la communauté macédonienne, κοινὸν

1. Arrien, III : ἱππομαχία αὕτη καρτερωτάτη τοῦ παντὸς ἔργου ξυνέστη.
2. E.-Q. Visconti, *Opere varie*, III, p. 74, tav. 2.
3. Athénée, *Deipnosoph.*, V, 33 : τὸ δὲ τῆς Ἀρετῆς ἄγαλμα τὸ παρεστὸς τῷ Πτολεμαίῳ στέφανον εἶχεν ἐλαίας χρυσοῦν.

Μακεδόνων, il s'en trouve une qui répond au signalement suivant : ΑVΤ Κ ΜΑΡ ΙΟVΛΙ ΦΙΛΙΠΠΟϹ. Buste radié et drapé de l'empereur Philippe, père, à droite.

« ℞ ΚΟΙΝΟΝ ΜΑΚЄΔΟΝΩΝ Β ΝЄΩ. Alexandre à cheval, galopant à droite; sous le cheval, la date ЄΟϹ (275 actiaque = 244-246 ère chrétienne).

« Cabinet de France, *Macéd. impér.*, 164; Mionnet, *Desc. de méd. gr.*, suppl. III, p. 14, n. 94, pl. III, fig. 2. La même date ЄΟϹ se lit encore sur un autre moyen bronze de la communauté macédonienne, ΑΛЄΞΑΝΔΡΟΥ. Tête casquée d'Alexandre, à droite.

« ℞ ΚΟΙΝΟΝ ΜΑΚЄΔΟΝΩΝ Β ΝЄ. Table dont les pieds sont en forme de pattes de lion; dessus, deux urnes contenant chacune une palme; dessous, ЄΟϹ. Musée britannique. Head, *Catalogue of Greek coins in the British Museum. Macedonia*, p. 23, n. III.

« On est assuré que ces deux pièces ont été frappées à l'occasion de jeux funèbres célébrés en mémoire d'Alexandre quand on les rapproche d'autres moyens bronzes qui mentionnent explicitement, soit les jeux olympiques, soit les jeux olympiques alexandréens :

« ΑVΤ Κ Μ ΑΝΤΝΙΟϹ (*sic*) ΓΟΡΔΙΑΝΟϹ. Tête laurée de Gordien III, à droite.

« ℞ ΚΟΙΝΟΝ ΜΑΚЄΔΟΝΩΝ Β ΝЄΩΚΟ; table supportant deux urnes agonistiques; dans le champ, ΟΛΥΜΠΙΑ. Mionnet, *Suppl.*, III, p. 13, n. 92, d'après Sestini, *Desc. num. vet.*, p. 87, n. 7.

« ΑΛЄΞΑΝΔΡΟΥ. Tête diadémée d'Alexandre, la chevelure flottante, le cou tendu en avant; à droite, dessous, un serpent.

« ℞ ΚΟΙΝΟΝ ΜΑΚЄΔΟΝΩΝ Β ΝЄ. Table à quatre pieds supportant deux urnes; entre les pieds de devant, une inscription en trois lignes, ΟΛΥΜΠΙ | Α ΑΛЄΞΑ | ΝΔΡΙΑ; dessous, la lettre Ω; à joindre, en lecture, à la fin de la légende (Β ΝЄΩ). Cabinet de France, *Macéd.*, p. 178; Mionnet, *Desc.*, I, n. 589.

« Par ces divers rapprochements, les médaillons d'or d'Alexandre se trouvent mis en rapport étroit avec les monnaies agonistiques frappées en Macédoine. On ne peut donc voir en eux autre chose que des récompenses, ἆθλα, ou νικητήρια, destinées aux vainqueurs des jeux olympiques alexandréens célébrés pendant la 274e année actiaque, qui chevauche sur les règnes des empereurs Gordien III et Philippe père.

« Le type d'une colonnette ou d'un cippe portant une inscription ou une simple date consulaire n'est pas rare dans la numismatique romaine impériale; en général, il commémore une célébration de grands jeux; par exemple, sur un médaillon de bronze et sur des deniers de Domitien[1], l'inscription est en quatre lignes, COS XIII LVD SAEC FEC; sur des grands et des moyens bronzes des deux Philippe et d'Otacilie[2], l'inscription du cippe est COS III, avec la légende circulaire MILIARIVM SAECVLVM.

« Un revers pareil à celui du médaillon d'or d'Alexandre se voit sur une petite monnaie de bronze d'Athènes, chouette posée de même sur un cippe derrière Pallas marchant à droite. La similitude est intéressante à noter, car il en résulte que cette monnaie, non classée jusqu'à présent[3], est contemporaine du médaillon d'or et a, par conséquent, été frappée vers l'an 245 de notre ère.

« 3o Sans légende. Buste casqué et cuirassé d'Alexandre, à droite, semblable au précédent, si ce n'est que le casque est orné d'un sujet représentant l'Enlèvement de Ganymède par l'aigle de Zeus. Même ornementation de la cuirasse que sur le médaillon précédent, mais dans des proportions sensiblement moindres. Sur l'épaulière droite, un foudre.

« ℞ Sans légende. Femme demi-nue assise, à droite, sur le dos d'un monstre marin en forme de serpent retournant vers elle sa gueule entr'ouverte et se dirigeant à gauche.

1. Cohen, *Desc. des monn. imp.*, I, 880, p. 476, nos 72-78.
2. Cohen, *Ibid.*, V, 1885, p. 103, nos 95-97; p. 146, nos 25-27; p. 163, no 20.
3. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 390, fig. gravée.

C'est peut-être Andromède entraînée par le cétacé, κῆτος, et tendant, d'un air suppliant, les bras vers la rive dont elle s'éloigne; elle tient dans les mains un objet indéterminé, en forme de patère, peut-être la coupe du sacrifice expiatoire qu'elle offrait aux divinités marines au moment où elle fut exposée sur le rivage.

« Poids : 48 gr. Diamètre : 0m048.

« Sur un des médaillons du trésor de Tarse[1], la cuirasse d'Alexandre est ornée d'une figure d'aigle enlevant Ganymède, et chacune des épaulières est décorée d'un foudre. Cette similitude d'ornementation établit un lieu manifeste entre les médaillons du trésor de Tarse et ceux du trésor d'Aboukir.

« 4° Sans légende. Buste drapé d'une femme de grande beauté, profilée à droite, coiffée d'une sphendoné sous laquelle flotte un voile léger de lin. Sous le menton, serpent enroulé autour d'un petit sceptre; c'est l'attribut caractéristique d'Olympias, mère d'Alexandre. Tréflure au profil par le contre-coup de la frappe.

« ℞ ΒΑCΙΛΕΩC, à droite, verticalement de haut en bas; ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, à gauche, verticalement de haut en bas. Pallas casquée, assise sur un siège à dossier et présentant de la main droite, à gauche, une patère à un serpent enroulé autour d'un olivier devant elle.

« Poids : 49 gr. Diamètre : 0m046.

« Pour le portrait de femme avec l'attribut ophidien, comparez une petite monnaie d'or du Cabinet de Berlin, pesant 1 gr. 15, que A. von Sallet qualifiait de *Schaumünze*[2] :

« Sans légende; tête voilée de femme à droite.

« ℞ ΟΛΥΜ, dans le haut; ΠΙΙΑΔΟΣ (*sic*), dans le bas; entre deux, un serpent à quatre replis rampant vers la gauche.

« Il est curieux que cette légende se prête à deux lectures différentes, soit 'Ολύμπια; δος', comme sur le cippe du médaillon d'Alexandre; soit 'Ολυμπιάδος, en un seul tenant. Cette

1. A. de Longpérier, *Trésor de Tarse,* dans la *Revue numismatique*, XIII, 1868, p. 310, pl. X.
2. *Zeitschrift für Numismatik*, III, 1876, p. 56.

dernière est préférable ici, en raison du portrait de femme sur la face opposée.

« C'est aussi l'occasion de rappeler que l'image d'Olympias, nourrissant un serpent, se voit sur des médaillons contorniates avec la légende OLYMPIAS REGINA[1]. Pour l'histoire et l'explication des prétendus rapports d'Olympias avec un dragon, voir Plutarque, *Alexandre*, II; Pausanias, IV, 14; Lucien, *Alexander seu pseudomantis*.

« Le type de Pallas, assise et nourrissant un serpent enroulé autour de l'olivier sacré de l'Erechtheion, se trouve exactement reproduit sur une monnaie de bronze d'Athènes[2] et sur un moyen bronze romain de Géta[3], daté de son deuxième consulat en l'an 208.

« 5° Sans légende. Buste drapé de femme (Olympias), à droite, pareil au précédent; exempt de tréflure.

« ℞ Sans légende. Le type représente la Délivrance d'Andromède par Persée; à gauche, Andromède retenant de la main gauche les draperies qui lui couvrent le bas du corps et tenant dans la main droite un objet indéterminé (la patère du sacrifice expiatoire) descend du rocher au bas duquel gît le monstre marin qui offre une grande analogie de forme avec celui du médaillon n. 3. Devant elle, Persée, tenant dans la main gauche la harpé, lui tend la main droite pour l'aider à descendre; derrière Persée, Eros, debout sur un rocher, tire une flèche dans la direction du couple.

« Poids : 0m48. Diamètre : 0m047.

« Sauf l'Eros accessoire, le type du revers est traité de la même façon sur des monnaies frappées à Coropissus de Lycaonie sous Maximin[4] et sous Valérien[5].

1. Sabatier, *Desc. gén. des méd. contorniates*, pl. XIII, 1, et pl. XIV, 13, 14, 15.

2. Mionnet, *Desc.*, II, p. 137, n. 291. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 390, fig. Un exemplaire existe au Cabinet de France.

3. Cohen, IV, 1884, p. 264, n. 110, fig.

4. Mionnet, III, n. 533. Un exemplaire existe au Cabinet de France, n. 369.

5. Babelon, *Inventaire de la collection Waddington*, n. 4757.

« La présence de ce sujet sur un médaillon d'Alexandre s'explique facilement par le culte que le héros macédonien professait pour Persée, l'un de ses ancêtres mythologiques. Arrien le dit expressément (*Expéd.*, III, 3) : Ἀλεξάνδρῳ δὲ φιλοτιμία ἦν πρὸς Περσέα καὶ Ἡρακλέα ἀπὸ γένους τε ὄντι τοῦ ἀμφοῖν καί τι καὶ αὐτός τῆς γενέσεως τῆς ἑαυτὸυ ἐς Ἄμμωνα ἀνέφερε καθάπερ οἱ μῦθοι τὴν Ἡρακλέους τε καὶ Περσέως ἐς Δία.

« 6° Sans légende. Buste lauré, cuirassé de Caracalla imberbe, à gauche, tenant dans la main droite une lance à armature échancrée qu'il appuie sur l'épaule droite et se couvrant l'épaule gauche d'un bouclier orné, dans la partie centrale, d'une tête au-dessus de laquelle est figuré un cavalier galopant à gauche à la rencontre d'un lion.

« ℞ Sans légende. Néréide (Thétis) demi-nue, assise en trois quarts, à droite, sur le dos d'un jeune centaure marin. C'est le même revers que celui du médaillon n. 1.

« Poids : 69 gr. 50. Diamètre : 0m059.

« L'ornementation du bouclier rappelle l'exploit cynégétique accompli par Caracalla[1] à l'imitation de celui d'Alexandre[2]. On sait par le monnayage urbain de Caracalla que cet empereur commença à porter la barbe dans le cours de sa douzième puissance tribunice, c'est-à-dire en l'an 209; ceci est donc parfaitement d'accord avec la date du moyen bronze de Géta, son frère, dont j'ai mis le revers en rapport avec celui du médaillon d'or n. 4 d'Alexandre le Grand. On sait aussi que Caracalla témoigna de bonne heure une admiration sans bornes pour le jeune victorieux. Spartien[3] rapporte qu'à peine sorti de l'enfance, on le vit, soit d'après le conseil de son père, soit par la souplesse de son caractère, soit enfin dans l'espoir d'égaler un jour Alexandre, devenir plus réservé, plus sévère et se donner même un air dur, au point que ceux qui l'avaient connu enfant ne pouvaient plus le reconnaître. Il ne parlait que des exploits de son héros; il écrivit même au Sénat que l'âme d'Alexandre était incarnée

1. Spartien, *Caracalla,* V.
2. Quinte-Curce, VIII, 1.
3. Spartien, *Caracalla,* II.

en lui et le signifia clairement en lui empruntant le surnom de *Magnus*.

« La présence de son effigie parmi les médaillons de son illustre modèle n'implique nullement qu'ils aient été fabriqués sous son règne; c'est à titre de restaurateur du culte de son idole que le pseudo-Alexandre se trouve associé aux honneurs des jeux funèbres alexandréens. »

Séance du 12 Novembre.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Delisle (Léopold). *Notice de douze livres royaux du XIIIe et du XIVe siècle*. Paris, 1902, in-fol.

— *Heures de Turin. Reproduction en phototypie*. Paris, 1902, in-fol.

— *Orderici Vitalis historiae ecclesiasticae libri VII et VIII e codice Vaticano Reg.* 703 *A*. Paris, 1902, in-8°.

Donnet (Fernand). *La maison des dames d'honneur de Marie Stuart*. Anvers, 1902, in-8°.

Durrieu (Paul). *Deux miniatures inédites de Jean Fouquet*. Paris, 1902, in-8°.

Haillant. *Améric Andreocci. Notice bio-bibliographique*. Épinal, 1902, in-8°.

Mollier (l'abbé). *Notice sur la tour de Viviers, clocher de la cathédrale*. Privas, 1902, in-8°.

Rodière (Roger). *Une église gothique du XVIIe siècle*. Lille, in-8°.

— *Notre-Dame de Bureuil*. Boulogne, in-8°.

— *Les corps saints de Montreuil, étude historique sur les trésors des abbayes de Saint-Saulve et de Sainte-Austreberthe*. Montreuil, 1901, in-8°.

— *Épigraphie historique, héraldique et campanaire de l'arrondissement de Montreuil*. I. Canton de Campagne-les-Hesdin. II. Canton d'Étaples. Arras, 1902, in-4°.

Correspondance.

M. l'abbé A. Bouillet, présenté par MM. Bouchot et Martha, écrit pour poser sa candidature à la place de membre résidant, laissée vacante par la mort de M. le général de la Noë.

MM. le baron Lazzaroni, présenté par MM. Héron de Villefosse et l'abbé Thédenat, et Arpád de Gyóry de Nádudvar, présenté par MM. Omont et Martin, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant étranger à Rome et à Vienne. Le président désigne MM. Durrieu, Delaborde et Stein, et MM. Robert, Delaborde et Valois pour former les commissions chargées de présenter un rapport sur les titres scientifiques des candidats.

Travaux.

M. H. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« La Bibliothèque nationale a reçu récemment en don d'un amateur éclairé, M. Henri Gallice, un exemplaire in-folio du *Fasciculus temporum* de Werner Rolewinck, imprimé à Spire, par Pierre Drach, en 1477[1]. Cet exemplaire se trouvait à la fin du xve siècle dans la bibliothèque du couvent des Dominicains de Breslau, et un religieux de ce couvent a consigné sur les dernières pages les mentions de divers événements contemporains, qui forment une sorte de continuation du *Fasciculus temporum* pour la Silésie. Élections et obsèques d'évêques de Breslau et de Lavant; pestes et exécutions capitales à Breslau et à Oppeln ; progrès de l'ordre de Saint-Dominique en Silésie et en Allemagne; à côté d'un témoignage relatif à l'invention de l'imprimerie et d'un autre, plus curieux encore, relatif au

1. Bibl. nat., départ. des Imprimés, invent. Réserve, G. 1414. — Cf. Hain, *Repertorium bibliographicum*, n° 6921.

supplice de Savonarole; telles sont les matières diverses de ce supplément manuscrit ajouté au *Fasciculus temporum* par un dominicain de Breslau, à la fin du xve et au début du xvie siècle, et dont le texte méritait d'être reproduit in-extenso :

« [1461-1471.] Inventor artis impressorie exstitit Petrus de Argentina[1].

« Anno Domini M° CCCC° LXIX°, in die sanctorum martyrum Fabiani atque Sebastiani, electus est in episcopum Wratislaviensem reverendissimus in Christo pater et dominus dominus Rudolffus, episcopus Lavantinensis[2], tunc temporis legatus a latere missus in Wratislaviam, qui laudabiliter creditum sibi populum annis xiiii. rexit.

« Fraternitas de Rosario beate Marie virginis oritur in Colonia et per fratres Predicatores in diversis mundi partibus predicatur anno 1481.

« Item, anno 1481, predicata fuit fraternitas beate virginis Marie, fundata a beato patre Dominico, per quemdam fratrem Johannem de Tepnitz, ordinis Predicatorum, qui non parvum fructum seminavit in populo per suam predicationem in pocioribus civitatibus Slezie, videlicet Wratislaw, Nisse, Sweidnitz, Oppeln, etc.

« Item, anno Domini M° CCCC° LXXXII°, ipso die sancti Anthonii, obiit reverendissimus in Christo pater et dominus dominus Rudolfus, episcopus Wratislaviensis, nec non legatus a latere per totum regnum Bohemie, Polonie, etc.

« Item, eodem anno, circa festum Purificationis beate Marie virginis, electus et postulatus est in episcopum Wratislaviensem reverendissimus in Christo pater et dominus dominus Johannes, episcopus Lavantinensis, olim decanus ecclesie Wratislaviensis[3].

« Item, eodem anno, in die sancti Allexii confessoris, venit predictus episcopus Johannes in civitatem Wratislaviensem; eadem hora fuit magna tempestas plu[v]iarum et grando cecidit, etc.,

1. Il s'agit ici évidemment de Pierre Scheffer.
2. Rudolf von Ruedesheim, évêque de Lavant (1463-1468); transféré à Breslau (1468-1482). Voy. Joannis Longini (Dlugosz), *Chronicon episcoporum Vratislavensium*, éd. Jos. Schlipf (Breslau, 1847); et Jo. Heyne, *Dokumentirte Geschichte des Bisthums Breslau* (1868), t. III.
3. Johann I Roth von Wemding, évêque de Lavant (1468–1482); transféré à Breslau (1482-1506).

quamvis in introitu ipsius episcopi in civitate magna esset serenitas.

« Item, anno videlicet 1482, fuit magna pestilencia in pluribus regionibus mundi, videlicet Francie, Anglie, Polonie; et in civitate Cracoviensi, ipsius regni Polonie, multa milia virorum in eadem mortalitate extincti sunt; plures autem religiosi, ut Predicatores, fratres Minores mortui, quibus omnibus Deus per suam infinitam misericordiam donet gloriam sempiternam. Amen.

« Anno Christi 1483. — Eodem anno, mortuus est genitor meus, cujus anima cum omnibus fidelibus defunctis requiescat in pace. Amen.

« Eodem quoque anno circa festum Ascensionis, validissima cepit pestis vigere in Wrastislavia et in tota Slesia, quemadmodum in multis ante terris erat; ubi in conventu nostro obierunt R. P. Fr. Lucas, vicarius; Fr. Nicolaus Friderici, prior; frater Thomas Sutoris, supprior; frater Michael organista; frater Nicolaus Adaucti, procurator, ipse erat omnium primus; frater Johannes Balneatoris, cum aliis XVI.; ita quod in toto obierunt hic XXII. fratres. Sed et aliorum monasteriorum prelati et fratres seculares quoque, quorum numerus soli Deo cognitus est, extincti sunt ab exterminatrice peste; hii omnes requiescant in sancta pace. Amen. Et notandum quod hic Wratislavie et in conventu Opoliensi, quem fratres nostri conventus tenuerunt ob ceptam reformationem, in Cracovia quoque et alibi perdidit conventus noster ultra XXX. fratres per mortalitatem.

« Anno Christi 1486, obiit illustris dux marchio Brandenburgensis Albertus, elector Imperii sacri, in conventu fratrum Predicatorum in Francfordia, hora prima noctis, post balneum, morte subitanea.

« Maximilianus. — Iste Maximilianus, filius Friderici tercii, vivente adhuc patre fuit ab electoribus in Romanorum regem concorditer electus in Francfordia anno 1486, atque Aquisgrani eodem anno coronatus.

« Anno 1489, in die S. Margarethe virginis et martyris, obiit Anna Foytgerne, genitrix fratris Johannis Advocati, tunc vicarii Wratislaviensis, Opoliensis, Rathiboriensis conventus.

« Anno Domini 1499, crematus fuit religiosus pater frater Jeronimus, sacre theologie doctor, ordinis Predicatorum, cum aliis duobus venerabilibus patribus in civitate Florencia, ex jussu Alexandri VI, clarens multis miraculis, ut dicitur. Combusti autem fuerunt hii tres ob predicatam veritatem ab eis. Quibus autem interfectis ipsorum quidam abbas, qui confessionem extremam

eorum audierat auctenticum populo testimonium dedit insigne, dicens vix peccatum veniale fuisse repertum in ipsis.

« Anno Christi 1484. — Innocencius VIII. Januensis. Iste Innocencius ante cardinalatum dicebatur Nicolaus, homo existens in matrimonio constitutus, sed defuncta sibi uxore clericatui studuit ac ad episcopalem dignitatem provectus est. Dehinc cardinalis effectus tituli Sancte Cecilie, dicebatur cardinalis Melphattensis. Homo multum diligens justiciam, propter quod anno Domini 1484, summo omnium cardinalium assensu, tociusque populi Romani maximo gaudio in papam creatur xiiii° kal. septembris. Tunc enim pax reddita fuit Ytalie et Lombardie partibus, que prius diversis subjecte fuerant bellis et inimicitiis.

« Eodem anno fuit celebratum Rome capitulum generale, ubi electus fuit in generalem magistrum Ordinis frater Bartholomeus de Bononia in maxima discordia fratrum Observancialium et irreformatorum inter se, et non sine grandi scandalo Ordinis. Et hoc suscitavit quidam nomine Johannes de Curte, provincialis Lombardie superioris, qui aspirabat ad magistratum Ordinis, sed non prevaluit.

« Eodem tempore frater Wenceslaus Sprembergk erat Rome quando facta fuerunt prescripta.

« Item, anno Christi 1490, in die Palmarum, que fuit altera die post Ambrosii [festum], obiit rex Mathias Ungarie et Bohemie, semper strenuus et victoriosus.

« Eodem anno, feria tertia infra octavas Visitationis beate Marie, id est in octava apostolorum Petri et Pauli, fuit decollatus Henricus Dominig, olim capitaneus civitatis Wratislavie, infra 12. et 13. horam, et sepultus in cimiterio S. Marie Magdalene, retro summum altare, non sine magno gemitu amicorum suorum et aliorum hominum innumerabilium.

« Anno Domini 1501, fuit maxima inundatio aquarum, que pontem Oppoliensem attigit, et fuit circa festum Assumpcionis Marie.

« Item eodem anno, in nocte S. Jeronimi, que est post festum S. Michaelis, quod fuit illo anno in quarta feria post horam secundam noctis, fuit maximus ignis in Oppol[ia], consumens cxxxv. domus, cum ecclesia parrochiali.

« Et anno precedenti non minor, sed et multo major fuit in Wratislavia ignis.

« Et ante illud tempus per lxx. annos, ut reor, simile incendium fuit in Oppolia, et econtra fuit aquarum inundatio.

« Anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo septimo, in octava apostolorum Petri et Pauli, decollatus fuit Nisse illustris

princeps dominus Nicolaus, dux Oppoliensis, forte ob demerita sua, et in Oppol[ia] postmodum in sepulchro paterno tumulatus, non sine gemitu suorum.

« Eodem anno genitrix ejus, domina Magdalena, ducissa Oppoliensis, mater pauperum, refugium et nutrix pupillorum, et orphanorum ac viduarum, atque fautrix religiosorum et sacerdotum, mortua est. Quibus misereatur divina clementia. »

M. J. Toutain, associé correspondant national, rappelle qu'en plusieurs points de l'Europe et de l'Afrique du Nord ont été trouvés des squelettes dont les ossements étaient teints en rouge. Il a paru évident aux archéologues que ces ossements n'avaient pu être ainsi recouverts de minium, de cinabre ou de vermillon qu'après avoir été décharnés. Comment et pourquoi décharnait-on les corps? M. Grempler, de Breslau, commentant une découverte de ce genre faite par le professeur Wesselowski en Crimée, près de Simféropol, rapproche ce fait de l'usage des anciens Perses, qui exposaient les cadavres sur des tours élevées où les oiseaux de proie les décharnaient rapidement[1]. Faisant appel aux recherches récentes des ethnographes, M. Toutain cite, en l'empruntant au grand ouvrage de Frazer, *The Golden Bough* (*le Rameau d'or*), la coutume du peuple sauvage des Alfoors de l'île de Célèbes : « Ces peuples croient que les âmes des morts ne peuvent entrer dans le pays des esprits que quand il n'y a plus de chair sur leurs os. Jusque-là, les dieux ne pourraient supporter l'odeur du cadavre. C'est pourquoi les Alfoors célèbrent une grande fête, pendant laquelle les corps de tous ceux qui sont morts depuis un certain temps sont déterrés et décharnés[2]. »

M. E. Michon, membre résidant, entretient la Société d'une réplique de la Vénus d'Arles conservée au Louvre et dans laquelle M. Mahler a reconnu une statue dessinée à Rome, dans la collection Cesi, par Pierre Jacques de Reims. Contrairement à l'avis de M. Mahler, M. Michon estime que

1. *Boemer Jahrbücher*, t. XC, p. 208.
2. J. Frazer, *Le rameau d'or* (trad. française), t. I, p. 363.

la tête de la Vénus lui appartient et que c'est avec cette tête qu'elle a dû venir de Rome au Louvre.

Séance du 19 Novembre.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Maurice (Jules). *Classification chronologique des émissions monétaires de l'atelier d'Alexandrie pendant la période constantinienne*. Londres, 1902, in-8°.

Rouvier (Jules). *Numismatique des villes de la Phénicie. Sidon*. I. Athènes, in-8°.

Travaux.

M. P. Durrieu, membre résidant, complétant une précédente communication faite à la séance du 19 juin 1901, montre à nouveau l'extrême importance que présentent plusieurs des miniatures des *Heures de Turin* pour l'étude critique des plus anciennes peintures attribuées aux Van Eyck.

M. P. Vitry, associé correspondant national, lit un mémoire de M. J.-B. Giraud, associé correspondant national, sur un coffre en bois sculpté daté de 1512 et que celui-ci considère comme un travail de la première manière de l'école lyonnaise.

M. Vitry ajoute à cette lecture quelques observations personnelles sur l'importance et l'intérêt de ce monument daté de l'art décoratif de notre « première Renaissance ». Il y reconnaît avec M. Giraud un spécimen très caractéristique du style franco-italien des premières années du xvie siècle, de ce style dans lequel l'exécution française déforme, par une réapparition inconsciente des habitudes traditionnelles, les modèles italiens qu'elle copie ou pastiche. C'est la même transposition qui se produit dans la décoration sculptée de nos édifices civils ou religieux de la même époque. Peut-être

faudrait-il attacher moins d'importance encore que ne l'a fait M. Giraud aux accessoires introduits par les artistes dans la composition de leurs arabesques. On copie tel ou tel modèle comme on reproduit telle formule banale, sans se rendre bien compte souvent de leur signification précise. La présence des instruments de la Passion sur un coffre, qui, à en croire M. Giraud, serait un coffre de mariage, en est une preuve évidente, et il est sans doute inutile de chercher des symboles compliqués, même des emblèmes, dans les représentations à sens incertain des pilastres voisins.

Quant à l'attribution de ce coffre à l'école lyonnaise, elle paraît assez plausible, étant donné la présence des armoiries de deux familles de Lyon, étant donné la prospérité artistique de la ville à cette époque et l'existence, affirmée par M. Giraud, d'un certain nombre de fragments ou de monuments similaires dans la région. Mais les réserves que fait M. Giraud lui-même sur l'absence de toute caractéristique particulière de cette « première manière » de l'école lyonnaise sont absolument justifiées, peut-être même conviendrait-il d'y insister quelque peu. Nous avons affaire là à un style tout à fait général, et, s'il n'est pas impossible qu'il se soit manifesté dans le milieu lyonnais, c'est surtout, il faut bien le constater, dans le bassin de la Loire et de la Seine, en Touraine, dans l'Ile-de-France, en Normandie, autour de Gaillon, qu'il a produit ses œuvres les plus nombreuses et les plus significatives, et c'est presque toujours de là qu'il a rayonné sur le reste du pays.

A ce propos, M. Vitry signale l'entrée toute récente au Musée du Louvre d'un autre coffre très important également et qui suggère des réflexions analogues. C'est un monument déjà célèbre et plusieurs fois publié[1]. Il figurait jadis au château d'Azay-le-Rideau, d'où il est sorti il y a environ trois ans. Une pensée de piété généreuse de M. Jacques Stein, qui en a fait don au Musée du Louvre, en mémoire

1. Cf. Palustre, *Catalogue de l'Exposition de Tours*, 1890, n° XXIV; Molinier, *Histoire des arts appliqués à l'industrie*, II, p. 105.

de sa sœur Mlle Marguerite Stein, vient de le fixer à jamais dans nos collections nationales.

C'est une œuvre de date un peu plus récente que la précédente. Le style franco-italien y apparaît sous sa seconde forme ; il est plus émancipé, plus original, bien que les éléments dont il se sert, ces grands rinceaux à volutes, ces couronnes ou « chapeaux de triomphes », ces médaillons, ces portraits ou bustes de face ou de profil, soient toujours empruntés à l'Italie ou à l'antiquité.

La question qui se pose justement à propos de ces meubles en général et du coffre d'Azay en particulier, question très controversée jusqu'ici, est celle de savoir si on peut, eux aussi, les rattacher à une école précise. MM. Bonnaffé et Palustre les ont attribués, comme on le faisait généralement, à une école auvergnate. M. Molinier a pris résolument parti contre cette théorie. Il se refuse en particulier à voir dans le coffre d'Azay « la brutalité, l'âpreté de style » que l'on dit caractéristiques du style auvergnat, de même, du reste, que dans la célèbre stalle de Langeac de la collection Foulc. La démonstration par laquelle il a groupé un très grand nombre de monuments de ce genre, panneaux décoratifs ou meubles complets, et les a rattachés au style qui fleurit dans les constructions de cette région de la Loire, de l'Ile-de-France et de la Normandie, nous paraît irréfutable, et nous croyons avec lui que cette école d'art décoratif n'a pu se former que dans le voisinage immédiat de ces centres, les plus actifs qui fussent à ce moment dans la production de grandes décorations monumentales.

Nous voudrions seulement ici chercher une confirmation de cette thèse dans un monument dont il nous semble que le témoignage, pourtant très probant, n'a pas encore été invoqué. Il s'agit des stalles de la chapelle du château d'Ussé en Touraine, œuvre fixe et non sujette à ces déplacements continuels qui peuvent souvent tromper sur l'origine des œuvres mobilières.

Le château d'Ussé fut élevé dans les dernières années du XVe siècle et les premières années du XVIe par Jacques d'Épinay. Mais la construction de la grande chapelle indépen-

dante fut simplement ordonnée par ce personnage dans son testament en 1520. Son fils Charles exécuta son vœu de 1520 à 1534 et son petit-fils René, en 1534, transforma cette chapelle en une collégiale desservie par six chanoines. C'est au moment de cette fondation que l'on dut très vraisemblablement orner le chœur des stalles qui s'y voient encore.

Les stalles, qui datent donc des environs de 1535, comportent, au milieu de certains éléments de structure et de décoration encore presque gothiques, quatre jouées terminales décorées de grands médaillons contenant deux profils d'hommes et deux de femmes, figures fantaisistes d'un style antique très approximatif. Ils sont inscrits dans des couronnes très analogues à celles du coffre d'Azay et leur style est extrêmement voisin de celui de cette admirable pièce décorative.

Nous avons donc là très probablement l'œuvre d'un de ces ateliers locaux auxquels serait dû aussi le coffre d'Azay et bien d'autres morceaux analogues.

Un petit cartouche, suspendu au balustre de gauche de la face antérieure du coffre d'Azay, contient en relief les deux lettres J. G. On a voulu autrefois y voir la signature de Jean Goujon. Palustre, reconnaissant l'absurdité d'une telle attribution, a cherché néanmoins par toute la France des noms d'artistes dont les initiales puissent correspondre à ces deux lettres. La vérité est que l'on ne saurait, ainsi que l'a très bien vu M. Molinier, chercher ici un nom d'artiste, mais un nom de possesseur, et l'on peut même remarquer que ce cartouche est placé dans le meuble d'Azay à peu près comme celui du coffre de Lyon où figurent les armes du propriétaire.

Qui était ce propriétaire? Là est la difficulté, et nous avouons n'y pas voir pour le moment de solution, d'autant que le coffre d'Azay, quelle que soit l'intégrité de sa conservation, ne présente plus tout à fait sa disposition primitive. Bien que ni Palustre ni M. Molinier ne l'aient noté, il semble bien qu'il s'ouvrît originairement par le haut comme un coffre ordinaire. Un peu plus tard, on sépara le panneau de devant en deux vantaux qui formèrent comme les portes d'un buffet. Les trois balustres qui encadrent les panneaux

auraient été refaits ou remaniés à ce moment; or, suivant une remarque faite par M. Marquet de Vasselot, c'est précisément sur une de ces parties remaniées que se trouve le cartouche, et celui-ci pourrait bien en ce cas nous donner les initiales non du premier, mais du second ou du troisième possesseur du meuble.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, soumet à la Société une équerre en bronze, servant en même temps de niveau, trouvée à Sour, l'ancien Tyr.

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie plusieurs monuments africains que M. Waille a récemment découverts à Cherchel et qu'il a fait transporter au Musée de cette ville[1].

« C'est d'abord une tête en marbre, étroite et longue, plate par derrière, et destinée sans doute à être appliquée contre un mur. La physionomie est énergique et sévère, d'un type très individuel : grosses lèvres, fortes moustaches; grande barbe frisée au fer, à enroulements symétriques; chevelure très abondante, dont les boucles, soigneusement frisées, dessinent au-dessus du front et des tempes un double rang de spirales. Cette chevelure est maintenue au sommet de la tête par une natte; elle enveloppe le visage comme d'un turban. Derrière la natte, on observe une cavité rectangulaire (0m13 sur 0m08), où devait s'emboîter quelque ornement. M. Waille suppose que la tête était surmontée d'un *modius;* nous songerions plutôt à une sorte de tiare, comme celle qu'on voit au revers d'une monnaie d'Hadrumète, ou encore à ce haut bonnet conique à longue queue, qui apparaît sur des monnaies puniques de Lixos. Il n'est pas impossible que cette tête, si caractéristique, soit le portrait de quelque chef indigène. Plusieurs auteurs anciens nous parlent du savant échafaudage de la chevelure et de la barbe chez les Numides et les Maures. Suivant Strabon[2], ces Africains évitaient de se toucher en se rencontrant, de peur de déranger cette belle ordonnance. Plus

1. Cf. *Revue africaine*, 1902, p. 11 et 18, pl. II et VI.
2. XVII, 3, 7.

tard, Tertullien raillait les chevelures énormes, et trop artistement construites, de ses compatriotes[1]; il nous apprend aussi que les Numides suspendaient volontiers à leur coiffure une queue de cheval[2]. — D'ailleurs, toute une série de monuments atteste encore ce goût des Africains pour les vastes perruques, naturelles ou artificielles : à l'époque punique, des terres cuites de Carthage et les statues couchées sur les couvercles des sarcophages; plus tard, les monnaies de Juba Ier, que Cicéron appelait ironiquement un roi *bene capillatus*, et le portrait de Juba Ier ou soi-disant tel, qui est au Louvre; à l'époque romaine, les cavaliers maures de la colonne Trajane, la déesse maure du Musée d'Oran, etc. On assure que plusieurs tribus marocaines sont restées fidèles à cette mode, qui date d'au moins vingt-cinq siècles.

« Parmi les monuments que M. Waille vient de faire entrer au Musée de Cherchel, je relève encore deux sarcophages chrétiens, qui sont fort intéressants. Ils proviennent des hypogées qu'on visite à l'est de la ville, près de la route d'Alger. L'un de ces sarcophages avait été signalé déjà, mais était encore insuffisamment connu. L'une des faces latérales présente un bas-relief : le Bon Pasteur, debout, vêtu d'une tunique courte, portant une brebis sur ses épaules; de chaque côté du Bon Pasteur, un mouton, et, plus loin, un arbre. La face principale est décorée seulement de strigiles qu'encadre une moulure rectangulaire. Au centre, dans une couronne d'olivier, on lit encore les deux derniers mots d'une épitaphe; le reste de l'inscription est connu d'ailleurs par des copies de Ravoisié et de Renier[3]. On relève dans cette épitaphe un détail assez rare : la mention du temps qu'avait vécu le défunt depuis son baptême.

« L'autre sarcophage était complètement inédit. Il n'est pas sculpté, et cependant il offre un intérêt tout particulier. La tranche horizontale porte l'inscription suivante, entre deux ornements en forme d'S :

1. *De cult. fem.*, II, 7-8.
2. *De pall.*, 4.
3. *C. I. L.*, VIII, 9592 et p. 974.

N DOMINO M

« (*i*)*n Domino m*(*ortuus ?*) »

« Sur la face latérale correspondante est très nettement figurée une *ancre*, de grandes proportions. On sait que le symbole de l'ancre est le signe le plus certain auquel on reconnaît les monuments chrétiens antérieurs à la paix de l'Église. Ce sarcophage de Cherchel, antérieur à Constantin, date presque sûrement du IIIe siècle, et cette découverte confirme nos inductions sur l'ancienneté de l'église de Caesarea. En outre, c'est le premier sarcophage africain où l'on relève en toute certitude la présence de l'ancre, que jusqu'ici l'on avait trouvée seulement sur des fragments de marbre, de pierre ou de terre cuite, à Cherchel, à Tipasa et à Carthage. C'est donc, actuellement, un monument unique en son genre. Enfin, il atteste l'antiquité de la formule *In Domino mortuus*, que l'on aurait pu croire beaucoup plus récente. A tous ces titres, ce sarcophage de Cherchel doit être considéré comme l'un des monuments les plus précieux pour l'histoire du christianisme africain. »

M. Michon présente quelques observations relatives à la tête signalée par M. Monceaux. Il ne croit pas qu'il s'agisse du portrait d'un chef indigène et y reconnaîtrait plutôt une tête de Bacchus de travail archaïsant.

Séance du 26 Novembre.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Amardel (G.). *Le comte Milon*. Narbonne, 1901, in-8°.
— *Numismatique de Narbonne au VIIIe siècle*. Narbonne, 1901, in-8°.
— *Les marques monétaires de l'atelier de Narbonne au VIe siècle*. Narbonne, 1902, in-8°.

Commissariat général de l'Exposition universelle de 1900.

Notice sur l'exposition centennale des moyens de transport. Paris, 1901, in-8°. — *Musée rétrospectif de l'horticulture; rapport du comité d'installation*. In-8°. — *Musée rétrospectif de la classe* 11; *rapport*. In-8°. — *Musée centennal de la classe* 12. In-8°. — *Musées rétrospectifs des classes* 13, 15, 16, 51, 36 et 60, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 87, 88, 89, 96, 97; *rapports des comités d'installation*. 18 vol. in-8°.

MOREAU DE NÉRIS. *Néris, capitale des Gaules*. Paris, 1902, in-4°.

Correspondance.

MM. Moreau de Néris et C. Gaspar, présentés par MM. Babelon et de la Tour, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national à Néris et d'associé correspondant étranger à Bruxelles. Le président désigne MM. Hauvette, Lafaye et Girard, et MM. Prou, Mowat et Martha pour former les commissions chargées de présenter un rapport sur les titres scientifiques des candidats.

Travaux.

M. H. Omont, membre résidant, annonce que, par son testament, M. E. Müntz, membre résidant de la Société, a légué à la Bibliothèque nationale tous ses papiers et sa correspondance.

M. E. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il n'est personne parmi les archéologues qui ne connaisse le Satyre dit Faune Barberini, aujourd'hui à la Glyptothèque de Munich, mais il en est certainement beaucoup qui ignorent que l'aspect sous lequel la statue se présente à nos regards, l'attitude qui lui est donnée sur un rocher où elle ne peut qu'être malaisément endormie, n'est qu'une

adaptation moderne. M. S. Reinach, dans son dernier *Courrier de l'art antique*[1], indiquait avec raison qu'en présence de l'œuvre des restaurateurs de la Renaissance et des siècles suivants, si souvent maladroite et fautive, que nous ne pouvons que condamner sévèrement aujourd'hui quoiqu'elle ait été peut-être nécessaire à son heure, le temps était venu de la soumettre aux données dont dispose une critique mieux informée et, après avoir défait, sur des moulages au moins, ce que ces restaurateurs avaient mal bâti, de reprendre sur ces mêmes moulages une œuvre nouvelle, sinon de restauration, plus proprement de reconstitution.

« Il y a, à coup sûr, dans cette voie, bien des découvertes à faire dans les Musées et c'en serait assez pour justifier, s'il en était besoin, la monographie qu'a récemment consacrée au célèbre Satyre, dans le *Jahrbuch* de l'Institut archéologique allemand[2], M. le Dr Heinrich Bulle.

« Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le Faune resta paisiblement au palais Barberini. Il en sortit en 1799, vendu, pour payer, dit-on, les impositions établies par les Français, au sculpteur Pacetti. Son nouveau propriétaire n'eût pas demandé mieux que de le céder avantageusement et les propositions, d'autre part, ne semblent pas avoir manqué. M. Bulle parle de négociations avec l'Angleterre, d'autres avec Lucien Bonaparte à un prix plus considérable, d'autres encore avec la cour de Naples. Mais le gouvernement pontifical objectait que la statue appartenait à un fidéicommis de la famille Barberini et ne pouvait être aliénée. Elle fut donc rapportée chez le prince Barberini, à qui le prince héritier de Bavière l'acheta en 1813, par l'intermédiaire du peintre Martin Wagner, pour 8000 écus, plus de 40000 francs. Les péripéties n'étaient pas finies et le Faune fut ballotté des magasins du prince de Bavière au Vatican jusqu'au jour où, à la fin de 1819, fut enfin obtenu le permis d'exporter, qui permit au Faune d'arriver à Munich le 6 janvier 1820.

1. *Gazette des beaux-arts*, 1902, t. XXVII, p. 139-140.
2. *Der Barberinische Faun, Jahrbuch des Instituts*, 1901, p. 1-18.

Entre temps s'était engagé entre les Barberini et Pacetti un procès en plusieurs instances, qui ne prit fin que longtemps après la mort de ce dernier, en 1826.

« L'étude de ces transmissions de main en main était la préface nécessaire de celle des restaurations subies par le Faune, que je résume en quelques mots d'après M. Bulle[1]. La première gravure donnée du Faune, dans une description du palais Barberini publiée à Rome en 1642[2], et reproduite par M. de Clarac dans son *Musée de sculpture*[3], qui l'indique par erreur comme une autre statue conservée à Dresde, le montre couché horizontalement sur le dos. En 1704 seulement, dans le recueil de Maffei, il apparaît redressé par l'addition au rocher sur lequel il est couché d'un bloc qui le transforme en siège[4]. Dès lors, son état n'offre pas, à première vue, grande différence avec celui où nous le voyons aujourd'hui. Nous savons pourtant que Pacetti, qui en devint propriétaire à la fin du xviii[e] siècle, toucha 500 écus pour les restaurations qu'il exécuta. M. Bulle se demande quelles elles furent. Pacetti, tout d'abord, il est aisé, remarque-t-il, de le constater par la comparaison de la planche de Maffei avec une photographie, déplaça légèrement le pied droit, ce qui entraîna une modification dans la pose de la jambe. Il semble bien, en outre, d'après un inventaire de la collection Barberini daté de 1738, qu'il eut à exécuter en marbre la plus grande partie des jambes, qui sont modernes et que Bernini, antérieurement à 1642, n'avait complétées qu'en stuc[5].

« Il est question, enfin, d'un dernier travail exécuté en 1818 seulement à la demande du représentant du prince de Bavière, Martin Wagner, et c'est sur ce point, resté obscur pour M. Bulle, que je voudrais compléter les renseignements qu'il a réunis. Alors seulement, nous dit-on, disparut le tronc d'arbre qui se trouvait dans le dos de la statue et le

1. *Jahrbuch*, p. 7-11.
2. Tetius, *Aedes Barberinae*, Rome, 1642 et 1647.
3. *Musée de sculpture*, pl. 720, 1722.
4. Maffei, *Raccolta di statue antiche et moderne*, pl. 94.
5. *Jahrbuch*, p. 10-11.

Faune put être admiré sous toutes ses faces[1]. M. Bulle et après lui M. Habich, qui, dans un fascicule postérieur du *Jahrbuch*[2], a repris l'étude du Faune Barberini, se sont demandé ce que pouvait être ce tronc. M. Furtwängler avait simplement conjecturé que l'arbre qui est placé derrière le Faune montait auparavant plus haut[3]; mais M. Bulle objectait que l'aspect de l'extrémité supérieure était le même que celui des autres parties et que rien n'indiquait qu'il eût été raccourci après coup. Il pensait donc que, dans le mot de « *Baumstamm* » employé par Urlichs dans son histoire de la Glyptothèque, il ne fallait rien voir d'autre qu'une barre de fer servant d'appui et destinée à maintenir la jonction des parties antiques avec les parties rapportées. M. Habich soupçonne plutôt une méprise d'Urlichs dans l'interprétation de la correspondance de Wagner avec le prince Louis, à laquelle il emprunte ses renseignements, où le mot « *tronco* » aurait simplement désigné, dans le jargon des sculpteurs du temps, un bout de marbre brut se prolongeant derrière le dos de la figure[4]. La solution nous peut, je crois, être fournie, d'une manière à peu près certaine, par la célèbre copie du Faune exécutée à Rome par Bouchardon, en 1732, et exposée au Louvre dans le Musée de la sculpture moderne[5]. Le tronc d'arbre, accompagné d'une syrinx, qui, aujourd'hui, derrière le Faune Barberini, est laissé à l'état très sommaire, s'y montre, au contraire, traité avec grand soin, pourvu d'amorces de branches et orné d'une double guirlande de feuilles. Il projette, en outre, une amorce de branche au-dessus de la plate-forme de rocher où est assis le Faune et, alors même qu'on attribuerait à Bouchardon, dont la figure n'est pas une morte copie, l'addition de détails destinés à rendre son œuvre plus vivante et à se rapprocher

1. *Ibid.*, p. 11, n. 16.
2. 1902, p. 31-39.
3. *Beschreibung der Glyptothek*, p. 202.
4. *Jahrbuch*, 1902, p. 34, n. 5.
5. *Catalogue sommaire des sculptures du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes*, n° 507.

de la nature, la présence de ce prolongement répond trop exactement à la particularité signalée par MM. Bulle et Habich et dont ils cherchaient l'explication pour n'avoir pas été copiée sur l'original. Le Faune de Bouchardon peut donc être un témoin à ne pas négliger dans l'histoire des états successifs du Faune Barberini, à laquelle s'est attaché M. Bulle pour montrer comment, à son sens, la pose actuelle devrait être corrigée. Il ne m'est pas possible de le suivre ici dans ses conclusions, qui tendent à rendre à la statue une pose beaucoup plus couchée, d'autant que quelques-unes au moins ont été depuis combattues par M. Habich et que, pour se prononcer entre les deux critiques, l'état matériel du marbre sur tel ou tel point joue un rôle prépondérant, qui ne peut être pleinement apprécié qu'en présence de l'original.

« Il est un point, du moins, de l'argumentation de M. Bulle qu'on ne contestera guère, c'est que, s'il est exact que le Faune Barberini a été trouvé, entre 1624 et 1628, dans les travaux entrepris par Urbain VIII pour élargir et creuser les fossés et remparts qui entourent le château Saint-Ange, la supposition, en revanche, qui veut qu'il ait orné dans l'antiquité le mausolée d'Hadrien, est singulièrement peu fondée[1]. Non seulement si la statue avait été placée, comme on le veut, sur le monument, elle aurait dû dans sa chute, nécessairement élevée, se causer de plus graves mutilations qu'elle n'en offre. Non seulement on comprend mal à quel titre un Satyre aurait pu trouver place dans la décoration d'un monument funèbre. Il y a, en outre, à ces raisons négatives, une preuve positive à ajouter. Sous la tête de la peau de panthère qui tombe en arrière du bras gauche, en un point recouvert de plâtre, M. Bulle a reconnu l'existence d'un trou de six à sept centimètres de diamètre, qui pénètre jusqu'à une profondeur de quinze centimètres, puis oblique vers le bas et se prolonge encore sur sept ou huit centimètres, et qui ne doit qu'à la présence d'une partie rapportée du rocher de ne pas ressortir en arrière. Il n'est pas douteux que ce trou ne servît à un tuyau d'adduction d'eau et

1. *Jahrbuch*, p. 5-6.

que, par suite, le Faune, comme tant d'autres figures du cycle bachique que nous savons avoir été particulièrement appréciées dans ce rôle, n'ait servi de motif de fontaine, ce qui s'explique tout naturellement si on le replace dans les *horti Domitiani*, devenus plus tard une partie des *horti Neronis*, qui s'étendaient, le long du fleuve, sur cette partie de la rive droite du Tibre. »

M. C. Enlart, membre résidant, compare deux têtes de pleureurs du xv[e] siècle, qu'il a découvertes à Douai, aux figures tout à fait analogues des tombeaux des ducs de Bourgogne et de Berri, exécutés à la même époque, comme on le sait, par des artistes flamands.

MM. Durrieu, Vitry, Petit, Koechlin et Poinssot ajoutent quelques observations.

M. E. Petit, associé correspondant national, communique un fragment des comptes de Dimanche de Vitel, d'où il résulte que, le 4 août 1353, Jean le Bon donna l'ordre au gouverneur de Bourgogne de faire venir à Paris le marbre et l'albâtre qu'il avait fait acheter pour élever un mausolée à ses parents.

Séance du 3 Décembre.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

D[r] Carton. *Sculpture sur un rocher de Bulla regia.* In-8°.
— *Réflexions sur les inscriptions d'Aïn-Ouassel et d'Henchir-Mettich.* In-8°.
— *Panthères bachiques affrontées sur un bas-relief de l'Afrique du Nord.* Paris, 1902, in-8°.
— *Annuaire d'épigraphie africaine.* Constantine, 1902, in-8°.
— *Le théâtre romain de Dougga.* Paris, 1902, in-4°.

Casati de Casatis (Charles). *Villes et châteaux de la vieille France. Duché d'Auvergne.* Paris, 1902, in-8°.

Guiffrey (Jules). *La vie de la Vierge. Monographie sur les tapisseries de la cathédrale de Strasbourg.* Strasbourg, in-4°, avec un atlas.

Lucas (Ch.). *The late M. Eugène Müntz*, dans *Journal of the royal Institute of british architects.*

Thompson (Henry Yates). *A lecture on some english illuminated manuscripts.* London, 1902, in-8°.

Vincent (Dr H.). *Histoire de la ville de Vouziers.* Reims, 1902, in-8°.

M. H. Omont, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de M. Henry Yates Thompson, associé correspondant étranger, un exemplaire de *A lecture on some english illuminated manuscripts* (London, 1902, in-8°, 31 p. et 50 planches en phototypie).

M. H. Y. Thompson, dont la merveilleuse collection de manuscrits à peintures ou à provenances fameuses est justement célèbre, a choisi dix des plus beaux volumes de sa bibliothèque pour faire le sujet d'une conférence à l'Université de Cambridge sur l'ornementation des manuscrits en Angleterre de 1250 à 1450. C'est le texte de cette conférence, enrichi de nombreuses reproductions d'admirables miniatures, que M. Thompson a bien voulu nous offrir et en tête duquel il a eu la délicate pensée d'inscrire le nom de notre second doyen, M. Léopold Delisle, pour s'associer aux fêtes de son cinquantenaire scientifique.

Correspondance.

M. F. de Mély, présenté par MM. Corroyer et Babelon, et M. F. Mazerolle, présenté par MM. de Barthélemy et Schlumberger, écrivent pour poser leur candidature à la place de membre résidant laissée vacante par la mort de M. le général de la Noë.

Travaux.

La Société déclare la vacance de la place de M. Müntz, membre résidant, et fixe au premier mercredi de février l'élection aux deux places vacantes de membre résidant.

Il est procédé au renouvellement du bureau, qui sera ainsi composé pour 1903 :

Président : M. Homolle.
1er vice-président : M. Durrieu.
2e vice-président : M. Bouchot.
Secrétaire : M. Lafaye.
Secrétaire adjoint : M. Valois.
Trésorier : M. Blanchet.
Archiviste : M. Prou.
Commission des impressions : MM. de Barthélemy, Héron de Villefosse, l'abbé Thédenat, Omont, Michon.
Commission des Mettensia : MM. de Barthélemy, Collignon, Omont, Blanchet.
Commission des fonds : MM. Collignon, Babelon, Ravaisson-Mollien.

Aux noms des commissions nommées à cet effet, MM. Michon, l'abbé Thédenat, Durrieu, Hauvette et Robert lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. L. Joulin et F. Rousseau au titre d'associé correspondant national et de MM. le baron Lazzaroni, C. Gaspar et Arpád de Gyóry de Nádudvar au titre d'associé correspondant étranger. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés, MM. L. Joulin et F. Rousseau associés correspondants nationaux à Toulouse et à Paris, MM. le baron Lazzaroni, C. Gaspar et Arpád de Gyóry de Nádudvar associés correspondants étrangers à Rome, Bruxelles et Vienne.

M. J. Maurice, associé correspondant national, fait à la Société la communication suivante :

« Le problème de l'iconographie des empereurs romains au IVe siècle de l'ère chrétienne est aujourd'hui à l'ordre du jour. M. Babelon, dans une communication à l'Académie, a montré comment l'on peut identifier les bustes de l'empereur Julien à l'aide des monnaies et des pierres précieuses qui nous fournissent les traits exacts de cet empereur.

« Les moulages que je présente aujourd'hui à la Société me paraissent fournir une preuve de ce que j'avançais dans la séance du 12 mars dernier, à savoir qu'à l'époque constantinienne, l'on trouve l'effigie véritable de chaque empereur reproduite sur les monnaies frappées à son nom et sorties des ateliers qui lui appartenaient. Mais, l'empire étant alors divisé entre plusieurs empereurs et sujet à des remaniements incessants, il n'est pas toujours facile de savoir à qui appartenait un atelier à l'époque où en était sorti un groupe de monnaies. J'ai réuni un ensemble de bustes et de têtes de l'empereur Maxence gravés sur des pièces sorties des ateliers de Rome, d'Ostia, d'Aquilée et de Carthage, qui tous ont appartenu plus ou moins longtemps à Maxence entre sa prise de pouvoir à Rome, le 28 octobre 306, et sa chute, au même anniversaire de l'année 312.

« L'on peut facilement se rendre compte de ce que les artistes qui ont gravé ces pièces ont certainement copié un même modèle, et l'on doit admettre en conséquence qu'une même effigie de ce prince a été envoyée dans ses divers ateliers et que nous possédons son portrait réel et même caractéristique.

« Maxence a partout un front bas sur lequel tombent des cheveux coupés courts; ses tempes sont également recouvertes de cheveux; il porte un large collier de barbe. Les traits sont vulgaires; son nez, creusé à la base et se relevant graduellement vers l'extrémité, donne une expression de dureté à toute sa physionomie, expression qu'accentue encore l'arcade sourcilière qui forme un angle très accentué. Un pli caractéristique est dessiné de chaque côté de sa bouche; sa lèvre inférieure et son menton avancent légère-

ment. Sa figure est tantôt un peu plus large, tantôt un peu plus haute, suivant la diversité naturelle du travail dans les ateliers, mais ses traits caractéristiques se retrouvent partout.

« Toutes les pièces dont les moulages composent la planche que je présente à la Société ont été frappées au nom de Maxence et émises dans ses ateliers, à part celles dont les moulages occupent le dernier rang en bas de la planche et portent les n[os] 13 et 14. Ces deux pièces ont été émises l'une dans l'atelier de Rome et l'autre dans celui de Lyon; elles portent en légende le nom de Constantin : CONSTANTINVS PF AVG et IMP CONSTANTINVS PF AVG. Or, l'on remarquera que la première, frappée dans un atelier de Maxence, présente au droit la tête caractéristique et barbue de Maxence, et non celle de Constantin, tandis que l'autre, émise vers la même époque dans l'atelier de Lyon, qui appartenait à Constantin, offre une effigie nettement différente qui est celle de Constantin. Cet empereur ne porte pas de barbe; ses cheveux ne descendent pas sur les tempes; ses traits sont beaucoup plus nobles; la ligne du nez continue régulièrement celle du front; la bouche est plus fine; les deux figures ne se ressemblent nullement. L'on peut donc constater ce fait, sur lequel j'attirais l'attention de la Société au mois de mars, qu'un atelier ne possédait souvent qu'une effigie ou qu'un groupe d'effigies impériales, mais qu'il avait toujours celle de l'empereur régnant sur la partie de l'empire où il se trouvait situé et que les ouvriers de cet atelier attribuaient fréquemment cette tête à d'autres empereurs. C'est ainsi que, lorsque l'atelier de Rome, qui appartenait à Maxence, reçut l'ordre de frapper des monnaies au nom de Constantin, il représenta cet empereur sous les traits de Maxence, tandis que l'atelier de Lyon, placé dans les états de Constantin, possédait l'effigie véritable de ce prince, que nous retrouvons sur la monnaie qui en est sortie.

« Dans la planche jointe à ce texte, les deux premiers rangs de moulages en partant du haut représentent des monnaies de Rome avec les exergues REQ et RES sur les pièces de bronze et PR sur les pièces d'or et d'argent. Les



Monnaies de Maxence et de Constantin.

types du revers sont Rome dans un temple; Mars; Hercule et la Louve. Le troisième et le quatrième rang sont formés de pièces de bronze d'Aquilée et d'Ostia avec les exergues AQS; AQT pour Aquilée et MOSTP pour Ostia. Les types des revers sont Rome; ou Rome et l'empereur dans un temple; et les Dioscures; aux droits, divers bustes de Maxence lauré et portant le manteau impérial; casqué et cuirassé; ou la tête laurée. Les deux rangs suivants, qui sont confondus, sont composés de pièces d'Ostia et de Carthage avec les exergues MOSTA pour Ostia et A et Γ pour Carthage et présentant, comme types des revers, les Dioscures et la divinité de Carthage. Le dernier rang, en bas, est formé d'une pièce de Rome, avec l'exergue R * Q, frappée au nom de Constantin, avec la tête de Maxence et d'une pièce de Lyon présentant au revers Constantin tenant le globe et un sceptre, et au droit l'effigie véritable et imberbe de Constantin. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société un curieux plomb romain portant une inscription latine de trois lignes.

« Ce plomb, découvert en Syrie, à Beyrouth, *colonia Julia Augusta Felix Berytus*, ville dont l'importance com-



Plomb trouvé à Beyrouth (*Musée du Louvre*).

merciale à l'époque romaine est connue, a été offert au Musée du Louvre par M. Fernand Bernard. Il est de forme

rectangulaire; ses dimensions sont en longueur, 0m03; en largeur, 0m018. Deux trous destinés au passage d'une ficelle ou d'un fil de métal sont visibles à droite et à gauche sur les grands côtés du rectangle; les bords ont été rabattus en biseau.

« Une des faces est absolument plane; l'autre face est timbrée d'une tête de profil, imberbe et laurée, sans doute la tête d'un empereur du Ier siècle : probablement Nerva (ou Trajan); au-dessous de cette tête, on remarque des caractères en relief, qui se lisent ainsi :

AEMILIO
iVNCO
pROC AVG

« *Aemilio* [*i*]*unco*, [*p*]*roc*(*uratore*) *Aug*(*usti*).

« Le P initial de la troisième ligne n'est pas bien venu ou a été enlevé, après coup, par la taille du biseau (*voir le dessin ci-dessus*).

« Nous avons donc ici le nom d'un procurateur impérial. Tout de suite on est tenté de rapprocher ce petit monument d'un plomb de même forme et, à peu près, de mêmes dimensions, signalé, il y a plus de vingt ans, comme faisant partie de la collection de M. Peretié, chancelier du consulat de France à Beyrouth[1].

« Le plomb Peretié, également trouvé en Syrie, est aussi de forme rectangulaire, long de 0m03, large de 0m15. Comme celui du Louvre, il est timbré d'une légende de trois lignes en relief :

P·ΓΛSIDIS AVG
LIB PROC
REG PARHAL

1. Beaudoin et Pottier, *Collection de M. Peretié ; inscriptions*, dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, III (1879), p. 271. Cf. Michel Rostoutsew, *Étude sur les plombs antiques*, p. 19, n. 3.

« D'après la copie donnée par MM. Beaudouin et Pottier, le premier mot commençait par un monogramme de quatre lettres. Je suis persuadé qu'il faut lire (*Phra*)*sidis* et non pas (*Pha*)*sidis*.

« Les mêmes auteurs ajoutent que la transcription de la troisième ligne est incertaine ; en effet, la *regio Parhalia* est absolument inconnue. On peut donc supposer que cette ligne a été inexactement copiée. Il suffit quelquefois d'un frottement pour faire disparaître une lettre ou une portion de lettre sur un monument d'une matière aussi peu résistante que le plomb ; souvent aussi sur les plombs antiques les lettres sont sorties avec plus ou moins de netteté.

« Quoi qu'il en soit, une seconde correction s'impose ; elle me paraît évidente. Au lieu de REG PARHAL, à la troisième ligne, il faut lire REG PAPHLAG (HL liés), et transcrire *reg*(*ionis*) *Paphlag*(*oniae*). Cf. l'inscription de l'aqueduc d'Éphèse *procurator Lyciae*, *Pamphyliae*, *Galatiae*, *Paphlagoniae*[1]..., etc., et l'inscription grecque de la collection Peretié signalée également par MM. Beaudouin et Pottier[2]. La Paphlagonie formait un district de la province de Galatie. Il s'agit sans doute d'un procurateur préposé à la surveillance des intérêts impériaux dans ce district, comme l'indique la mention *Augusti liberti* qui suit son nom.

« Le procureur impérial Aemilius Iuncus, dont le nom apparaît sur le plomb du Louvre, a dû occuper un rang plus élevé dans la hiérarchie des procuratelles ; il devait être *procurator provinciae Syriae*. Peut-être est-il le père du consul suffect de l'année 127, L. Aemilius Iuncus. Précisément on sait que ce dernier était originaire de Syrie ; il a pu venir au monde dans cette province pendant que son père y exerçait les fonctions de procurateur. C'est ce qu'on est porté à croire en se référant à l'inscription élevée en son

1. *Corp. inscr. lat.*, III, 431.
2. *Bulletin de Correspondance hellénique*, III (1829), p. 258 ; *Corp. inscr. lat.*, III, 7116.

honneur à Athènes par ses concitoyens, les habitants de Tripoli de Phénicie[1].

« Par sa forme, le plomb du Louvre appartient à la catégorie classée par M. Rostoutsew sous le n° 5[2]; il rentre dans la série, jusqu'ici peu nombreuse, des plombs portant des noms de magistrats ou de fonctionnaires dont on ne connaissait encore que trois spécimens. Il prend donc le n° 4 dans cette série très importante[3]. »

Séance du 10 Décembre.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Augis (Abbé J.). *Essai historique sur la ville et châtellenie de La Ferté-Villeneuil.* Châteaudun, 1902, in-8°.

1. *Corp. inscr. atticarum*, III, 622.
2. M. Rostoutsew, *Étude*, p. 8.
3. *Ibid.*, p. 19. Cette communication était déjà composée en placards lorsque j'ai eu l'occasion d'acquérir à l'Hôtel des Ventes, le 19 janvier 1903, un lot de quatre plombs antiques de la collection de M. Manolakos (*Collection d'antiquités grecques et romaines provenant de Grèce et d'Asie Mineure*, vente du 19 janvier 1903, Mme Raymond Serrure expert, n. 146). Dans ce lot se trouve un cinquième spécimen de la catégorie n. 5, malheureusement mal conservé. Il est quadrangulaire oblong; timbré sur une seule face; percé de part en part, vers le milieu des grands côtés, d'un trou destiné au passage du fil de métal ou de la cordelette qui a laissé son empreinte en creux au revers sur la face non inscrite. Il mesure en longueur : 0m03; en largeur : 0m016. Au droit, dans une dépression rectangulaire, on voit, en relief, un buste d'empereur lauré, tourné vers la droite, dont la figure est méconnaissable. Au-dessous de ce buste, on distingue les restes d'une inscription de trois lignes en relief, presque entièrement effacée : AVR... || ..N.... || ... A... La disposition est exactement la même que sur le plomb de Beyrouth; la forme du monument et les dimensions sont identiques. Je transcris, sous toutes réserves : *Aur*[*elio ho*]*n*[*orato proc*(*uratore*)] *A*[*ug*(*usti*)] ? en me référant à l'inscription de Gerasa (*Corp. inscr. lat.*, III, 6034).

Travaux.

Le président annonce la mort de M. A. Bertrand, membre honoraire, et se fait l'interprète des regrets que cette mort cause à la Société.

M. R. Cagnat, membre résidant, communique les estampages d'une plaque de marbre trouvée dans la nécropole romaine d'Hadrumète (Sousse).

« Pendant plusieurs années, M. le général Goetschy, qui n'était alors que colonel du 4e tirailleurs, a fait dans la nécropole romaine d'Hadrumète des fouilles fructueuses. Sur une des tombes qu'il a ouvertes l'année dernière, il a recueilli une plaque de marbre portant une inscription. Celle-ci, tracée en caractères assez négligés, est ainsi conçue :

D M S
VLNERIKA VIXIT
ANOS qXX II OC NEP
OTES FECERVNT

« *D(iis) M(anibus) s(acrum). Ulnerica? vixit anos XXII, oc nepotes fecerunt.*

« La lecture du texte, d'ailleurs sans intérêt, offre deux difficultés. La première a trait au nom de la défunte. La seconde lettre du nom est barrée en haut comme un T, en bas comme un L ; on pourrait donc lire *Utnerika* ou *Ulnerica*. C'est une obscurité que je ne vois pas comment éclaircir. Je ne connais pas d'exemple de l'une ni de l'autre forme. On pourrait aussi songer à diviser les éléments du mot et à le lire, par exemple, *Ul(pia) Nerika;* mais c'est une solution que je ne crois pas vraisemblable, aucune séparation n'existant entre la lettre T ou L et le N qui suit.

« De plus, à la troisième ligne, le chiffre XXII est précédé d'un q. Ce signe, inconnu à l'épigraphie latine, doit

signifier un nombre supérieur à cinquante, ne serait-ce qu'à cause de la suite du texte : *Hoc nepotes fecerunt*. Je pense qu'il faut chercher le mot de l'énigme dans l'épigraphie grecque. Le signe ϙ y est usité pour indiquer le nombre 90[1]. La défunte serait alors morte à l'âge de cent douze ans. Peut-être aussi ai-je tort de dire cent douze; car le groupe ϙXX est séparé des deux II qui suivent par un blanc; tandis que ces deux II sont rapprochés de OC qui vient après. Je me demande s'il n'y a point là un H (*Hoc*), dont on aurait omis de tracer la barre transversale. En ce cas, ce ne serait pas cent douze qu'il faudrait lire, mais cent dix.

« Cette inscription a été gravée, et c'est là son véritable intérêt, sur une plaque qui porte au dos un dessin. Remonte-t-il à une époque antérieure à celle où la plaque a été utilisée par le graveur ou est-ce un amusement que lui ou un de ses ouvriers s'est donné, de tracer une figure sur une surface qu'il savait devoir être cachée aux regards? Il n'y a, ce me semble, aucun moyen de le savoir. Ce dessin représente un cheval au pas, la patte antérieure droite levée. Les attributs qu'il porte ne permettent pas de douter que ce soit un cheval de course. La tête est surmontée d'une plume ou d'un rameau garni de feuillage, comme en portaient les coursiers du cirque[2]; le cou est entouré de deux colliers, l'un à la partie supérieure, l'autre un peu plus haut, ce dernier destiné à soutenir une amulette, suivant la coutume[3]. Enfin, sur la croupe est dessiné un ornement qui ressemble fort

1. S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 223. On sait que le grec était parlé à Sousse concurremment avec le latin: Monceaux, *Hist. littéraire de l'Afrique chrétienne*, I, p. 51, n. 3. M. Pallu de Lessert a eu une autre idée dont il a bien voulu me faire part. Cette lettre pourrait être un Q de forme cursive, et, par suite, l'abréviation de *quinquaginta*.

2. Les exemples sont très fréquents. Voy., par exemple, Saglio, *Dict. des antiquités grecques et romaines*, fig. 1520 (mosaïque de Barcelone), 1536 (verre gravé); La Blanchère, *Collection du Musée Alaoui*, p. 20 et suiv. (mosaïque de Sousse).

3. Saglio, *ibid.*, s. v. Circus, col. 1198, 1; fig. 1523 (mosaïque de Lyon); La Blanchère, *loc. cit.*

aussi à une palme et qui est une marque d'écurie, ainsi qu'on le voit par plus d'un exemple[1].

« Ai-je besoin de rappeler combien les courses de chevaux étaient en honneur à Sousse? Les mosaïques bien connues, conservées au Musée du 4e tirailleurs, et qui représentent un haras et des chevaux vainqueurs[2], en font foi autant que les nombreuses plaques de plomb couvertes d'imprécations et de maléfices dirigés contre les cochers du cirque et leur attelage[3]. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, entretient la Société d'une stèle grecque conservée au Musée de Narbonne, dont il doit la photographie à l'obligeance de M. Fr.-P. Thiers, conservateur de ce Musée.

« Rapportée en France après l'expédition de Morée par le commandant d'artillerie Espéronnier, qui devint plus tard général, puis député de Narbonne et qui fut l'un des fondateurs de la Commission archéologique de cette ville, elle a été donnée au Musée par cet officier.

« En 1864, Tournal[4] l'a décrite d'une manière très insuffisante; il n'a même pas reproduit le nom du défunt, gravé au-dessus de son image. On le lit pourtant d'une manière certaine sur le bandeau supérieur de la stèle :

ΕΥΚΛΕΙΔΗΣ

Εὐκλείδης

1. Saglio, *loc. cit.*, fig. 1520, 1532, 1536; voy. les références à la n. 119 de la p. 1198.

2. Hannezo, *Musées de Sousse,* p. 3, n. 3, et p. 4, n. 4, mosaïques signalées par Héron de Villefosse, *Revue de l'Afrique française*, 1887, p. 373 et suiv.; *Bull. arch. du Comité,* 1888, p. 166 et suiv.; La Blanchère, *loc. cit.*

3. Audollent, *Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 417 et suiv.; *Musées de Sousse,* p. 85. M. le général Goetschy n'a pas trouvé moins de douze tablettes de plomb couvertes de noms de chevaux et de cochers, toujours à peu près les mêmes d'ailleurs. Elles sont encore inédites.

4. *Catalogue du Musée de Narbonne et notes historiques sur cette ville*, 1864, p. 12, n. 100.

« Au-dessous, dans un petit renfoncement, est sculptée une figure d'éphèbe dont le corps se présente de face et dont la tête, légèrement baissée, est tournée de profil vers la gauche du spectateur; la main droite abaissée tient un objet indistinct; une draperie est enroulée autour du bras gauche et le couvre entièrement ainsi que l'épaule; le reste du corps est nu.

« La partie inférieure de la stèle a disparu, de sorte qu'on ne voit plus que la naissance des cuisses, qui ont été brisées un peu au-dessous du membre viril. Le monument est en marbre pentélique; il remonte au IVe siècle avant notre ère.

« Il paraît d'autant plus nécessaire de publier la photographie envoyée par M. Fr.-P. Thiers que, dans la grande publication allemande des reliefs funéraires attiques [1], la stèle grecque du Musée de Narbonne a été reproduite d'après un mauvais dessin et que l'inscription déclarée illisible a été donnée inexactement (*voir la planche ci-contre*). »

M. H. Stein, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il vient d'être trouvé, dans le département de la Mayenne, une petite mesure en bronze décorée de fleurs de lys et portant, sur le rebord intérieur, cette mention : MEZURETTE. A. SEL, et, sur sa face antérieure, cette autre mention : PAR DÉCLARATION DU ROY DU 25 NOVe 1687. Cet objet doit se rencontrer assez rarement; ses dimensions (0m04 sur 0m10 de large, anses comprises) ont pu être cause de sa disparition. Son principal intérêt réside dans les légendes qui viennent d'être transcrites. En se reportant en effet à la « Déclaration du « Roy concernant le Sel délivré par Regrat dans l'étendüe « de la Ferme Generale des Gabelles de France, donnée à « Versailles, le 25 novembre 1687 », placard imprimé chez François Muguet à Paris (4 p. in-4o), on voit que, pour remédier à des abus nombreux, pour uniformiser et régula-

1. *Attische Grabreliefs*, n. 944; cf. Stark, *Städtleben, Kunst und Alterthümer in Frankreich*, p. 602.



Stèle funéraire grecque
(Musée de Narbonne).

riser la contenance des diverses mesures en usage dans les nombreux greniers à sel du royaume, Louis XIV compléta des ordonnances antérieures (1678 et 1680) et décida que désormais « le sel serait vendu et distribué par regrat dans « l'étendue du ressort du grenier de Paris, au boisseau, « demy boisseau, quart de boisseau, demy quart de boisseau, « au litron, demy litron, quart de litron, demy quart de « litron et *mesurette*, et, dans le ressort des autres greniers, « au litron, demy litron, quart de litron et autres mesures « au-dessous; et qu'à cet effet il sera fondu des mesures « de bronze des capacitez et contenances cy dessus men- « tionnées ». L'objet qui vient d'être retrouvé est donc la plus petite mesure de sel réglementaire dont on fit usage à partir de novembre 1687; elle a une capacité de 40 grammes environ. »

Séance du 17 Décembre.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

Audollent (Auguste). *Note sur les fouilles du Puy-de-Dôme.* Paris, 1902, in-8°.

Lauzun (Philippe). *Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne.* Paris, 1902, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de M. A. Audollent, associé correspondant national à Clermont-Ferrand, une note sur les fouilles qu'il a dirigées au sommet du Puy de Dôme pendant l'été de 1901. Un plan du temple et de ses dépendances, levé par M. Ruprich-Robert, architecte des monuments historiques, donne l'état actuel des parties déblayées. Notre confrère rend compte avec soin de toutes les découvertes auxquelles ces nouvelles recherches ont donné lieu; malheureusement, il n'a été trouvé aucune inscription.

Correspondance.

MM. J. Maurice, présenté par MM. de Barthélemy et Héron de Villefosse, et J. Toutain, présenté par MM. Héron de Villefosse et Thédenat, écrivent pour poser leur candidature à une des deux places vacantes de membres résidants.

Travaux.

Sur la proposition de M. l'abbé Thédenat, M. H. Martin, membre résidant, est chargé de renouveler à M. Léopold Delisle, dans la réunion qui doit se tenir à la bibliothèque Mazarine le 20 décembre, les félicitations de la Société.

La Société décide que la séance du 31 décembre prochain n'aura point lieu.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, lit une notice sur la vie et les œuvres de M. S. Berger, membre résidant.

M. J.-J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, entretient la Société d'une coupe en faïence du genre dit « siculo-arabe » récemment acquise par le Musée du Louvre; ces pièces, provenant de Rakka, dans la vallée de l'Euphrate, doivent être rapprochées des céramiques persanes du XIII[e] siècle.

Séance du 24 Décembre.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président.

Ouvrages offerts :

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, de la part du R. P. Ronzevalle, la collection de la revue catholique orientale *Al Machriq*.

Travaux.

Le président annonce la mort, survenue le 9 août dernier, de M. le pasteur Frossard, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets que cette mort cause à la Société.

M. E. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. R. Lanciani, dans le premier volume récemment paru de sa *Storia degli scavi di Roma*, publie, — sans aucun commentaire et précédé des simples mots : *Il seguente documento mi è stato comunicato con l'indicazione « Filzarum* 20 *c.* 230 » *ma non ho avuto agio di riconoscerlo sull' originale*, — le contrat suivant :

« Die XVI aprilis 1545. Dominicus Rincontro laycus florentinus et Jacobus Barotius de Vignola habitatores in urbe in strata transtiberina subtus sanctum Honufrium promiserunt R. D. Francisco Primaditio clerico bononiensi abbati sancti Martini de Tu... fabricare undecim formas nuncupatas ... pro statua Nilli que reponitur in vi(r)idario S. D. N. Pape in loco Belvederis nuncupato, et aliam pro statua Antinoi ibidem positi, et reliquas pro diversis figuris exprimendis per ipsum d. Franciscum. Itaque (?) fabricare promiserunt per totum mensem Augusti proxime futurum in domo Raphaelis de Montelupo. Dictus D. Franciscus promisit Dominico et Jacobo solvere centum scuta auri. »

« Il m'a semblé que ce document, un peu perdu au milieu des faits et des pièces de tout genre rassemblés par M. Lanciani et sur lequel il n'appelle pas spécialement l'attention, méritait de vous être signalé comme ajoutant un détail précieux au peu que nous savons sur les antiques moulés par les soins du Primatice.

« Il s'agit de lui, en effet, et si l'artiste est ici qualifié de clerc bolognais et d'abbé de Saint-Martin, non pas *de Tu...*, mais *de Trecis*, c'est parce que François Ier, en 1544, pour lui marquer son contentement, n'avait cru pouvoir mieux faire que de le nommer abbé commendataire

de Saint-Martin de Troyes. La mission dont le Primatice avait été chargé à Rome par François Ier se place en 1540 et, dès l'année suivante, à la mort du Rosso, il avait été rappelé. A la date de 1545, qui est celle du contrat, il n'était donc plus à Rome. Mais nous voyons intervenir le même Vignole qui lui avait servi d'intermédiaire pendant son séjour. Il ne peut y avoir de doute que les moulages commandés ne le fussent pour le compte du roi de France.

« Vasari indique que le Primatice avait rapporté, outre une série de marbres antiques, les creux du cheval de bronze du Capitole, d'une partie des bas-reliefs de la colonne Trajane et des statues du Commode, de la Vénus, du Laocoon, du Tibre, du Nil et de la Cléopâtre du Belvédère. Les Mémoires de Benvenuto Cellini ne mentionnent, d'autre part, en fait de moulages, que le Laocoon, la Cléopâtre, la Vénus, le Commode, la Zingana et l'Apollon[1]. M. Barbet de Jouy, dans son étude sur *Les fontes du Primatice*, en rapprochant de ce double témoignage les mentions des comptes des bâtiments royaux et les indications tirées de la description de Fontainebleau du P. Dan, a dressé une liste de dix fontes qu'il estime devoir être attribuées au Primatice et dont les cinq seules sauvées, le Laocoon, l'Ariane, l'Apollon, la Vénus et le Commode, sont aujourd'hui réunies au Louvre. Il admet que le Primatice a pu faire mouler aussi les bas-reliefs de la colonne Trajane et que, si les comptes n'en parlent pas, c'est qu'il n'ont point été coulés en bronze[2]. En revanche, il regarde comme une erreur la mention de la Zingana, désignée par le seul Cellini, et estime que, si Vasari cite le Nil, c'est qu'il écrivait de souvenir et qu'après avoir nommé le Tibre il ajoute le Nil, ne séparant pas deux statues qui étaient réunies au Belvédère et qui, le plus souvent, sont rapprochées l'une de l'autre[3].

« Il résulterait du document publié par M. Lanciani que, sinon au moment même de sa mission, quelques années plus

1. Barbet de Jouy, *Les fontes du Primatice*, p. 3-4.
2. *Ibid.*, p. 12.
3. *Ibid.*, p. 11.

tard, le Primatice avait bien réellement fait mouler le Nil.

« L'Antinoüs ou Mercure, enfin, qui devait devenir si célèbre sous le nom de Lantin, n'était nulle part indiqué comme ayant été moulé par le Primatice et M. Michaëlis remarquait que, s'il eût été déjà découvert en 1540, il n'eût, sans doute, pas été négligé[1]; de fait, la statue semble bien n'avoir été exhumée qu'en 1543; nous savons maintenant que, peu après, en même temps que de neuf autres statues, qui ne sont malheureusement pas dénommées, le Primatice en procura le moulage à François Ier. »

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie la chronologie des inscriptions chrétiennes de Carthage. Ces documents se sont multipliés depuis vingt ans avec une incroyable rapidité, grâce surtout aux fouilles du R. P. Delattre; ils se comptent aujourd'hui par milliers. Il est difficile de s'orienter au milieu de tous ces documents, qui ne sont pas datés. Le R. P. Delattre a essayé de classer les formules les plus usuelles dans l'ordre chronologique, d'après la physionomie des épitaphes, la forme des caractères et les dimensions des plaques. Mais nous pouvons contrôler et compléter ces indications par une méthode d'information indirecte. Par la comparaison avec les inscriptions africaines datées, qui présentent les mêmes formules et les mêmes symboles, par l'étude parallèle des mosaïques tombales de la fin du IVe siècle et du Ve, par l'examen des épitaphes qui réunissent sur une même pierre des formules différentes, on peut fixer approximativement la chronologie d'une partie des formules et des symboles chrétiens de Carthage. La plupart de ces formules et de ces symboles apparaissent dans le courant du IVe siècle et, en général, ils ont été plus tard employés concurremment.

M. L. Poinssot, associé correspondant national, commence la lecture d'une étude sur Thomas d'Arcos, à qui Peiresc dut tant de renseignements curieux sur la Tunisie.

1. *Jahrbuch d. k. d. archäologischen Instituts*, 1890, p. 35.

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, fait la communication suivante :

« Des documents d'archives, inventaires et pièces de comptes, nous ont conservé le souvenir de superbes trésors d'orfèvrerie qu'avaient formés, au XIVe siècle et au commencement du XVe, les rois de France et les princes du sang de la maison de Valois, Charles V, Charles VI, les ducs d'Anjou et de Bourgogne et le duc Jean de Berry, peut-être le plus somptueux de tous. Malheureusement, ces richesses accumulées ont péri presque entièrement. C'est à peine s'il nous reste quelques rares spécimens des œuvres des orfèvres français de cette époque, dont encore les plus importants sont immobilisés à l'étranger, comme la coupe, dite du baron Pichon, aujourd'hui à Londres, au British Museum, et le « Rössel » d'or de l'église d'Altœting, en Bavière.

« A défaut des originaux, disparus depuis longtemps dans le creuset des fondeurs, il serait très intéressant de retrouver au moins des représentations anciennes de certains morceaux ayant fait partie de ces trésors royaux ou princiers. Je puis signaler, à cet égard, deux miniatures du célèbre manuscrit des *Très riches Heures du duc de Berry*, l'orgueil de la bibliothèque du Musée Condé à Chantilly.



Salière dite du Pavillon
(*Miniature des* Heures du duc de Berry).

« L'une de ces miniatures, en tête du calendrier, représente le duc de Berry prenant son repas. Sur sa table, tout

à fait à la droite de l'image, est placée une grande pièce d'orfèvrerie, en forme de *nef*, élégamment relevée des deux bouts. Cette nef est terminée, *aux deux extrémités*, par des espèces de chapiteaux correspondant aux *châteaux* qui étaient placés, à cette époque, à l'avant et à l'arrière des vaisseaux réels. Sur un des châteaux on voit, en ronde bosse, un *ours*, sur l'autre un *cygne*, l'ours et le cygne étant, on le sait, les deux symboles favoris, les deux « devises » du duc Jean de Berry. D'après cet ensemble de particularités, il est permis de conclure que le peintre de la miniature, lequel était un des familiers du duc de Berry, a voulu représenter une pièce d'orfèvrerie qui existait effectivement dans la vaisselle de table du duc Jean : la « Salière « du pavillon ». Cette salière, en effet, est décrite dans l'inventaire du duc dressé en 1413, avec des détails qui correspondent aux données de la miniature : « Item, une grant « sallière, appellée la *Sallière du pavillon*, dont le font est « d'un cassidoine en façon d'une coquille garnie d'or *en « manière d'une nef*, et les bours sont garniz de v balaiz, « v saphirs et xvi perles, et *aux deux bouz deux chasteaulx* « où il a *en l'un un cigne* navré, esmaillié de blanc, au col « duquel pend un escuçon esmaillié aux armes de Monsei- « gneur, garni entour ledit chastel de deux balaiz et deux « saphirs, et sur chascune tournelle une perle; et *sur l'autre « chastel* a *un ours* portant un heaume sur sa teste, esmaillié « aux armes de mondit Seigneur[1]. »

« Cette « Salière du pavillon » avait été achetée par le duc de Berry entre 1402 et 1413. Elle devait vraisemblablement son nom à son couvercle, non représenté dans la miniature, lequel était « d'or, fait en manière d'un pavillon esmaillié de « blanc. » A la mort du duc, en 1416, cette pièce d'orfèvrerie fut évaluée à la somme relativement élevée de 1,000 livres tournois.

« La seconde miniature du manuscrit de Chantilly, que nous voulons signaler, est celle qui est consacrée à l'Exaltation de la Sainte-Croix, vénérée par différents personnages,

1. *Inventaires de Jean, duc de Berry*, publiés et annotés par Jules Guiffrey [Paris, 1894-1896, 2 vol. in-8°], t. I, p. 171, n° 649.

parmi lesquels sainte Hélène et l'empereur Constantin. La croix, à double traverse, repose sur un pied d'une forme très



Croix dite au Serpent
(*Miniature des* Heures du duc de Berry).

caractéristique. Ce pied, *en or avec émaux de couleurs*, représente *une roche sur laquelle est un lézard*, *en haut relief*, qui retourne la tête pour se mordre la queue. L'inventaire de 1413, que nous avons déjà cité, mentionne une croix avec un pied tout semblable : « Item, une petite croix d'or, « d'ancienne façon, nommée la *Croix au serpent...;* et siet « ladicte croix sur *un pié d'or esmaillié* en manière d'*une* « *roche où il a par-dessus un lezart d'or de haute maille*[1]. »

« La « Croix au serpent » avait été, comme la « Salière « du pavillon », achetée par le duc de Berry entre 1402 et 1413. Elle ne fut pas évaluée moins de 1,350 livres tournois, après la mort du duc de Berry, en 1416. »

M. le baron J. du Teil, associé correspondant national, fait part à la Société de la découverte de dates nouvelles pour les bulles de Clément VII sur la question du Suaire de Lirey-Turin; ces curieuses trouvailles viennent d'être faites à Rome par M. l'abbé Mollat, chapelain de l'église nationale de Saint-Louis-des-Français, et modifient la chronologie et même, dans une certaine mesure, le texte de ces documents pontificaux en le fixant *ne varietur*.

La bulle à Geoffroy prend rang dès le 28 juillet 1389 et

1. *Inventaires de Jean, duc de Berry,* publiés par Jules Guiffrey, t. I, p. 12, n° 7.

établit, entre la cour d'Avignon et le Parlement de Paris, un conflit de juridiction dont l'évêque de Troyes était responsable; la bulle à Pierre d'Arcies conserve sa date du 6 janvier 1390, mais la bulle sur les ostensions, rédigée ce même jour, ne fut délivrée que le 30 mai suivant, en même temps que la bulle aux officiaux, avec des corrections importantes indiquées seulement en note par M. le chanoine Chevalier et après suppression de tous les passages nettement compromettants pour le Suaire; c'est ainsi que les mots significatifs (*pictura seu tabula facta*) disparaissent dans cette version, la seule officielle. Enfin, comme compensation à cette décision, singulièrement adoucie pourtant, Clément VII enrichit la collégiale de Lirey de trésors spirituels au profit des pèlerins venant vénérer ce suaire; la bulle d'indulgences de Clément VII est du 1er juin 1390; elle porte par conséquent la date la plus favorable au linceul.

Ces découvertes viennent à l'appui de la thèse présentée par M. du Teil le 28 mai dernier, à savoir qu'il n'y a pas eu chose jugée sur le fait de l'authenticité du Suaire de Lirey.

M. E. Saglio, membre honoraire, soumet à la Société un médaillon du XVIe siècle, en pierre dite de Munich, œuvre de Jacopo d'Arrezzo, représentant Marie Tudor d'après un autre médaillon en bronze.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique le texte d'une inscription grecque trouvée à Karnak, qui lui a été remis par M. Maspéro, directeur général du Service des fouilles et des antiquités de l'Égypte.

« Cette inscription, originairement gravée sur une plaque de marbre blanc, était disposée sur trois colonnes. La plaque de marbre blanc a été taillée en forme de cercle à une époque qu'il est difficile de préciser, de sorte qu'une partie de l'inscription a péri. Au moment de sa découverte, ce cercle était brisé en quinze morceaux qui, rapprochés, ne donnent que de très petites lacunes. Son diamètre est de 0m61. Il a été trouvé dans l'angle sud-est de la grande cour qui précède le septième pylone au niveau du sol copte, avec

une fenêtre quadrangulaire ajourée, une petite colonnette et deux lions d'époque chrétienne.

« Les lettres mesurent $0^{m}009$ de haut et sont rehaussées de rouge dans leur creux.

Première colonne.

(*lacune de $0^{m}105$*) ■■■■пIPIOY
(*lacune de $0^{m}075$*) ■C KACTOPOC
(*lacune de $0^{m}065$*) ƆTAC O KAI ΔIONYCIOC ‘■ΠPI
(*$0^{m}03$*) AIMωN O KAI CAPAMMωN
■ᴗΛAICTAI KPICЄωC A ΠAΛHC
NЄIΛAMMωN HΛIOΔωPOY
ANATЄΛΛωN O KAI ЄPMЄINOC
ЄPMHC XAIPHMONOC
AMMωNIωN TOΘHOYC
CIΛBANOC ЄPMЄINOY
ЄΛЄNOC ANЄIKHTOY
ЄPMЄINOC ЄYΔAIMONOC
CIΛBANOC ΔIOYΔIΔYMOY
AXIΛΛЄYC O KAI ωPIΓЄNHC
KOΠPЄAC ΔICKA
ΦIBIωN O KAI CAPAΠIωN
ICIΔωPOC NЄIΛOY
KOΠPЄAC TPIAΔЄΛΦOY
KOΠPЄAC O KAI ЄPMHC
KOΠPЄAC O KAI ΔIOCKOPOC
ΠINOYTIωN O KAI IΠΠOΛOXOC
ЄPMЄINOC ΠAMOYNIOC
KOΠPЄAC ΔIOCKOPOY
MЄΛAC ΦIBAMMωNOC
AXIΛΛЄYC ÏNAPωOYTOC
ЄPMAIOC CAPAΠIωNOC

ЄΡΜЄΙΝΟϹ Ο ΚΑΙ ΑΜΜΩΝΙΟϹ
ЄΡΜΑΠΟΛΛΩΝ ΦΙΔΙΟΥ
ΦΙΔΙΑϹ Ο ΚΑΙ ЄΠΙΜΑΧΟϹ
ΖΩΪΛΟϹ Ο ΚΑΙ ΒΑΤΡΑΧΟϹ
ЄΡΜΟΔΩΡΟϹ ΑΡΤЄΜΙΔΩΡΟΥ
ΑΡΙϹΤΩΝ Ο ΚΑΙ ΑΡΠΟΚΡΑΜΜΩΝ

Seconde colonne.

ЄΥ—■
ΤΙΒЄΡΙ■
ΤΡΙΜΩΡ■
ΪϹΙΩΝ ЄΡ■■
ΑΝΤΩΝΙΝϹ■■
ϹΩϹΘЄΝΗϹ Ϲ■■
ΑΝΤΩΝΙΝΟϹ Ο■■
ϹΑΡΑΠΙΩΝ ΤΥΡΑ
ЄΠΙΜΑΧΟϹ Ο ΚΑΙ■■
ΠΙΝΟΥΤΙΩΝ ΑΧΙΛΛ■■
ΘЄΟΙΝΩϹΙΟϹ Ο ΚΑ■■■

Troisième colonne.

ΠΑΓΚΡΑΤΙΑϹΤΑΙ ΚΡΗ■
ϹΑΡΑΠΙΩΝ Ο ΚΑΙ ΦΙ■
ΑΓΑΘΟϹΔΑΙΜΩΝ Ο Κ■
ΩΡΙΓЄΝΗϹ ЄΡΜΟΥ■
ΩΡΙΩΝ ЄΡΜЄΙΝΟΥ■■
ΔΙΟϹΚΟΡΟϹ ΠΟΛΥΔϹ■
ΠΙΝΟΥΤΙΩΝ ΑΡΙϹΤ■
ϹΙΛΒΑΝΟϹ ΚΟΠΡЄΟΥ■
ЄΡΜΗϹ Ο ΚΑΙ ΜЄΡΚΟΥΛ■
ЄΡΜΟΔΩΡΟϹ ЄΡΜЄ■

ΑΧΙΛΛЄΥC ΚΟΠΡΥΛ■■

« Une dernière ligne, en plus gros caractères, est tracée sous cette colonne :

ЄΤΟΥC Β ЄΠΑΓΟΥ■

« C'est, comme on le voit, une liste de gens du pays, tous de basse condition, ayant pris part à des exercices athlétiques.

« Dans la première colonne, qui est la plus complète, onze individus sur trente sont désignés par un sobriquet ajouté à leur nom. On y trouve des noms grecs comme Castor, Dionysios, Hermes, Achilleus, Origenes, Phidias, Epimachos, Ariston, Orion, Dioscoros, etc., mais aussi beaucoup de noms égyptiens formés sur les noms des dieux du pays, en particulier sur ceux de Sarapis, d'Ammon, de Toth, d'Harpocrate. Il y aurait une curieuse étude à faire sur la déformation des noms divins de l'Égypte et leur emploi dans l'onomastique courante. Plusieurs de ces noms sont formés de deux noms divins.

« A la dernière ligne, l'année est indiquée, mais le chiffre du jour épagomène a disparu.

« La plupart des noms incomplets se restituent facilement, comme [Εὐδ]αίμων (*col.* I, *l.* 4, et *col.* II, *l.* 1) ; Τύρα[ν-νου] (*col.* II, *l.* 8) ; Ἀχιλλ[έως] (*col.* II, *l.* 10) ; Πολύδ[ωροῦ] (*col.* III, *l.* 6) ; Ἀρίστ[ωνος] (*col.* III, *l.* 7) ; Ἑρμε[ῖνου] (*col.* III, *l.* 10),... etc.

« *Col.* I, *l.* 5. [Πα]λαισται κρίσεως ά πάλης, lutteurs du premier jugement.

« *Col.* I, *l.* 30. Ζωΐλος ὁ καὶ Βάτραχος, Zoïle, surnommé « la grenouille. »

« *Col.* III. La dernière colonne renferme une liste de *pancratiastes*.

« Les noms romains Tiberi[os] ou Tiberin[os], Antoninos, Silbanos ne permettent pas de faire remonter ce texte plus haut que le IIe siècle de notre ère. »

M. J. Maurice, associé correspondant national, fait à la Société la communication suivante sur les campagnes germaniques de Constantin :

« Les seules sources de renseignements que l'on possédait jusqu'ici sur les campagnes germaniques de Constantin étaient de rares et courtes indications des historiens[1]; d'autres abondantes, mais confuses et sans précision, des panégyristes, dont on possède les discours prononcés aux fêtes officielles de l'empire sous Constantin[2]; dans un autre ordre d'idée, les titres de *Germanicus* et de *Germanicus Maximus* attribués à Constantin dans les inscriptions[3], enfin l'indication des *Ludi Alamannici* et des *Ludi Francici* dans le *Calendrier de Philocalus*, que Mommsen avait considérés comme probablement commémoratifs de victoires germaniques encore indéterminées de Constantin[4]. Je voudrais montrer que l'on peut, à l'aide du classement chronologique des monnaies constantiniennes, contrôler et mettre d'accord ces diverses sources de renseignements. Je rappellerai d'abord que M. E. Ferrero, dans un travail très intéressant sur les titres de victoires de Constantin[5], a admis que le titre de *Germanicus Maximus III*, porté par cet empereur dans une inscription d'Afrique datée de l'année 318[6], se rapportait à ses victoires personnelles, ce qui correspond d'ailleurs aux indications des auteurs, qui permettent de supposer que Constantin fit trois campagnes en Germanie en 306 ou 307, en 310 et en 313.

« D'autre part, je ferai remarquer que, si l'on tient compte

1. Eutrop., *Brev.*, X, 3, parle de la campagne de 306; *Anonymus Valesii*, V, 13, parle de celle de 313.
2. Voy. les notes qui suivent.
3. On en trouve la série dans l'article *Constantinus*, par E. Ferrero, du *Dizionario epigraphico* de Ruggiero, t. I, p. 651-52.
4. *C. I. L.*, t. I, p. 346, 352, et *Commentarii diurni* de Mommsen, p. 397, 403. Le *Calendrier de Philocalus* est daté de l'année 352 par Mommsen.
5. E. Ferrero, *I Titoli di Vittoria di Costantino* (*Accademia d. Scienze di Torino*, t. XXXII, 1896-1897).
6. *C. I. L.*, t. VIII, nº 8412.

des anniversaires du *Calendrier de Philocalus*, les *Ludi Alamannici* sont tous deux célébrés au mois d'octobre et les *Ludi Francici* au mois de juillet, selon les indications suivantes :

« III NON · OCTOB (5 octobre) LVDI ALAMANNICI VI · IDVS · OCTOB (10 octobre) ALAMANNICI · $\overline{\text{CM}}$ (Ciscenses Missus) XXIIII[1].

« ID · IVL (15 juillet) EQVIT · RO · PROB · LVDI · FRANCICI · XIII · KAL · AVG (20 juillet) FRANCICI · $\overline{\text{CM}}$ · XXIIII[2].

« Il faut donc admettre que, si ces jeux sont commémoratifs de victoires de Constantin, cet empereur a remporté ses succès sur les Allemands en octobre et ceux sur les Francs en juillet. L'on va voir que les indications fournies par les monnaies prouvent et corroborent ces derniers renseignements. Ce qui avait empêché Mommsen de reconnaître quelles victoires de Constantin ou de ses fils pouvaient être l'origine des *Ludi Alamannici* ou *Francici* du *Calendrier de Philocalus*, c'est qu'il n'avait trouvé aucune concordance entre les époques des campagnes de Constantin chez les Allemands et les Francs, indiquées par les panégyristes, et les dates de la célébration des jeux dans le *Calendrier de Philocalus*.

« L'étude des monnaies fait comprendre le pourquoi de cette contradiction, en montrant : 1° que les victoires remportées par Constantin en automne sont bien des victoires sur les Allemands et celles remportées en juillet des victoires sur les Francs; 2° que les panégyristes ont mal dénommé ces victoires; l'on verra plus loin pour quel motif.

« Les *Ludi Alamannici* sont datés des 5 et 10 octobre dans le *Calendrier de Philocalus*. Or, si l'on examine les monnaies frappées dans les divers ateliers de Constantin depuis son avènement et qui font allusion à des victoires de cet empereur sur les peuples germaniques, l'on remarque d'abord que

1. *C. I. L.*, t. I, p. 346.
2. *C. I. L.*, t. I, p. 352.

les inscriptions monétaires distinguent l'*Alamannia* de la *Francia* parmi les peuples vaincus. Ensuite, l'on constate qu'il existe deux émissions, datées, de monnaies, portant les inscriptions *Alamannia* ou *Alamannia Devicta*, la première parue entre les années 306 et 309[1]; la seconde entre les années 320 et 324[2]. Les monnaies de l'émission de 306 à 309 sont des monnaies d'or de l'espèce du 60e à la livre; cette espèce fut remplacée dans les États de Constantin par l'espèce du 72e à la livre ou *solidus* à partir de l'année 309[3]. Elles présentent au revers, à l'exergue : ALAMANNIA; en légende : GAVDIVM · ROMANORVM, et, comme type, une nation vaincue[4]. C'est donc bien l'*Alamannia* qu'elles désignent comme la nation vaincue. La campagne germanique de Constantin qu'elles célèbrent eut lieu entre l'avènement de cet empereur au 25 juillet 306 et le 31 mars 307, date à laquelle un panégyrique prononcé à l'occasion de son mariage avec Fausta parle de cette première victoire sur les peuples germaniques[5]. Il est donc probable que cette victoire a eu lieu au mois d'octobre et a été l'origine de l'un des *Ludi Alamannici* du *Calendrier de Philocalus;* pourtant, le panégyriste qui en parle l'indique contrairement aux monnaies non pas comme une victoire sur les Allemands, mais comme une victoire sur les Francs[6].

« Au début de la période de 320 à 324, des monnaies célébrèrent également une victoire alamannique. Constantin ouvrit l'atelier de Sirmium dans le voisinage duquel

1. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Trèves* (*Mém. de la Soc. nat. des Ant. de France,* 1902, LXI, p. 27).
2. J. Maurice, *L'atelier de Sirmium* (préparé pour le Congrès historique de Rome de 1903).
3. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Trèves* (*Mém. de la Soc. nat. des Ant. de France,* 1902, p. 27).
4. *Monnaies frappées au nom de Constantin Ier*; cf. Cohen, *Monnaies impériales*, t. VII, p. 248, n° 165.
5. Eumen., *Panegyricus*, VI : « Maximiano et Constantino dictus ».
6. *Ibid.*, cap. 4 : « Multa Francorum milia, etc. ». — Eutrope, *Brev.*, X, 3, dit : « Caesis Francis atque Alamannis ».

il séjournait, et il y fit émettre des monnaies de bronze portant au revers la légende ALAMANNIA · DEVICTA ·, et présentant le type d'une Victoire. Ces monnaies furent frappées aux noms de Constantin et des Césars Crispus et Constantin II[1]. La défaite des Allemands que signalent ces monnaies fut celle de Crispus, dont le panégyrique, prononcé le 1er mars 321, lors de l'anniversaire de cinq ans de règne (quinquennalia) des Césars, parle comme d'une victoire sur les Francs. En effet, il n'y eut pas d'autre campagne germanique de 320 à 324. De plus, Crispus dut remporter cette victoire sur les Allemands, qu'indiquent les monnaies, en automne; car il dut vaincre ensuite les Francs et pacifier le pays et gagner enfin la Mésie, où se trouvait Constantin à Serdica[2], avant l'anniversaire du 1er mars 321[3].

« L'on voit donc que, pour cette campagne comme pour la première, les monnaies signalent une victoire sur l'*Alamannia* qui se place naturellement à l'époque des *Ludi Alamannici* du *Calendrier de Philocalus* au mois d'octobre, tandis que les panégyristes parlent de succès accessoires sur les Francs que l'empereur put remporter après sa victoire principale sur les Allemands.

« Les campagnes de 310 et de 313 eurent lieu à une toute autre époque de l'année que les deux précédentes, au printemps au lieu de l'automne.

« Elles donnèrent lieu à la frappe de monnaies d'or portant les exergues FRANCIA ou ALAMANNIA ou FRAN · ET · ALAM · et offrant au revers comme type une ou deux nations vaincues dans l'attitude de l'accablement[4]. Ces monnaies parurent au cours d'une même émission, qui fut frap-

1. Cf. Cohen, *Monnaies impériales,* t. VII, p. 339, pour la pièce de Crispus; celles de Constantin, I et II, sont inédites et appartiennent au colonel Voetter.

2. Le séjour de Constantin à Serdica est attesté par les expéditions des lois, *Cod. Theod.*, II, 19, 2; IX, 421; VI, 35, 4.

3. Le *Narzarii Panegyric.*, Eumen., X, cap. 2, prononcé lors de cet anniversaire, parle du voyage comme accompli « cruda adhuc hieme ».

4. Cohen, *Monnaies impériales*, t. VII, p. 249.

pée dans les ateliers de Constantin depuis 309 jusqu'en août ou septembre 313[1].

« Pendant cette période eurent lieu les deux campagnes germaniques de Constantin en 310 et en 313.

« Celle de 310 se termina par la défaite des Francs[2], la construction par Constantin d'un pont sur le Rhin à Cologne en face des peuples Francs vaincus[3] et la célébration à Trèves aux environs du 25 juillet, jour anniversaire de l'élévation de Constantin, de jeux où les captifs Francs furent livrés en masse aux bêtes[4]. Cette campagne, si toutefois elle a donné lieu à des jeux commémoratifs, n'a pu être l'origine que d'un des *Ludi Francici* du mois de juillet.

« La campagne de 313 commença également au printemps. Constantin quitta la conférence de Milan, où Licinius venait d'épouser sa sœur Constantia à la fin de février 313[5]. Il gagna la limite inférieure de la Germanie et triompha d'abord de la confédération des Allemands, puis il fit descendre le cours du Rhin en bateaux à ses troupes[6], arriva chez les Francs et remporta des succès sur les Bructères, les Chamaves, les Chérusques, les Vangiones, les Tubantes[7], peuples Francs, non par surprise comme en 310[8], mais au cours d'une guerre qui donna lieu à beaucoup d'engagements successifs et ne dut se terminer qu'en juillet, car les monnaies qui célèbrent la victoire sur la *Francia* et l'*Alamannia* durent être frappées au moins jusqu'à la fin de l'émission qui se termine en septembre 313[9].

1. J. Maurice, *L'atelier de Tarragone* (*Revue numismatique*, 1900, p. 282) et *L'atelier de Trèves*, l. c.
2. Eumen., *Panegyric.*, VII (Constantino), cap. 29.
3. *Ibid.*, cap. 13 : « Insuper Agrippinensi ponte faciundo... »
4. *Ibid.*, cap. 12 : « Puberes saevientes bestias multitudine sua fatigarunt. »
5. Eumen., *Panegyric.*, IX (Incerti Constantino), cap. 21.
6. *Ibid.*, cap. 22.
7. *Ibid.*, X, (*Narzarii*), cap. 18.
8. Eumen., *Paneg.*, VII, cap. 12.
9. La mort de Maximin, qui amena le changement d'émission, eut lieu à Tarse, en Cilicie, fin juin ou plutôt juillet, mais la nouvelle n'en dut parvenir en Gaule qu'en août ou septembre.

« Le récit plus complet que nous possédons de cette campagne éclaire toutes les autres, fait comprendre pourquoi les monnaies indiquent la *Francia* et l'*Alamannia* comme vaincues en 310 et 313. C'est que toutes les campagnes germaniques de Constantin, comme celles de Crispus, furent commencées chez les Allemands et terminées chez les Francs. Après avoir vaincu la confédération des Allemands, qui se trouvait plus facile à atteindre pour les armées romaines, l'empereur faisait descendre le Rhin à ses troupes et portait le ravage chez les Francs. De là vient que les monnaies qui célébraient la victoire la plus importante de la guerre inscrivaient exclusivement tantôt l'*Alamannia*, tantôt la *Francia* comme vaincue, suivant le principal succès de l'empereur, ou parfois les deux nations; et que le *Calendrier de Philocalus*, qui indique les *Ludi Alamannici* ou *Francici* anniversaires des victoires les plus importantes, se trouve d'accord avec les monnaies[1], tandis que les panégyristes, orateurs officiels, mais qui parlaient pour flatter l'empereur, rappelaient toujours de préférence la défaite des Francs, peuple courageux et féroce entre tous et qui habitait dans des régions difficiles à atteindre. C'était une gloire incomparable que d'avoir vaincu les Francs, gloire à laquelle les empereurs se montraient toujours sensibles et qu'un panégyriste compare à celle pour Constantin d'avoir vaincu les soldats romains de Maxence[2]; c'est pourquoi les panégyristes insistaient toujours sur la défaite des Francs et présentent toutes les campagnes germaniques comme des succès sur ce peuple[2]. »

M. C. Casati, associé correspondant national, fait passer sous les yeux de la Société des photographies qui représentent le château de Baugé et le manoir appelé Château de la reine

1. Voy. les doutes émis par Mommsen pour les *Ludi Francici* (*C. I. L.*, I, p. 397).
2. Eumen., *Panegyric.*, IX, cap. 24 : « Romanum vero militem (le soldat de Maxence) aut trucem francum . . . . . quantae molis sit superare vel capere. »

de Sicile à Saumur, construits par le roi René, les deux monuments les plus importants qui nous restent de tous les châteaux et manoirs élevés en Anjou par le bon roi de Sicile. Pour caractériser le style de ces monuments, M. Casati ne croit pouvoir mieux faire que d'emprunter la description qu'en a faite le roi René lui-même dans le devis qu'il a fait dresser pour le château de Baugé, devis extrait des *Comptes et mémoriaux du roi René*, publiés par Lecoy de la Marche ; en voici un extrait : « Y a quatre cens soixante et dix toises de grosse muraille tant es longeres que es amortissements des pignons que es fondemens, et y aura oudit ouvraige trois viz (escaliers).

« Item, y aura vingt six cheminées et trente six huisseries ; item, y aura sept fenetres croisées et trois faictes qui sont dix croisées chascune et six fenetres ; item, y aura dix huit demyes croisées ; item, y aura quatre grans lucarnes et deux demyes, le tout a armoriés du Roy et de la Royne, faictes à l'ordonnance du maistre des œuvres, a bestes sur les retours, crestez a feillez et espiz par dessus, bien faiz, ainsi qu'il appartient pour ledit ouvraige.

« Item, sur les coings de devers l'estang y aura deux tourelles troussées, etc.

« Item, le pan de la vis devers le chasteau sera mis au carré par encorbellement et fait le pignon a crestes et a feilles et un espy par dessus et revestu des armoiries et de bestes ainsi qu'il appartient, etc.

« Et ledit ouvraige pour la somme de mille et cinq cens escuz.

« Le marché passé avec Guillaume Robin, maistre des euvres d'Anjou. »

Tout cela a été exécuté conformément au devis, et tout cela subsiste encore, mais altéré par les réparations, les murailles seules ont résisté ; presque toute l'ornementation a disparu dans les travaux d'installation de la mairie et de la gendarmerie au château de Beaugé, mais une grande partie de l'ornementation et des sculptures se retrouve dans le manoir de Saumur, appelé Château de la reine de Sicile, pour lequel nous n'avons pas de devis dans les mémoriaux.

Le bâtiment lui-même menace de tomber, mais les sculptures ont été conservées sur la façade principale; l'on voit aux fenêtres, « honnestes moulleures », comme dit le roi René, « le pignon est fait de crestes et de feilles et revoistu des armoiries et de bestes ». Seulement, l'on ne peut pas distinguer les armoiries au milieu du feuillage et des animaux grimpants, quoiqu'au deuxième étage M. de la Brière ait pu reconnaître sculpté l'ordre du Croissant fondé par le roi René. Ce monument remarquable est aujourd'hui occupé par un forgeron; il est masqué en partie sur la cour par les constructions en planches faites pour l'atelier du forgeron. Aucun de ces deux monuments n'est classé; mais il serait à souhaiter que la municipalité de Saumur, qui a su conserver son bel hôtel de ville, ait soin de la conservation de ce monument intéressant. C'est un spécimen du style d'architecture du roi René, considéré comme un précurseur de l'art français de l'époque qui s'étend entre l'art gothique et la Renaissance italienne (de 1450 à 1550 environ), que l'on pourrait appeler la Renaissance française, que caractérise l'ornementation élégante des ouvertures pratiquées dans la façade, portes, croisées, lucarnes et même cheminées, et dont ont peut admirer l'efflorescence dans la partie du château de Blois qui remonte à Louis XII et surtout dans le chef-d'œuvre de l'art de cette époque, dans le château de Chambord.

MUSÉE DU LOUVRE

DÉPARTEMENT

DES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

ACQUISITIONS DE L'ANNÉE 1902.

PAR MM. A. HÉRON DE VILLEFOSSE ET E. MICHON.

I. MARBRE ET PIERRE[1].

A) Statues et bustes.

1 et 2. — 1. Petit buste d'un jeune Satyre souriant, coiffé d'une couronne de lierre dont les bandelettes retombent sur les épaules. Les yeux sont creux; le revers est plat. — 2. Petit hermès double d'Hercule et d'Omphale. Hercule est barbu; Omphale est coiffée de la peau du lion. — Don de M. J.-A. Durighello. **Grèce.**

3. — Petite tête de Bacchante couronnée de lierre; le revers est plat. Don de M. G. Arnaud-Jeanti. **Phaestos** (Crète)[2].

1. Les monuments dont la matière n'est pas indiquée sont en marbre blanc.
2. Les nos 3 à 5, 21, 29 à 35, 52, font partie d'une collection d'objets recueillis en 1893 dans l'île de Crète par M. Gaston Arnaud-Jeanti fils et offerts en son nom au Musée du Louvre. Le département de la céramique a reçu les objets en terre cuite.

4. — Petit torse de femme; restes de la chevelure pendante sur le dos. Don de M. G. Arnaud-Jeanti. **Gortyne** (Crète).

5. — Petite main tenant une pomme. Don de M. G. Arnaud-Jeanti. **Polyrrhénie** (Crète).

6. — Statuette d'Hercule, debout sur une base arrondie, la tête tournée à droite, tout le poids du corps portant sur la jambe gauche. Il est nu, imberbe; la tête est ceinte d'une bandelette; de l'avant-bras gauche il s'appuie sur un tronc d'arbre et tient la massue avec la peau de lion; l'avant-bras droit manque ainsi que la hanche droite. **Smyrne.**

7. — Petit torse d'homme nu, d'un bon style. Manquent la tête, les jambes, le bras gauche et presque tout le bras droit, qui était légèrement rejeté en arrière. Don de M. Fernand Bernard. **Gébeïl,** anc. **Byblos.**

8. — Amour, nu et ailé, à demi couché à droite sur une base plate et allongée; le buste est redressé; la tête est levée; le regard est dirigé en haut et en avant; la chevelure, courte, est formée de stries ondulées. Figure provenant d'un groupe ou d'un fronton; les bras manquent. **Sidon.**

9. — Statuette de Vénus à demi nue, une draperie serrée autour des hanches; pose apparentée à celle de la Vénus de Milo. Don de M. J.-A. Durighello. **Syrie.**

B) Bas-reliefs.

10. — Petit bas-relief votif, d'un travail très grossier, représentant Diane chasseresse, debout entre deux chiens : elle est vêtue d'une tunique courte et porte de hautes chaussures; elle tient l'arc et le carquois; les chiens tournent la tête de son côté. Ce relief faisait partie d'une série d'ex-voto à Artemis. Don de M. Paul Perdrizet, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy; transmis par M. Léon Chesnay, architecte, inspecteur des travaux de la Banque de France. **Orman,** près **Melnik,** village du Mont Orbelos (Bulgarie).

11. — Petit bas-relief votif, de forme triangulaire. Guerrier thrace (?); demi-figure d'homme imberbe, voilé et coiffé d'un casque conique; devant lui une lance et un bouclier rond. Travail rudimentaire. Don de M. A. Degrand, consul de France à Philippopoli. **Thrace.**

12 à 16. — 12. Petit bas-relief votif cintré à la partie supérieure. Triple Hécate, drapée, coiffée du polos, les bras étendus, tenant des torches et des serpents, debout entre deux autels. — 13. Petit bas-relief votif légèrement cintré à la partie supérieure. Femme debout, drapée et voilée, s'appuyant de la main droite sur un sceptre et, de la main gauche abaissée, tenant une patère avec laquelle elle fait une libation sur un autel. Travail sommaire. — 14. Petit bas-relief votif arrondi à la partie supérieure. Cavalier, armé d'un épieu au bras droit, galopant à droite. Travail grossier; traces de couleur bleue, rouge et jaune. — 15. Petit bas-relief votif cintré à la partie supérieure. Cavalier vêtu d'une tunique courte et d'une chlamyde qui flotte en arrière; le cheval, tourné à droite, est au repos. Sous le cheval un quadrupède (cochon?); devant, un autel et une femme drapée et voilée. Travail rudimentaire. — 16. Bas-relief votif, un peu plus grand que les précédents, cintré à la partie supérieure. Cavalier, vêtu d'une chlamyde flottante, galopant à droite; il est armé d'un épieu dont il menace un lion au galop près du cheval. A la partie supérieure on lit : H TAPCOZI■; à la partie inférieure : ... ‾⊦PIN■A-PA■KYI■■. — **Thrace.**

17. — Fragment d'un bas-relief représentant une scène de sacrifice : un victimaire, la poitrine nue, un bâton recourbé dans la main droite, conduit un taureau dont la tête est parée; un licteur drapé marche en avant. Restaurations à l'angle supérieur gauche et en bas. **Tralles.**

18. — Fragment d'un bas-relief représentant une scène de chasse : un homme nu, vu de dos, un manteau sur l'épaule, armé d'un épieu, se retourne vers un cerf cabré que deux chiens attaquent. Dans le fond deux pins (?) et une antilope qui s'enfuit. Don de M. J.-A. Durighello. **Sidon.**

C) Inscriptions et divers.

19. — Grand bloc portant la partie supérieure de l'allocution d'Hadrien à l'armée de Numidie : commencement et date du discours adressé à la IIIe légion, à Lambèse; discours, également daté, adressé à l'aile des Pannoniens (Héron de Villefosse, *Bulletin archéologique du Comité,* 1899, p. CXCXVII-CXCVIII; *C.-R. de l'Académie des Inscriptions,* 1901, p. 613). Envoi de M. S. Gsell, professeur à l'École supérieure des Lettres, directeur du Musée d'Alger, transmis par les soins de M. Arippe, administrateur de la commune mixte de l'Aurès. Fouilles de M. l'abbé Montagnon. **Lambèse.**

20. — Inscription chrétienne mentionnant les reliques de deux martyrs, M.... et Sebastianus (Gauckler, *Bulletin archéologique du Comité,* 1901, p. 418-428, pl. XXXI; Delattre, *Nuovo bullettino di archeologia cristiana,* VII, 1901, p. 160; S. Gsell, *Mélanges de Rome,* t. XXII, p. 328). Pierre. Envoi de M. P. Gauckler, directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis. **Henchir-Fellous** (Tunisie).

21. — Petite coupe. Pierre. Don de M. G. Arnaud-Jeanti. Antre de **Psychro,** sur le plateau de **Lanthi** (Crète).

22 à 24. Modèles d'atelier en forme de têtes casquées. — 22. Casque plein orné de gravures en creux. Tout le pourtour est décoré d'une large bande sur laquelle se développent deux élégants rinceaux qui prennent naissance dans une tige centrale placée au revers; le garde-nuque en relief est bordé d'oves. — 23. Casque plein orné de gravures en creux : en avant, sur le front, large bande décorée de palmettes; sur la nuque, un double rinceau part à droite et à gauche d'un fleuron central; le garde-nuque en relief porte un rinceau de lierre. — 24. Casque plein orné de gravures en creux : le pourtour est décoré de rinceaux et de palmettes; le garde-nuque en relief porte des palmettes plus petites; la place des géniastères est réservée. — Pierre calcaire. Tr. sous un

monticule avec quatre autres modèles analogues à **Mit-Rahineh,** ruines de **Memphis.**

II. Bronzes.

25. — Discobole, le bras gauche levé, le disque dans la main droite rejetée en arrière; style archaïque. **Amyclées.**

26. — Sirène, le cou paré d'un collier, avec corps et pattes d'oiseau, les ailes fermées. **Kyaton,** près **Corinthe.**

27. — Miroir à relief; sur le couvercle à rebord, orné d'une torsade incrustée d'argent, Aphrodite drapée et voilée, assise sur un cygne au vol vers la droite. **Érétrie d'Eubée.**

28. — Miroir à relief; sur le disque, orné d'une guirlande de lierre, Néréide assise sur un cheval marin et tenant de la main gauche un grand bouclier. Le relief est mutilé. **Grèce.**

29. — Vénus, le torse nu, une draperie autour des jambes; petite statuette ayant servi d'amulette. Don de M. G. Arnaud-Jeanti. Environs de **Kadanos,** éparchie de **Sélino** (Crète).

30. — Petit bœuf, le cou percé d'un anneau de suspension. Don de M. G. Arnaud-Jeanti. **Cnossos** (Crète).

31. — Pied de bœuf; fragment. Don de M. G. Arnaud-Jeanti. **Axos** (Crète).

32. — Petit coq. Don de M. G. Arnaud-Jeanti. **Polyrrhénie** (Crète).

33 et 34. — 33. Petit disque orné de points en relief. — 34. Deux pointes de flèche. — Don de M. G. Arnaud-Jeanti. Antre de **Psychro,** sur le plateau de **Lanthi** (Crète).

35. — Clefs et anneaux. Don de M. G. Arnaud-Jeanti. Environs de **Kadanos** (Crète).

36 à 38. — 36. Personnage barbu, la tête et le haut du corps enveloppés d'un manteau, se retournant pour se regarder. — 37. Petit hermès surmonté d'une tête d'homme imberbe. — 38. Tête de lion; applique. — Don du baron de Larnage. **Sinope.**

39. — Ornement composé de cylindres enfilés et de médaillons ornés d'une tête de Jupiter Hammon; aux médaillons sont suspendus des ornements en forme de feuilles de lierre. Don du lieutenant-colonel Pansard, commandant supérieur du cercle de Tébessa. **Henchir-el-Guiz** (Algérie).

40 et 41. — 40. Sceau rectangulaire, muni d'un anneau, avec la légende ΔΙΟΝΥCΕ | ΧΡ-ΙCΤΟΝΙ. — 41. Sceau analogue avec la légende M · ST A I | AGATANGELI. — (Héron de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires,* 1902, p. 197). Don de M. J.-A. Durighello. **Tripoli** (Syrie).

42 et 43. — Deux candélabres à base circulaire découpée portée par trois pieds, avec fût cylindrique à étranglements. (Héron de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires,* 1902, p. 234). Don de M. J.-A. Durighello. **Helalieh,** environs de **Sidon.**

44. — Équerre, servant aussi de niveau à fil à plomb; sur la branche transversale le nom ЄΡΜΙΑΤΟC (Héron de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires,* 1902, p. 328). **Ras-el-Aïn,** environs de **Tyr.**

45 et 46. — 45. Anneau plat destiné à suspendre des strigiles et instruments de toilette. Il est orné de deux têtes de chiens affrontées, sortant de fleurons, les gueules séparées par une boule. — 46. Fragment d'un anneau analogue. — **Syrie.**

III. Métaux précieux et Gemmes.

A) *Or.*

47 à 50. — 47. Bandeau funéraire estampé. Au centre, scène de mariage : époux assis entre des génies ailés porteurs de présents et deux autres personnages, homme et femme, assis. Aux extrémités, rosaces et rinceaux. — 48. Paire de boucles d'oreilles ; anneaux en torsade terminés par une tête de lion. — 49. Paire de boucles d'oreilles. La partie centrale, ornée d'un grenat, supporte une petite amphore en or et onyx et deux pendentifs à quatre branches avec perles vertes et rouges. — 50. Paire de boucles d'oreilles ornées, chacune, de trois aigues-marines. — **Érétrie d'Eubée**.

B) *Argent.*

51. — Capsella à reliques, ovale, avec son couvercle. Sur le couvercle, la Résurrection de Lazare. Sur la boite, de part et d'autre, l'Adoration des Mages et les Trois Hébreux dans la fournaise ; aux deux bouts, les deux cités de Jérusalem et de Bethléem ; traces de dorures (Venturi, *L'Arte,* 1898, p. 344-345 ; *Storia dell' arte italiana,* I, p. 523, fig. 450 à 452). **Brivio** (Italie).

IV. Verrerie.

52. — Petite amphorisque, à panse godronnée, en verre bleu à filets et zigzags jaunes. Don de M. G. Arnaud-Jeanti. Vallée du **Vlithias** (Crète).

53 à 55. — 53. Petite coupe sans pied. — 54. Vase à panse sphérique surmontée d'un goulot évasé. — 55. Petit pot surmonté d'une anse de panier. — Verre violet à filets blancs. **Adana.**

56. — Vase à panse cylindrique surmontée d'un large goulot avec côtes en relief, en verre bleu. Environs d'**Alep**.

57 à 59. — 57. Bombylios en verre jaune, orné de cercles et zigzags blancs. — 58. Vase à panse sphérique surmontée d'un haut goulot; sur la panse, tiges et feuilles de lierre appliquées en relief. — 59. Vase en forme de double tête grotesque, imberbe, surmontée d'un goulot. — **Sidon**.

60. — Gobelet évasé, muni d'une petite anse. **Tyr**.

61. — Vase à large goulot, en forme de tête de femme couronnée de lierre : la chevelure forme chignon sur la nuque et deux longues boucles tombent de chaque côté du cou. **Mâchouk,** environs de **Tyr**.

62 et 63. — Deux canthares; belle irisation. **Aïn-Baal,** environs de **Tyr.**

64. — Bouteille à panse ovoïde, surmontée d'un long col, en verre bleu. **Cana,** environs de **Tyr**.

65. — Vase à panse sphérique (en partie détruite) surmontée d'un haut goulot. La panse est ornée de peintures formant une zone de rinceaux et huit arcades (deux manquent) sous lesquelles sont autant de personnages : personnages bachiques et Pan tenant un pedum. (*Collection Hoffmann, Catalogue de vente*, 1899, nº 438.) **Phénicie**.

66 à 68. — 66. Vase à quadruple récipient allongé, orné de filets et de zigzags découpés; magnifique irisation. — 67. Gobelet, orné de deux couronnes sans fin et de deux palmes verticales, avec l'inscription ΕΙϹΕΛΘΩΝ ΛΑΒΕ | ΤΗΝ ΝΙΚΗΝ. — 68. Petit vase à panse aplatie orné de deux anses coudées. — **Syrie**.

V. Objets divers.

A) Terre cuite[1].

69. — Deux projectiles de forme ovoïdale. Don de M. R. Cagnat, membre de l'Institut. Camp de **Lambèse.**

70 à 72. — 70. Lampe chrétienne portant l'inscription ΦѠC XY ΦЄNI ΠACIN KAVH en relief; sur le bec, une croix cantonnée de globules. — 71. Lampe chrétienne à six mèches; sur le dessus, vase entre deux colombes. — 72. Lampe chrétienne à cinq mèches, ornée d'enroulements et de rinceaux. — **Ras-el-Aïn,** environs de **Tyr.**

B) Plâtre.

73. — Buste de jeune fille, la chevelure coiffée en bandeaux, avec une mèche partant du milieu du front; sur la poitrine on distingue la naissance du vêtement peint en jaune (A. Gayet, *Revue de l'art ancien et moderne,* t. X, 1901, p. 139). Plâtre peint. Cession du Musée Guimet. Fouilles de M. A. Gayet. **Antinoé.**

C) Plomb.

74. — Plomb de commerce rectangulaire : tête laurée imberbe, à droite; au-dessous l'inscription [*A*]*emilio* | [*I*]*unco* | *proc. Aug.* (Héron de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires,* 1902, p. 341-344). Don de M. Fernand Bernard. **Beyrouth.**

D) Ambre.

75 et 76. — Deux petites plaques quadrangulaires ornées

1. La section de céramique antique est réunie au département des antiquités orientales. Il n'a été fait d'exception que pour certaines terres cuites classées dans la série des antiquités africaines ou dans la série des antiquités chrétiennes : ce sont les seules mentionnées dans cette liste.

l'une d'un chien assis, l'autre d'un écureuil grignotant un fruit, en relief. **Nazareth**.

E) Bois.

77 et 78. — 77. Lot de tablettes et de fragments de tablettes à écrire, en langue grecque, notamment un cahier de cinq tablettes, un fragment avec l'alphabet, un fragment avec le début du *Pater*, etc. — 78. Deux palettes à manche pour étendre la cire. — Cession du Musée Guimet. Fouilles de M. A. Gayet. **Antinoé**.

F) Mosaïque.

79. — Mosaïque funéraire chrétienne présentant l'épitaphe d'une jeune fille nommée Karthago; l'inscription est surmontée du monogramme avec l'A et l'ω. Envoi de M. P. Gauckler, directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis. **Henchir-Msaadine,** anc. **Furni** (Tunisie).

G) Peintures.

80. — Masque de momie de l'époque romaine représentant une tête de jeune homme. Toile peinte. Cession du département des antiquités égyptiennes du Louvre. **Hou** (Égypte).

VI. Moulages et Fac-similés.

81. — Reproduction en bronze, par Barbedienne, de la statue antique dite de l'Aurige (*Monuments Piot,* IV, 1897, pl. XV-XVI). Envoi du Ministère de l'Instruction publique. **Delphes**.

82. — Moulage du Poseidon conservé au Musée central d'Athènes (Collignon, *Histoire de la sculpture grecque,* II, p. 281, fig. 250). Don du Gouvernement hellénique. **Milo**.

83. — Moulage du décret de Chersonesos en l'honneur de Diophante, général de Mithridate (*Bulletin de correspondance*

hellénique, V, 1881, p. 70 et suiv.; IX, 1885, p. 265-300). Don du Musée impérial de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg. **Chersonèse** (Crimée).

84. — Moulage de la tête d'une réplique de la Niké de Paeonios, conservée à Rome dans la collection Herts. Don de Mlle Herts.

85. — Moulage d'une tête de jeune fille, les cheveux ondulés et noués sur la nuque, conservée à Rome dans la collection Herts. Don de Mlle Herts.

86. — Moulage de la statue archaïque dite Aphrodite à la colombe, conservée au Musée de Lyon (*Gazette archéologique,* II, pl. XXXI). Envoi de l'Université de Lyon. **Marseille.**

87. — Moulages de sculptures trouvées en Algérie, attribués au Louvre après l'Exposition universelle de 1900, notamment :

1° Neptune, statue colossale féminine, Satyre, torse de Vénus, Hermaphrodite, statuette de Diane, buste cuirassé, pilastre (Doublet, *Musée d'Alger,* pl. VII et VIII; Gauckler, *Musée de Cherchel,* pl. V; X, 2 et 3; XV, 2; XVIII). **Cherchel.**

2° Sarcophage chrétien (Doublet, *Musée d'Alger*, pl. XIII). **Dellys.**

TRAVAUX PRINCIPAUX EXÉCUTÉS

en l'année 1902.

La réorganisation de la salle des Fresques, où les peintures avaient été déjà l'objet d'un nouveau classement (voir *Acquisitions de l'année* 1901), a été poursuivie par le remaniement des vitrines consacrées aux verres antiques, dont la collection s'est notablement accrue durant ces dernières années.

La majeure partie en est réunie dans une vitrine au centre de la salle; du côté des fenêtres sont les verres syriens, parmi lesquels se trouvent un grand nombre d'exemplaires remarquables; à l'une des extrémités, une série de verres trouvés en Grèce, en Asie Mineure, dans la Russie méridionale; à l'autre extrémité et sur les gradins faisant face à la paroi de la salle, les verres provenant de Gaule et d'Italie, dont beaucoup sont entrés au Louvre avec la collection Durand.

Une vitrine plus petite a été réservée aux pâtes de verre opaques et contient, outre quelques coupes de la plus haute valeur ayant appartenu à la collection Campana, une riche collection de vases à parfums et d'amphorisques de couleurs et de dessins variés.

Quelques spécimens d'urnes et de récipients en verre incolore de grandes dimensions occupent une dernière vitrine dans un renfoncement ménagé au fond de la salle.

DONATEURS.

PROVENANCES.

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1902.

FRANCE.

AIN. — *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain*, 34e année, octobre-décembre 1901 ; 35e année, janvier-septembre 1902. Bourg, 1901-1902, in-8°.

ALPES (HAUTES-). — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, année 1902. Gap, 1902, in-8°.

BELFORT (TERRITOIRE DE). — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation. — Charles le Téméraire et la Ligue de Constance*, par E. Toutey. Paris, 1902, in-8°.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. XLV. Valence, 1902, in-8°.

CALVADOS. — *Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux*, 6e vol. Bayeux, 1901, in-8°.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1901, in-8°.

Bulletin monumental, t. LXV, n° 1. Caen, 1902, in-8°.

Congrès archéologique de France, LXVIe et LXVIIe sessions (1901 ; Mâcon et Chartres). Paris et Caen, 1901, in-8°.

CANTAL. — *Revue de la Haute-Auvergne publiée par la Société des lettres, sciences et arts de la « Haute-Auvergne »*, 3e année, 1901, 4e fasc.; 4e année, 1902, 1er à 3e fasc. Aurillac, in-8°.

CHARENTE. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 7e sér., t. I, année 1901. Angoulême, 1902, in-8°.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, t. XVI. Saintes, 1902, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques, t. XXII, 1re à 6e livr.; t. XXIII, 1re livr. Saintes, 1902-1903, in-8°.

CHER. — *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXIV (1900) et XXV (1901). Bourges, 1901-1902, in-8°.

Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher, 4e sér., 16e vol. (1901). Bourges, in-8°.

CORRÈZE. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XXIII, 4e livr.; t. XXIV, 1re à 3e livr. Brive, 1901-1902, in-8°.

CÔTE-D'OR. — *Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires*, année 1900. Beaune, 1901, in-8°.

CÔTES-DU-NORD. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Mémoires*, t. XXXIX. Saint-Brieuc, 1901, in-8°. — *Bulletins*, 1902, n° 2, in-8°.

DORDOGNE. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXIX, 1re à 6e livr. Périgueux, 1902, in-8°.

DOUBS. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires*, année 1901. Besançon, 1902, in-8°. — *Table générale des Bulletins de* 1805 *à* 1900. Besançon, 1901, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, t. XXIX. Montbéliard, 1902, in-8°. — *Bulletin*, 1901, in-8°.

DRÔME. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 137e à 144e livr. Valence, 1902-1903, in-8°.

EURE-ET-LOIR. — *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XIII, 1er à 3e fasc. Chartres, 1902, in-8°. — *Procès-verbaux*, t. XI, 3e fasc. Chartres, 1902, in-8°.

Bulletin de la Société dunoise, nos 130 et 131. — *Mémoires*, t. XIII, 4e fasc. Châteaudun, 1902, in-8°.

FINISTÈRE. — *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XXVI (1900-1901). Brest, 1901, in-8°.

GARD. — *Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, t. XXXI et XXXII. Alais, 1901, in-8°. — *Revue cévenole*, t. I. Alais, 1902, in-8°.

GARONNE (HAUTE-). — *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 10e série, t. I. Toulouse, 1901, in-8°.

Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse. — L'impôt sur le revenu au XVIIIe siècle, principalement en Guyenne, par Marcel Marion. Toulouse, 1901, in-8°. — *Le troubadour Bertrand d'Alamanon*, par J.-J. Salverda de Grave. Toulouse, 1902, in-8°.

GIRONDE. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 3e série, 62e année, 1900. Paris, in-8°.

HÉRAULT. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, t. XXIX, 2e livr.; t. XXXI. Béziers, 1900-1901, in-8°.

Académie des sciences et lettres de Montpellier. — Catalogue de la bibliothèque de l'Académie, par E. Bonnet, 1re partie. Montpellier, 1901, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 2e sér., t. II, fasc. 3. Montpellier, 1902, in-8°.

INDRE-ET-LOIRE. — *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, t. XIII, 4e trim., t. XIV, 1er à 3e trim. Tours, 1901-1902, in-8°. — *Table des Bulletins et Mémoires*. Tours, 1901, in-8°.

ISÈRE. — *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e sér., t. X (1896), t. XIV (1900), t. XV (1901). Grenoble, 1897-1902, in-8°. — *Lettres du cardinal Le Camus*, publ. par le P. Ingold. Paris, 1892, in-8°.

Revue épigraphique, nos 103 à 106. Vienne, 1901-1902, in-8°.

LANDES. — *Bulletin de la Société de Borda*, 26e année, 4e trim.; 27e année, 1er à 3e trim. Dax, 1901-1902, in-8°.

LOIR-ET-CHER. — *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, t. XIV, t. XV. Blois, 1900-1901, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, t. XL. Vendôme, 1901, in-8°.

LOIRE. — *Bulletin de la Diana*, t. XII, nos 3 et 4; t. XIII, nos 1 et 2. Montbrison, 1902, in-8°.

LOIRE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, 3e année, n° 2. Le Puy, 1902, in-8°.

LOIRE-INFÉRIEURE. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XLII. Nantes, 1901, in-8°.

LOIRET. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XII, 1er et 2e trim. 1901; t. XIII, 1er et 2e trim. 1902. — *Mémoires*, t. XXVIII. Orléans, 1902, in-8°.

MAINE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 5e sér., t. IV (1901). Angers, 1902, in-8°.

MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 2e sér., t. IV (1900-1901). Châlons-sur-Marne, 1902, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 106e, 108e et 110e vol. Reims, 1902, in-8°.

Société des sciences et arts de Vitry-le-François, t. XXI (1900). Vitry, 1902, in-8°.

MARNE (HAUTE-). — *Société historique et archéologique de Langres. Mémoires*, n° 12. Langres, 1901, in-4°.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 5e sér., t. XIX. Nancy, 1902, in-8°. — *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas* (1750-1900), par J. Favier. Nancy, 1902, in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, t. LI. Nancy, 1901, in-8°.

MEUSE. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3e sér., t. X. Bar-le-Duc, 1901, in-8°.

MORBIHAN. — *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, année 1901. Vannes, in-8°.

NORD. — *Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes*, t. V. Avesnes, 1901, in-8°.

Mémoires de la Société dunkerquoise, 35e vol. Dunkerque, 1901, in-8°. — *Histoire de la Société dunkerquoise*, 1876-1900, par M. E. Debacker. Dunkerque, 1901, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 5e sér., t. XIII, 1re à 6e livr. Lille, 1902, in-4°.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 3e sér., t. VII (1900-1901). Roubaix, 1902, in-8°.

OISE. — *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. X. Compiègne, 1899, in-8°.

Société historique du Vexin. Le prieuré de Saint-Leu d'Esserent. Cartulaire. Pontoise, 1901, in-8°.

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires, 4e sér., t. IV (années 1900-1901). Senlis, 1902, in-8°.

PAS-DE-CALAIS. — *Société des Antiquaires de la Morinie. Bul-*

letin historique, t. X, 4e trim. 1901 ; t. XI, 1er à 3e trim. 1902. — *Mémoires*, t. XXVII (1901-1902). Saint-Omer, 1902, in-8°. — *Regestes des évêques de Thérouanne*, par l'abbé O. Bled, t. I, 1er fasc. Saint-Omer, 1902, in-8°.

RHÔNE. — *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 1902, nos 13 à 18; 1903, no 19. Lyon, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 3e sér., t. VI. Lyon, 1901, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare, 6e année (1901), no 2; 7e année (1902), nos 1 à 12. Charlieu, in-8°.

Société des sciences et arts du Beaujolais. Bulletin, 2e année (1901), no 8; 3e année (1902), nos 9 à 11. Villefranche, in-8°.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXIX. Autun, 1901, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, nouv. sér., t. VII, no 1; t. VIII, nos 1 à 11. Chalon-sur-Saône, 1901-1902, in-8°.

SARTHE. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. L, 2e sem.; t. LI, 1er sem. Le Mans, 1901-1902, in-8°.

SAVOIE. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XL. Chambéry, 1901, in-8°.

SAVOIE (HAUTE-). — *Société florimontane d'Annecy. Revue savoisienne*, 1901, 4e trim.; 1902, 1er à 3e trim. Annecy, in-8°.

SEINE. — *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année* 1901, nov.-déc.; 1902, janvier-août. Paris, in-8°.

Bulletin de correspondance hellénique, t. XXV, fasc. 1 à 6. Athènes et Paris, 1901, in-8°.

Bulletin critique, année 1902. Paris, in-8°.

Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, 5e sér., t. II, fasc. 5 et 6; t. III, fasc. 1 à 4. Paris, 1901-1902, in-8°. — *Mémoires*, t. II (3e série).

Journal des Savants, année 1902. Paris, in-4°.

Ministère de l'Instruction publique. Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1902. Paris, 1902, in-8°. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements,* t. XXXIV, XXXVI et XL. Paris, 1901-1902, in-8°. — *Documents inédits. Comptes des bâtiments du roi*, publ. par M. Jules Guiffrey, t. V. Paris, 1901, in-4°. — *Lettres de Catherine de Médicis*, publ. par M. le comte Baguenault de Puchesse, t. VIII. Paris, 1901, in-4°. — *Bibliothèque d'archéologie africaine*, fasc. IV et V. Paris, 1901-1902, in-8°. — *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, t. III, 4e livr. Paris, 1901, in-4°. — *Les préliminaires de la guerre de Cent ans*, par Eugène Deprez. Paris, 1902, in-8° (Bibl. des Écoles fr. d'Athènes et de Rome).

Société française de numismatique. Procès-verbaux de 1900 *et* 1901. Paris, in-8°.

Société de l'histoire de France. — Annuaire-Bulletin, année 1901. Paris, in-8°. — *Chronique d'Antonio Morosini*, publiée par MM. Germain Lefèvre-Pontalis et Léon Dorez. Paris, 1902, in-8°. — *Chroniques de Perceval de Cagny*, publ. par H. Moranvillé. Paris, 1902, in-8°. — *Journal de Jean Vallier*, publ. par H. Courteault et Pierre de Vaissière. Paris, 1902, in-8°. — *Lettres de Charles VIII*, publ. par Pélicier, t. III. Paris, 1902, in-8°.

Ville de Paris. Commission municipale du Vieux-Paris. Procès-verbaux, année 1901, séances de juin à décembre; année 1902, séances de janvier à avril. Paris, in-4°.

SEINE-ET-MARNE. — *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1902, 1er à 4e trim. Fontainebleau, in-8°.

SEINE-ET-OISE. — *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 3e année. Versailles, 1901, in-8°.

Seine-Inférieure. — *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, année 1900, 3e et 4e trim.; année 1901, 1er à 3e trim. Le Havre, in-8°. — *L'Abeille havraise, recueil d'œuvres couronnées au concours Folloppe*. Le Havre, 1901, in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1900-1901. Rouen, 1902, in-8°.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. XII, 2e livr. Rouen, 1902, in-8°.

Somme. — *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, t. XLVIII (année 1901). Amiens, 1902, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1901. Amiens, in-8°.

Tarn-et-Garonne. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXIX. Montauban, 1901, in-8°.

Var. — *Bulletin de l'Académie du Var*, LXIXe année. Toulon, 1901, in-8°.

Vaucluse. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 2e sér., t. I, 3e et 4e livr.; t. II, 1re à 3e livr. Avignon, 1901-1902, in-8°.

Vendée. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 47e et 48e années. La Rochelle, 1900-1902, in-8°. — *Table générale des matières* (1854-1900). La Roche-sur-Yon, 1902, in-8°.

Vienne. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e sér., t. IX, 4e trim. 1901, 1er et 2e trim. 1902. Poitiers, in-8°. — *Mémoires*, 2e sér., t. XXV (1901). Poitiers, 1902, in-8°.

Vienne (Haute-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. LI; t. LII, 1re livr. Limoges, 1902, in-8°. — *Tables générales des tomes I à XLIX*, dressées par Paul Ducourtieux. Limoges, 1901, in-8°.

VOSGES. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, LXXVIIIe année, 1902. Épinal, in-8°.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 27e année, 1901-1902. Saint-Dié, 1902, in-8°.

YONNE. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 55e vol. (1901). Auxerre, 1902, in-8°.

ALGÉRIE. — *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 45e année, 4e trim. 1901; 1er et 2e trim. 1902. Alger, in-8°.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, t. XXXV (1901). Constantine, 1902, in-8°.

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, t. XXI, fasc. 89; t. XXII, fasc. 90 à 92. Oran, 1901-1902, in-8°.

ALLEMAGNE.

IENA. — *Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde*, nouv. sér., t. XII, livr. 2 à 4. Iena, 1901-1902, 2 vol. in-8°. — *Thüringische Geschichtsquellen*, nouv. sér., t. V. Iena, 1902, in-8°.

TRÈVES. — *Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, année 1901, n°s 11 et 12; année 1902, n°s 1 à 10. Trèves, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. XX, livr. 3 et 4; t. XXI, livr. 1 à 3. Trèves, 1901-1902, in-8°.

WIESBADEN. — *Verein für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung. Annalen*, t. XXXII (1901). — *Mittheilungen*, 1901-1902, n°s 1 à 4. Wiesbaden, 1901-1902, in-8°.

ALSACE-LORRAINE.

COLMAR. — *Mittheilungen der naturhistorischen Gesellschaft in Colmar*, nouv. sér., t. VI. Colmar, 1902, in-8°.

MULHOUSE. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, août à déc. 1901; janv. à octobre 1902. Mulhouse, in-8°.

AUTRICHE-HONGRIE.

AGRAM. — *Vjesnik hrvatskoga archeoloskoga drustva*, nouv. sér., t. VI. Zagrebu, 1902, in-4°.

CRACOVIE. — *Académie des sciences de Cracovie. Sprawozdania Komisyi do badania historyi Sztuki w Polsce*, t. I à t. IV; t. VII, fasc. 1 et 2. Cracovie, 1877-1902, 5 vol. in-4°.

GRAZ. — *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark*, t. XLVIII. Graz, 1900, in-8°. — *Beiträge zur Kunde Steiermärkischer Geschichtsquellen*, 31e année. Graz, 1901, in-8°.

PRAGUE. — *Pamatky archæologické a mistopisné*, t. XIX, fasc. 6 à 8; t. XX, fasc. 1. Prague, 1901-1902, in-4°. — *Starožitnosti země české.* Dil. II. Svazek 1. Prague, 1902, in-4°.

SPALATO. — *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, 24e année, n° 12; 25e année, nos 1 à 11. Spalato, 1901-1902, in-8°.

VIENNE. — *Akademie der Wissenschaften. Philos.-histor. Classe. Sitzungsberichte*, t. CXLIII. — *Archiv*, vol. 89 à 91. — *Fontes rerum Austriacarum*, *Diplomataria et acta*, t. LII à LIV. Wien, 1901-1902, in-8°.

Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien, t. V, fasc. 1 et 2. Wien, 1902, in-4°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 31e vol., 6e livr.; 32e vol., 1re à 6e livr. Wien, 1901-1902, in-4°.

BELGIQUE.

ANVERS. — *Académie royale d'archéologie de Belgique. Bulletin* et *Annales*, années 1901 et 1902. Anvers, in-8°.

BRUXELLES. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres*, 1901 et 1902. *Annuaire*, 1902. Bruxelles, 1901 et 1902, in-8°.

Analecta Bollandiana, t. XXI, fasc. 1 à 4. Bruxelles, 1902, in-8°.

Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique. Procès-verbaux, 7e vol., 5e cahier. Bruxelles, 1901, in-8°. — *Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Furnes*, t. V. Bruxelles, 1901, in-fol. — *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, 3e sér., 1700-1794, t. X. Bruxelles, 1901, in-fol.

Revue belge de numismatique, année 1902. Bruxelles, in-8°.

GAND. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 10e année, nos 1 à 9. Gand, 1902, in-8°. — *Annales*, t. IV, 2e livr.; t. V, 1re livr. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. 23 à 28. Gand, 1902, in-8°.

MONS. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 6e sér., t. III. Mons, 1901, in-8°.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXIV, 3e livr. Namur, 1902, in-8°.

DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongelige nordiske oldskriftselskab*, 2e sér., 16e vol. Copenhague, 1901, in-8°. — *Nordisk Fortidsminder*, 4e livr. Copenhague, 1902, in-8°.

ÉGYPTE.

LE CAIRE. — *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, fasc. 17 et 18. Le Caire, 1900-1901, in-8°.

ESPAGNE.

BARCELONE. — *Boletin de la real Academia de buenas letras de Barcelone*, año I, n° 4; año II, n°s 5 à 7. Barcelone, 1901-1902, in-8°.

Boletin de la Societad española de excursiones, año X, janv. à nov. 1902. Madrid, in-4°.

Revista de archivos, bibliotecas y museos. Tercera epoca, año V, n° 12; año VI, n°s 1 à 11. Madrid, 1901-1902, in-8°.

ÉTATS-UNIS.

BALTIMORE. — *Johns Hopkins University. Studies in historical and political science*, 19e sér., vol. X à XII; 20e sér., vol. I. Baltimore, 1901-1902, in-8°.

CHICAGO. — *The Chicago Academy of sciences. Bulletin*, vol. I, n° 4; vol. II, n° 3. Chicago, 1900, in-8°.

MADISON. — *Bulletin of the University of the Wisconsin*, n° 30. Madison, 1899, in-8°. — *Proceedings of the State historical Society of Wisconsin*. Madison, 1900, in-8°. — *Collections of the State historical Society of Wisconsin*, t. XIV. Madison, 1898, in-8°.

NEW-YORK. — *American Journal of archæology*, 2e série, t. VI, n°s 1 à 3. New-York, 1902, in-8°.

PHILADELPHIE. — *Proceedings of the american philosophical Society*, vol. XL, n° 167; vol. XLI, n°s 168 à 170. Philadelphie, 1901-1902, in-8°. — *Transactions*, nouv. sér., vol. XX, part. III. Philadelphie, 1902, in-4°.

WASHINGTON. — *Smithsonian Institution. Annual-report of the board of regents of the Smithsonian Institution for*

the year ending june 30 1899. Washington, 1901, in-8°. — *Eighteenth annual-report of the Bureau of American Ethnology...* by J. W. Powel. Washinghton, 1899, in-8°. — *Kathlamet Texts* by Franz Boas. Washington, 1901, in-4°.

GRANDE-BRETAGNE.

CAMBRIDGE. — *Proceedings of the Cambridge antiquarian Society*, t. XLII. Cambridge, 1902, in-8°. — *Christ Church Canterbury*. Cambridge, 1902, in-8°.

ÉDIMBOURG. — *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, vol. XXXV. Edinburgh, 1901, in-8°.

JERSEY. — *Société jersiaise. Bulletin annuel.* Jersey, 1902, in-4°. — *Actes des États de l'île de Jersey*, 17e publication. Jersey, 1902, in-4°. — *Ancient petitions of the Chancery and the Exchequer ayant trait aux îles de la Manche.* Jersey, 1902, in-8°.

ITALIE.

BOLOGNE. — *Atti e memorie della r. deputazione di storia patria per le provincie di Romagna*, 3e sér., vol. XIX, fasc. 4 à 6; vol. XX, fasc. 1 à 3. Bologne, 1901-1902, in-8°.

MODÈNE. — *Memorie della regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena*, ser. 2, vol. XII, parte 2a. Modena, 1902, in-8°.

ROME. — *Atti della r. Accademia dei Lincei. Serie quinta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Notizie degli scavi*, année 1901, nov. et déc.; année 1902, fasc. 1 à 9. Roma, in-4°. — *Rendiconti della r. Accademia, serie quinta*, vol. X, fasc. 9 à 12; vol. XI, fasc. 1 à 10. Roma, 1901-1902, in-8°.

Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abtheilung, vol. XVI, fasc. 4; vol. XVII, fasc. 1 à 4. *Register* des volumes I à X. Rome, 1901-1902, in-8°.

TURIN. — *Atti della r. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXXVII, fasc. 6 à 10. Torino, 1902, in-8°. — *Memorie*, 2e sér., vol. LI. Torino, 1902, in-4°.

LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG. — *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, t. XLVIII; t. XLIX, 2e fasc.; t. L, 1er fasc. Luxembourg, 1900-1901, in-8°.

PAYS-BAS.

LEEUWARDEN. — *De Vrije Fries. Mengelingen uitgegeven door het Friesch Genootschap van Geschied-oudheid-en taalkunde. Vierde Reeks. Tweede Deel, Eerste Aflevering.* Leeuwarden, 1902, in-8°.

PORTUGAL.

LISBONNE. — *O archeologo Português*, vol. VII, nos 1 à 9. Lisboa, 1902, in-8°.

RUSSIE.

HELSINGSFORS. — *Suomen Museo*, t. VIII. — *Finskt Museum*, t. VIII. Helsinski, 1901-1902, in-8°.

SUÈDE.

STOCKHOLM. — *Kongl. Vitterhets historie och antiquitets Akademiens Månadsblad. — Tjugosjette Argången,* 1897. Stockholm, 1902, in-8°.

UPSAL. — *Université d'Upsal. Eranos. Acta philologica suecana*, vol. I à IV. Upsal, 1896 à 1902, in-8°. — *Gottländska Kyrkor i Ord och Bild*, sér. I à IV. Upsal, 1897 à 1901, in-4°. — *Sckrifter utgifna af kongl. humanistiska Veten-*

shaps-Samfundet Upsala, t. IV à VI. Upsal, 1895 à 1897, in-8°.

SUISSE.

BÂLE. — *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde, herausgegeben von der historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel*, t. II, livr. 1. Basel, 1902, in-8°.

GENÈVE. — *Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Mémoires et documents*, nouv. sér., t. V, livr. 2. Genève, 1901, in-8°.

LAUSANNE. — *Société d'histoire de la Suisse romande. Mémoires et documents*, 2e sér., t. IV et V. Lausanne, in-8°.

STANS. — *Der Geschichtsfreund. Mitteilungen des historischen Vereins der fünf Orte*, vol. LVII. Stans, 1902, in-8°.

ZÜRICH. — *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XXV, livr. 3. Zürich, 1902, in-4°.

Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, herausgegeben vom schweizerischen Landesmuseum, neue Folge, vol. III, n° 4; vol. IV, n° 1. Zürich, 1902, in-8°.

Schweizerisches Landesmuseum in Zürich, zehnter Jahresbericht 1901. Zurich, 1902, in-8°.

TUNISIE.

TUNIS. — *Revue tunisienne, organe de l'Institut de Carthage*, 1902, nos 33 à 36. Tunis, in-8°.

TURQUIE.

BEYROUTH. — *Université Saint-Joseph. Al-Machriq, revue catholique orientale bimensuelle*, 1re année, 1898. Beyrouth, 1898, in-8°.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 107, l. 18, *au lieu de :* Bovioles, *lisez :* Boviolles.
P. 109, l. 25, *au lieu de :* du Theil, *lisez :* du Teil.
P. 112, l. 33, *au lieu de :* Villelume, *lisez :* Villelaure.
P. 147, l. 6, *au lieu de :* l'excédent des recettes sur les dépenses, *lisez :* l'excédent des dépenses sur les recettes.
P. 158, l. 26, *au lieu de :* Audoin, *lisez :* Audouin.
P. 180, l. 9, *au lieu de :* documents, *lisez :* monuments.
P. 192, l. 17, *au lieu de :* C. Chauvet, *lisez :* G. Chauvet.
P. 206, l. 23, *au lieu de :* Dangibaud, *lisez :* Dangibeaud.
P. 226, l. 26, *au lieu de :* Pentina, *lisez :* Pentima.
P. 234, l. 18. M. P. Perdrizet dit que les candélabres en bronze offerts au Louvre par M. Durighello comme provenant de Helalieh ont été en réalité trouvés à Sidon dans une des nécropoles.

TABLES

DU

BULLETIN DE 1902.

I.

Index par noms d'auteurs.

II.

Index géographique.

III.

Index des illustrations.

IV.

Renseignements généraux.

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.